TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N°9148 | 36 PAGES | VENDREDI 14 JUIN 1974

REMOUS EN CHINE

Des affiches critiquent le comité révolutionnaire de Pékin

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA RÉCEPTION TRIOMPHALE DE M. NIXON AU CAIRE

M. Sadate déclare qu'un règlement palestinien ne signifie pas la « liquidation » d'Israël

LE PARI DE L'ÉGYPTE

L'accueil triomphal réservé au chef de la Maison Blanche au Caire est sans doute moins significatif que les déclarations faites à cette occasion par le président Sadate. Les moyens considérables mis en œuvre par les autorités pour « mobiliser les masses », les perspectives de paix et de prospérité que les « mass media » ont fait miroiter expliquent, en partie du moins, la chaleur de la *réception*.

Certains passages de l'allocution du chef de l'Etat égyptien ont retenu l'attention par leur modération. « La solution politique du problème palestinien ne signifie pas la liquidation d'Israël », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Il ne faut pas oublier que les Juifs ont vécu de longs siècles aux côtés des Arabes sans discrimination ni problème. »

Certes, on savait déjà que le président Sadate avait implicitement reconnu l'Etat juif et qu'il s'était fixé comme objectif de conclure avec lui un « règlement honorable ». Mieux, c'est sur l'initiative du chef de l'Etat égyptien que s'est ouverte à Genève la conférence de la paix dont il avait proposé la convocation dans une allocution prononcée le 16 octobre dernier, alors que la guerre n'avait pas encore tourné au désavantage de son pays.

Mais c'est la première fois que le président Sadate déclare ouvertement devant l'ensemble de l'opinion publique arabe à l'écoute de la radio du Caire que la revendication concernant la « restauration des droits nationaux du peuple palestinien » — formule qui suscitait jusqu'ici les plus grandes appréhensions en Israël — ne signifie pas la disparition *de l'Etat hébreu. M. Sadate* récuse ainsi la thèse de certaines organisations de fedayin selon laquelle la solution réside dans l'établissement d'une « Palestine réunifiée et démocratique » excluant l'existence d'un Etat juif indépendant.

Après la victoire des modérés au congrès national palestinien, qui a clos ses travaux à la fin de la semaine dernière, après aussi le dégagement militaire accompli sur le front égyptien puis sur le front syrien, le président Sadate cherche de toute évidence à forcer la main au président Nixon. Il souhaiterait que celui-ci donne sa caution à la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. Le chef de l'Etat égyptien est doublement pressé d'aboutir. Il veut, d'une part, démontrer à son opinion publique, qui risque de s'impatienter, que la guerre d'octobre, les sacrifices humains et matériels consentis, n'ont pas été vains. Il entend aussi prendre de vitesse les fedayin extrémistes qui pensent, en multipliant les coups de main, creuser encore davantage le fossé entre Israéliens et Palestiniens. Ils se sont manifestés une fois de plus ce jeudi matin, 13 juin, en attaquant un kibboutz.

Le chef de l'Etat égyptien est sans doute conscient des deux obstacles qui bouchent la voie de la réconciliation entre les deux peuples qui revendiquent la terre de Palestine : la précarité du gouvernement Rabin à Jérusalem et la faiblesse de la position intérieure de M. Nixon. D'où sans doute les assurances qu'il donne sur la pérennité de l'Etat d'Israël et les propos élogieux qu'il tient sur le chef de l'exécutif américain, sur sa « bonne volonté » et sa « sincère détermination de relever le défi », sur son « sage leadership » encore. M. Sadate est, en effet, persuadé que M. Nixon — et non pas son éventuel successeur M. Ford, dans le cas où le chef de la Maison Blanche devrait succomber à l'impeachment, — serait éventuellement capable d'exercer des pressions encore plus énergiques sur Israël. Les inquiétudes exprimées jeudi à cet égard par M. Rabin, qui prévoit des « difficultés » dans les relations israélo-américaines, paraissent confirmer le bien-fondé du pari pris par le président Sadate.

Un raid de fedayin sur un kibboutz fait plusieurs morts

Après Le Caire, Alexandrie s'apprête à recevoir triomphalement, ce jeudi après-midi 13 juin, le président Nixon. Le chef de l'exécutif américain y poursuivra avec M. Sadate les entretiens entamés mercredi soir dans la capitale.

Mercredi soir, le chef de l'Etat égyptien avait rappelé à son hôte qu'il n'y aurait pas de paix permanente au Proche-Orient tant que les aspirations nationales du peuple palestinien n'auront pas été réalisées. Il avait cependant ajouté que la « solution politique du problème palestinien » *ne signifiait pas la* « liquidation d'Israël ». *M. Nixon avait pour sa part affirmé que les Etats-Unis n'avaient* « de desseins sur aucun pays de la région ».

D'autre part, une attaque lancée ce jeudi matin par quatre fedayin appartenant à l'organisation extrémiste F.P.L.P. (commandement général d'Ahmed Jebril) contre le kibboutz de Chamir, en Haute-Galilée, s'est soldée, selon les Israéliens, par la destruction du commando et la mort de trois femmes, dont une volontaire étrangère. Les fedayin affirment, de leur côté, détenir un grand nombre d'otages et réclament la libération d'une centaine de Palestiniens prisonniers en Israël.

Par ailleurs, depuis près de 13 heures (heure locale), l'artillerie israélienne pilonne le village d'Ibl-Al-Saki, dans le sud du Liban, et ses environs, annonce-t-on de Beyrouth.

C'est au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste que le président Nixon est parti ce jeudi matin du Caire à destination d'Alexandrie, en compagnie du président Sadate. *Les deux chefs d'Etat avaient pris* place à bord du train présidentiel à la station qui se trouve à l'intérieur même du palais de Koubbeh, l'ancienne résidence des rois d'Egypte. Pour permettre à l'enthousiasme populaire de se manifester tout le long du parcours, le convoi devait ralentir dans les principales villes du delta.

Après leur arrivée dans la seconde ville d'Egypte, les deux présidents se dirigeront, en empruntant les *grandes artères de la cité*, vers le palais de Ras-El-Tine, où résideront M. et Mme Nixon durant leur séjour. Le président Sadate gagnera ensuite le palais de Maamourah, où doit le rejoindre, dans l'après-midi, le président Nixon pour une réunion en tête à tête. Dans la soirée, le président et Mme Nixon offriront un dîner au palais de *Ras-El-Tine, en l'honneur* du président Sadate et de son épouse. Ils repartiront vendredi matin, en hélicoptère, pour Le Caire, puis *gagneront* Djeddah, en Arabie Saoudite, seconde étape de leur voyage au Proche-Orient.

L'attaque de Kfar-Chamir

Alors que le chef de la Maison Blanche entamait la seconde journée de sa visite en Egypte, on apprenait qu'un commando palestinien avait déclenché une nouvelle opération en Israël, apparemment destinée à compromettre le succès du voyage présidentiel. En fait, cette action semble avoir rapidement tourné court : les quatre fedayin qui s'étaient infiltrés à l'aube dans un kibboutz de Haute-Galilée, *le* kibboutz de Kfar-Chamir, ont été tués au cours d'un accrochage avec les forces israéliennes qui étaient arrivées rapidement sur les lieux, a annoncé, jeudi en fin de *matinée*, le porte-parole des forces de défense israéliennes. Il a ajouté que trois femmes, dont une jeune volontaire, ont aussi trouvé la mort au cours de l'engagement.

Le Front populaire de libération de la Palestine - Commandement général d'Ahmed Jebril a revendiqué l'opération dans un communiqué *rendu public à Beyrouth*. Un porte-parole du Front a affirmé, pour sa part, qu' « *un grand nombre d'otages ont été pris* », en échange desquels l'Organisation réclamait, dans un délai de six heures, la libération de cent Palestiniens prisonniers, dont Kozo Okamato, l'un des Japonais qui ont participé à l'attaque de l'aéroport de Lod, en mai *1972*. Ces *affirmations* n'ont cependant reçu aucune confirmation de la part des Israéliens, qui paraissent considérer l'affaire comme réglée.

Selon leur version, c'est à 8 h. 30, heure locale, que deux membres du kibboutz Chamir, qui se rendaient au réfectoire, aperçurent quatre fedayin en train de s'introduire dans les bâtiments par le portail nord. Les deux hommes, qui n'étaient pas armés, voulurent donner l'alerte, mais les *fedayin ouvrirent le feu et l'un d'eux* fut blessé au bras. Un autre groupe de membres du kibboutz arriva sur ces entrefaites, et ceux d'entre eux *qui étaient armés* tirèrent sur les fedayin, les obligeant à chercher refuge. Une unité de l'armée israélienne intervint et encercla la zone où les Palestiniens étaient dissimulés. La population du kibboutz descendit dans les abris. Des informations circulèrent alors selon lesquelles les terroristes détenaient deux otages, mais elles ne furent pas confirmées par la suite. L'engagement entre l'armée et les Palestiniens dura deux heures et se solda, selon le porte-parole de l'armée, par la destruction du commando.

Le kibboutz Chamir est situé au nord-est du pays, à une dizaine de kilomètres de la frontière libanaise, et à une dizaine de kilomètres au sud-est de Kyriath-Shmoneh. On y fabrique la plus grande partie du miel israélien.

(Lire la suite page 11, 3e col.)

Les essais nucléaires souterrains et les économies budgétaires

LES ÉTATS - MAJORS S'INTERROGENT SUR L'AVENIR DE LA FORCE DE DISSUASION.

Lire page 21 l'article de Jacques Isnard.)

FONDÉ SURTOUT SUR L'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS ET DES REVENUS ÉLEVÉS

Le plan de « refroidissement » de l'inflation ne fera guère sentir ses effets avant l'automne

- **La hausse des tarifs de l'énergie variera de 3,50 % à 10 %**
- **Les syndicats préparent avec M. Chirac la discussion des dossiers prioritaires**

Le plan gouvernemental de « refroidissement de l'inflation », selon l'expression de M. Fourcade, ne fera guère sentir ses effets avant l'automne. *C'est à ce moment que les un million neuf cent* mille plus gros contribuables paieront une « rallonge » de 5 à 15 % de leus impôts (dont 5 % seront remboursables l'an prochain) et que les sociétés règleront les 18 % de taxe supplémentaires qui leur sont demandés par le conseil des ministres. L'impôt additionnel sur les profits immobiliers, l'aménagement du système d'amortissement dégressif et la nouvelle « taxe conjoncturelle » *sur les entreprises auront un impact encore plus* lent.

En revanche, les économies budgétaires (1 milliard cette année) et le transfert à la Banque de France d'une partie des plus-values fiscales (3,5 milliards dès le 1er juillet) interviendront plus rapidement. M. d'Ornano a commenté ce jeudi les mesures prises en matière énergétique : hausse de 3,5 % à 10 % des divers tarifs (l'augmentation *étant plus modérée pour les usagers domestiques* que pour les industriels) et réduction autoritaire des quantités de fuel utilisées. L'encadrement du crédit et la politique contractuelle des prix sont maintenus à peu près tels quels.

L'annonce de ce plan a entraîné jeudi un léger raffermissement du franc par rapport au deutschemark. A la Bourse de Paris, avant l'ouverture, les esprits étaient partagés.

***Cependant que M. Chirac a reçu mercredi les* délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour dresser la liste des dossiers qui feront l'objet d'une concertation prioritaire, les réactions des syndicats à l'égard du plan sont en général très réservées. Chaque organisation insiste sur ses préoccupations principales : la crainte d'un blocage déguisé des rémunérations, pour F.O. ; les sacrifices demandés aux cadres, pour la C.G.C. ; la menace *de chômage, pour la C.F.D.T. La C.G.T. devait* prendre position jeudi après-midi, mais ses syndicats de la région parisienne ont décidé d'organiser une journée d'action le 14 juin.**

Dans les milieux de l'opposition de gauche, le plan gouvernemental provoque deux observations principales : le chef de l'Etat ne tient pas les promesses qu'il avait faites pendant la campagne présidentielle ; une « certaine recherche de justice » ne suffit pas à faire oublier l'iniquité du système fiscal français. « La Nation », organe de l'U.D.R., ne condamne pas cette « ultime tentative de redressement en douceur », mais relève que « rien de sérieux n'est prévu au niveau de la formation même des prix ».

A L'ÉCOUTE DE BONN

Par GILBERT MATHIEU

« Il n'y a pas de transformation de la société, dans le sens d'une plus grande justice, qui soit compatible avec l'inflation. Il n'y a pas d'indépendance nationale compatible avec un déficit extérieur et l'endettement à l'égard de l'étranger. »

Autour de ces deux idées simples, M. Giscard d'Estaing et son ancien collaborateur M. Fourcade *devenu ministre de l'économie* et des finances, ont bâti un plan d'urgence qui vise à supprimer en dix-neuf mois le déficit commercial, et à réduire des deux tiers en un an le rythme de la hausse des prix, grâce à un ralentissement de la demande intérieure opéré d'une façon qui se veut juste. Leur démarche même conduit à juger leur dispositif sous deux angles distincts : le plan a-t-il des chances d'être efficace ? Est-il équitable ?

L'efficacité consisterait à briser, dans un délai raisonnable, les deux cercles vicieux dans lesquels se sont enfermés les gouvernements dont faisait partie jusqu'en avril M. Giscard d'Estaing : celui de l'inflation de croissance (pour éviter le sous-emploi, il faut se garder de trop réduire l'expansion, même si cela engendre la hausse des prix) et celui du déficit de prospérité (la forte demande interne empêche les firmes qui « tournent » à plein régime de pouvoir exporter autant qu'il faudrait pour compenser l'enchérissement du pétrole et de certaines matières premières). Les seize mesures *annoncées* par M. Fourcade, dont treize seulement concernent l'année en cours, permettent-elles de réussir là où trois plans gouvernementaux successifs ont échoué ?

Du changement dans la continuité

Une analyse précise de ce catalogue fait hésiter sur la réponse. Le *système mis en place* ressemble, par bien des traits, aux précédents : même politique contractuelle des prix avec le patronat ; même recommandation aux agents de la distribution de réduire volontairement leurs marges commerciales (majorées en valeur absolue par la hausse des prix) ; même recours simultané à l'impôt sur le revenu et à la taxation des sociétés ; même appel à la « sagesse » et à la « modération » des partenaires sociaux. Aux mots près, c'est le discours du 5 décembre ou celui du 20 mars.

La conclusion rappelle également un air connu : en « *regardant les choses* » de près, les citoyens se détourneront des mauvais bergers et appuieront par leurs actes cette politique, « *la seule possible* », parce qu'il l'auront reconnue juste. C'était à peu près le thème développé le 19 septembre par M. Giscard d'Estaing, en présentant l' « *amendement de justice fiscale* ».

Pourtant revu et corrigé par M. Fourcade, le quatrième discours de la série diffère des précédents par le ton et le fond.

(Lire la suite page 2, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

Minimum et maximum

Depuis deux semaines les Français ont appris par leur transistor ou leur écran de télévision que le programme commun leur était appliqué. Cela a pu susciter chez un grand nombre d'entre eux des espérances fallacieuses puisque le programme, commun seulement aux diverses chaînes, ne s'appliquait qu'à l'O.R.T.F. et était d'ailleurs qualifié aussi de programme minimum.

Le gouvernement a d'autres ambitions. Je ne sais si le programme d'austérité qu'il nous propose sera vraiment commun à tous les Français. Mais ce qui est certain, c'est qu'il sera maximum pour les salariés

ROBERT ESCARPIT.

UN ENTRETIEN AVEC Joseph Kessel

Du courage, il en fallait, pour écrire en février 1934 « Stavisky, l'homme que j'ai connu », au milieu de la plus violente campagne de presse qui ait secoué la France depuis l'affaire Dreyfus. Pourtant Joseph Kessel attache moins d'importance à la réédition de ce témoignage — qui accompagne la sortie du film de Resnais — qu'à celle de son grand roman, le Tour du malheur.

En 1950 paraissaient quatre volumes : la Fontaine Médicis, l'Affaire Bernan, les Lauriers roses, l'Homme de plâtre, *fruits d'une maturation de vingt ans qu'une vie mouvementée, la guerre, les reportages, n'avaient jamais vraiment interrompue. On retrouve ici certains des thèmes favoris de Kessel — l'amitié, la gloire, la guerre, la « fête » — mais brassés, mêlés dans un vaste « roman-cycle ». Chronique d'une génération, d'une époque (1915-1925), de divers milieux : le journalisme, le barreau, la politique, les truands. Chronique des « illusions perdues » de Richard Dalleau que l'on voit devenir l'avocat le plus brillant et le plus désespéré de sa génération. Chronique du tourment d'une nature déchirée, comme celle d'un Karamazov, par des aspirations contraires. L'action bondit de crise en paroxysme (c'est le goût du panache, hérité des* Trois Mousquetaires) *tandis qu'à l'arrière-plan se perpétue à mi-voix l'histoire familiale, secret de l' « indestructible assise » de Richard que la mort des siens défait peu à peu.*

Placé sous les feux de l'actualité par le film et la réédition de ces cinq livres, Joseph Kessel a bien voulu répondre à nos questions. (Lire notre entretien page 20.)

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

L'ALLOCUTION DE M. GISCARD D'ESTAING

« L'effort est conduit dans un esprit de justice »

Présentant, au cours d'une allocution radiotélévisée mercredi soir, le plan de « refroidissement » *de l'économie française, M. Valéry Giscard d'Estaing a mis l'accent sur l'idée de justice qui l'inspire. Le président de la République a aussi indiqué qu'il annoncerait désormais lui-même aux Français les décisions importantes.*

Après avoir évoqué les deux objectifs du programme de lutte contre l'inflation : « Rétablir l'équilibre économique de la France et, d'autre part, conduire le changement de l'économie française pour la rendre dans l'avenir moins vulnérable aux influences ou aux accidents venus de l'extérieur », *et fixé des échéances — un an pour réduire de moitié le déficit commercial et des deux tiers la hausse des prix, — M. Giscard d'Estaing a décrit, comme l'avait fait deux heures plus tôt M. Fourcade, les moyens mis en œuvre.*

Afin de « guérir » *l'économie française, plus fragile que d'autres,* « Il faut, *a-t-il déclaré,* d'abord développer encore notre activité exportatrice. La France doit devenir un très grand pays exportateur afin d'assurer, non seulement pour l'année en cours, non seulement pour 1975, mais pour l'avenir, l'équilibre permanent de ses échanges extérieurs.

Modérer les prix par la fiscalité

» Il faut, ensuite, créer un instrument permanent de modération de l'évolution des prix en France, et ce n'est pas dans la voie du contrôle administratif des prix que nous pouvons rechercher cet instrument, mais sans doute plutôt dans la voie fiscale, en faisant en sorte que ceux des producteurs qui ont une attitude de modération de leurs prix ne soient pas pénalisés et, qu'au contraire, ceux qui recherchent un avantage ou un profit supplémentaire par une majoration excessive de leurs prix se voient imposer une contribution de modération de l'évolution de leurs prix.

» C'est une réforme fondamentale qui consisterait à doter la France, à cet égard, d'une législation d'avant-garde assurant un équilibre économique permanent et une modération permanente de nos prix. Le gouvernement va s'y consacrer. »

« Il faut, enfin, *a-t-il ajouté,* économiser autant que possible l'énergie et les matières premières que nous importons, vous le savez, en totalité. Nous aurions pu rechercher cette économie d'énergie en organisant ce qu'on appelle le rationnement par l'argent, c'est-à-dire en rendant les prix des produits énergétiques très chers pour décourager la consommation. Le gouvernement n'a pas voulu le faire, conscient qu'il était de l'injustice du rationnement par l'argent. »

M. Giscard d'Estaing a ensuite porté un jugement : « Il ne faut pas dissimuler la nécessité de l'effort ; cela ne sert à rien et, d'ailleurs, vous savez très bien, les uns et les autres, que cet effort est nécessaire. La France a subi un prélèvement extérieur, puisqu'elle paye plus cher ce qu'elle importe et, en particulier, son énergie il faut donc qu'au prix d'un effort elle reconstitue sa propre substance et qu'elle assure elle-même son équilibre.

» Deuxième réflexion : cet effort est conduit dans un esprit de justice, c'est évident. Vous allez entendre sans doute un certain nombre de commentaires sur ce programme qui diront plus ou moins le contraire, mais regardez les choses : l'essentiel de l'effort est attendu des entreprises puisque, sur l'amélioration de la situation des finances publiques de la France, les entreprises fourniront environ les deux tiers de la ressource totale, et lorsqu'un effort est demandé aux contribuables, il est demandé en fonction de leurs revenus ; les revenus les plus petits, les revenus modestes sont épargnés dans cette contribution et ce sont seulement les revenus moyens et supérieurs qui apporteront une contribution croissante en fonction de leurs ressources.

Transformer la politique et la société françaises

» C'est enfin une politique à laquelle il faut que chacune et chacun d'entre vous se sentent associés. La lutte contre l'inflation, ce n'est pas une action que le gouvernement entreprend pour le gouvernement, c'est une action qu'il entreprend pour l'économie française et pour le sort de chacune et de chacun d'entre vous. Vous avez ressenti, vous avez souffert de la hausse des prix ; il faut donc apporter votre contribution, votre participation à cet effort national de lutte contre l'inflation, dont j'ai la conviction que nous avons ensemble la capacité de le conduire à son objectif, c'est-à-dire au succès, c'est-à-dire au rétablissement de l'équilibre extérieur et intérieur de la France.

» C'est donc un effort qui est conduit dans un esprit de justice, et la confirmation vous en sera donnée la semaine prochaine, puisque, dès mercredi prochain, le gouvernement abordera le problème très important de la transformation, dans l'immédiat et dans le futur, de la situation sociale en France. »

En conclusion, après avoir évoqué le projet d'abaissement à dix-huit ans de l'âge électoral, le président de la République a lancé un appel aux Français : « Si je vous ai dit que je comptais sur vous, ce n'était pas seulement pour m'élire, et puis que nous en restions là. C'était pour que vous m'aidiez à conduire la transformation de la politique et de la société française, et c'est cette transformation que nous allons conduire ensemble dans des temps qui sont en effet, à l'heure actuelle, des temps difficiles. Nous la conduirons ensemble, parce que je compte sur votre participation, sur votre soutien et même, j'espère, sur votre confiance. »

• Ramener la hausse des prix
• Rétablir l'équilibre du commerce
• Maintenir l'emploi et permettre

C'était la foule des grands jours, mercredi soir 12 juin, dans la salle des commissions du ministère de l'économie et des finances. Les journalistes, impatients de connaître les dispositions secrètes du plan d'austérité proposé aux Français, ont dû patienter un bon moment avant de voir arriver M. Jean-Pierre Fourcade, le nouveau ministre de l'économie et des finances, cheveux en brosse, regard perçant, sourire un peu sarcastique, que la commission des finances de l'Assemblée nationale avait retenu plus que prévu : le ministre devait d'ailleurs retourner, après dîner, au Palais-Bourbon, pour répondre aux députés.

Son exposé détaillé de la situation economique de la France, de la politique menée ces derniers mois, des objectifs visés par le nouveau gouvernement, des mesures prises pour ralentir l'inflation et combler le déficit du commerce extérieur se développa pendant une bonne heure ; le verbe fort, l'air résolu, le style de l'homme est très différent de celui, « professoral », qu'affectionnait M. Giscard d'Estaing. Il parle beaucoup, facilement, répond aux questions sans consulter les hauts fonctionnaires qui l'entourent. Au passage, il égratigne les « faiseurs de théories », les ingénieurs qui prétendent qu'on peut calmer l'inflation en augmentant fortement les prix (allusion faite, semble-t-il, à M. Blancard, délégué à l'énergie), les adeptes des mesures « raffinées mais peu efficaces », les « irréalistes » qui disaient il y a seulement quelques années qu'une hausse des prix de 1,5 % par an était un péché contre l'esprit. Mais qui prétend cela ?

Sur le fond, M. Fourcade admet que c'est prendre un risque que de refroidir la surchauffe en s'attaquant aux investissements. Mais ce risque, les Allemands l'ont pris et cela leur a très bien réussi. Manifestement, Jean-Pierre Fourcade apprécie plus l'efficacité d'Helmut Schmidt que les raffinements à la française. Mais notre pays a-t-il les moyens industriels d'une politique conjoncturelle à l'allemande ? — AL. V.

« Par l'élection du président de la République, les Français n'ont pas seulement exprimé un choix, mais aussi des ambitions : transformer la société française, maintenir l'indépendance nationale, contribuer à la relance de l'Europe », a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade, mercredi 12 juin, en ouvrant, tard dans la soirée, la conférence de presse au cours de laquelle il a refait l'exposé qu'il venait de prononcer devant la commission des finances de l'Assemblée nationale et a répondu aux questions des journalistes.

« Ces ambitions, le gouvernement, sous la conduite du président de la République, doit aujourd'hui les réaliser, a poursuivi M. Fourcade. *La tâche particulière du ministre de l'économie et des finances consiste à donner à la France les moyens de sa politique, et d'abord à rétablir les équilibres économiques et financiers détruits par l'augmentation du prix du pétrole et des grandes matières premières, déséquilibres qui se traduisent aujourd'hui par un déficit extérieur préoccupant et par une inflation croissante. Il n'y a pas de transformation de la société, dans le sens d'une plus grande justice, qui soit compatible avec l'inflation. Il n'y a pas d'indépendance nationale compatible avec un déficit extérieur et l'endettement à l'égard de l'étranger. Il n'y a pas de construction européenne possible si les partenaires mènent des politiques par trop différentes.*

» Renforçant nettement celles qui ont déjà été prises par les précédents gouvernements, les mesures présentées aujourd'hui doivent permettre, dans un délai d'un an, de replacer l'économie française sur la voie de la croissance équilibrée. Elles constituent la condition préalable aux deux efforts de longue durée qui s'imposent à notre génération : transformer la société française en la rendant plus juste, construire l'Europe économique puis politique. »

M. Jean-Pierre Fourcade a alors analysé la situation économique du pays : *« Six mois après le relèvement brutal du prix du pétrole, il apparaît clairement que la poursuite de la croissance, en France ou à l'étranger, est moins menacée par les conséquences immédiates de ce relèvement que par la permanence des déséquilibres qu'il provoque.*

» La croissance s'est en effet poursuivie, démentant les prévisions les plus couramment exprimées, et c'est surtout l'accélération de l'inflation, l'apparition de déficits commerciaux et l'accumulation de disponibilités monétaires importantes dans des Etats qui n'en ont pas l'emploi immédiat, qui constituent aujourd'hui les principaux motifs d'inquiétude. L'économie française a subi un choc considérable, que la période électorale a poussé les Français à sous-estimer, puisque l'activité et l'emploi demeuraient très satisfaisants. En revanche, à l'exception de l'Etat, tous les agents économiques expriment une demande forte, la baisse des revenus réels étant compensée par une moindre épargne. »

● LES MENAGES. — *« Sans doute par inquiétude devant la hausse des prix, les ménages ont nettement accéléré leurs achats, et cela apparaît dans leur consommation. Le montant des achats de produits manufacturés a été exceptionnellement élevé depuis décembre dernier, l'épargne se réduisant d'autant. L'orientation donnée à cette épargne s'est modifiée : les achats de loge-*

A l'écoute de Bonn

(Suite de la première page.)

Le ton : homme direct, s'embarrassant peu de théories — et s'en félicitant, — le nouveau ministre de l'économie et des finances se veut *« simple et énergique »*. Foin de ces *« dispositifs raffinés »*, auxquels l'opinion ne comprend goutte ; *« l'expérience,* dit-il, *a montré que les adeptes des mesures globales avaient finalement plus de réussite contre l'inflation que les autres »*. Hommage sans fard rendu à la politique du chancelier Brandt ou de M. Nixon et critique à peine déguisée de l'acupuncture giscardienne.

Le fond aussi varie : M. Fourcade veut freiner l'investissement, qu'il y a moins de trois mois M. Giscard d'Estaing stimulait ; il accepte 2 % de hausse annuelle du pouvoir d'achat des salariés, que son prédécesseur et M. Messmer voulaient faire stagner un an durant : il refuse maintenant les hausses importantes de tarifs énergétiques, préférant le contingentement à la sélection par l'argent ; il stabilise les prix des transports en commun, alors que son prédécesseur relevait les tarifs ferroviaires. En revanche, il renonce à abaisser la T.V.A., dont M. Messmer avait annoncé la réduction *« dans les six mois »* et il abandonne la sélectivité du crédit, à laquelle s'était rallié en mars M. Giscard d'Estaing, après combien d'hésitations.

Nuances de faible importance ? Ou réel infléchissement de la pensée présidentielle, à la suite des remarques de M. Fourcade inspirées de comparaisons européennes ? *« Le changement dans la continuité »* se constate en tout cas ici aussi. Il semble bien traduire un glissement dans l'analyse.

L'action indirecte

M. Fourcade espère que la croissance dépassera cette année les prévisions antérieures : *« Près de 5 %, peut-être même un peu plus »* ; ce qui lui permet d'envisager sans crainte une élévation modérée des gains des salariés. Le ministre actuel considère, d'autre part, les entreprises comme principales responsables de l'inflation, alors que M. Giscard d'Estaing redoutait surtout les dépenses des particuliers. Ces jugements différents expliquent l'articulation, en partie nouvelle, du dispositif adopté :

● *L'action directe* contre l'inflation reste faible : limitation à 6 % environ des majorations des loyers et à 5 % en moyenne des hausses de l'énergie (5 centimes sur l'essence), stabilité des tarifs des transports en commun, grâce à la baisse de T.V.A. qui leur est appliquée (elle est ramenée de 17,6 % à 7 %, ce qui réduira de 1,5 milliard environ les charges de ce secteur, alourdies à concurrence de 100 millions seulement par la hausse des carburants) ; modération des hausses de prix dans le secteur privé : volontaire pour ce qui concerne les marges commerciales, concertée avec les pouvoirs publics pour les tarifs industriels ; appel aux syndicalistes pour qu'ils se montrent *« réalistes »*, c'est-à-dire revendiquent un gain de pouvoir d'achat plus modeste qu'auparavant (2 % l'an, au lieu de 5 à 6 % l'an dernier).

L'action directe n'est finalement importante qu'en ce qui concerne les importations de pétrole, que le gouvernement veut abaisser de 10 % l'an, grâce à une réduction de 20 % de la consommation des administrations et à un contingentement de l'utilisation industrielle du fuel.

● *L'action indirecte* contre le déséquilibre financier est, elle, beaucoup plus importante : quelque 8 milliards de prélèvement fiscal supplémentaire cette année (plus de 5 sur les sociétés, près de 3 sur les hauts revenus, les profits immobiliers et les fraudeurs) ; 1 milliard d'économies budgétaires (0,4 % des dépenses de l'Etat), complété par le remboursement à la Banque de France d'avances consenties au Trésor (ce qui stérilisera une partie des quelque 11 milliards des plus-values fiscales attendues cette année, en raison de l'inflation notamment) ; maintien à son niveau actuel de l'encadrement du crédit, qui ne devra plus être fraudé par les banques ; encouragement modeste à l'épargne, dont la rémunération est relevée de 0,5 % à 2 % selon les cas.

Par plus d'un trait, l'inflexion apportée aux méthodes antérieures de M. Giscard d'Estaing s'inspire du modèle allemand, dont M. Fourcade admire l'efficacité. Seize mois avant Paris, Bonn avait choisi des mesures *« simples mais énergiques »*, décourageant certains investissements, frappant les hauts revenus et les profits immobiliers, opérant des coupes budgétaires... Un peu plus tôt encore, la République fédérale avait expérimenté les prêts fiscaux, l'Etat remboursant les années calmes le trop-perçu prélevé aux périodes de surchauffe. Mais suffit-il d'importer les techniques allemandes pour obtenir les mêmes résultats ?

Evidemment non. Pour trois raisons. Les conseils de modération sont moins écoutés en France par les syndicalistes et le patronat, parce que, notamment, le souvenir de l'inflation y est moins tragique qu'en Allemagne ; dès lors le « refroidissement » volontaire de la hausse des prix est plus lent. L'ampleur du plan arrêté par le conseil des ministres est, en outre, d'après les chiffres officiels, de l'ordre du tiers seulement de celui qu'avait décidé le tandem Brandt-Schmidt ; son effet ne peut être aussi grand. Peut-on d'ailleurs attendre beaucoup de ce dispositif qui prévoit d'opérer un prélèvement global de 10 milliards de francs en sept mois, alors que le plan du 5 décembre, qui a largement échoué, organisait une ponction de 12 milliards de francs en six mois (dont huit au titre des finances publiques) ?

Sans doute certaines des mesures retenues ont-elles un effet multiplicateur : l'atténuation de l'amortissement dégressif, qui vise à décourager les achats de biens d'équipement (en grande partie importés), donc les investissements industriels ; ou la nouvelle « taxe conjoncturelle », qui a pour objet de pénaliser les entreprises qui augmenteront trop leurs prix, pour satisfaire leur personnel ou leurs actionnaires au détriment des consommateurs. Mais il ne faut pas exagérer l'impact de ces décisions, dont l'effet sera d'ailleurs lent.

Ce qui conduit à la troisième remarque : la quasi-totalité des mesures annoncées prendront effet à l'automne ou en fin d'année : l'incidence à court terme du plan gouvernemental sera donc faible, sauf choc psychologique peu prévisible. M. Fourcade, qui s'attend à de *« mauvais résultats »* de l'indice des prix et du commerce extérieur en mai, prend ainsi le risque de rester déçu les mois suivants. D'autant plus d'ailleurs que la ponction opérée sur les hauts revenus et sur les bénéficiaires de profits immobiliers ne pèsera guère sur la consommation quotidienne du pays. Les 1,9 million de contribuables concernés épargneront moins en octobre ou tireront sur leur compte en banque pour régler la « rallonge » fiscale qui leur sera demandée ; modification ou transfert des dépôts bancaires donc, non pas réduction immédiate de la demande.

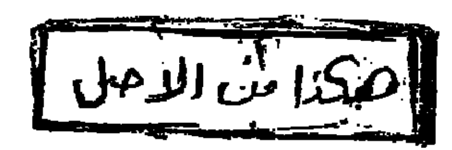
C'est à terme que le choix du gouvernement peut se révéler modérément efficace. Quand les sociétés freineront leurs investissements ou refuseront des hausses de salaires, pour compenser la partie de l'impôt supplémentaire qu'elles auront dû régler sans pouvoir le répercuter sur les consommateurs. Quand également les banques, enfin empêchées de frauder le crédit « encadré », refuseront des prêts aux entreprises les moins bien placées. Mais à une condition, bien sûr : que le gouvernement ne relâche pas son étreinte dès l'apparition des premiers signes de décélération de l'inflation ou du déficit des paiements. L'exemple allemand peut, là aussi, être retenu : on regrette aujourd'hui à Bonn d'avoir abandonné l'essentiel du plan de février 1973 en décembre, lorsque la « panique pétrolière » a fait oublier une prudence monétaire qu'il aurait mieux valu conserver.

S'il ne faut donc pas surestimer l'efficacité du programme français, on ne saurait nier le souci d'équité qu'il traduit. Les hauts revenus sont frappés, pas les petits (sauf pour les célibataires) ; certains bénéficiaires de l'inflation sont touchés ; les profits des sociétés sont taxés, y compris ceux des firmes qu'une savante utilisation des règles comptables dispense régulièrement de l'impôt. Tout cela est bien. Il n'empêche que l'opération se situe dans le cadre d'un système fiscal profondément injuste, qu'elle tempère sans le changer. Alors que depuis quinze ans M. Giscard d'Estaing déclare excessifs les impôts à la consommation, la T.V.A. est intégralement maintenue. Les contribuables qui ne fraudent pas (ou très peu) — salariés, membres de professions libérales dont le revenu est déclaré par des tiers — sont pénalisés une fois de plus au détriment des malins qui dissimulent une partie de leurs revenus et échappent à la majoration supplémentaire, précisément parce qu'ils n'accomplissent pas honnêtement leur devoir fiscal habituel.

D'une façon plus générale, les économies budgétaires portent sur d'autres crédits que ceux des équipements collectifs ; mais l'insuffisance de ceux-ci n'en sera pas atténuée.

Peut-être pressé par le temps, le gouvernement a cherché à mettre un peu d'équité dans un système injuste. Il ne saurait en rester là, sans faire douter de la sincérité de ses intentions. Depuis des années la Ve République affiche des préoccupations fiscales de bon aloi, mais ne les fait pas entrer dans les faits. Le prochain collectif budgétaire, le projet de loi de finances pour 1975, dont M. Fourcade commence la préparation, peut-être même un plan d'austérité complémentaire à l'automne — si celui-ci se révèle peu efficace, — fourniront l'occasion d'un sérieux pas en avant. Ces chances seront-elles saisies ?

GILBERT MATHIEU.



Les trois objectifs du gouvernement

à 6 % l'an à partir de juillet 1975
extérieur à la fin de l'année prochaine
une amélioration du pouvoir d'achat de 2 % l'an

ments sont privilégiés, l'épargne liquide augmente, l'épargne financière souffre d'une désaffection certaine. »

● LES ENTREPRISES, « désireuses à la fois d'augmenter des capacités de production parfois insuffisantes et d'accroître leur productivité pour résister à la hausse des coûts, continuent à investir fortement. Pour financer ces investissements, elles ont recours à des emprunts à l'étranger, ces emprunts assurant l'équilibre de la balance des paiements en compensant le déficit des opérations commerciales ».

● LA DEMANDE ETRANGERE, « se révèle particulièrement forte. Le déficit du commerce extérieur est uniquement dû à l'évolution des termes de l'échange, le volume des exportations augmentant sensiblement plus rapidement que celui des importations en un an, du premier trimestre 1973 au premier trimestre 1974, les augmentations respectives sont de 16 à 10 %.

» Sous l'effet des mesures arrêtées par les gouvernements précédents, seule l'action modératrice de l'Etat a contribué à tempérer quelque peu l'évolution de la demande. »

L'excès de la demande

« La principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés est l'excès de la demande globale, avec les conséquences qu'il entraîne sur notre déficit extérieur et sur le rythme d'augmentation des prix et des revenus » a poursuivi M. Fourcade.

« L'excès de la demande apparaît dans le fait que l'économie française travaille aujourd'hui à la limite de ses capacités. Après cinq ans de forte croissance — le volume du P.N.B. français a augmenté de 34 % en cinq ans, contre 24 % pour nos principaux partenaires commerciaux — notre économie n'a plus de réserves.

» Les pénuries de main-d'œuvre se sont faites progressivement plus aiguës dans tout le secteur industriel. Actuellement, pour les métiers industriels, les offres d'emploi non satisfaites sont plus nombreuses que les demandes, fait sans précédent depuis 1945. 33 % des entreprises du bâtiment et 11 % des entreprises industrielles ne peuvent produire davantage, faute de personnel. »

» De cet excès de la demande globale, toutes les grandes composantes sont également responsables : exportation, investissement, consommation concourent simultanément à la saturation des capacités de production. Ce sont, en effet, les industries les plus exportatrices qui ont actuellement le plus de difficultés à produire davantage, et la demande intérieure, qu'il s'agisse de consommation ou d'investissement, entre directement en concurrence avec la demande étrangère. Dans l'immédiat, l'expansion reste donc assurée Mais la disparition des équilibres économiques constitue à terme une menace grave pour la croissance : l'accélération de la hausse des prix menace la compétitivité et le déficit extérieur s'annonce trop important pour être financé durablement.

» La hausse des prix a connu une brutale accélération au début de l'année. La cause en est connue : le relèvement du prix du pétrole, une nouvelle poussée du cours des matières premières importées, une augmentation inhabituelle des prix de l'ensemble des produits importés ont combiné leurs effets et ont entraîné une hausse supplémentaire de 4 % du niveau général des prix, presque entièrement concentrée sur le premier semestre. Survenant dans une économie de plein emploi, contrairement à ce qui se passait à l'étranger, ces augmentations ont entraîné une accélération des prix plus forte qu'ailleurs ; aujourd'hui, à l'inverse de ce qui s'observait depuis quatre ans, la hausse des prix est plus rapide dans notre pays que chez nos principaux partenaires, Grande-Bretagne exceptée. Ce décalage, s'il se poursuivait, mettrait en danger la compétitivité des entreprises et, par là, l'emploi. Il est très préoccupant dans la poursuite de la construction européenne.

» Forte hausse des prix, plein emploi maintenu, ces deux éléments majeurs devaient avoir pour conséquence une hausse excessive des salaires et des revenus. Le taux de salaire horaire qui augmentait d'environ 3 % le premier trimestre il y a deux ans, a connu une majoration de 5,1 % au premier trimestre de 1974. Sur un an d'avril 1973 à avril 1974, l'évolution est de 17,5 %.

» Enfin, après avoir enregistré un excédent depuis quatre ans, nos échanges extérieurs sont maintenant déficitaires, le déficit atteignant près de 2 milliards de francs en avril et plus de 2,5 milliards en mai. Il importe donc de réagir énergiquement et de définir une politique active de rééquilibre et de lutte contre l'inflation. »

« Cette politique exigera des sacrifices de tous surtout si nos producteurs de pétrole continuent à augmenter leurs prix. Elle est toutefois nécessaire car à terme, c'est l'activité économique elle-même qui serait menacée, a poursuivi M. Fourcade. Personne ne me croirait si je disais que tout sera préservé.

Le ministre de l'économie et des finances a alors exposé les objectifs qu'il se propose d'atteindre : rétablissement de l'équilibre de notre balance commerciale, ralentissement de l'inflation, maintien de l'emploi et de la croissance.

1) **PRIX : 6 % par an.**

« La hausse se poursuit actuellement à un rythme égal à 1,6 % par mois », déclare M. Fourcade, qui a précisé que l'indice du coût de la vie pour mai « serait encore très mauvais ». « Notre ambition est de retrouver un rythme inférieur à 1 % par mois avant la fin du second semestre et d'atteindre 0,5 % par mois avant un an (6 % par an). Il s'agissait de réduire des deux tiers le rythme de la hausse des prix dans un an. »

2) **POUVOIR D'ACHAT : 2 % par an.**

La croissance du produit national devant être plus forte cette année qu'il n'avait été prévu (un peu plus de 5 % contre 4 à 4,5 % d'abord escomptés), la croissance du pouvoir d'achat des salaires pourra être de 0,5 % par trimestre, soit 2 % par an (1). « Un tel chiffre ne constitue évidemment pas un minimum applicable à tous, mais une moyenne, et je considère comme souhaitable que la progression soit plus forte pour les bas salaires et moins forte pour les salaires les plus élevés. »

3) **COMMERCE EXTERIEUR : équilibre fin 1975.**

« L'importance actuelle de la demande étrangère permet d'attendre une progression très rapide des exportations dès lors que la demande intérieure se fera moins vive. Mais compte tenu du déficit commercial à l'égard des pays producteurs de pétrole, il n'est pas possible d'espérer un rétablissement complet dans un délai d'un an. A partir d'un déficit mensuel de 2 milliards de francs en ce moment, l'objectif que nous nous fixons est de le réduire de moitié avant la fin du premier semestre 1975, pour le faire disparaître à la fin de l'année 1975. Le gouvernement ne propose aucune mesure artificielle pour rééquilibrer notre balance commerciale : notre politique est donc conforme à nos engagements internationaux et notamment à celui pris récemment à l'O.C.D.E. »

M. Fourcade a précisé que ces différents objectifs « étaient parfaitement compatibles avec le maintien de l'emploi (...). Le rétablissement des équilibres économiques et financiers que propose le gouvernement n'est pas une déflation déguisée : c'est une croissance mieux orientée. »

(1) Il y a quelques mois M. Giscard d'Estaing parlait du seul maintien du pouvoir d'achat des salaires, ce qui signifiait stagnation de ce pouvoir d'achat.

Les seize mesures d'austérité

M. Fourcade a ensuite détaillé les mesures approuvées le matin même par le conseil des ministres. Elles sont au nombre de seize, dont plusieurs doivent être votées par le Parlement. Six mesures portent sur la fiscalité, trois sur le budget, deux sur le crédit et l'épargne, trois sur les prix et les loyers, les deux dernières concernant l'énergie, qui devra être économisée et dont les prix seront légèrement relevés.

FISCALITÉ : majoration de 18 % de l'impôt sur les sociétés et de 5 à 15 % de l'impôt sur le revenu.

● IMPOT SUR LES SOCIETES. — Les firmes verseront, au plus tard le 15 septembre, une somme égale à 18 % de leurs impôts égale à 18 % de leurs avec un minimum de perception de 3 000 francs. Cette disposition concernera notamment les sociétés qui ne réalisent pas de bénéfice fiscal. Une telle mesure est de caractère législatif. Son rendement cette année sera de 5 milliards de francs.

● AMORTISSEMENT DEGRESSIF. — Pour réduire la demande intérieure de biens d'équipement et inciter les entreprises à exporter davantage, le barème de l'amortissement dégressif sera provisoirement modifié pour les investissements réalisés entre le 1er juillet 1974 et le 30 juin 1975. Les coefficients d'accélération de l'amortissement seront réduits, sans distinction entre les secteurs, qu'ils exportent beaucoup ou peu. Cette mesure, de caractère législatif, rapportera en 1975 environ 1 milliard de francs à l'Etat.

[Il existe deux systèmes d'amortissement, l'un linéaire, l'autre dégressif. Soit une entreprise achetant un matériel de 100 000 francs dont la durée normale d'utilisation est de cinq ans. Avec un taux linéaire, la société amortit 20 % chaque année de la valeur de son matériel (un amortissement est une charge déductible du bénéfice brut). Avec un amortissement dégressif, la société pourra déduire 40 % la première année, puis 40 % de la somme restante la deuxième année, soit 24 000 francs, et ainsi de suite. La disposition qui vient d'être prise freine cette accélération initiale de l'amortissement sans qu'on connaisse encore les nouveaux coefficients utilisés.]

● IMPOT SUR LE REVENU. — De 1 à 1,5 million de contribuables (sur onze) paieront le 15 octobre une majoration exceptionnelle de leur impôt sur le revenu qui sera partiellement remboursable l'année prochaine. Cette majoration sera égale à :

— 5 % de l'impôt dû cette année quand celui-ci est compris entre 2 000 et 5 000 F par part de quotient familial ;

— 10 % entre 5 000 et 10 000 F par part ;

— 15 % au-delà.

Cette contribution sera remboursée à concurrence d'une majoration de 5 % seulement à partir du 1er juillet 1975 ; elle le sera donc en totalité pour le premier groupe, à moitié pour le second et au tiers pour le troisième. Les contribuables pouront évidemment choisir une autre formule : le « trop versé » sera alors déduit des impôts qu'ils devront payer en 1975 sur les revenus encaissés cette année.

Cette mesure qui appartient au domaine législatif se traduira par une recette de 2,5 milliards de francs cette année et par une restitution de l'Etat d'un milliard en 1975.

● LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE. — Elle sera accentuée. Elle avait donné lieu l'année dernière, à quarante-six mille vérifications aboutissant à des redressements d'un montant total de trois milliards de francs et à cinq cent cinquante et une plaintes devant les tribunaux correctionnels. Cette action sera développée par un renforcement du barème de taxation d'après les signes extérieurs de richesse. Cette mesure est du domaine législatif.

● PROFITS IMMOBILIERS. — Une contribution spéciale et non reconductible de 10 % du montant net de tous les profits immobiliers taxables sera perçue cette année à partir du 15 octobre De plus, la part des plus-values immobilières imposable au titre des impôts directs sera majorée pour 1975. Cette mesure est du domaine législatif. Son rendement est évalué à 1550 millions de francs en 1974 et à 200 millions de francs en 1975.

● TAXE CONJONCTURELLE DE LUTTE CONTRE L'INFLATION. — Cette taxe nouvelle sera calculée sur la T.V.A. payée par les entreprises : elle « permettra, a dit M. Fourcade, de stériliser les plus-values nées de l'inflation et de régulariser le développement des entreprises » Elle sera mise à l'étude dès les prochaines semaines par un groupe de travail associant aux fonctionnaires les commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat. Présentée au Parlement en octobre pour être appliquée à la fin de l'année, elle permettra en principe au gouvernement de taxer la partie inflationniste de la valeur ajoutée par les entreprises et épargnera les progrès réels (c'est-à-dire en volume) de celles-ci.

En fait, il s'agit surtout pour le gouvernement de taxer les entreprises qui auront accordé des augmentations de salaires (élément essentiel de la valeur ajoutée) sensiblement plus importantes que la hausse du coût de la vie. Le produit de cette taxe pourra être affecté à divers usages : allégement de la dette du Trésor envers la Banque de France, aide alimentaire au tiers-monde, financement du Fonds d'action conjoncturelle, etc. Mais il ne devra en aucun cas nourrir les dépenses traditionnelles du budget pour éviter de relancer l'inflation.

BUDGET : l'État économisera 2 milliards et remboursera 3,5 milliards de francs à la Banque de France.

● UN COLLECTIF BUDGETAIRE en équilibre, comprenant les mesures sociales qui seront annoncées le 19 juin, sera présenté au Parlement à la fin du mois. Les plus-values fiscales nées de l'inflation seront stérilisées à cette occasion : l'Etat s'en servira pour rembourser les avances de la Banque de France au Trésor. Dès le 1er juillet, une somme de 3,5 milliards de francs sera ainsi versée à l'institut d'émission, ce qui représente environ le quart de la dette actuelle du Trésor envers la Banque.

● LE GOUVERNEMENT VA ECONOMISER, d'autre part, 1 milliard de francs de dépenses inscrites au budget de 1974. Mais les équipements collectifs ne seront pas réduits. Les crédits inscrits au FAC pour 1974 (1,8 milliard de francs) ne seront pas débloqués.

— Le budget de 1975 sera présenté en strict équilibre et la progression des dépenses sera au plus égale à celle de la production intérieure brute en valeur. Ce parallélisme exigera un effort important car la hausse des prix retenue pour l'année prochaine par le gouvernement dans ses comptes sera volontairement minorée.

PRIX : compression des marges bénéficiaires du commerce, hausse limitée des loyers.

Le gouvernement conserve le dispositif contractuel Etat-patronat sur les prix mis en place le 1er avril. Les entreprises devront toutefois déposer auprès de l'administration les barèmes qu'elles pratiquaient à la date du 7 juin. Le Comité national des prix, qui comprend, notamment les représentants des organisations syndicales, examinera périodiquement les conditions d'application de ces accords contractuels

De plus, un effort volontaire de compression des marges commerciales est demandé au secteur de la distribution pour les produits dont le prix a fortement augmenté. « A défaut de compression volontaire, certaines marges seront taxées. »

LOYERS : limitation des hausses en fonction des coûts de la construction

Le gouvernement ne prolonge pas le blocage des loyers institué pour le premier semestre. Il « recommande » seulement aux propriétaires de ne pas augmenter les loyers à partir du 1er juillet d'un pourcentage supérieur à la hausse de l'indice des prix de la construction, qui a été de 6,8 % au cours des neuf derniers mois connus. M. Fourcade compte sur les bonnes relations qui existent entre ses services et les grands loueurs français d'appartements (H.L.M., Caisse des dépôts, sociétés d'économie mixte, sociétés immobilières, bénéficiant d'avantages fiscaux...) pour obtenir le respect de cette « recommandation », espérant que leur exemple sera imité par les petits propriétaires de logements.

La suspension des hausses de loyers, qui a fait l'objet de l'article 57 de la loi de finances pour 1974, s'appliquait pour six mois à tous les locaux à usage d'habitation, aussi bien qu'à ceux à usage commercial, industriel et artisanal. Elle ne concernait pas, en revanche, le 1,2 million de logements soumis à la loi du 1er septembre 1948, dont la majoration des loyers intervient de façon réglementaire le 1er juillet de chaque année. La décision gouvernementale touchait ainsi, en principe, les loyers du secteur libre (4,4 millions de logements), ceux du secteur réglementé et ceux des H.L.M. (1,9 million d'habitations).

Cette mesure fut diversement accueillie, les uns, comme la Confédération nationale du logement, organisme représentatif des locataires s'en félicitant, les autres, comme l'union des H.L.M. déplorant une « solution de facilité ». En fait, la décision s'attaquait aux effets et non aux causes de la cherté du prix de location des logements, née de la spéculation tant foncière qu'immobilière. Qualifiée d' « absurde » par un élu de la majorité, M. André Fanton, député (U.D.R.) de Paris, le blocage des loyers a en tout cas été vivement critiqué par les propriétaires et les promoteurs qui, rappelant le précédent de l'entre-deux-guerres, dénonçaient le risque de ralentissement dans la construction.

L'argument vient d'être repris par le ministre de l'économie et des finances, bien que le blocage d'autrefois, s'il a sans doute nui à l'entretien et à la modernisation des immeubles, ne suffise pas à expliquer les faibles résultats de la construction de l'époque, étroitement liés à la stagnation démographique et au climat général de morosité économique. M. Fourcade a décidé, en tout cas, de ne pas prolonger le blocage actuel au-delà du 1er juillet ; mais, afin d'éviter une flambée des loyers, ses « recommandations » aux institutions et aux particuliers qui louent des logements viseront à empêcher que l'augmentation des loyers dépasse la hausse du coût de la construction.

CRÉDIT : maintien de l'encadrement

Le taux de progression annuelle des crédits distribués qui avait été ramené graduellement de 23 % en décembre 1972 à 13 % en décembre 1973, puis à 11 % en mars 1974, pour remonter à 13 % à fin juin, sera maintenu à ce niveau jusqu'à la fin juillet. Pour fixer le taux applicable en août et septembre, les autorités monétaires attendront de connaître la situation réelle des banques, telle qu'elle apparaîtra lorsque les conséquences de la grève auront disparu. Elles s'assureront également du respect par les établissements des règles ainsi édictées; les pénalités pour dépassement seront presque doublées. Les crédits de pré-financement des contrats d'équipement passés avec l'étranger échapperont à l'encadrement.

[L'encadrement quantitatif du crédit n'est donc pas durci théoriquement. Mais si l'on tient compte de l'accélération du rythme de hausse des prix, qui dépasse désormais 15 %, le maintien à 13 % du taux de progression fin juillet revêt un caractère coercitif et conduit à diminuer en valeur réelle le montant des crédits distribués. En outre, l'application plus sévère de contrôles quantitatifs, rendue impossible en mars, avril et mai du fait des conflits sociaux, suffira par elle-même à gêner les établissements : en janvier dernier, le dépassement moyen par rapport aux normes était de 3,2 %, les banques nationalisées se montrant les moins disciplinées en la matière. M. Fourcade, qui était ces dernières années directeur général de la première banque privée française, le C.I.C., a indiqué néanmoins qu'il était soucieux de ne pas « étrangler » le système bancaire et de ne pas asphyxier les entreprises ; le dispositif sera donc réexaminé à la veille des vacances en fonction du contexte général. Mais si l'on tient compte du modèle allemand, dans lequel la Bundesbank se garde bien de relâcher les contraintes, un allégement significatif de l'encadrement paraît peu probable en France d'ici à la fin de l'année.]

ÉPARGNE : léger relèvement des taux d'intérêt

Les taux de rémunération de l'épargne populaire sont légèrement relevés. Le taux de base des caisses d'épargne, porté le 7 décembre à 6 % pour le premier semestre 1974, bénéficie d'une majoration de 0,50 %, à laquelle s'ajoute une prime de fidélité de 1,5 % si le montant des dépôts du deuxième semestre 1974 est supérieur à celui du premier. Tous les autres moyens d'épargne, comptes sur livrets des banques, comptes bloqués, bons à deux et cinq ans, bons de caisse, bénéficieront d'un relèvement similaire, le taux des plans d'épargne-logement, fixé à 7 % depuis 1972, étant porté à 8 %.

L'on peut s'étonner de la faiblesse de ce relèvement, dont le ministre des finances a dit lui-même qu'il était peu important. Mais, en dépit d'un certain fléchissement au cours du deuxième trimestre 1974, l'excédent des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne continue à marquer une vive progression (+ 47,8 % pour le premier trimestre de 1974 par rapport au même trimestre de 1973). Pourquoi donc, estiment les pouvoirs publics, rémunérer encore plus largement une épargne qui continue à affluer faute de pouvoir, ou de vouloir, s'investir ailleurs ? En outre, chaque point de majoration du taux de base des caisses d'épargne coûte 1,8 milliard de francs à la Caisse des dépôts, qui reçoit et rémunère leurs capitaux ; cette dernière se trouve alors obligée de relever à due concurrence les taux d'intérêt des crédits accordés aux collectivités sur les fonds ainsi recueillis. En outre, M. Giscard d'Estaing, au cours de la campagne électorale, n'avait pas voulu suivre sur leur terrain ses adversaires qui, soucieux de protéger l'épargne, prévoyaient de porter temporairement à 15 % le taux d'intérêt des caisses (M. Mitterrand). Le principe de l'indexation étant résolument écarté, l'épargne continuera d'être spoliée, du moins tant que le rythme de hausse des prix dépassera 8 %.

ÉNERGIE : hausses de 3,5 % à 10 % et mesures autoritaires d'économie.

Le prix des produits pétroliers et des tarifs de l'énergie sera majoré de 5 % en moyenne avec une modulation selon les produits. Le prix des carburants sera majoré de 0,05 F, les recettes fiscales supplémentaires étant utilisées pour compenser la baisse de la T.V.A. sur les transports publics de voyageurs qui passera de 17,6 % à 7 %. Les tarifs de transports en commun seront aussi stabilisés au cours des prochains mois.

Les hausses des différents tarifs de l'énergie seront de 3,5 % pour le fuel domestique, de 5 % pour l'électricité (10 % pour la haute tension, 5 % pour la moyenne tension, 3 % pour la basse tension utilisée par les particuliers), de 10 % pour le charbon et de 10 % pour le gaz et le fuel lourd.

Le gouvernement entreprendra d'autre part des actions très importantes pour réduire la consommation des produits pétroliers.

Voici le détail des mesures annoncées jeudi en fin de matinée par M. D'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche :

I. — CHAUFFAGE

● Examen par le Parlement d'un projet de loi permettant :

— De limiter la température des locaux à 20° ;

— De réglementer l'isolation et le chauffage des locaux neufs du secteur tertiaire.

(Lire la suite page 4.)

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

Les seize mesures

(Suite de la page 3.)

● Campagne d'information sur les mesures à prendre pour économiser l'énergie de chauffage, et sur les équipements à réaliser dans les locaux existants.

● Déduction fiscale accordée aux particuliers qui réalisent des investissements permettant d'économiser l'énergie.

● Mise en place d'un rationnement de la consommation du fuel-oil domestique.

● En vue de supprimer les dispositions actuelles qui n'incitent pas à économiser l'énergie : réexamen des modalités de rémunération des responsables de la construction et de l'exploitation des appareils de chauffage.

II. — INDUSTRIE

● Poursuite, par le ministère, des études de consommation d'énergie au niveau des branches industrielles et dépôt des rapports en juillet prochain.

● Nouvelles améliorations de la procédure de désencadrement du crédit pour les investissements économisant l'énergie et étude d'autres mesures incitatives.

● Analyses-tests de quelques établissements industriels-types par des sociétés d'engineering.

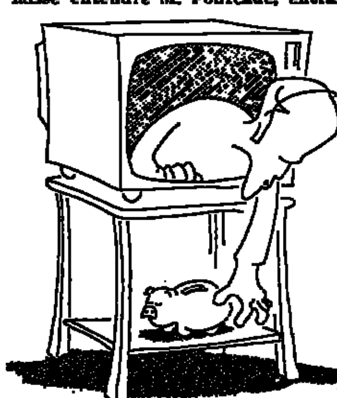
III. — TRANSPORTS

● Actions visant l'automobile : aucun relèvement des vitesses-limites existantes (90 kilomètres-heure sur route, 120 kilomètres-heure sur route à quatre voies avec terre-plein central, 140 kilomètres-heure sur autoroute) n'interviendra pendant la législature actuelle : essais normalisés et publiés de consommation de carburant pour chaque type de véhicule ; campagne d'information sur la conduite et l'entretien des véhicules automobiles.

● Incitation pour utiliser les transports en commun : développement des couloirs d'autobus en zone urbaine ; examen du problème de stationnement en vue de dissuader plus efficacement les automobilistes d'utiliser leurs voitures en ville ; construction de parcs de dissuasion dans les gares de banlieue ; abaissement du taux de la T.V.A. sur les transports en commun et relèvement de 5 centimes par litre de la taxe sur l'essence.

La diminution des importations de pétrole est, MM. Giscard d'Estaing et Fourcade l'ont indiqué avec force, l'un des volets les plus importants du plan de rétablissement de notre commerce extérieur. Au rythme actuel, la France devrait débourser Encore ce chiffre ne tient-il pas quelque 50 milliards dans l'année pour couvrir ses besoins pétroliers. compte des augmentations de prix qui pourraient intervenir après la réunion des pays de l'OPEP à Avito, où pourrait être décidée une modification de la fiscalité imposée aux compagnies par les pays producteurs.

La France n'étant pas riche en ressources naturelles, les produits pétroliers représentent les deux tiers de l'énergie primaire. Une réduction de nos importations de pétrole de 7,5 % à 15 %, comme l'a laissé entendre M. Fourcade, entrai-



(Dessin de PLANTU.)

nerait donc une baisse sensible de la consommation énergétique.

Pour inciter les Français aux économies d'énergie, deux possibilités s'offraient :

— Une forte augmentation des prix de cette énergie sous toutes ses formes ; c'était la thèse du délégué général à l'énergie.

— Un rationnement autoritaire.

En annonçant des hausses modérées, M. Fourcade a clairement indiqué que le gouvernement avait choisi la seconde solution.

La hausse de 5 centimes du prix du litre d'essence ordinaire et du supercarburant, qui vaudront désormais respectivement 1,66 F et 1,80 F, est très inférieure aux prévisions qui avaient été faites. Encore faut-il noter que le produit de cette hausse sera beaucoup plus que compensée par la baisse de la T.V.A. sur les transports publics, que l'on veut privilégier, et dont les tarifs seront ainsi « stabilisés ». Le gouvernement, dans cette affaire, a sans aucun doute tenu compte de la situation de l'industrie automobile. Une forte majoration de l'essence aurait certes pu entraîner une diminution de la consommation ; mais l'essence ne représente que 14 % environ des produits pétroliers fournis par le brut. Pour une économie finalement modérée, on risquait donc d'accentuer les difficultés des constructeurs de grosses voitures — Citroën, Simca-Chrysler — dont la situation est déjà délicate.

Les hausses des produits pétroliers et des tarifs de l'énergie seront modulées, et l'on notera que les hausses touchant les particuliers (fuel domestique, courant basse tension) sont moins importantes que celles frappant les industriels.

Ayant renoncé à agir par les prix, le gouvernement entend donc obtenir des économies d'énergie par des mesures autoritaires, en bref par le rationnement, afin « de plafonner les consommations de fuel à des niveaux compatibles avec le rééquilibre de notre balance commerciale ».

Il est clair que l'effort essentiel portera sur le chauffage. Les fuels domestique et léger représentent 35 % de la production des produits pétroliers (contre 30 % pour le fuel lourd, 6 % pour le gas-oil, 5 % pour la parachimie, etc.). Les pouvoirs publics ont d'ailleurs marqué leur volonté d'agir dans ce secteur en décidant une réduction de 20 % de la consommation de carburant et de combustible des administrations.

Vers l'imposition de l'ensemble des plus-values

Répondant ensuite aux questions des journalistes, M. Fourcade a apporté les précisions suivantes :

● INVESTISSEMENTS. — La majoration de l'impôt sur les sociétés et la modification du régime de l'amortissement dégressif ne vont-ils pas freiner les investissements et, à terme, compromettre le développement des exportations de la France ? Autant l'Allemagne a bien encaissé le « choc pétrole », a répondu le ministre, autant la France a mal réagi : hausse des prix, stockage, marché noir ou presque. Il était donc nécessaire de donner un coup de frein. Celui-ci ne durera pas longtemps, d'autant moins longtemps que nous retrouverons plus vite l'équilibre.

● REVENUS. — Nous avions le choix entre trois solutions : celle de la facilité qui conduit aux catastrophes qu'on sait dans certain pays étranger (allusion faite à l'Italie) : celle qui consiste *« à tout casser, tout de suite »* ; celle enfin d'un *« refroidissement progressif de prix et de revenus »*. Les deux premières nous ont semblé complètement inapplicables, seule la troisième nous a paru réaliste, a déclaré M. Fourcade.

● IMPOT SUR LE CAPITAL. — Le gouvernement va mettre à l'étude un projet visant à imposer systématiquement toutes les plus-values : cette taxation sera effective en 1976. Mais M. Fourcade s'est déclaré hostile à un impôt sur le capital pour bien des motifs : risque de fuite des capitaux comme en 1968, nécessité d'harmoniser notre fiscalité avec celle des pays industrialisés.

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

M. DUHAMEL : les mesures classiques ne sauraient suffire.

M. Jacques Duhamel, ancien ministre, président du C.D.P. :

« Aider les pouvoirs publics à gagner la bataille qu'ils décident désormais d'engager avec vigueur contre la surinflation et le déficit extérieur est le devoir de tous. L'effort indispensable est réparti avec un souci de justice qui le fera mieux accepter, qu'il s'agisse des mesures fiscales ou du refus du rationnement des produits énergétiques par l'argent.

» Le succès du plan gouvernemental, qui comporte des échéances rigoureuses, dépendra de sa crédibilité, car l'inflation n'est pas seulement un phénomène technique mais aussi un phénomène psychologique. A cet égard, les mesures classiques d'action sur le budget, la fiscalité, l'épargne, le crédit, pour déterminantes qu'elles soient, ne sauraient suffire. Aussi beaucoup dépendra-t-il des autres mesures, peu explicites et sans doute délicates d'application, annoncées en matière de prix et de salaires. Il faut souhaiter qu'elles puissent s'inscrire dans le cadre d'une politique contractuelle qui doit être non seulement maintenue mais relancée. En effet, en un tel domaine, l'efficacité est inséparable d'un degré suffisant d'adhésion de la part des catégories sociales concernées. »

M. FABRE : le réveil est rude

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche :

« Le réveil est rude. Depuis des mois, le ministre des finances, puis le candidat Giscard d'Estaing, niant la gravité de la crise, entretenait par électoralisme l'illusion de la prospérité. La gauche avait pourtant multiplié les avertissements. Mais pour beaucoup il était plus tentant de croire aux promesses du conservatisme.

» Le plan d'austérité — le sixième, baptisé cette fois plan d'assainissement — ouvre les yeux des derniers incrédules. Pression fiscale alourdie, réduction des investissements (même dans l'éducation nationale), sévérité accrue du crédit, hausse du prix et rationnement de l'énergie : voilà ce que M. Giscard d'Estaing impose aux Français trois semaines après son élection. (...) M. Giscard d'Estaing, dont l'autoritarisme présidentiel s'accentue, demande à nouveau la confiance des Français. Les radicaux, avec toute la gauche, avec la moitié des Français qui n'ont pas cru à ses promesses, refusent de cautionner une longue série d'erreurs politiques et financières qui trouvent aujourd'hui leurs sanctions. »

M. ICART : un diagnostic rigoureux et lucide

M. Fernand Icart, député républicain indépendant des Alpes-Maritimes, président de la commission des finances :

« Le diagnostic gouvernemental est rigoureux et lucide. En corollaire, le plan d'assainissement proposé me paraît clair, complet et courageux. Il fait appel à la solidarité et à l'esprit civique de nos concitoyens. Chaque Français doit comprendre en effet que la situation est alarmante et qu'il doit contribuer volontairement par sa modération personnelle à l'effort de redressement. L'Etat, d'ailleurs, donnera lui-même l'exemple de l'austérité, l'assurance nous en a été donnée.

» Ce plan me paraît, par ailleurs, équilibré et satisfaisant quant à ses objectifs sociaux, puisque, loin de viser la déflation, il tend à préserver l'emploi, à assurer la réalisation des équipements collectifs essentiels et à maintenir une certaine progression du pouvoir d'achat. »

M. FAJON : des promesses reniées

M. Etienne Fajon, membre du secrétariat du parti communiste :

« Il n'est pas nécessaire d'augmenter les impôts », déclarait le candidat Giscard d'Estaing le 22 avril. Moins d'un mois après son élection, le président de la République renie ses promesses. La majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu atteint plusieurs millions de salariés (...).

» Ces décisions ne manqueront pas de provoquer un large mécontentement et de décevoir ceux qui ont cru pouvoir faire confiance au candidat de la droite sur la foi de ses promesses.

» Devant les nouvelles atteintes à leur pouvoir d'achat, l'union et l'action de tous ceux qui sont victimes de la politique actuelle s'imposent. »

M. ROCARD : un plan très faible

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U. :

« C'est un plan qui n'est guère méchant, parce qu'il n'est pas très rigoureux. Il est très faible vu l'importance et la gravité des problèmes d'inflation et de balance des paiements dans notre pays. C'est sur cette insuffisance qu'il sera, je crois, jugé. On peut dire que le gouvernement a cherché à se mettre à l'abri de l'accusation d'injustice. Il l'a fait d'abord en demandant la moitié des recettes fiscales attendues de toutes ces mesures aux sociétés. La contribution est lourde. 18 % c'est beaucoup et cela se sentira en pression sur les augmentations de salaire assez vite. Le fait que la contribution des personnes est progressive en fonction de leurs revenus est une esquisse de la justice. Il faut bien dire que cela s'applique sur un système fiscal, qui, lui, est terriblement injuste. »

DANS LES SYNDICATS ET AU PATRONAT

C.F.D.T. : il ne s'agit pas d'un plan anti-inflation.

« Il s'agit d'un ensemble de mesures habilement présentées, qui visent essentiellement à réduire le déficit de la balance des paiements. Il ne s'agit pas d'un plan anti-inflation. Il ne s'attaque ni à la hausse directe des prix, ni réellement aux profits, ni fondamentalement à la spéculation.

» Par contre, il s'agit de décisions économiques qui ne manqueront pas d'avoir de graves conséquences sur l'emploi dans une situation où déjà le chômage se développe. C'est donc bien sur leur pouvoir d'achat et l'emploi que les travailleurs doivent poursuivre leur action. »

Et M. Edmond Maire, secrétaire général, a indiqué, à la sortie de l'hôtel Matignon, mercredi après-midi, que les mesures du gouvernement *« l'avaient plongé dans une inquiétude profonde »*.

F.O. : nous n'accepterons pas un blocage déguisé des rémunérations.

M. André Bergeron : *« Il est difficile de porter un jugement global immédiat, étant donnée la complexité du système décidé par le gouvernement. Dans l'immédiat, on ne peut que constater qu'une garantie d'accroissement du pouvoir d'achat de 1 % pour le semestre revêt, en valeur relative, une importance très inférieure à ce qui avait été pratiqué jusqu'ici dans les accords du type secteur nationalisé ou de la fonction publique. Sans vouloir faire de procès d'intention et sous réserve d'un examen plus précis, nous nous demandons si le gouvernement ne s'engage pas, sans le dire, dans la voie d'une politique des revenus.*

» En tout cas, pour notre part, la situation est claire. Nous n'accepterons pas, directement ou indirectement, un blocage déguisé des rémunérations. »

C.G.C. : une fois de plus, on demande aux cadres.

M. André Malterre : *« La C.G.C. avait, dès avant le 4 décembre dernier, attiré l'attention du gouvernement sur la gravité de la situation.*

» La lutte contre l'inflation est une nécessité, mais elle doit être juste et efficace. Malheureusement, une fois de plus, on demande aux personnels d'encadrement de supporter une augmentation injuste de la pression fiscale parce que nos traitements sont connus, ce qui n'est pas le cas de tous, et alors que la taxation des plus-values inflationnistes est simplement annoncée.

» Par ailleurs, la C.G.C., si elle admet une augmentation sensible du SMIC, ne peut consentir de nouveaux écrasements hiérarchiques alors que le pouvoir d'achat des cadres en 1973 est en régression. La C.G.C. constate enfin que le gouvernement reconnaît l'influence importante sur la hausse des prix intérieurs de la majoration excessive du cours des produits énergétiques et de certaines matières premières. C'est à lui d'en tirer les conséquences pour négocier, en accord avec les pays consommateurs, des conventions donnant des garanties en matière d'approvisionnement et de prix. »

C.N.P.F. : un point positif.

Au micro d'Europe 1, M. Ambroise Roux a déclaré : *« Il y a un point qui me paraît positif, c'est que le gouvernement a choisi de traiter le problème des prix par un appel aux partenaires sociaux en demandant à chacun un effort, en faisant appel au civisme de tous. Je crois que c'est la meilleure formule qu'on peut suivre dans les circonstances actuelles. »*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

FRANCE-SOIR : le président de juin et le ministre de janvier.

« (...) La vie d'un grand pays ne peut être stoppée deux mois durant, au stade des décisions politiques et économiques, sans dommages graves. Il y a plus sérieux. Le mal dont nous souffrons date de plusieurs mois déjà, et si les conséquences de la guerre du Kippour sont responsables de l'inflation, d'autres causes existent, proprement françaises. Le président de la République de juin, dont le discours est toujours aussi intelligent, nous fait donc partiellement payer les erreurs d'estimation du ministre des finances de janvier. Qu'il s'agisse du même homme, M. Giscard d'Estaing eût pu le rappeler d'un mot car le troupeau des contribuables n'est pour rien dans les fautes de parcours des bergers.

» Une fois encore l'obus fiscal atteint le seul but visible : les salariés, cette masse d'hommes et de femmes obligatoirement civiques puisque l'employeur déclare « tout ». Une fois de plus, seront épargnés ceux dont les ressources sont imprécises ou dissimulables et les cadres feront les frais d'une opération qui ne pêche pas par excès de subtilité... »

(HENRI AMOUROUX.)

LES ECHOS : les cadres et les entreprises paieront.

« Des surprises paraissaient possibles. Elles n'ont pas été au rendez-vous. Les moyens de lutte contre la hausse des prix annoncés hier sont classiques et éprouvés. Leur impact est simple : les cadres et les entreprises paieront. Globalement, la justice sociale y trouve son compte. L'efficacité aussi. Le problème de l'impôt uniquement fondé sur le revenu n'en reste pas moins posé. (...) Pressés d'agir, M. Valéry Giscard d'Estaing et ses collaborateurs n'avaient probablement pas le temps de faire preuve d'imagination. »

(MICHEL TARDIEU.)

LA NATION : un pari cohérent.

« Le nouveau plan anti-inflation est cohérent. Il réunit des conditions nécessaires pour le rééquilibrage, qui ont des chances d'être suffisantes.

» On peut toutefois remarquer que rien de sérieux n'est prévu au niveau de la formation même des prix. Le système contractuel est reconduit. Les commerçants sont simplement appelés à modérer la croissance de leurs marges. Les propriétaires de logements sont appelés à modérer la hausse des loyers qu'ils appliquent. Rien de plus. C'est que ni M. Giscard d'Estaing ni M. Fourcade ne croient en la vertu à moyen terme de blocages au niveau final du processus des prix.

» Ils ont joué sur un autre tableau, celui d'une action sur la demande. Ils ont fait le pari que c'est le seul terrain où l'efficacité s'allie à la préservation du rythme de croissance et de l'emploi. »

(JEAN-CLAUDE BUANIC.)

L'HUMANITE : l'arnaque.

« L'arnaque » peut se pratiquer avec les meilleures manières du monde.

» Pour faire accepter la « ponction », M. Giscard d'Estaing a parlé de l'effort demandé aux sociétés, alors que 50 % d'entre elles, les plus importantes, ne payent déjà pas d'impôts ; il a lancé un appel au civisme, et nous a longuement expliqué que tous ces sacrifices étaient indispensables avant d'adopter des mesures sociales.

» Il y a quelques semaines, avec la même assurance, il démontrait que la croissance moyenne du produit national permettrait de dégager des « recettes budgétaires et sociales dont la moitié correspond à peu près au coût de l'ensemble des mesures que j'ai annoncées ». (...) Hier la croissance n'existait plus, les rentrées fiscales supplémentaires fournies par la majoration des prix s'évanouissaient. »

(MARIE-ROSE PINEAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : austérité confortable.

« On serait presque tenté de dire que le plan n'est pas assez sévère et que l'austérité est confortable si on ne craignait de souhaiter, à cause même des pesanteurs du système, que l'Etat n'en vienne à écraser les plus mal lotis. L'élection présidentielle est un souvenir trop frais pour qu'on ne se demande pas aujourd'hui ce que M. Mitterrand aurait fait à la place de M. Giscard d'Estaing, et s'il ne se serait pas, lui aussi, efforcé de respecter l'autre moitié de la France. Dans le lit étriqué où coule le juste milieu, les voies étroites finissent par se rencontrer. »

(RICHARD LISCIA.)

LE FIGARO : cela suffira-t-il ?

« Cela suffira-t-il ? De toute façon, il ne pouvait en être autrement. Non seulement parce que M. Valéry Giscard d'Estaing devait tenir ses promesses de sélectivité dans les sacrifices comme dans les avantages consentis, mais encore parce que la désinflation est forcément un phénomène tôt ou tard douloureux pour la collectivité.

» Au second stade, sinon au premier, il y aura d'ailleurs des difficultés quand les salariés en viendront à revendiquer plus qu'il ne pourra leur être accordé par les entreprises. C'est alors que le gouvernement de M. Chirac aura à faire preuve de plus de sens tactique que celui de M. Messmer lors des protestations des commerçants à l'occasion de la réduction de leurs marges bénéficiaires. »

(ALAIN VERNAY.)

NICE-MATIN : les prix en délibéré.

« L'affaire, la languissante affaire des prix, est mise en délibéré. Le jugement de l'opinion publique ne pourra être valablement rendu que dans plusieurs mois. D'ici là, M. Giscard d'Estaing espère que la baisse des matières premières, sur laquelle il n'a jamais cessé de compter, lui permettra de gagner définitivement son pari. »

(ROGER BOUZINAC.)

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST : le prix des erreurs.

« L'opposition ne se fera pas faute de remarquer que le nouveau septennat doit payer les facilités et les erreurs... de l'ancien ministre des finances M. Giscard d'Estaing. C'est un peu pour laver les accusations portées contre le responsable de l'économie et des finances qu'il fut que le chef de l'Etat a pris lui-même, hier soir, la responsabilité d'annoncer le plan anti-inflation au pays. »

(MICHEL GUERIN.)

L'EST REPUBLICAIN : en première ligne.

« Certains s'attendaient à un plan « saignant ». Le gouvernement l'a simplement voulu dur (...), étudié et sans esprit de doctrine, en usant de tout l'arsenal des armes de lutte contre l'inflation. Ce plan porte la marque du président de la République. En décidant de le présenter lui-même aux citoyens, celui-ci a d'ailleurs bien marqué sa volonté d'en porter la responsabilité (...). En montant ainsi en première ligne, M. Giscard d'Estaing prend des risques : il ne pourra plus, en cas d'échec, dire qu'il n'avait pas tous les moyens de sa politique. »

(BERNARD HARSMANN.)

A la radio

EUROPE 1 : dans une perspective électorale.

« Un plan d'austérité plus draconien encore, en dépit de la préparation psychologique de l'opinion, aurait rappelé le plan de stabilisation brutal qui a laissé à M. Giscard d'Estaing, et aussi à l'opinion publique, de mauvais souvenirs, et qui aurait de surplus, comporté le risque de casser l'expansion. (...) Si dans un laps de temps relativement court, des élections législatives venaient à être organisées, il faudrait mieux, dans cette perspective, estiment certains, que le traumatisme subi ne soit pas trop fort... pour qu'il soit supportable, supporté, et résorbé, à temps. A ce sujet, le délai d'un an que se donne le gouvernement peut paraître comme l'indication, comme un rendez-vous sur le calendrier politique. »

(GEORGES LEROY.)

PREMIERS ENTRETIENS SYNDICATS-GOUVERNEMENT

M. Chirac s'est engagé à ouvrir des négociations sociales dans six domaines particuliers

Marquant le début des rencontres syndicats-gouvernement, le premier ministre M. Chirac a longuement reçu mercredi 12 juin, en présence de M. Durafour, ministre du travail, les délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. A l'issue de l'entrevue, M. Edmond Maire (C.F.D.T.) a tenu à souligner que le gouvernement s'était engagé à ouvrir, dans les quatre mois à venir, des négociations portant sur six points essentiels : les licenciements collectifs, la réforme de l'entreprise, le droit syndical, les jeunes, la retraite, les conditions et la durée du travail. M. Maire a précisé que *« les modalités de ces négociations devraient être connues après le conseil des ministres du 19 juin sur les questions sociales »*. Les négociations envisagées pourraient se dérouler à deux niveaux : celui du gouvernement mais aussi celui du patronat.

M. Maire a, d'autre part, affirmé sa satisfaction au sujet de l'assurance que lui a donnée M. Chirac de ne pas modifier la représentativité syndicale à propos des revendications de la C.F.T. Enfin, il a manifesté sa crainte que les mesures anti-inflation n'aboutissent à l'augmentation du chômage. *« Si grâce à l'action des travailleurs une porte s'est entrouverte, il n'est pas question,* a-t-il ajouté, *de démobilisation. »*

Quant à M. Georges Séguy (C.G.T.), il a réaffirmé les principales revendications de la centrale concernant la garantie de l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, l'instauration du SMIC à 1 300 francs, pour une semaine de quarante heures, le problème des bas salaires et l'amélioration des conditions de travail. Il a d'autre part souligné que si des négociations n'aboutissaient pas rapidement, la *« nouvelle vague de hausse des prix et l'accélération du processus inflationniste »* risquaient d'entraîner des tensions sociales. Le secrétaire général de la C.G.T. devait rendre compte de son entretien au comité confédéral national réuni jeudi après-midi.

Nominations au ministère de l'économie et des finances et à la Banque de France

Au cours de sa réunion du mercredi 12 juin, après avoir examiné les principaux points du « plan d'assainissement » de M. Fourcade, le conseil des ministre a décidé un important mouvement de personnel au ministère de l'économie et des finances, ainsi qu'à la Banque de France. M. Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France, est remplacé par M. Bernard Clappier, qui était directeur général du Crédit national. M. de Lattre, premier sous-gouverneur de la Banque de France, est nomme directeur général du Crédit national. M. Ratfier devient premier sous-gouverneur de la Banque de France et M. Renaud de la Genière, second sous-gouverneur. M. Paul Deroche est nommé directeur du budget et M. Claude Villain directeur général de la concurrence et des prix, en remplacement de M. Guy Verdeil, qui sera appelé à la direction générale du Groupement des assurances nationales (GAN).

M. Bernard Clappier

Un Européen convaincu

A soixante ans, M. Bernard Clappier, inspecteur des finances et ancien élève de l'Ecole polytechnique, va retrouver à la Banque de France un monde qui lui est familier puisqu'il en était le premier sous-gouverneur lorsqu'il l'a quittée, en janvier 1973, après neuf ans de présence dans ses murs, pour devenir président-directeur général du Crédit national.

D'une courtoisie réputée, ce grand travailleur a acquis une longue expérience du service public, une forte rience du service public, une forte connaissance des problèmes monétaires et financiers, le tout enrichi par une puissante conviction européenne. M. Clappier a été directeur du cabinet de M. Robert Schuman lorsque celui-ci a été ministre des finances (en 1947), puis président du conseil (1947) et ministre des affaires étrangères (1948-1950). Il a largement participé à la rédaction du discours prononcé le 10 mai 1950 par M. Robert Schuman, considéré comme l'un des actes de naissance de l'Europe. Plus récemment, il a exprimé les mêmes convictions dans les réunions du comité Werner chargé, en 1970, d'établir un rapport sur l'union économique et monétaire de l'Europe.

M. Bernard Clappier n'oubliera certainemom pas ces précédents dans les jours de négociations économiques, monétaires et financières qui s'annoncent. D'autant moins qu'il a aussi une profonde connaissance de la vie des entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, ayant été, de 1951 à 1963, directeur des relations économiques extérieures au ministère des affaires économiques; et ayant passé les derniers mois qui le séparent de son départ de la Banque de France à la tête de l'établissement national chargé de s'occuper des problèmes de financement des entreprises. Il est aussi vice-président de l'Institut de développement industriel depuis le début de 1973. A la Banque de France, il avait succédé à M. Pierre-Paul Schweitzer comme second sous-gouverneur en 1964. Pendant près d'une décennie, il s'est occupé des problèmes de la monnaie et de la réforme du système monétaire international.

M. Olivier Wormser sera appelé à un « haut poste diplomatique »

M. Olivier Wormser, qui cède son poste à M. Bernard Clappier, a été nommé gouverneur général honoraire de la Banque de France. Le président de la République a tenu, au moment de son départ, à lui rendre un hommage particulier, en soulignant qu'il s'agissait d'un homme de très grande dignité et d'une haute qualité professionnelle et intellectuelle. Il a rappelé combien M. Wormser avait contribué très efficacement au rétablissement, en 1969, de la situation économique et a indiqué qu'il serait appelé à un haut poste diplomatique.

Appeler un chat un chat...

Les paupières mi-closes et le sourire voltairien, M. Wormser n'a pas son pareil pour laisser tomber les mots comme des couperets. L'école du Quai d'Orsay et la fréquentation de M. Couve de Murville lui ont appris, au reste, qu'il n'en fallait pas beaucoup pour se faire entendre. Il a cru devoir en aligner tout de même un peu plus que d'habitude dans un article publié dans le Figaro *daté 25 et 26 mai, où il jugeait, en effet, la situation économique française particulièrement inquiétante à cause de la mollesse de la politique suivie jusqu'alors par M. Giscard d'Estaing face à une fièvre inflationniste de plus en plus forte.*

Ce n'est pas la première fois que le gouverneur de la Banque de France s'opposait ainsi à l'ancien « grand argentier ». Bien sûr, entre la rue de la Vrillière et la rue de Rivoli, le courant euphorique ne passe pas toujours. La banque centrale, gardienne de la monnaie, a le devoir de rappeler au ministre de l'économie et des finances les dangers d'une conjoncture et les nécessités d'une politique de fermeté, mission souvent ingrate. Des atomes crochus entre les deux hommes auraient pu compenser les cactus de la fonction. Ce ne fut pas le cas.

M. Olivier Wormser est un « classique ». M. Giscard d'Estaing aime les doctrines et surtout les pratiques plus sophistiquées. A peine le nouveau gouverneur s'était-il installé que sortit, en juin 1969, le rapport dit W.M.S. (Wormser, Marjolin, Sadrin) sur la réforme du marché monétaire, commandé par M. Couve de Murville alors premier ministre. Ses auteurs proposaient que le taux d'escompte joue, comme jadis, un rôle directeur, c'est-à-dire soit le plus élevé du marché (au lieu d'être un taux privilégié), de façon à retrouver sa fonction normale d'ajustement entre l'offre et la demande de capitaux. Ces conceptions étaient apparemment plus proches de celles de M. Rueff que de celles de M. Giscard d'Estaing, qui entrait précisément à ce moment-là dans le cabinet Chaban-Delmas.

Le ministre de l'économie et des finances n'aurait sans doute pas été fâché que M. Wormser acceptât au début de 1972 l'ambassade de Washington qui lui avait été proposée. Comme il refusa ce poste pour des raisons familiales, la cohabitation s'organisa. Mais, à certaines escarmouches feutrées, à quelques interventions discrètes, que les initiés appréciaient à leur poids, on percevait les divergences d'optique entre les deux hommes.

Le gouverneur de la Banque de France sentant monter la vague inflationniste et voyant gonfler la masse monétaire avait déjà jugé au reste, au milieu de 1972, que le gouvernement tardait trop à restreindre sérieusement le crédit.

Du côté monétaire international, les conceptions de M. Wormser et de M. Giscard d'Estaing s'éloignaient sensiblement. Après la réunion de Nairobi de l'an dernier, l'ancien gouverneur ne prit pas de gants pour critiquer le projet de réforme auquel s'était rallié le ministre. »

C'est sur le chapitre de l'inflation que le ton devait surtout monter. Déjà dans le rapport annuel de la Banque de France, publié en mars 1973, M. Wormser jugeait que les politiques pratiquées ne lui semblaient pas en mesure d'assurer le rétablissement des équilibres fondamentaux et souhaitait une « vérité des prix » pour réduire efficacement la consommation et, notamment, la demande d'énergie. La plume, plus libre, devenait plus féroce dans cet article du Figaro, *qui apparut comme une sorte de testament. Il lançait des pavés, du genre :* « Ce qui est, en réalité, un dilemme expansion persistante et stabilité des prix retrouvée est présenté comme un seul et même objectif. Or, il est bien connu qu'on ne peut courir à bon escient qu'un seul lièvre à la fois... Tant que l'équilibre de la balance commerciale ne sera pas rétabli, il sera impossible de continuer d'améliorer, de façon appréciable, le pouvoir d'achat des salariés et, d'une manière générale, celui des Français. »

Plus que jamais, après les délires de la campagne électorale et ceux de l'inflation, M. Wormser était résolu à appeler un chat un chat. — P. D.

[Né le 29 mai 1913 à Jouy-en-Josas, M. Wormser a fait une grande partie de sa carrière au Quai d'Orsay. Ambassadeur de France en U.R.S.S. d'octobre 1966 à novembre 1968, il avait succédé à M. Brunet comme gouverneur de la Banque de France le 9 avril 1969.

Il s'était trouvé à plusieurs reprises en désaccord avec M. Giscard d'Estaing. Il lui reprochait notamment de ne pas combattre assez fermement l'inflation et de limiter au domaine monétaire (crédits) les rares mesures de rigueur prises ces dernières années. Dans un article publié par « le Figaro » du 25-26 mai, M. Wormser avait critiqué la politique économique suivie par M. Giscard d'Estaing ainsi que ses promesses électorales. (« Le Monde » du 28 mai.)]

● M. ANDRE DE LATTRE, premier sous-gouverneur de la Banque de France, est nommé directeur général du Crédit national.

[Né le 26 avril 1923 à Paris, docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. André de Lattre est entré, en 1946, dans le corps de l'inspection des finances. Il a été successivement chargé de mission à la direction des finances extérieures (1949), attaché financier (1954), sous-directeur aux finances extérieures (1955), directeur adjoint à l'administration centrale des finances (1957), conseiller technique à l'Elysée (1959), directeur du cabinet du ministre des finances M. Baumgartner (1960-1961). Il devient, en 1961, directeur des finances extérieures. Censeur de la Banque de France en 1961, il quitte cette fonction, en 1965, en raison de son désaccord avec la politique du retour à l'étalon-or préconisée alors par le général de Gaulle. En 1966, il est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France, puis premier sous-gouverneur en 1973.]

● *M. RENAUD DE LA GENIERE*, directeur du budget, est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France.

[Directeur du budget au ministère de l'économie et des finances depuis mars 1966, M. de La Genière est âgé de quarante-neuf ans. Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, ancien élève de l'ENA, il est inspecteur des finances. Il a été notamment conseiller technique au cabinet du ministre des finances, M. Antoine Pinay, en 1958 et 1959, puis détaché en qualité de conseiller financier à l'administration centrale des finances dont il est devenu ensuite sous-directeur, avant de devenir chef de service adjoint au directeur du budget.

Une note rédigée par ses soins en mai dernier, en vue de faire le point sur la situation des finances publiques avant la préparation de la loi de finances pour 1975, a fait l'objet d'une polémique pendant la campagne électorale. M. Mitterrand s'appuyant dessus pour affirmer : « La situation est pire que ce je craignais » avant que M. Giscard d'Estaing n'explique à son tour les raisons et la teneur de cette note (« le Monde » daté 17 et 18 mai).]

● M. GUY VERDEIL, directeur général du commerce intérieur et des prix au ministère de l'économie et des finances, est nommé directeur général du Groupe des assurances nationales (GAN).

[Né le 5 mai 1929 à Toulon, M. Guy Verdeil fut professeur au lycée Fesch à Ajaccio, après sa sortie de l'Ecole normale supérieure. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1956 - 1958), inspecteur des finances, M. Verdeil fut chargé de mission puis conseiller technique de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie et des finances, de mai 1964 à janvier 1966. Après avoir été chargé de mission à la direction du budget, il devint directeur adjoint du cabinet de M. Ortoli lorsque celui-ci fut ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de M. Couve de Murville, de décembre 1968 à juin 1969. De nouveau conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing après le retour de celui-ci Rue de Rivoli, à partir de juin 1969, il quitte le cabinet du ministre le 4 septembre 1970 pour devenir directeur général du commerce intérieur et des prix. Il remplaçait à ce poste l'actuel ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, nommé à l'époque à la direction générale du Crédit industriel et commercial.]

● M. JEAN FRIES est nommé directeur du commerce intérieur auprès du ministre du commerce et de l'artisanat. La direction générale du commerce intérieur et des prix qu'occupait M. Guy Verdeil est ainsi coupée en deux, M. Claude Villain étant nommé directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances.

[M. Jean Fries, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Félix-Eboué), est âgé de quarante-six ans. Administrateur civil hors classe affecté au ministère de l'économie et des finances, il est chef du service du commerce à la direction générale du commerce intérieur et des prix. Il a été notamment administrateur de la société d'aménagement du marché de La Villette, de la Caisse nationale des marchés de l'Etat et membre de la commission des comptes commerciaux de la nation.]

● M. CLAUDE VILLAIN, conseiller au cabinet du ministre de l'économie et des finances, est nommé directeur général de la *concurrence et des prix*.

[Né le 4 janvier 1935 à Paris, M. Claude Villain est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Entré en 1962 au bureau de développement pour la production agricole, il fut affecté, en 1964, à la direction du budget. Nommé administrateur civil, il fut chef du bureau des interventions agricoles de 1969 à 1972, puis chargé de la sous-direction des produits agricoles à la direction générale du commerce intérieur et des prix. Il devint, le 14 avril 1973, conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances dans le second gouvernement de M. Pierre Messmer, et avait conservé ces fonctions au cabinet de M. Fourcade.]

QUATRE GOUVERNEURS EN TRENTE ANS

Depuis 1945, quatre hauts fonctionnaires seulement ont occupé les fonctions de gouverneur de la Banque de France : MM. Monick pendant quatre ans (1945-1949), Baumgartner pendant onze ans (1949-1960), Brunet pendant neuf ans (1960-1969) et Wormser pendant cinq ans (1969-1974). Les trois premiers, tous trois originaires de l'inspection des finances, ont quitté la fonction publique pour entrer dans le secteur privé.

● M. EMMANUEL MONICK, inspecteur des finances honoraire, avait été précédemment attaché financier à Washington, puis à Londres, et secrétaire général aux finances en 1944. Il quitta le poste de gouverneur pour devenir président de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il est notamment aujourd'hui président d'honneur de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, président de la Banque ottomane et vice-président de la Librairie Hachette.

● M. WILFRID BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire, était, avant sa nomination, président-directeur général du Crédit national et de la Caisse nationale des marchés, après avoir notamment été directeur du Mouvement général des fonds. Il fut nommé ministre des finances et des affaires économiques (1960-1962) dans le cabinet Debré et entra ensuite également dans le secteur privé. Membre de l'Institut, il est aujourd'hui administrateur-président d'honneur du groupe Rhône-Poulenc.

● M. JACQUES BRUNET, inspecteur général des finances honoraire, avait été directeur du Trésor et présidait lui aussi le Crédit national et la Caisse nationale des marchés de l'Etat quand il fut nommé au poste de gouverneur, qu'il quitta également pour le secteur privé. Il est président-directeur général de Roussel-Uclaf et vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie bancaire.

● M. OLIVIER WORMSER (1969-1974), ambassadeur de France, a été le premier diplomate de carrière à avoir occupé ces fonctions. Après avoir été pendant douze ans directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, il fut ambassadeur à Moscou, puis membre de la commission chargée d'étudier la réforme du marché monétaire avant d'être nommé à la tête de la Banque de France.

POLITIQUE

Un important mouvement préfectoral inspiré par des préoccupations politiques et électorales

Dans l'important mouvement préfectoral qu'il a fait approuver le 12 juin par le conseil des ministres, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a soigneusement dosé ses choix pour éviter que le caractère politique des nominations intervenues ne soit trop voyant.

La nomination de M. Lanier au poste nouveau et important de directeur général de l'administration de la place Beauvau est une marque de reconnaissance au préfet du Pas-de-Calais, qui n'avait même pas eu le temps de rejoindre Arras avant de prendre un congé pour participer activement à la campagne de M. Giscard d'Estaing.

M. André Chadeau, préfet de la région du Nord, qui avait fait de même, mais pour soutenir M. Chaban-Delmas, n'est pas pénalisé, et il peut désormais — son congé annuel épuisé — s'installer à Lille. Le dosage et l'équilibre peuvent aussi se trouver dans la nomination à son premier poste de préfet de M. Manière, qui dirigeait le cabinet de M. Poniatowski au ministère de la santé publique, et dans celle de M. Carrère, conseiller technique auprès de Georges Pompidou, comme préfet du Val-d'Oise. En revanche, des personnalités proches d'anciens dignitaires U.D.R. comme MM. Arbelot, qui fut de 1967 à 1971 auprès de M. Guichard; Jacques Patault, collaborateur de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon; Pierre Chaubard, ancien directeur du cabinet de M. Roger Frey; Guy Ducou-Le-Pointe, ancien conseiller technique de M. Chaban-Delmas, ne retrouvent pas de poste. M. Brachard ne pâtit pas d'avoir dirigé le dernier cabinet ministériel de M. Frey, pas plus que M. Corbon ne souffre d'avoir appartenu au cabinet de Georges Pompidou, et M. Belorgey, ancien collaborateur de MM. Chirac et Messmer, reçoit, lui aussi, une promotion.

S'il a tenté d'échapper au reproche que pourraient susciter plusieurs mutations, celui d'exercer une vengeance politique envers des hommes qui dans le passé auraient trop bien servi le pouvoir précédent, M. Michel Poniatowski a aussi voulu faire porter un effort particulier de renouvellement sur les départements de la région parisien. L'état-major de M. Doublet, préfet de région, est changé avec la nomination d'un nouveau directeur de cabinet et d'un nouveau secrétaire général, alors que le remplacement du préfet lui-même avait été naguère envisagé. De plus, quatre départements proches de Paris changent de préfet (Val-d'Oise, Yvelines, Essonne et Val-de-Marne). Enfin, les deux postes difficiles de préfets délégués à la police pour le Rhône et les Bouches-du-Rhône changent de titulaires. Pour l'ensemble des postes « parisiens » et « policiers », le choix de M. Poniatowski a été dicté par le souci de placer à des postes délicats des hommes réputés à la fois pour leur fermeté et leur efficacité, mais aussi pour leur bonne connaissance des problèmes économiques et du développement urbain. Ayant tous effectué une partie de leur carrière dans des cabinets ministériels, ces nouveaux préfets sont également supposés être au fait des questions politiques et électorales.

Le mouvement qui vient d'être adopté constitue aussi par son ampleur — il concerne vingt-sept personnalités et vingt et un postes — un nouveau bouleversement apporté au corps préfectoral, et il ne devrait être suivi — du moins pendant un certain temps — que de quelques autres nominations individuelles. En effet, les membres du corps préfectoral ont connu de nombreuses mutations au cours des dernières années : quarante-six en 1971, trente en 1972, quarante-quatre en 1973 et soixante-quatre en 1974. On note que trois personnalités nommées à de nouveaux postes lors du mouvement de mars dernier (MM. Lanier, Brenas et Janin) reçoivent déjà une affectation différente. Le mouvement qui intervient est le cinquième depuis le début de cette année. Le précédent avait été effectué par M. Jacques Chirac, ministre de l'intérieur du dernier gouvernement Messmer, qui avait notamment transformé les structures supérieures du ministère de l'intérieur, nommé huit nouveaux préfets de région et muté plusieurs directeurs des services de police nationaux. Au total, depuis trois ans, la quasi-totalité des préfets ont changé de poste dans les départements alors qu'aucun des actuels vingt-deux préfets de région (hormis celui de la région parisienne) n'était en poste avant 1970 et que neuf n'y sont que depuis cette année.

Il ne semble pas que le gouvernement s'oriente prochainement vers la création dans chaque région de préfets « délégués » pour soulager le préfet de région de l'administration du département chef-lieu, comme l'avait annoncé M. Peyrefitte au début de cette année.

M. Poniatowski, enfin, par ce mouvement préfectoral intervenant si peu de temps après son installation place Beauvau, veut marquer nettement l'importance qu'il compte attacher à l'administration territoriale du pays. Déjà M. Jacques Chirac pendant son bref passage au ministère de l'intérieur avait voulu donner à son administration des missions plus politiques que policières. Cette tendance est confirmée par les décisions de M. Poniatowski. Elle sera amplifiée dans deux domaines par une action précise et déterminée. Le nouveau ministre d'État compte en effet développer les missions de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), qui lui est désormais rattachée, et multiplier ses contacts avec les maires, les conseillers généraux et les conseils régionaux. Car, pour lui, le développement économique de la province et le rôle des élus locaux doivent se combiner pour constituer au niveau national un puissant levier politique et, éventuellement, électoral.

ANDRÉ PASSERON.

Sur proposition de M. Poniatowski, ont été nommé inspecteurs généraux de l'administration du ministère de l'intérieur, MM. Georges Merienne, inspecteur général des services de la préfecture de Paris, et Pierre Epaud, inspecteur de l'administration.

● Directeur général de l'administration :

M. LANIER

M. Lucien Lanier, préfet du Pas-de-Calais, est nommé préfet hors cadre (hors classe), directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Pelissier, devenu directeur du cabinet du premier ministre.

[Né le 16 octobre 1919 à Rouen, M. Lucien Lanier, après avoir occupé les fonctions de chef de cabinet du préfet des Basses-Pyrénées (1950), puis de secrétaire général du Gers (1954), entre en septembre 1954 au cabinet de M. Chevallier, secrétaire d'État aux forces armées puis ministre de la défense nationale. Il conserve en 1955 ses fonctions au sein des cabinets de M. Crouzier, secrétaire d'État à la défense et aux forces armées, puis en 1956 de M. Bourgès-Maunoury, ministre de la défense nationale. En février 1957 il entre au cabinet du président du conseil, M. Guy Mollet, et, en décembre de la même année, au cabinet de M. Delaunay, directeur général de la R.T.F. En 1958, M. Lanier est nommé sous-préfet de Rethel (Ardennes). En 1959 il devient secrétaire général adjoint du haut comité de la jeunesse, en 1961 expert permanent auprès du haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, et, en 1962, secrétaire général de la délégation générale à la recherche scientifique. En juin 1967 il avait été promu préfet du Val-de-Marne et, le 27 mars dernier, préfet du Pas-de-Calais. Pendant la campagne présidentielle, M. Lanier a été le coordinateur général de l'équipe qui a travaillé aux côtés de M. Giscard d'Estaing.]

● Allier : M. HÉLY.

M. Jean Hely, préfet hors cadre, est nommé préfet de l'Allier en remplacement de M. Jean-Marie Arbelot, mis en disponibilité sur sa demande.

[Né le 29 juillet 1926 au Cheylard (Ardèche), licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Hely est, à sa sortie de l'École nationale d'administration en 1955, mis à la disposition du gouvernement général de l'Algérie, puis chef de cabinet du préfet de Sétif. Après avoir été nommé, en 1958, sous-préfet de Nogent-sur-Seine, il est, en 1959, chef de cabinet du secrétaire général de l'administration en Algérie, puis secrétaire général de Mostaganem. Chef de cabinet du préfet de la Haute-Vienne en 1962, puis chargé de mission pour les affaires économiques auprès de celui-ci il est nommé, en 1964, secrétaire général des Basses-Pyrénées, puis, en 1968, du Puy-de-Dôme. Nommé préfet, directeur de cabinet du préfet de Paris en 1970, il devient, en 1973, préfet hors cadre.]

● Ardèche : M. FERRET.

M. Jacques Ferret, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de l'Ardèche en remplacement de M. Guy Ducou-Le Pointe, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1926 à Paris, ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer, M. Ferret a occupé divers postes dans les territoires d'Afrique noire avant de devenir en 1961 expert auprès du gouvernement malgache. De 1962 à 1964 il est responsable des problèmes mauritaniens et sénégalais à la Caisse centrale de coopération économique. Il est ensuite chargé des problèmes de l'emploi et du développement industriel au sein de la commission régionale du Languedoc. En 1967, il est nommé commissaire à la rénovation rurale pour la Bretagne. M. Ferret est administrateur civil de la Caisse des dépôts et consignations.]

● Aude : M. GOSSELIN.

M. Charles Gosselin, administrateur civil, est nommé préfet de l'Aude.

[Né le 9 mai 1929 à Argenteuil (Val-d'Oise), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Gosselin est successivement, après sa sortie de l'École nationale d'administration en 1955, chef de cabinet des préfets de la Corse, du Lot, de Meurthe-et-Moselle, et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. En 1961, il est nommé sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or). Directeur de cabinet du préfet de l'Hérault en 1964, il est, en 1965, nommé directeur adjoint au Conseil économique et social.]

● Essonne :

M. COUSSERAN

M. Paul Cousseran, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet de l'Essonne en remplacement de M. Jean-Francis Philippe.

[Né le 30 juillet 1922 à Uzerche (Corrèze), M. Paul Cousseran, à qui son activité dans la Résistance avait valu d'être déporté à Neuengamme de 1943 à 1945, est breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer et ancien élève de l'École nationale d'administration. Il a été notamment chef du service d'information au Nord-Vietnam (1951), chargé de mission au cabinet de M. Champeix, secrétaire d'État socialiste à l'Algérie dans le gouvernement Bourgès-Maunoury (1957), puis à l'Organisation commune des régions sahariennes (1958); directeur du cabinet de M. Foyer, secrétaire d'État chargé des relations avec les États de la Communauté puis ministre de la coopération dans le gouvernement de M. Debré (1960-1962) ; ambassadeur, haut représentant de la République française au Gabon (1964) ; directeur de la division de l'organisation au secrétariat général de la défense nationale (1965) ; directeur du cabinet de M. Jacques Aubert, secrétaire général pour la police (1967). Après avoir été nommé préfet de la Réunion en 1969, il était préfet de Haute-Savoie depuis 1972.]

● Eure : M. BRACHARD.

M. Jean Brachard, préfet de l'Yonne, est nommé préfet de l'Eure en remplacement de M. Robert Hayem, nommé préfet de la Haute-Savoie.

[Né le 17 juillet 1917 à Troyes (Aube), M. Brachard est, en 1938, attaché au cabinet de M. Édouard Daladier, président du conseil, puis, en 1940, à celui du préfet du Puy-de-Dôme. En 1943, il est chef de cabinet intérimaire du préfet de la région de Marseille. En 1944, sous-préfet de Nérac (Lot-et-Garonne). Il est déporté en Allemagne. Il devient en 1945 directeur du cabinet du préfet de la Moselle, puis, en 1947, sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir). De 1950 à 1953, il est chef de cabinet de M. Charles Brune, successivement ministre des P.T.T. et de l'intérieur. Il est nommé, en 1953, sous-préfet de Compiègne (Oise), avant d'être chef de cabinet puis chargé de mission, de 1956 à 1957, au cabinet de M. André Dulin, secrétaire d'État à l'agriculture puis ministre des anciens combattants. Préfet de l'Aveyron en 1967, il est, de 1960 à 1970, directeur de cabinet de M. Roger Frey, ministre d'État chargé successivement des relations avec le Parlement, puis des réformes administratives, avant d'être nommé, en 1972, préfet de l'Yonne.]

● Finistère : M. BOURGIN.

M. François Bourgin, préfet du Val-d'Oise, est nommé préfet du Finistère, en remplacement de M. Denizot.

[Né le 18 octobre 1916, à Paris, M. François Bourgin, administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1946, a été notamment chargé de mission au cabinet de M. Jules Moch, vice-président du conseil, ministre de l'intérieur dans le deuxième cabinet Bidault (1949) ; sous-préfet de Châteaubriant (1951) ; directeur du cabinet du préfet de la Gironde (1952) ; chargé de mission au cabinet du préfet de police (1957) ; sous-préfet de Bougie (1958) ; secrétaire général du Nord (1961) ; préfet de la Mayenne (1967) puis de la Corse (1969) et du Val-d'Oise depuis le 22 décembre 1971.]

● Isère : M. JANNIN.

M. René Jannin, préfet du Val-de-Marne, est nommé préfet de l'Isère, en remplacement de M. Vaudeville.

[M. René Jannin est né le 16 septembre 1914 à Ajaccio (Corse). Il est, en 1944, délégué dans les fonctions de sous-préfet d'Avesnes (Nord) puis, en 1947, de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Nommé, en 1953, secrétaire général du Rhône, il devient, en 1959, préfet du Gers avant d'être, en 1961, préfet de police d'Alger puis directeur de la sûreté nationale en Algérie. Il devient ensuite préfet de Loir-et-Cher en 1962, de Maine-et-Loire en 1964, des Côtes-du-Nord en 1968, et, le 27 mars dernier, du Val-de-Marne.]

● Pas-de-Calais :

M. DENIZOT

M. Pierre Denizot, préfet du Finistère, est nommé préfet du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Lanier.

[Né en 1918 à Caen, M. Pierre Denizot, engagé volontaire (évadé de France) de 1943 à 1945, est délégué en 1946 dans les fonctions de sous-préfet de Pithiviers, puis nommé, en 1950, secrétaire général de l'Allier. Administrateur civil à l'administration centrale du ministre de l'intérieur à partir de 1954, il devient en 1958 secrétaire général de Constantine et est mis, en 1959, à la disposition du préfet inspecteur régional à Constantine. Après avoir été préfet de police d'Oran, il est, du 1er mai au 10 juillet 1962, directeur de la sûreté nationale en Algérie. Préfet en mission jusqu'à 1963, il est ensuite, du 15 février 1963 au 23 mars 1964, directeur du cabinet de M. Maziol, ministre de la construction, puis préfet de l'Aveyron et, depuis janvier 1968, préfet de l'Aube. Il avait été nommé préfet du Finistère le 22 décembre 1971.]

● Saône-et-Loire :

M. PERIER

M. Jean Périer, préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône, est nommé préfet de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Jacques Patault, nommé préfet hors cadre.

[Né le 28 mai 1925 à Leffard (Calvados), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Perier est, à sa sortie de l'École nationale d'administration, en 1954, chef de cabinet du préfet de l'Aisne. En 1956, il est nommé sous-préfet de Sainte-Menehould (Marne), puis, en 1959, de Vouziers (Ardennes). Directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais en 1961, puis des Bouches-du-Rhône en 1963, il devient secrétaire général d'Indre-et-Loire en 1967, avant d'être nommé en 1968 sous-préfet de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Devenu préfet de l'Yonne en 1971, il est nommé, en 1972, préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône.]

● Haute-Savoie :

M. HAYEM

M. Robert Hayem, préfet de l'Eure, est nommé préfet de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Paul Cousseran.

[Né en 1914 à Metz, licencié en droit, diplômé de sciences politiques, M. Hayem, entré dans l'administration centrale en 1938, devient secrétaire général de la Moselle en 1954 et préfet des Ardennes en 1962. En 1967 il est nommé préfet du Vaucluse. Il était préfet de l'Eure depuis juin 1970.]

● Val-de-Marne :

M. VAUDEVILLE

M. Jean Vaudeville, préfet de l'Isère, est nommé préfet du Val-de-Marne en remplacement de M. René Jannin.

[Né le 6 janvier 1921 à Saint-Étienne, M. Jean Vaudeville, ancien élève de l'ENA (promotion 1948), a été en 1955 directeur du cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, M. Haas-Picard, avant de devenir, de mai 1960 à avril 1962, chef de cabinet de M. Michel Debré, alors premier ministre. Après avoir ensuite exercé les fonctions de préfet de Tarn-et-Garonne, il devient, en octobre 1964, directeur du cabinet de M. Edgard Pisani, ministre de l'agriculture, puis ministre de l'équipement. M. Vaudeville devient préfet de la Réunion en juillet 1966, puis en 1969, préfet de l'Isère.]

● Val-d'Oise :

M. CARRÈRE

M. Gilbert Carrère, préfet hors cadre, ancien conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, est nommé préfet du Val-d'Oise, en remplacement de M. Bourgin.

[M. Gilbert Carrère, né en 1925, devient en 1957 sous-préfet de Saint-Flour, puis en 1959 de Sebdou (Algérie). En 1961, il occupe les fonctions de directeur du cabinet du préfet de Constantine. En 1962, il est placé à la disposition du préfet de la Somme et l'année suivante il devient chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet de l'Hérault. En 1969, il entre comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, où il est notamment chargé de tous les problèmes de réforme administratives et des relations avec le ministère de l'intérieur. Il reprend sa carrière préfectorale en décembre 1970 pour devenir préfet des Pyrénées-Orientales, mais en mai 1973 il était revenu au secrétariat général de la présidence de la République.]

● Vosges : M. MOREL.

M. Louis Morel, directeur de cabinet du préfet de la région parisienne, est nommé préfet des Vosges, en remplacement de M. Jacques Corbon, nommé secrétaire général de la région parisienne.

[Né le 11 juillet 1921 à Guignen (Ille-et-Vilaine), licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'école libre des sciences politiques et de l'École nationale de la France d'outre-mer, M. Morel est, de 1945 à 1957, contrôleur civil en Tunisie, avant d'être détaché, en 1957, comme sous-préfet de Bou-Saada (Algérie). En 1962, il est conseiller technique au cabinet de M. Louis Joxe, ministre d'État chargé des affaires algériennes, puis de M. Jean de Broglie, secrétaire d'État chargé des mêmes fonctions. Nommé sous-préfet de Sedan (Ardennes) en 1963, puis secrétaire général de la Seine-Saint-Denis en 1967, et de la zone de défense de Paris en 1970, il devient, en 1971, directeur central des renseignements généraux, avant de devenir, en 1972, directeur du cabinet du préfet de la région parisienne.]

● Yonne : M. MANIÈRE.

M. Pierre Manière, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet de l'Yonne en remplacement de M. Jean Brachard, nommé préfet de l'Eure.

[Né le 10 septembre 1962 à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or), M. Pierre Manière est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique. Ancien élève de l'Institut d'études politiques, il est spécialisé dans l'étude des problèmes administratifs de l'Afrique et de l'Asie modernes, de la législation nord-africaine et du droit musulman.

M. Manière fut, en 1948, chargé de mission au gouvernement général de l'Algérie, puis successivement chef de cabinet du préfet de l'Aude, de la Savoie, de Bône, avant de devenir sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine), directeur du cabinet du préfet de Seine-et-Oise. En 1968, M. Manière est sous-préfet hors classe, secrétaire général du Val-d'Oise. Il est, de 1973 à 1974, directeur de cabinet de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.]

● Yvelines : M. BRENAS.

M. Jean Brenas, secrétaire général de la préfecture de la région parisienne, est nommé préfet des Yvelines en remplacement de M. Pierre Chaubard, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1925 à Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence), M. Jean Brenas a pris part à la Résistance avant d'être déporté à Dachau. Il commence sa carrière administrative en 1947 comme administrateur civil. Après avoir été administrateur du territoire de Kehl, secrétaire général de la préfecture des Basses-Alpes, sous-préfet de Clamecy (Nièvre), il devient en 1964 directeur de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et adjoint au directeur général des collectivités locales, puis la même année membre suppléant du comité des plans régionaux. En 1969, il est nommé directeur général des collectivités locales et devient vice-président de la commission des villes du VIe Plan, vice-président de la commission de l'eau du VIe Plan. Le 31 décembre 1969, il est nommé préfet de la Sarthe. Il n'était secrétaire général de la préfecture de la région parisienne que depuis le 27 mars 1974.]

● Secrétaire général de la préfecture de la région parisienne :

M. CORBON

M. Jacques Corbon, préfet des Vosges, est nommé secrétaire général de la préfecture de la région parisienne, en remplacement de M. Jean Brenas.

[Né en 1929 à Neuilly-Plaisance, licencié en droit, diplômé des Sciences politiques, M. Corbon est, en 1953, attaché au cabinet de M. Pleven, ministre de la défense, puis chef de cabinet du préfet de l'Aveyron. Détaché en 1958 à Alger au gouvernement général, il est, en 1961, secrétaire général de la conférence d'Évian entre la France et les délégués du F.L.N. algérien. Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, il entre, en 1962, au cabinet de M. Pompidou, premier ministre. Il s'y occupe plus particulièrement des réformes administratives des collectivités locales et de l'organisation des voyages du chef du gouvernement. En 1967, il est nommé préfet du Cantal, et, en 1971, préfet des Vosges.]

● Directeur du cabinet de préfet de la région parisienne :

M. BELORGEY

M. Gérard Belorgey, administrateur civil hors classe, qui était conseiller technique au cabinet de M. Pierre Messmer, est nommé directeur du cabinet du préfet de la région parisienne en remplacement de M. Louis Morel, nommé préfet des Vosges.

[Né en 1933 à Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration (1958-1960), M. Belorgey est, en 1963, directeur du cabinet du préfet du Rhône, et, deux ans plus tard, directeur adjoint des stages à l'E.N.A. En 1967, il entre au cabinet de M. Jacques Chirac, alors secrétaire d'État aux affaires sociales, et devient sous-directeur de cabinet lorsque l'actuel premier ministre est nommé secrétaire d'État à l'économie et aux finances. En décembre 1969, M. Belorgey est nommé sous-préfet de Palaiseau et, en 1973, il devient conseiller technique au cabinet de M. Messmer, premier ministre. Il était également commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord.]

● Préfet délégué pour la police dans le Rhône :

M. NOIROT-COSSON

M. Paul Noirot-Cosson, secrétaire général de la Somme, est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône en remplacement de M. Jean Périer, nommé préfet de Saône-et-Loire.

[Né le 22 juin 1924 à Paris, M. Paul Noirot-Cosson est, en 1952, chef de cabinet du préfet de l'Hérault. En 1956, il est nommé sous-préfet d'Ancenis (Loire-Atlantique) avant de passer deux ans, de 1957 à 1959, en Algérie, détaché à la disposition du ministre. À son retour, en 1959, il est sous-préfet d'Avallon (Yonne), puis secrétaire général de la Vendée, et, en 1964, de la Charente. De 1967 à 1969, il sera conseiller technique aux cabinets de MM. Christian Fouchet et Raymond Marcellin, successivement ministres de l'intérieur, avant d'être nommé, en 1969, secrétaire général de la Somme.]

● Secrétaire général de la zone de défense de Paris :

M. PHILIPPE

M. Jean-Francis Philippe, préfet de l'Essonne, est nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris en remplacement de M. Roger Bellion, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1919, à Corlay (Côtes-du-Nord), M. Philippe appartenait au service du contrôle économique avant d'entrer, en 1950, à l'École nationale d'administration. Il occupe ensuite les fonctions de sous-préfet de Ribeauvillé, de Molsheim, et de directeur du cabinet du préfet du Bas-Rhin. En 1966, il est nommé directeur du cabinet de M. André Bord, secrétaire d'État à l'intérieur. En 1968, il devient préfet de l'Indre avant d'être promu, en 1973, préfet de l'Essonne.]

● Préfet délégué pour la police des Bouches-du-Rhône : M. BUSSIÈRE.

M. Claude Bussière, sous-préfet de Reims (Marne), est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône en remplacement de M. René Heckenroth, nommé préfet hors cadre.

[Né le 6 novembre 1928 à Clamecy (Nièvre), licencié en droit, après après avoir été chef de cabinet des préfets de l'Orne et d'Eure-et-Loir, M. Bussière est nommé, en 1960, secrétaire général de la Haute-Saône, puis sous-préfet, en 1962, de Lure (Haute-Saône), puis de Toul (Meurthe-et-Moselle). Détaché en 1963 au cabinet du préfet de police, il en devient, en 1967, directeur adjoint, avant d'être nommé sous-préfet de Reims en 1972.]

● *M. Giscard d'Estaing* s'est entretenu jeudi matin 13 juin, au palais de l'Élysée, avec M. Denis Baudouin, délégué général à l'information. Le président de la République devait recevoir dans l'après-midi MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

NOMINATIONS MILITAIRES

Les généraux Briquet Arnaud, Roux et Bret reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres de mercredi 12 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Briquet, Arnaud et Roux.

Sont promus : général de division, le général de brigade Mairal-Bernard, mis à la disposition du secrétariat général de la défense nationale ; intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Villiers ; général de brigade, le colonel Delamalle, le colonel Jeandidier, nommé adjoint du général commandant la place de Paris, et le colonel Vallée, mis à la disposition du général inspecteur des forces extérieures et inspecteur des troupes de marine.

Sont nommés : adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de division Muller ; commandant la 3e division (Fribourg), le général de division Vanbremeersch ; commandant la 1re division (Trèves), le général de division de Quatrebarbes ; directeur de cabinet du secrétaire général de la défense nationale, le général de brigade Arnaud de Folard ; commandant la 10e brigade mécanisée, le général de brigade Delaunay ; commandant la 14e brigade mécanisée, le général de brigade Planchon ; commandant la 8e division (Compiègne), le général de brigade Marty ; commandant supérieur des forces armées du territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), le général de brigade Brasart ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilliot ; chef de la division « renseignement » à l'état-major des armées, le général de brigade Vincent.

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Bret, nommé commandant de la défense aérienne.

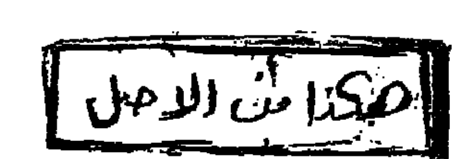
Est promu général de brigade aérienne, le colonel Arbelet, nommé sous-chef d'état-major de l'armée de l'air.

Sont nommés : inspecteur technique de l'armée de l'air, le général de division aérienne Souviat ; commandant la IVe région aérienne (Aix-en-Provence), le général de division aérienne Saint-Macary ; commandant la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay), le général de brigade aérienne Fleury ; sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Arrouays.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Deramond ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Pinchon et Engerand.

Est nommé : adjoint au directeur technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Arnaud.





Mort de M. André Marie ancien président du Conseil

M. André Marie, ancien président du conseil, maire de Barentin, président du conseil général de Seine-Maritime, est décédé mercredi après-midi 12 juin à son domicile rouennais.

Petit-fils et fils d'instituteurs, M. André Marie était né le 3 décembre 1897, à Honfleur (Calvados). Mobilisé en 1916, il termina la première guerre mondiale comme lieutenant d'artillerie. Il entreprit une double carrière d'avocat et d'écrivain : il est notamment l'auteur de livrets d'opéra-comique ainsi que de pièces de théâtre.

Membre du parti radical-socialiste, il fut élu, en 1928, conseiller général du canton de Pavilly et député de la quatrième circonscription de Rouen. Cinq ans plus tard, il était sous-secrétaire d'Etat, d'abord à la présidence du conseil, chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine (cabinet Albert Sarraut, octobre-novembre 1933), puis aux affaires étrangères (deuxième cabinet Daladier, janvier-février 1934).

Dès septembre 1939, M. André Marie, capitaine de réserve, reprit volontairement du service. Fait prisonnier, libéré en 1941 comme ancien combattant, il revint à Rouen et se démit aussitôt de tous ses mandats, exprimant, dans une lettre à ses électeurs, sa volonté de n'exercer aucune fonction publique tant que n'aurait pas été librement consulté le suffrage universel.

« Entente républicaine »

Son action dans la Résistance (réseau Georges-France) allait lui valoir d'être, en septembre 1943, arrêté par les Allemands et déporté à Buchenwald. Il en rapporta une grave affection pulmonaire qui ne l'empêcha pas de revenir très vite à la vie politique.

Elu maire de Barentin (Seine-Maritime) il recouvra ses mandats de conseiller général et de député.

Il allait siéger au Palais-Bourbon sans discontinuer d'octobre 1945 à novembre 1962.

M. André Marie revint au gouvernement dès janvier 1947, comme garde des sceaux dans le cabinet Ramadier. Lors de la démission de celui-ci, en novembre de la même année, pressenti par M. Vincent Auriol, président de la République, pour devenir président du conseil, il déclina cette offre en raison de son état de santé et demeura place Vendôme dans le premier cabinet Robert Schuman. En juillet 1948, sollicité une deuxième fois, il accepta et obtint l'investiture, le 24 juillet, par 352 voix contre 190 et 53 abstentions et forma, deux jours plus tard, un cabinet « d'entente républicaine » comprenant des représentants de la plupart des groupes, de la S.F.I.O. au P.R.L. (parti républicain de la liberté) et où figurait à la fois Léon Blum et Paul Raynaud.

Cette combinaison devait être éphémère : le président du conseil a dû porter sa démission à l'Elysée le 28 août.

Vice-président du conseil dans le deuxième cabinet Robert Schuman qui ne vécut que quelques jours le mois suivant, puis dans le cabinet Queuille où il était en outre garde des sceaux, M. André Marie se trouva, en janvier 1949, en butte à une violente campagne de la part des organes de presse du R.P.F., à laquelle firent écho ceux de l'extrême gauche : il était accusé d'avoir, en mai 1948 — alors qu'il était ministre de la justice dans le premier cabinet Robert Schuman, — inspiré une décision de classement dans une affaire de « collaboration » concernant les travaux exécutés pendant l'occupation, pour le compte des Allemands, par l'entreprise Sainrapt et Brice, décision qui aurait amené l'avocat général Lindon à se démettre de ses fonctions de chef du parquet de la justice économique de la Seine.

Devant l'Assemblée nationale, le 3 février, M. André Marie, d'abord dans une déclaration puis en réponse à une interpellation, se défendit avec vigueur contre ces accusations reprises par des orateurs communistes et par M. Capitant (Action démocratique et sociale-R.P.F.) qu'il traita de « canaille ». Les demandes d'enquête furent repoussées par l'Assemblée qui constata, dans un ordre du jour qu'« aucun commencement de justification n'avait été apporté (...) à l'appui des attaques injurieuses dont (M. André Marie) avait été l'objet de la part de divers journaux ».

Quelques jours plus tard, le garde des sceaux était hospitalisé et résignait ses fonctions gouvernementales. Après une longue convalescence, il entra, en août 1951, dans le deuxième cabinet Pleven comme ministre de l'éducation nationale à la période délicate du vote de la « loi Barangé » d'aide à l'enseignement privé. Il conserva ce poste dans les cabinets Edgar Faure, Pinay, René Mayer et Laniel, c'est-à-dire jusqu'en juin 1954. Au cours de la crise ministérielle de trente-sept jours ouverte par la chute du cabinet René Mayer, il sollicite, une fois encore en vain l'investiture de l'Assemblée.

Rupture avec Pierre Mendès France

M. André Marie fut de ceux qui, au congrès radical de Lyon d'octobre 1956, rompirent avec M. Pierre Mendès France, alors premier vice-président du parti, à propos des affaires d'Algérie. Avec treize autres députés, il créa au Palais-Bourbon un groupe radical dissident, qui, en février 1958, s'intitula Groupe de la gauche démocratique et radical socialiste. Lors des élections législatives de novembre 1958, il se représenta comme candidat du Centre républicain fondé par M. André Morice, fut réélu dans la quatrième circonscription de la Seine-Maritime (Clères, Pavilly) et ne s'inscrivit à aucun des groupes de l'Assemblée nationale. Hostile au « pouvoir personnel », partisan, de surcroît, de l'« Algérie française », il fut, aux élections de novembre 1962, battu au second tour de scrutin, par le général Chérasse (U.N.R.)

M. André Marie fit sa paix avec le parti radical, en mai 1966. Peu après, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) de son département le désigna comme candidat aux élections de 1967. Ce choix souleva de vives protestations, notamment celles de l'ancien secrétaire général adjoint de la S.F.I.O., M. Georges Brutelle.

M. André Marie se présenta sans investiture et se retira après le premier tour. Il se présenta, en vain, aux élections sénatoriales de septembre 1968, ayant pris la tête d'une liste de « Défense du Sénat républicain et des libertés communales », rivale d'une liste de la F.G.D.S.

Ses démêlés périodiques avec les hautes instances du parti radical devaient ne prendre fin qu'avec l'accession, au secrétariat général puis à la présidence, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont il était l'un des plus chauds partisans : en octobre 1971, il était élu membre du bureau du parti. En décembre 1973, il fut de ceux qui militèrent pour l'élection comme secrétaire général du parti radical de M. Gabriel Péronnet, qui est devenu le 8 juin secrétaire d'Etat à l'environnement.

Réélu en 1973 conseiller général de Pavilly, il avait, le 3 octobre dernier, la présidence du conseil général de la Seine-Maritime.

A la mairie de Barentin, il avait transformé sa ville en musée de la sculpture : quelque deux cents statues, provenant le plus souvent des réserves des musées nationaux, en ornent les rues et les places. La dernière acquisition avait été, en 1969, la réplique de la célèbre Liberté *de Bartoldi, utilisée dans le film* le Cerveau.

M. André Marie était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

« Ne pas donner l'impression qu'on va plus loin que le programme commun »

L'Humanité du 13 juin publie une synthèse des discussions qui se sont déroulées lundi 10 et mardi 11 juin au sein du comité central du P.C.F. M. Julien Lauprêtre (Eure) signale qu'une contradiction apparaît parfois aux yeux de certains militants ou sympathisants entre les « positions de classe » du P.C.F. et l'appel à l'union du peuple français. M. Philippe Herzog pense que, *« pour être plus populaire, il faut être à la fois plus profond, plus théorique et plus précis »*. Les membres du comité central se sont d'ailleurs interrogés sur certaines formulations du programme commun qui peuvent paraître mal adaptées. Ils estiment que ces formules ont correspondu à un moment de la lutte politique et que d'autres demeurent justes *« qu'il n'est pas nécessaire d'accrocher à chacune de nos démarches »*.

M. Albert de Bosschère (Nord) signale que, dans le cadre du courant d'adhésions que connaît le P.C.F., des militants C.F.D.T. du Haut-Rhin adhérent au parti. M. Georges Valbon (Seine-Saint-Denis) souligne après d'autres qu'il convient de *« ne pas laisser croire que la politique du P.C.F. serait un piège, un engrenage irréversible »*. M. Jean Fabre, par exemple, considère que le problème essentiel est de *« ne pas donner l'impression qu'on va plus loin que le programme commun »*. *« La campagne sur le voyage sans billet de retour a porté »*, estime M. André Lajoinie. Dans le cadre d'une analyse du vote lors de l'élection présidentielle en milieu rural, il insiste en outre sur le fait que les « paysans pauvres » peuvent se laisser séduire par les discours gauchistes.

M. Henri Fiszbin, député de Paris, explique lui aussi qu'il faut « ajuster » certaines formulations. On a pu partir d'une période où la crainte était qu'on ne penche à droite pour arriver aujourd'hui à des excès possibles de nature opposées, note-t-il, en soulignant que *« la démocratie voulue par le P.C.F. n'est pas conçue comme moyen pour aller plus loin, mais que son objectif est de desserrer l'étau des monopoles capitalistes. » « Chacun verra,* conclut-il, *si ce qui est fait lui semble bon et s'il veut aller plus loin. »*

M. Léo Figuères dénonce le rôle des gauchistes durant la campagne et estime qu'il faut poursuivre la lutte contre ces groupes, et en particulier contre les trotskistes. Il explique en outre qu'il convient de mettre en garde les socialistes, tentés par la complaisance ou l'indifférence à l'égard du gauchisme, que *« l'anticommunisme des gauchistes ne vise pas seulement le P.C.F., mais qu'il porte atteinte au mouvement ouvrier et démocratique dans son ensemble »*. Dans le cadre d'une discussion sur ce phénomène, M. Etienne Fajon, membre du secrétariat, rappelle qu'à chaque fois que le P.C.F. a engagé une politique de large rassemblement on a vu se développer des phénomènes qui s'apparentent plus ou moins au gauchisme.

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, résume l'esprit de la nouvelle politique du P.C.F. et de sa volonté de partager rapidement les responsabilités du pouvoir, en déclarant :

« Le parti ne peut plus être considéré et ne doit plus se comporter seulement comme un bon parti pour la défense des revendications. Son rôle est de mettre en œuvre une politique fondamentalement nouvelle. La rénovation, politique et nationale ne peut pas être l'œuvre d'un seul parti mais du peuple. »

M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., plaide dans le même sens, en insistant sur la nécessité de ne pas *« s'enfermer dans des formules magiques »*. Il faut, dit-il, être *« en garde contre l'utopie et avoir le souci du réalisme »*.

En conclusion, M. Georges Marchais, secrétaire général, précise :

« Nos adversaires ont réussi à troubler une partie de ceux qui veulent le changement. Il ne faut pas avoir peur d'utiliser le mot réforme. Ce sont des réformes de structure que les monopoles refusent. Cela ne met nullement en cause nos buts, nos objectifs à nous, communistes. »
lutte contre ces groupes, et en parti-

M. MARCHAIS : le P.C. et le réformisme

M. Georges Marchais, secrétaire général, a commenté mercredi matin les travaux du comité central du P.C.F. M. Marchais a indiqué que son parti s'était fixé quatre objectifs :

1) Défendre les intérêts des travailleurs, en expliquant au passage que, après les tee-shirts marqués *« Giscard à la barre »*, on pourrait adopter maintenant comme slogan : *« Avec Giscard, c'est le coup de barre pour les contribuables »* ;

2) Gagner le peuple à la nécessité des réformes contenues dans le programme commun de la gauche ;

3) Réaliser l'union du peuple de France sans aucune limite ;

4) Renforcer le parti communiste.

Interrogé sur le point de savoir si le parti communiste était devenu une formation réformiste, le secrétaire général du P.C.F. a répliqué : *« Le réformisme tel que, fort justement, nous l'avons critiqué consistait au fond à gérer les affaires de la bourgeoisie sans procéder à des réformes mettant en cause la domination du grand capital. Au contraire, le programme commun et notamment les neuf nationalisations qu'il prévoit permettraient de mettre un terme à la domination du grand capital sur la vie du pays. »*

A propos des prochaines assises nationales du socialisme, qui doivent siéger à l'automne, le secrétaire général du P.C. a indiqué : *« L'orientation du parti socialiste reste très claire. Nous n'avons aucune préoccupation de ce côté-là. Si des hommes veulent discuter avec le parti socialiste et envisagent même leur entrée dans cette formation, ce n'est pas une affaire qui concerne les communistes. »*

L'affaire J.-J. S.-S.

M. MARCHAIS : ce n'est pas sérieux.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré mercredi matin, 12 juin, à propos de l'éviction du gouvernement du ministre des réformes :

« Je pense que les Français auront la même impression que moi : ce n'est pas sérieux. Moins de huit jours après sa nomination éclatent, au sein du gouvernement, les premières contradictions, ce qui prouve que M. Chirac s'est beaucoup trop avancé à l'Assemblée nationale en disant que la majorité nouvelle était plus unie que la gauche. Nous sommes appelés à connaître d'autres affaires de ce type. »

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) annonce qu'*« à la suite de sa prise de position en faveur de François Mitterrand et de son action lors des élections présidentielles, il a décidé d'établir de façon régulière ses rapports avec l'ensemble des partis de gauche »*. Une délégation exécutive du Front progressiste rencontrera les dirigeants du parti socialiste, du parti socialiste unifié, du Mouvement des radicaux de gauche et du parti communiste.

M. LANCIEN (C.D.R.) : le gaullisme doit se doter d'un grand leader, qui pourrait être M. Jobert.

M. Yves Lancien, secrétaire général des Comités de défense de la République (C.D.R.), a déclaré lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a tiré, au nom de son mouvement, les enseignements de la récente élection présidentielle. Ayant tout d'abord constaté que celle-ci a constitué « une consécration pour les institutions de la V[e] République », M. Lancien a déclaré que les C.D.R. feraient partie de la nouvelle majorité présidentielle, *« tant que M. Giscard* d'Estaing respectera les apports fondamentaux des quinze ans de gaullisme : c'est un oui, sauf... ». (Les C.D.R. sont opposés au retour à la représentation proportionnelle, à l'instauration d'un régime présidentiel, à l'abandon d'une défense nationale moderne et à la participation des plus faibles « aux sacrifices qui vont s'imposer ».) Il a, d'autre part, affirmé que le gaullisme, courant national, avait « un rôle à jouer dans cette majorité, à condition de renouveler ses hommes, son style et son vocabulaire » et qu'il devait trouver « un grand leader qui sera son porte-drapeau ». A cet égard, les C.D.R. ont, selon leur secrétaire général, « noté avec *intérêt les initiatives de M. Michel* Jobert », qui envisage de briguer un mandat de député (« le Monde » du 8 juin). Selon M. Lancien, M. Jobert « est un homme qui a les capacités voulues et son entreprise pourrait être couronnée de succès si elle s'inscrivait dans une perspective de rassemblement national ». Il a enfin déclaré que les C.D.R. allaient se constituer en « force de proposition ».

M. FASSEAU (U.J.P.) : M. Jobert utilise un langage nouveau.

M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), a estimé, après la conférence de presse de l'ancien ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 12 juin), que *« les récentes déclarations de M. Michel Jobert constituent un événement intéressant dans la mesure où elles ont pour but de débloquer la situation politique présente et de préparer l'avenir en brisant l'écart traditionnel et dépassé entre les partis politiques (...) Il est évident que les jeunes gaullistes ne peuvent rester insensibles au langage utilisé.*

» Pendant la brève période où M. Jobert a été ministre, il a réussi à rendre populaire une politique qui était souvent mal comprise et méconnue. L'élection de Valéry Giscard d'Estaing a provoqué un bouillonnement intense dont il faut bien tenir compte. L'U.J.P., quant à elle, s'efforcera de lutter contre tout ce qui sclérose la vie politique française. »

M. CHARBONNEL : pourquoi ne pas répondre positivement à M. Jobert ?

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire U.D.R. de Brive (Corrèze), répond, dans une tribune publiée par *la Croix*, au projet de M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, de créer un mouvement de centre gauche. Il écrit :

« Nous souhaiterions que les gaullistes ne refusent aucune hardiesse dans chaque direction possible de leur action. On a demandé l'ouverture, pourquoi ne pas la faire aussi, avec la prudence nécessaire, du côté de la gauche ? On a réclamé le renouvellement, pourquoi ne pas répondre positivement à l'initiative de Michel Jobert, dont la fermeté toute gaullienne est, à la vérité, une garantie essentielle pour tous les gaullistes qui n'ont pas renoncé à se battre ? »

● *Le secrétariat de M. Michel Jobert* est installé 108, quai Louis-Blériot, Paris-16[e].

LE CENTRE DÉMOCRATE DU BAS-RHIN REGRETTE LE MAINTIEN DE M. BORD AU GOUVERNEMENT

La fédération du Bas-Rhin du Centre démocrate, réunie à Strasbourg lundi 10 juin, s'est félicitée de l'entrée au gouvernement de ses dirigeants nationaux, MM. Jean Lecanuet et Pierre Abelin, qui *« manifeste la volonté du président de la République et de son gouvernement d'entamer une ère nouvelle de la politique française »*. Cependant, le Centre démocrate, *« constatant le maintien au gouvernement du même homme qui personnifie en Alsace depuis de longues années l'Etat-U.D.R., regrette que la région n'ait pas été écoutée dans son désir de changement, désir manifesté massivement dès le premier tour de l'élection présidentielle »*.

Le principal animateur du parti dans le Bas-Rhin est M. Jean-Marie Caro, député, vice-président du Centre démocrate. La prise de position de la fédération départementale traduit la déception des réformateurs alsaciens d'avoir vu préférer, au dernier moment, semble-t-il, M. André Bord à M. Pierre Schiélé, sénateur Centre démocrate du Haut-Rhin, qui fut notamment l'adversaire du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil régional d'Alsace. (M. Bord avait été élu en décembre dernier par 21 voix contre 19.)

POLITIQUE

L'Assemblée nationale inaugure la nouvelle formule des questions d'actualité

Le président de la République l'avait fait savoir, le 30 mai, dans un message au Parlement : il souhaitait que le contrôle et l'information parlementaires fussent mieux assurés. Aussitôt dit, aussitôt fait : le Palais-Bourbon inaugurait, mardi, la nouvelle formule des questions d'actualité rebaptisées par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, « questions au gouvernement ». Désormais, les ministres ne prennent connaissance des questions que quelques minutes avant le début de la séance et doivent s'efforcer d'y répondre rapidement. Majorité et opposition disposent chacune d'une demi-heure pour interroger les ministres qui, selon le voeu du chef de l'Etat, doivent tous être présents. Bref, pour reprendre l'expression de M. Edgar Faure, il s'agit de « réactualiser les questions d'actualité » dont la séance était devenue, au fil des années, morne et sans grand intérêt.

Mercredi, chacun, visiblement, avait à cœur de réussir cette nouvelle expérience : quelques instants avant la séance, M. Chirac distribuait, tel un metteur en scène, les questions aux membres du gouvernement qui faisaient cercle autour de lui ; M. Edgar Faure, professoral et paternel, réexpliquait dès l'ouverture de la réunion la procédure ; les députés acceptaient le jeu et posaient en général de véritables questions.

Sans doute n'a-t-on pas appris grand-chose : certains membres du gouvernement connaissaient encore mal les dossiers et n'hésitaient pas à se réfugier derrière la classique phrase dilatoire : « Le gouvernement est conscient... » C'est là, cependant, une formule qui ne saurait être utilisée longtemps sans risquer de discréditer davantage le gouvernement que le Parlement.

Comme souvent en ce qui concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif, beaucoup dépend en définitive de la pratique. De part et d'autre, les règles du jeu doivent être acceptées : les députés, tant de l'opposition que de la majorité, doivent, au nom même de ceux qu'ils représentent, chercher à connaître les projets du pouvoir, et le gouvernement, s'il veut améliorer ses relations avec les parlementaires, doit se plier à leur désir de contrôle.

Il est vrai que le souci de libéralisme politique manifesté par M. Giscard d'Estaing risque de se heurter aux habitudes et aux « démons » de l'ancienne majorité. Un léger incident le montrait. L'O.R.T.F. n'ayant filmé que quelques moments de la réunion, de nombreux députés de la majorité protestaient. « On a enregistré seulement la partie de la séance consacrée aux questions de l'opposition, affirmait M. Fanton ; tout est parfaitement clair. » Le député U.D.R. de Paris retrouvait un des phantasmes des gaullistes. C'était pourtant lui qui, samedi, au comité central de l'U.D.R., souhaitait que son mouvement se renouvelle et cesse d'être le « musée Grévin du gaullisme » !

MICHEL SCHIFRES.

● **Les subventions aux collectivités locales.**

« *M. le ministre de l'intérieur,* demande M. LAVIELLE (P.S., Landes), *compte-t-il répartir les crédits exceptionnels d'aide aux collectivités locales selon la pratique instaurée par M. Chirac, qui a consisté à distribuer à soixante-trois communes de son département, essentiellement de sa circonscription, des subventions qui permettront d'y réaliser, par privilège, pour plus de 2 milliards de travaux ?* »

M. CHIRAC, premier ministre, souligne que les « questions au gouvernement » ne doivent pas se limiter à des problèmes de circonscriptions, récuse le chiffre cité par le député et estime que « *le ministre de l'intérieur aura à cœur de gérer ses crédits dans un esprit de justice et d'efficacité* ».

● **La hausse des prix et les communes.**

F. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) souhaite le versement aux collectivités locales d'une allocation exceptionnelle destinée à compenser la hausse du coût de la vie.

M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, refuse de contracter un engagement, jugeant que cette question devra être examinée à l'occasion du collectif budgétaire de fin d'année.

● **La garantie de l'emploi.**

M. POPEREN (P.S., Rhône), voulant savoir si le gouvernement envisage d'élaborer un projet de loi sur la garantie de l'emploi, M. DURAFOUR, ministre du travail, affirme que des textes seront déposés à ce sujet après consultation des différents partenaires sociaux.

● **La sécurité dans les entreprises.**

M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais) évoque l'entreprise Usinor Dunkerque, où, le 2 juin dernier, un ouvrier a trouvé la mort dans un accident du travail (*le Monde* du 4 juin).

M. DURAFOUR indique que des instructions ont été données pour que des mesures soient prises pour assurer la sécurité dans cette entreprise et que le gouvernement saisira prochainement le Parlement en ce qui concerne les questions de l'amélioration des conditions de travail.

● **Les crédits en agriculture.**

M. GRAVELLE (P.S., Aube) s'interroge sur les mesures envisagées par le gouvernement pour que les caisses régionales du Crédit agricole honorent les demandes de crédits.

M. FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, assure que ces besoins seront pris en considération à partir du mois d'août « *ou, en tout cas, du mois de septembre* ».

● **La situation dans les départements d'outre-mer.**

d'août « *ou, en tout cas, du mois* jugeant la situation économique et sociale dans les D.O.M. « *catastrophique* », M. STIRN, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, précise que les mesures sociales et celles concernant l'emploi, qui seront adoptées prochainement, s'appliqueront aux D.O.M. et reconnaît que la situation de l'emploi est, dans ces départements, « *plus sérieuse* » qu'en métropole. « *Toutes les mesures nécessaires,* dit-il, *seront prises pour faire face à cette situation spécifique.* »

● **La situation financière de l'éducation nationale.**

M. GAU (P.S., Isère) rappelle le jugement de M. Fontanet, ancien ministre de l'éducation nationale, qui estimait qu'un collectif budgétaire serait nécessaire pour assurer la rentrée de 1974 et veut connaître l'opinion du gouvernement à ce sujet.

M. HABY, ministre de l'éducation, tout en refusant de « *polémiquer sur les arguments de* [son] *prédécesseur* », considère qu' « *un collectif budgétaire sera vraisemblablement présenté à bref délai* ».

● **Les professeurs d'éducation physique.**

M. HAGE (P.C., Nord) s'étonne que les professeurs d'éducation physique et sportive ne dépendent plus du ministère de l'éducation, mais soient rattachés à celui de la qualité de la vie.

M. CHIRAC récuse l'idée de toute distinction « *qualitative* » entre les deux ministères et affirme : « *L'important est d'intégrer le mieux possible les structures sportives dans la vie.* »

● **La situation à la SNIAS.**

M. HOUTEER (P.S., Haute-Garonne) veut connaître les décisions gouvernementales « *pour empêcher les licenciements à la SNIAS et pour assurer le développement du programme Concorde* ». M. SOUFFLET, ministre de la défense, déclare qu'il annoncera les mesures gouvernementales lorsque le gouvernement britannique aura fait connaître sa décision.

M. DUCOLONÉ (P.C., Hauts-de-Seine) évoque, lui aussi, cette question, se demandant notamment s'il y a corrélation entre la convocation, le 28 juin, du comité d'entreprise de la SNIAS et le départ en vacances du personnel. Le ministre le nie, souhaitant être en mesure d'ici là de prendre les décisions « *qui permettront à ce personnel de passer de bonnes vacances* ».

● **Les essais nucléaires.**

« *Est-il exact,* demande M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) *que la campagne de tirs a été décidée sans consultation du gouvernement ? Est-il exact qu'un tir a été supprimé à la seule initiative du président de la République ? Dans ces conditions, le gouvernement dispose-t-il encore de la force armée conformément à l'article 20 de la Constitution ?* »

M. CHIRAC répond : « *Tous les membres du gouvernement étaient présents mercredi dernier à l'Assemblée ou au Sénat lorsque a été présentée la déclaration de politique générale qui contenait à propos de la poursuite des expériences nucléaires des propos dépourvus de toute ambiguïté. Je tiens à rendre hommage à l'armée qui accomplit avec beaucoup d'efficacité et de conscience une tâche ingrate. Mais, il va de soi que dans cette circonstance, elle n'a fait qu'obéir aux ordres du gouvernement comme c'est sa vocation, que personne ne songe à mettre en doute.* » Le premier ministre rappelle aussi le communiqué du président de la République selon lequel les expériences de cette année seraient les dernières à se dérouler dans l'air, ces expériences ayant lieu, dès l'année prochaine, sous terre.

● **Les travaux du Parlement.**

En réponse à M. COINTAT (U.D.R., Ille-et-Vilaine), M. CHIRAC indique qu'il y aura « *peut-être* » une session extraordinaire de l'Assemblée nationale au mois de juillet.

● **La réunion des Dix à Washington.**

Répondant à M. ICART (rép. ind., Alpes-Maritimes), président de la commission des finances, M. FOURCADE estime, à propos de la réunion des ministres des finances des Dix à Washington (*le Monde* du 13 juin), qu'il s'agit non pas d'un accord mais plutôt d' « *un premier pas accompli par les Américains vers les thèses des Européens pour tenir compte de la situation très difficile d'un de nos partenaires du Marché commun. Il y a encore un long chemin à faire,* poursuit-il, *avant d'arriver à un accord sérieux sur le mécanisme monétaire international* ».

● **La retraite des anciens combattants.**

M. DAILLET (réf., Manche) souligne le caractère restrictif du décret d'application de la loi accordant la retraite aux anciens combattants et veut savoir si le gouvernement entend modifier ce décret.

M. DURAFOUR assure que le gouvernement « *veillera à l'adoption d'une solution plus libérale dans la mesure où les circonstances économiques le permettront* ».

● **Les contrôleurs aériens.**

A l'adresse de M. PARTRAT (U.C., Loire), M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, indique que le cas de contrôleurs de navigation aérienne, qui ont subi les sanctions après la grève de février 1973, n'entrait pas dans le cadre de la loi d'amnistie et que cette question devra faire l'objet d'un débat « *approfondi* ».

● **Le statut de Paris.**

En réponse à Mme DE HAUTECLOCQUE (U.D.R., Paris), M. PONIATOWSKI indique que « *le gouvernement envisage de modifier le statut de Paris et de donner plus d'importance aux responsables élus par rapport à la tutelle administrative* ». Il précise aussi que le gouvernement se propose de créer, avant toute décision, un groupe de travail auquel seront associés les élus.

● **Le revenu des éleveurs.**

M. DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère), s'inquiétant de la chute du revenu des éleveurs, M. BONNET, ministre de l'agriculture, note l'évolution des partenaires européens de la France et de la Commission de Bruxelles en ce qui concerne le marché de la viande, évolution allant jusqu'à « *rejoindre les thèses soutenues par M. Chirac au début de l'année* ».

● **L'industrie automobile.**

Répondant à M. CHAUMONT (U.D.R., Sarthe), M. D'ORNANO, ministre de l'industrie, affirme qu'il est prêt à « *ouvrir le dossier* » de l'industrie automobile, « *en vue de conquérir de nouveaux marchés et de reconvertir certaines productions* ».

● **Le transfert des charges.**

M. PONIATOWSKI déclare à M. VOISIN (app. U.D.R., Indre-et-Loire), qu'en ce qui concerne la question de la répartition des charges et des ressources entre les collectivités locales et l'Etat un projet de loi d'orientation sera déposé.

● **Les grèves à l'O.R.T.F.**

M. PIERRRE WEBER (app. rép. ind., Meurthe-et-Moselle), dénonce « *un scandale qui n'a que trop duré* », à savoir les grèves à l'O.R.T.F.

M. CHIRAC rappelle que les négociations ont commencé mardi 11 juin et qu' « *un certain nombre de propositions de la direction ont été acceptées par les organisations syndicales* ». Le premier ministre déclare aussi : « *J'espère en tout cas que tout le monde comprendra très vite qu'un service public dont le fonctionnement intéresse vraiment l'ensemble de la nation, doit être assuré avec le maximum d'efficacité et de dignité.* »

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 12 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

M. Denis Baudouin à la tête de la délégation générale

Le premier ministre a fait approuver les décrets fixant les attributions du ministre de l'industrie et de la recherche ainsi que de plusieurs secrétaires d'Etat. Il a d'autre part fait approuver un projet de décret portant création d'une délégation générale à l'information.

Les secrétariats d'Etat aux anciens combattants, aux postes et télécommunications, aux affaires culturelles et aux TOM et aux DOM, reçoivent les mêmes attributions que celles exercées auparavant par les ministres chargés de ces secteurs. Le ministère de l'industrie prend le titre de ministère de l'industrie et de la recherche.

Le gouvernement a décidé de transformer la délégation à l'information en délégation générale à l'information, à la tête de laquelle M. Denis Baudouin a été maintenu. Le président de la République a indiqué que cette structure devait être légère et qu'elle n'exercerait pas de tutelle sur l'O.R.T.F. ni sur l'audiovisuel, ni sur les services juridiques et techniques de la presse.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf à Bonn relative à la coopération politique.

Le conseil des ministres a d'autre part fixé les instructions destinées au ministre de la coopération en vue de la prochaine session du conseil des Communautés européennes relative à l'aide au développement.

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances, le conseil a approuvé les objectifs et les moyens de lutte contre l'inflation.

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE DOUAI
1re Chambre
Arrêt du 3 juillet 1973

The SCOTCH WHISKY ASSOCIATION & al. contre S.A. BOULARD & al.

... ATTENDU que le whisky dans l'esprit du consommateur français désigne une eau-de-vie provenant de la fermentation de céréales...

ATTENDU qu'il est constant que le produit incriminé provenait de la fermentation de malts vendus par la Maison DIXON mélangés à des alcools neutres de rétrocession, et qu'il ne correspond donc pas à la définition du whisky...

ATTENDU que le terme blended accolé à celui de whisky, qui n'ajoute ni ne retranche rien à la définition courante du whisky ni à l'idée que s'en fait le consommateur français moyen, ne peut justifier la pratique invoquée...

ATTENDU que la présentation de l'étiquette, l'usage abondant de la langue anglaise, les éléments typographiques, la devise, la gravure, la forme de la bouteille constituent un ensemble d'éléments tendant à faire croire qu'il s'agit d'un produit d'origine britannique...

ATTENDU que la Maison BOULARD a fait un emploi conscient de ces fausses indications tendant à provoquer l'équivoque et à déterminer l'achat ; qu'elle s'est donc livrée à une concurrence déloyale vis-à-vis des fabricants de whisky...

PAR CES MOTIFS, la Cour...

Condamne la Société BOULARD à une astreinte comminatoire de 10 F (DIX) par infraction constatée après le délai de trois mois de la signification du présent arrêt.

Pour extrait :

Me BOYER CHAMMARD,
avoué près la Cour d'Appel.

Le 14 juillet à Paris

DÉFILÉ MILITAIRE D'UN NOUVEAU STYLE DE LA BASTILLE A LA NATION ?

L'état-major de la 1re région militaire à Paris prépare un défilé du 14 juillet d'un nouveau style, selon des directives à la conception desquelles, dit-on, le chef de l'Etat ne serait pas étranger. Sauf difficultés de dernière heure, il se pourrait que les troupes défilent de la Bastille à la Nation, et non plus sur les Champs-Elysées, de l'Etoile à la Concorde.

Cette innovation ne serait pas la seule. Le défilé serait composé, uniquement, de troupes à pied — on parle de douze mille hommes au total — et les matériels à essence, en particulier les blindés, seraient supprimés, sans doute par esprit d'économie et dans le souci de donner l'exemple en matière de dépenses énergétiques. Le défilé aérien serait, lui aussi, réduit : les évolutions d'avions monomoteurs ou monoréacteurs seraient annulées (notamment celles des Mirage-III) au profit des vols d'appareils bimoteurs ou biréacteurs, comme les Fouga-Magister de la Patrouille de France, les bombardiers nucléaires Mirage-IV ou les avions d'appui tactique Jaguar, qui présentent moins de risques d'incidents mécaniques.

La décision de principe de supprimer les vols d'avions monomoteurs ou monoréacteurs était acquise, semble-t-il, avant l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, mais les bimoteurs ou biréacteurs consomment davantage de carburant...

A la fin de la dernière guerre mondiale, en 1945, le défilé des troupes motorisées a eu lieu, à Paris, de la Bastille à l'Etoile, tandis que les unités à pied défilaient du cours de Vincennes à la Bastille. C'est en juillet 1947 que la revue fut de nouveau organisée comme avant la guerre, sur les Champs-Elysées.

● *Les comités anti-apartheid* d'Allemagne fédérale, de Belgique, du Danemark, de France, des Pays-Bas et de Suisse, qui se sont réunis le 31 mai dernier à Genève, viennent de rendre public un communiqué. Dans ce texte, les comités « *tiennent à souligner l'importance que revêt à leurs yeux l'engagement pris solennellement au nom de la France par le président Giscard d'Estaing dans son message au Parlement de cesser toutes ventes d'armes aux régimes d'oppression...* », et « *espèrent que cette admirable déclaration de politique générale sera dans la réalité l'expression d'une solidarité nouvelle avec les peuples d'Afrique australe en lutte pour leur libération...* »

A partir de l'automne

LE PUBLIC POURRA VISITER L'ÉLYSÉE LE DIMANCHE MATIN

Le palais de l'Elysée sera ouvert au public le dimanche matin, sans doute à partir de l'automne : c'est ce qu'a annoncé M. Giscard d'Estaing mercredi 12 juin en faisant visiter le palais à une petite fille de dix ans, Blandine Jannest, élève de septième à Sainte-Marie-des-Invalides, qui, pour rédiger un devoir sur l'Elysée, avait demandé au chef de l'Etat de l'aider. Celui-ci lui avait répondu : « *Venez donc me voir !* »

[A Washington, des visites sont organisées régulièrement à la Maison-Blanche.]

Dans les ministères

M. CLAUDE ABRAHAM DIRECTEUR DU CABINET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS

M. Claude Abraham, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé (*Journal officiel* du 13 juin).

[Né en 1931, M. Abraham fut chargé de mission auprès du directeur des routes de 1957 à 1962, puis en service aux ponts et chaussées de Seine-et-Oise de 1962 à 1966. Directeur adjoint du cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports, en 1967 et 1968, il est, depuis cette date, directeur adjoint des transports aériens au secrétariat général à l'aviation civile (S.G.A.C.).]

● **ANCIENS COMBATTANTS.**

M. Roger Benmebarek, administrateur civil hors classe, demeure directeur du cabinet de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

● *A l'U.D.R., M. Charles Pasqua* est nommé par le secrétaire général délégué national à l'action, en remplacement de M. André Pittion-Rossillon, qui avait remis sa démission.

M. Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, ancien député U.D.R. de ce département de 1968 à 1973, a été président de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme, dont M. Messmer fut le principal animateur. Il a appartenu au SAC (Service d'action civique) jusqu'en 1969. Toujours vigilant, aussi bien à l'égard de la gauche que des autres formations de la majorité, M. Pasqua avait déclaré, en janvier 1973, avant les élections législatives : « *Nous devons veiller à ce que l'U.D.R. ne se fasse pas « rouler » par ses alliés.* »

● *Neuf collaborateurs de* Politique-Hebdo nous précisent que la signature de M. Roger Dosse sur un appel en faveur d'assises nationales du socialisme (*le Monde* du 12 juin) « *ne saurait engager que son auteur à titre personnel* ».

هكذا من الأصل

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON

L'Oncle Sam au Proche-Orient

III. — Les amitiés équivoques

Par ERIC ROULEAU

Une conjonction d'intérêts rapproche le monde arabe et les Etats-Unis, dont l'influence au Proche-Orient va s'accentuant. Cependant, la modification du rapport des forces, que les effets de la « guerre du pétrole » contribuent à mettre en évidence, incite Washington à courtiser les producteurs de brut, dont la puissance financière s'est considérablement accrue (« le Monde » des 12 et 13 juin).

M. Kissinger assure ne pas avoir fait pression sur ses interlocuteurs au Proche-Orient. Il se serait limité, à l'en croire, à mettre ses « bons offices » au service des belligérants. Diverses indiscrétions, cependant, permettent de penser qu'il n'a cessé ces derniers mois de faire alterner « *la carotte et le bâton* » pour amener Israéliens et Arabes à s'adapter aux réalités.

Les Syriens ont fini par comprendre qu'il était inutile de réclamer que Jérusalem s'engage à évacuer tous les territoires occupés. M. Kissinger, qui ne s'est pas privé d'exploiter les contradictions arabes, a eu beau jeu de leur faire remarquer que l'allié égyptien avait abandonné cette exigence. Quant au bailleur de fonds saoudien non seulement il n'était pas disposé à rétablir l'embargo pétrolier, mais il faisait également la sourde oreille devant les appels répétés de Damas en faveur de la convocation d'un « sommet » arabe destiné à prendre des mesures de rétorsion.

Les Etats-Unis ayant davantage de prise sur Israël, les pressions exercées sur Jérusalem ont sans doute été moins subtiles. La presse de Tel-Aviv a révélé le 10 mai dernier que M. Nixon avait adressé à Mme Meïr « *au moins* » trois messages depuis la fin avril pour lui demander d'« *assouplir* » son attitude dans les négociations avec Damas sur le dégagement. La troisième missive aurait été particulièrement insistante. Le président des Etats-Unis demandait à Mme Meïr de se « *rappeler que l'histoire n'est pas un éternel retour* ». Au moment où de jeunes Israéliens tombaient dans le Golan sous les obus de l'artillerie syrienne, dans une guerre d'usure qui risquait de dégénérer en guerre tout court, et alors que l'armée juive n'avait pas encore pansé ses plaies, cette « petite phrase » aurait fait l'effet d'une douche froide. M. Nixon ne faisait-il pas allusion au « pont aérien » d'octobre dernier, aux livraisons massives d'armement qui avaient permis à l'armée du général Dayan de rétablir la situation ?

Les concessions d'Israël sont plus sigfificatives, en effet, que celles consenties par la Syrie et par l'Egypte. Tant sur le front du Sinaï que sur celui du Golan, il a dû restituer des territoires conquis en 1967 et en 1973. Dans le deuxième cas, Mme Meïr a même dû passer outre à maintes résolutions prises par son gouvernement et par le Parlement interdisant à l'armée israélienne de se retirer derrière la « ligne violette » (la ligne du cessez-le-feu de juin 1967) avant la signature d'un traité de paix avec Damas.

A première vue, ces concessions, et d'autres encore, paraissent en contradiction avec le rapport des forces prévalant dans la région. L'armée israélienne occupait des positions stratégiques de première importance qui lui auraient permis, le cas échéant, d'atteindre Le Caire ou Damas en quelques heures. De toute évidence, les dirigeants de Jérusalem se sont rangés à l'avis de M. Kissinger, selon lequel Israël, lors de la guerre d'octobre, a enregistré simultanément une « *victoire (militaire) tactique et une défaite (politique) d'ordre stratégique* ». Mme Meïr l'a admis implicitement en déclarant que l'Etat juif ne comptait plus désormais dans la communauté internationale qu'un « *seul ami* », les Etats-Unis.

Cette constatation ne reflète que partiellement la réalité. Si certains membres de l'*establishment* en Israël ne se privent pas, en privé, d'exprimer leurs craintes, seules les « colombes » de l'opposition s'efforcent d'éclairer l'opinion sur les limites de cette « amitié », qui ne leur paraît ni totale ni éternelle. Les Etats-Unis, expliquent-elles, ont dans la région des intérêts de grande puissance à défendre, envers et contre tous. En outre, les dirigeants américains n'ont jamais caché leurs divergences avec ceux de Jérusalem concernant les termes d'un éventuel règlement, en particulier sur la nature des « frontières de sécurité ».

« De substantielles concessions »

La position de Washington à cet égard ne s'est pas, en effet, modifiée depuis la guerre de six jours. Certes, les représentants de M. Nixon aux Nations unies ont maintes fois fait obstacle à des motions condamnant Israël ou recommandant des sanctions contre l'Etat juif. Mais cet appui, dicté sans doute par des considérations tactiques à une époque où l'objectif prioritaire était de faire échec aux nationalistes arabes alliés aux Soviétiques, ne s'est jamais étendu aux questions de fond. Les dirigeants américains demeuraient fidèles à leur doctrine — dont le « plan Rogers », en juin 1970, a été la fidèle expression, — à savoir qu'un règlement n'était concevable que sur la base du retour aux frontières de 1967 « *avec quelques rectifications mineures* », lesquelles seraient négociées entre les deux parties en conflit. Même sur le problème, délicat entre tous, de Jérusalem, le gouvernement américain n'a pas donné sa caution à l'annexion du secteur arabe de la Ville sainte.

Rejetées dans l'ombre de 1971 à 1973, les conceptions fondamentales de Washington réapparaissent après la guerre d'octobre. Non seulement le gouvernement américain s'abstient de condamner « l'agression » arabe, mais M. Kissinger — paraphrasant en quelque sorte M. Michel Jobert (1) — déclare le 25 octobre : « *Les conditions qui ont engendré la guerre étaient nettement intolérables aux peuples arabes.* » Le secrétaire d'Etat ajoute : « *Dans les prochaines négociations, il est nécessaire qu'Israël consente de substantielles concessions. Le problème est de concilier les préoccupations des Arabes concernant leur souveraineté sur les territoires* (conquis en 1967) *et celles des Israéliens ayant trait à des frontières de sécurité.* » M. Kissinger ne croit donc pas que les deux revendications soient inconciliables : il estime, en d'autres termes, que la sécurité de l'Etat juif pourrait être assurée autrement que par d'importantes annexions de territoires.

Lors de l'ouverture de la conférence de Genève, en décembre dernier, le chef de la diplomatie américaine a donné encore la véritable mesure de son « *amitié* » pour Israël : contrairement à M. Gromyko, qui s'est rangé d'emblée dans le camp arabe, M. Kissinger s'est abstenu d'apporter le moindre soutien aux thèses israéliennes. Sans doute pensait-il déjà au rôle de médiateur qu'il allait assumer. Dans cette perspective, il ne souhaitait évidemment pas renforcer les positions diplomatiques d'Israël face à ses adversaires.

« *Nous avions compris qu'aussi bien les Etats-Unis que l'U.R.S.S. voulaient nous empêcher de remporter une victoire décisive (...)* », nous disait l'un des principaux membres de l'état-major israélien. A deux reprises, à la fin de la guerre d'octobre, nous expliquait-il, M. Kissinger est intervenu énergiquement pour imposer un cessez-le-feu qui allait empêcher l'armée juive de détruire la IIIe armée égyptienne, assiégée sur la rive orientale du canal de Suez.

L'attitude de Washington a été équivoque tout au long du quatrième conflit israélo-arabe. Tandis que des appareils de transport soviétique déversent, à partir du 9 octobre, du matériel militaire dans divers aéroports arabes, notamment au Caire, à Damas, à Bagdad, le « pont aérien » américain *destiné au ravitaillement de l'armée israélienne* ne débute que le 13 octobre, soit sept jours après le début des hostilités. Il a fallu plusieurs appels à l'aide angoissée de Mme Meïr, et quatre jours de « délibérations » aux responsables d'outre-Atlantique, pour que la décision soit prise de remplacer le matériel israélien détruit. La situation avait d'ailleurs atteint un seuil critique.

Washington avait commencé par minimiser l'importance des fournitures soviétiques, mais le Pentagone devait admettre, une semaine après la fin de la guerre, que Moscou avait expédié 100 000 tonnes d'équipement contre 12 000 tonnes seulement livrées par l'Amérique à l'Etat juif. Ce dernier a bien reçu *in extremis* les armes sophistiquées qui lui ont permis de percer le mur des Sam-6 le long du canal de Suez, mais seulement après avoir perdu plus de soixante-dix bombardiers et chasseurs, abattus sur les deux fronts par les fusées de fabrication soviétique, contre lesquelles les appareils israéliens n'avaient pas alors de parade efficace. La « percée Sharon » achevée, Washington devait intervenir une fois de plus pour contraindre les Israéliens à autoriser le ravitaillement des troupes égyptiennes assiégées.

Des incertitudes

Pourquoi le gouvernement américain a-t-il cherché à limiter la victoire militaire d'Israël ? Peut-être redoutait-il une confrontation avec le Kremlin, qui avait maintes fois fait savoir qu'il ne « *tolérerait pas une nouvelle débâcle arabe* » analogue à celle de 1967, laquelle risquait, cette fois, d'entraîner l'effondrement des positions soviétiques dans la région. Sans doute craignait-il pour le moins une polarisation qui aurait compromis la détente internationale ainsi que les intérêts américains au Proche-Orient. En effet, le triomphe de l'armée du général Dayan aurait à la fois accru les exigences des vainqueurs et jeté les vaincus dans les bras des Russes. Au lieu de rechercher un terrain d'entente avec l'Amérique, comme ils en avaient l'intention, les Arabes, soutenus vraisemblablement par une grande partie du tiers-monde, auraient intensifié la guerre du pétrole, la seule dans laquelle ils pourraient avoir gain de cause.

Le comportement américain pendant la guerre a impressionné favorablement le président Sadate, et sans doute aussi le roi Fayçal. Dès la fin d'octobre, le chef de l'Etat égyptien — au risque de choquer une bonne partie de l'opinion arabe — a rendu un hommage public à la politique des Etats-Unis, qu'il a qualifiée de « *constructive* » pour la paix. Quelques jours plus tard, il a noué avec M. Kissinger, venu le voir au Caire, une « *amitié* » qui ne devait plus se démentir. Le secrétaire d'Etat s'est-il porté garant de la restitution à l'Egypte de l'intégralité du Sinaï, comme l'assure, en privé, le président Sadate ? On l'ignore.

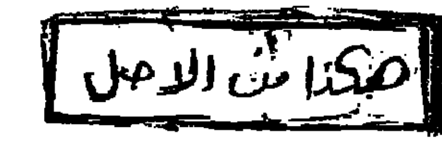
Toujours est-il que l'Egypte et l'Arabie Saoudite ont renoncé successivement à nombre d'exigences, et n'ont pas tardé à mener campagne en faveur de la levée inconditionnelle de l'embargo. Ryad et Le Caire, laisse-t-on entendre, veulent en tout cas renflouer le prestige de M. Nixon pour barrer la route à son éventuel successeur, M. Ford. Le vice-président des Etats-Unis est considéré comme acquis au « lobby sioniste », ne serait-ce que parce qu'il devrait, le cas échéant, faire appel à l'électorat juif pour être élu.

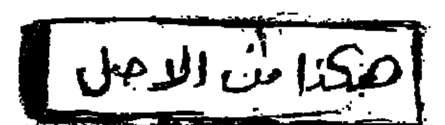
Cependant, l'effritement de la position de M. Nixon sous l'effet corrosif de l'affaire du Watergate, la menace qui pèse depuis peu sur l'avenir de M. Kissinger, impliqué à son tour par la presse dans le scandale, le poids accru que prend le Sénat, acquis dans sa majorité aux thèses de Jérusalem, contribuent à réduire la marge de manœuvre de la Maison Blanche, à affaiblir sa volonté d'accélérer le processus de paix au Proche-Orient.

Les dirigeants arabes, bien que conscients de la complexité de la conjoncture intérieure aux Etats-Unis, ne désespèrent pas pour autant. Mais certains d'entre eux commencent à prendre leurs précautions dans le cas où une nouvelle épreuve de force s'imposerait. Le président Sadate, après une série de déclarations désobligeantes pour l'allié russe, s'efforce depuis peu de réchauffer les relations égypto-soviétiques. De même, le gouvernement de M. Rabin, tout autant soucieux de coopérer avec Washington, cherche à renouer avec Moscou. De toute évidence, les incertitudes et les équivoques de la politique américaine inquiètent les belligérants et les incitent à équilibrer leurs relations avec les deux Super-Grands.

FIN

(1) M. Jobert déclarait le 8 octobre : « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? »





AU PROCHE-ORIENT

La visite du président Nixon en Egypte, première étape de sa tournée au Proche-Orient, suscite des réactions diverses en Israël et dans les pays arabes.

En Israël, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, a déclaré, mercredi 12 juin au cours d'une allocution prononcée à l'Institut des sciences Weizmann, de Rehovoth, que « le rapprochement entre les Etats-Unis et les Etats arabes pourrait certes poser des problèmes à Israël et donner lieu à de sérieuses discussions, voire à des divergences de vues entre Américains et Israéliens, mais je préfère encore ces discussions et divergences à une guerre. » Le premier ministre a remarqué aussi que, « lorsque les Etats arabes se préparent à une guerre, ce n'est pas des Etats-Unis qu'ils se rapprochent. Ils ne le font que lorsqu'ils ont besoin d'une aide matérielle pour développer leur économie. C'est pourquoi cette évolution dans les relations américano-arabes ne doit pas susciter, en Israël, trop d'inquiétude, d'autant que nous savons que les Etats-Unis veulent un Israël fort. »

Selon l'A.F.P., les milieux autorisés professent la même opinion. On y déclare que « lorsqu'on fait le bilan des risques et des avantages pour Israël de ce rapprochement, on constate qu'il est nettement positif, ne serait-ce que parce que ce processus ne peut se faire qu'au détriment de l'Union soviétique. Or Israël préfère voir se développer dans les pays arabes l'influence d'un pays ami, comme le sont les Etats-Unis, plutôt que celle d'une superpuissance hostile à Israël, comme l'est l'Union soviétique. »

On espère dans les mêmes milieux que le président Nixon sera reçu à Jérusalem « comme un chef d'Etat, sous l'administration duquel Israël a reçu 3 milliards de dollars d'aide militaire et économique, et qui a toujours soutenu Israël dans les moments les plus difficiles ».

En Jordanie, le roi Hussein a réaffirmé dans un discours, mercredi également, la détermination de la Jordanie de récupérer tous les territoires occupés. « Nous ne céderons pas, a-t-il dit, la moindre parcelle de territoire, et nous ne renoncerons pas à nos droits légitimes. Nous consentirons tous les sacrifices nécessaires pour le triomphe de notre cause et le rétablissement de notre souveraineté sur tous les territoires occupés, notamment Jérusalem. »

En Libye, la radio de Tripoli captée au Caire rappelait mercredi que « la visite du président Nixon en Egypte coïncide avec le quatrième anniversaire de l'évacuation des forces américaines de Libye ». Cet anniversaire a été célébré aussi par un discours prononcé mardi 11 juin par le président du conseil, le commandant Jalloud, qui a réaffirmé que « la révolution libyenne est aujourd'hui plus forte que jamais pour porter l'étendard de l'unité et se considère comme responsable de cette unité ».

A Beyrouth, le journal pro-égyptien « Al Anouar » a écrit mercredi que le sionisme s'est servi de l'affaire du Watergate contre Nixon et qu'« il s'en servait maintenant contre Kissinger ».

La visite en Egypte de M. Nixon n'a donné lieu jusqu'à présent à aucun commentaire dans la presse soviétique. Ainsi la « Pravda » se contente d'anoncer l'arrivée au Caire du président des Etats-Unis et son accueil par le président Sadate.

Des centaines de milliers d'Égyptiens ont réservé un accueil délirant au chef de la Maison Blanche

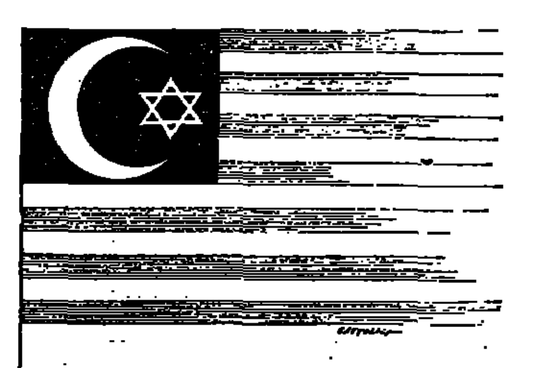
« La plus chaleureuse réception d'un chef d'Etat étranger depuis celle de Khrouchtchev, en 1964 », « Le plus grand rassemblement de foule, au Caire, depuis la mort de Nasser, en 1970 » : ces propos, tenus par des spectateurs égyptiens après l'arrivée du président Nixon mercredi après-midi, au Caire, donnent une idée de l'accueil qui lui a été réservé.

Des centaines de milliers d'Egyptiens s'étaient massés le long des 15 kilomètres de route séparant l'aérodrome du Caire du palais de Koubbeh, ancienne résidence des rois d'Egypte, où loge le président américain. Des usines, des bureaux, avaient donné congé à leurs ouvriers et employés, pour qu'ils puissent aller applaudir le président des Etats-Unis. Tous criaient des mots d'amitié à MM. Nixon et Sadate, quand ils passaient à leur hauteur, debout dans une voiture découverte.

Les autorités égyptiennes avaient bien fait les choses. Des centaines de banderoles, proclamant en anglais : *« Vive Nixon, homme de la paix ! », « Nous avons confiance en Nixon »* ou *« Dieu aime Nixon »*, avaient été distribuées le long du parcours, en même temps que des petits drapeaux égyptiens et américains. *« Tout Le Caire est venu,* s'exclamaient les officiels égyptiens, pour faire plaisir aux visiteurs américains. *Il n'y a jamais eu un accueil pareil. »*

La cérémonie d'accueil à l'aéroport avait comporté toutes les *marques des grandes réceptions* historiques, tapis rouge et bouquets de fleurs, salve de coups de canon et hymnes nationaux, serrements de mains et présentation de notables Mais elle gardait un caractère un peu compassé qui traduisait peut-être l'embarras des deux hommes d'Etat à faire les premiers pas de la réconciliation.

La télévision égyptienne avait, exceptionnellement, modifié ses programmes. Après avoir retransmis en direct l'arrivée de M. Nixon, elle a diffusé un film sur la campagne électorale américaine et l'investiture du président à la Maison Blanche.



(Dessin de CATTOLICA.)

Cependant, sur le bâtiment de l'Union socialiste arabe, on lisait cette phrase en gros caractères : *« N'oubliez pas le peuple palestinien. »* Des réticences se sont-elles produites au sein du parti ? C'est ce que laisse entendre l'Agence arabe d'information. Plusieurs journaux libanais ont noté que les placards *dressés au Caire portaient* l'estampille du ministère de l'information. L'agence publie ce commentaire : *« Généralement, c'est l'Union socialiste arabe en tant qu'organisation de masse qui se charge de « faire la toilette » de la capitale pour accueillir les hôtes officiels »* L'Agence estime que des réserves pourraient donc exister au sein du parti ; elle ajoute : *« Si la récente réorganisation du secteur de la presse a plus ou moins muselé la « gauche audible » en Egypte, cette tendance reste entière au sein de l'Union socialiste arabe, bien qu'elle ne soit appelée à se manifester qu'occasionnellement. »*

Après la cérémonie d'accueil au palais de Koubbeh, les deux présidents ont eu un premier entretien au palais Al Tahera. Il a duré deux heures. La situation au Proche-Orient a naturellement été analysée : les deux présidents sont tombés d'accord pour considérer cette première discussion comme la première réunion du comité conjoint, dont la création a été décidée le 31 mai. Dans la journée, M. Sadate avait signé un décret levant le séquestre placé sur l'université américaine du Caire en 1967.

Dans la soirée, M. Sadate a offert un banquet de six cents personnes dans les jardins du palais de Koubbeh M. Nixon était alors décoré de l'ordre du Nil, Mme Nixon de l'ordre d'El Kamal, avec grade d'excellence, M Kissinger de l'ordre de la République, *Mme Kissinger de l'ordre du* Nil (premier grade). Soheir Zaki effectua une danse du ventre, et effleura en passant les cheveux de M Kissinger...

Pendant ce temps, Alexandrie se préparait à accueillir M. Nixon D'innombrables banderoles, en arabe et en anglais — *« Vous avez fait de l'Amérique la championne de la paix ! »* et *« N'oubliez pas le peuple palestinien »*, — des milliers de drapeaux américains et égyptiens, des guirlandes de lampions multicolores, des dizaines de milliers de portraits des deux présidents, et, juste avant de déboucher sur la mer, deux immenses portraits en couleur des deux chefs d'Etat placés le long de la route qu'emprunte jeudi le cortège présidentiel.

Des tentures en arabesques cachent, tout au long du parcours, les abris construits pour la guerre, ainsi que les maisons vétustes des vieux quartiers avoisinant le palais de Ras El Tine.

DEUXIÈME ÉTAPE : l'Arabie Saoudite

Une alliée fidèle des États-Unis

La visite du président Nixon en Arabie Saoudite, la première qu'un *chef d'Etat américain rende au* royaume, illustre l'importance que les Etats-Unis accordent à leurs relations avec l'un de leurs plus fidèles alliés au Proche-Orient.

Déjà, en février 1945, la célèbre entrevue entre le président Roosevelt et le roi Ibn Saoud, à bord du croiseur américain *Quincy*, avait marqué l'intérêt des Etats-Unis pour cette terre imbibée d' « or noir ». C'est au cours de cet entretien que le président Roosevelt demanda au souverain d'accorder à son pays une sorte de monopole d'exploitation des gisements de pétrole. La première concession octroyée à une compagnie américaine, l'ARAMCO, datait de 1933, soit un an après que le royaume d'Arabie Saoudite fut devenu un Etat souverain et indépendant, s'étendant sur un territoire de 2 500 000 kilomètres carrés environ.

Mais c'est après la deuxième guerre mondiale que les gisements *allaient se révéler inépuisables. Malgré* l'ébauche d'une diversification dans l'octroi des permis de recherche et d'exploitation, et la participation croissante de l'Etat dans le capital de l'ARAMCO, la plus grande partie de la production du brut demeure aux mains des compagnies *américaines. Ces dernières — la* Standard Oil of California, la Texas Oil, la Standard Oil of New-Jersey et la Socony Vacuum — assurent l'extraction de 95 % du brut. Par un accord récent (*le Monde* du 12 juin), le gouvernement saoudien, qui s'était déjà assuré 25 % des actions dans l'ARAMCO, *a porté sa participation* à 60 % avec effet rétroactif au 1er janvier 1974.

Entre-temps, la production, qui avait légèrement diminué après la guerre d'octobre, du fait des restrictions décrétées par les producteurs arabes, a retrouvé en mai 1974 *un niveau supérieur : 9 millions de* barils par jour contre 8,3 en septembre 1973. La production pourrait même atteindre rapidement 11 ou *12 millions de barils par jour. En avril* dernier, le ministre saoudien du pétrole, M. Zaki Yamani, avait évoqué la possibilité de la porter jusqu'à 20 millions de barils par jour, soit 1 milliard de tonnes par an.

Les réserves, qualifiées de *« sûres »* par l'ARAMCO ont été évaluées, selon *le Financial Times, à 96 milliards* de barils. D'autres estimations vont jusqu'à 200 ou 300 milliards de barils. L'Arabie Saoudite, pense-t-on, recèle près du quart des réserves mondiales du brut.

Les revenus du royaume dépassent, et de loin, ses besoins. Ils *s'élèveront cette année à près de* 20 milliards de dollars, tandis que le budget de l'Etat (1973-1974) est de 6,4 milliards de dollars. Le nouveau plan de développement, pourtant ambitieux, ne prévoit que 50 milliards de dollars d'investissements pour les cinq prochaines années, *alors que les revenus de l'Etat saoudien* pendant la même période atteindront le double de cette somme.

Certes l'Etat saoudien peut se montrer généreux non seulement avec ses propres citoyens, mais aussi à l'égard des Etats arabes moins bien partagés que lui, et surtout des *Etats du tiers-monde, victimes de* l'augmentation brutale du prix du pétrole. Mais les dons — notamment à l'Egypte et à la Syrie, — soit réguliers, conformément aux accords de Khartoum de 1967, soit exceptionnels, comme après la guerre d'octobre, la souscription aux divers *organismes d'investissements arabes* ou même internationaux, ne représenteraient encore qu'une faible ponction sur le monceau de dollars attendus. Aussi bien faut-il s'attendre que la plus grande partie de ces dollars retourneront dans les pays d'où ils viennent, notamment aux *Etats-Unis et en Grande-Bretagne,* pour y être soit déposés, soit investis.

Le premier fournisseur du royaume

Les Etats-Unis eux-mêmes s'efforcent de récupérer tout ou partie de *leurs débours en dollars pour l'achat* de pétrole brut en vendant à l'Arabie Saoudite des biens d'équipement et des armes. On a déjà annoncé (*le Monde* du 19 novembre 1973) qu'ils livreraient à l'Arabie Saoudite, en 1974, une centaine de chasseurs supersoniques Northrop F-5 E. *D'autres informations, venues de* Washington, ont fait état de la vente d'un système complet de missiles antiaériens.

D'après les statistiques américaines, les exportations américaines vers l'Arabie Saoudite sont passées de 141 millions de dollars en 1970 à 164 millions en 1971 et 314 millions en 1972. En 1973, elles ont atteint 442 millions de dollars, faisant des Etats-Unis *le premier fournisseur* étranger de l'Arabie Saoudite, avant le Japon, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Les échanges entre les deux pays seront encore *favorisés par l'important accord de* coopération signé samedi dernier à Washington (*le Monde* du 11 juin).

Sans doute, les autres pays clients de l'Arabie Saoudite pour le pétrole éprouveront-ils des difficultés grandissantes à équilibrer leur balance commerciale avec ce pays. A en croire la revue *Orient-Pétrole*, le gouvernement saoudien aurait retenu les services d'économistes et de planificateurs américains pour lui présenter, avant le 31 décembre prochain, un plan détaillé sur l'emploi le plus rationnel des milliards de dollars qui s'accumuleront dans la trésorerie saoudienne au cours des vingt prochaines années. Dès à présent, M Yamani a pris à plusieurs reprises position pour un abaissement du prix du pétrole arabe en provenance du Proche-Orient.

Les conséquences de la guerre d'octobre

Les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite ont naturellement été affectées par le conflit palestinien. Déjà en 1945, Ibn Saoud avait refusé au président Roosevelt son accord pour toute nouvelle *immigration de juifs en Israël. Son* fils, le roi Fayçal, n'oublie pas plus que son père qu'il est le gardien des lieux saints de la religion musulmane, rôle qui procure encore aujourd'hui un grand prestige au royaume saoudite après lui avoir assuré des revenus substantiels quand le pétrole ne coulait pas encore à flots. Le roi Fayçal aurait même déclaré qu'il ne terminerait pas ses jours sans avoir prié à la mosquée Al Aqhsa de Jérusalem, et ses déclarations violemment antisémites ne se comptent plus.

Le souverain n'avait pas ménagé ses avertissements aux Américains sur la nécessité d'un règlement équitable au Proche-Orient fondé sur l'évacuation des territoires arabes occupés en 1967. La guerre d'octobre *obligea l'Arabie Saoudite* à mettre à exécution ses menaces de recours à l'arme pétrolière et à s'engager avec les autres pays arabes dans la voie de l'embargo pétrolier d'abord, du relèvement des prix ensuite. Cependant, elle s'est ralliée avec empressement à la proposition égyptienne de levée de l'embargo contre les Etats-Unis en mars dernier, tout en maintenant son opposition à des mesures semblables en faveur des Pays-Bas et du Danemark.

ROLAND DELCOUR.

Le président Sadate : la solution politique du problème palestinien ne signifie pas la liquidation d'Israël

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée mercredi soir à l'occasion du dîner qu'il offrait à son hôte américain, le président Sadate a abordé le problème palestinien.

« La solution politique de ce problème, a-t-il dit, *ne signifie pas la liquidation d'Israël. Il ne faut pas oublier que les Juifs ont vécu de longs siècles aux côtés des Arabes sans discrimination, ni problème. »* Il a ajouté : *« La solution politique et le respect des espoirs nationaux des Palestiniens sont le fond du problème du Proche-Orient. On ne peut pas dire que le conflit du Proche-Orient n'est pas compliqué. Cependant, il n'existe de voie menant à la paix que celle passant par une solution politique du problème palestinien.*

» Une des conséquences fondamentales de la guerre d'octobre, a poursuivi le président Sadate, *est sans conteste la transformation qui s'est opérée dans l'attitude américaine. Les initiatives positives américaines sont une réelle victoire politique due à la guerre d'octobre. »*

Le chef de l'Etat égyptien, qui a souligné que la visite du président Nixon marquait *« le début d'une nouvelle étape de l'histoire et d'une nouvelle page dans les relations égypto-américaines »*, a précisé : *« Jamais l'atmosphère politique au Proche-Orient n'a été aussi favorable qu'à présent à une paix durable, et il nous faut déployer tous nos efforts pour parvenir à ce but. »*

« Le peuple palestinien, a déclaré par ailleurs le président Sadate, *est la preuve vivante de l'échec de notre civilisation à résoudre un conflit de façon à satisfaire toutes les parties concernées. Les autres problèmes, tels que l'occupation de territoires égyptiens, sont de moindre importance, car il est inéluctable que le peuple égyptien lutte et parvienne par des mesures pacifiques ou par la force à reconquérir ses territoires. »*

Le chef de l'Etat égyptien a en outre déploré le fait qu'Israël *« ait refusé d'écouter la voix de la raison et de la logique et que les dirigeants israéliens n'aient pas réussi à comprendre qu'il devait être mis fin un jour à l'occupation par la force ».*

» Les dirigeants israéliens n'ont pas compris que cette région devait un jour être soumise à la loi internationale et ses habitants vivre en paix, à l'abri de la législation internationale », a ajouté le chef de l'Etat égyptien.

Le président Sadate a conclu en soulignant qu'il était de l'intérêt vital des Etats-Unis d'entretenir de bonnes relations avec tous les Etats de la région. Il a exprimé d'autre part son désir d'un développement rapide des relations égypto-américaines. *« Cela renforcera la paix et la stabilité dans la région »*, a-t-il dit.

LES ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Mercredi après-midi, au cours de son allocution de bienvenue, le président Sadate s'était déclaré *« très heureux »* de recevoir le président et Mme Nixon, et *« satisfait »* de voir le chef de l'exécutif américain accepter son invitation de visiter l'Egypte, *« tandis que le Proche-Orient traverse une étape délicate et décisive ».*

« Je suis convaincu, a poursuivi le président Sadate, *que la visite de M. Nixon sera un jalon important sur la voie du développement des relations égypto-américaines sur une base solide et saine qui compensera de longues années de tension et de manque de compréhension entre les deux pays.*

» Les efforts entrepris par les Etats-Unis récemment, sous votre sage « leadership », ont abouti d'une manière concrète à renforcer les résolutions de cessez-le-feu du Conseil de sécurité sur les fronts égyptien et syrien. Bien qu'il ne s'agisse que d'un premier pas sur la longue voie qui mène à la paix, a souligné le président Sadate, *c'est un pas important dans la bonne direction. Sans cette mesure,* a-t-il précisé, *il était impossible de réaliser aucun progrès sur la longue voie qui mène à la paix. »*

Dans sa réponse, le président Nixon a déclaré que *« ce jour marquait « le début d'une ère de nouvelles relations entre nos deux grands peuples, après une très longue période d'incompréhension et de non-coopération »* et a rendu hommage au président Sadate et au peuple égyptien pour l'*« accueil chaleureux »* qui lui a été réservé.

« Sans la clairvoyance, la sagesse, le courage et le sens de l'Etat du président égyptien, a poursuivi le président Nixon, *nous n'aurions pas fait un progrès vers la paix au Proche-Orient. »*

Après avoir souligné que *« les accords sur le dégagement des forces sur le front égyptien et celui de Syrie avaient jeté les bases en vue de futurs progrès vers la paix »*, le président américain a affirmé : *« Sans paix, il ne peut y avoir de progrès économique, et sans progrès et espoir, il ne peut y avoir de paix. »*

Le président Nixon : nous n'avons de desseins sur aucun pays de la région

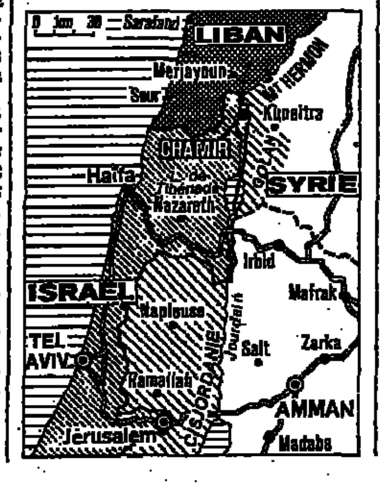
« Nous avons encore beaucoup de chemin à faire », a déclaré pour sa part M. Nixon dans sa réponse. *« Le gouvernement des Etats-Unis va consacrer ses plus grands efforts à poursuivre ce chemin pour réaliser les buts de paix et de progrès des peuples de la région »*

Définissant le rôle des Etats-Unis au Proche-Orient, le président Nixon a ajouté : *« Nous n'avons de desseins sur aucun pays de la région, nous n'avons le désir de dominer aucun pays de la région, nos seuls intérêts dans la région sont la paix et le droit de chaque peuple à réaliser ses objectifs à sa manière, libre de toute intervention ou domination étrangère. »* Il a poursuivi *« qu'il manquerait de franchise s'il laissait supposer qu'il était venu avec des solutions toutes prêtes pour ces problèmes complexes qui remontent à plusieurs décennies et nécessiteront, pour être résolus, beaucoup de diplomatie et de souplesse de la part de tous les intéressés »*. Parlant apparemment à l'intention des Soviétiques, il a ajouté : *« Nous n'avons aucun désir d'établir notre domination sur une partie quelconque de cette région. » « Les Etats-Unis ont un double but : premièrement, la paix dans cette région ; deuxièmement, les droits de chaque nation et de chaque peuple à atteindre ses propres objectifs par ses propres moyens sans intervention extérieure. »*

Un raid de fedayin sur un kibboutz fait plusieurs morts

(Suite de la première page.)

Depuis les attaques contre les localités de Kyriath-Shmoneh et de Maalot, la surveillance des kibboutzim à la frontière a été renforcée, ce qui explique la promptitude de l'intervention de l'armée. Rappelons que l'attentat contre l'école de Kyriath-Shmoneh, le 11 avril dernier, avait fait dix-huit morts et celui contre le village de Maalot, le 15 mai dernier, trente et un morts. Le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général avait revendiqué la responsabilité de l'opération contre Kyriath-Shmoneh, et le Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine de Hayef Hawatmeh celle de l'attaque contre Maalot.



● *Le Centre culturel algérien*, 161, rue Saint-Jacques, organise huit journées de solidarité avec les enfants palestiniens. Une exposition de dessins d'enfants des camps de Jordanie ainsi qu'une exposition-vente des œuvres de peintres et sculpteurs français et étrangers contemporains auront lieu dans ses locaux, du 12 au 19 juin, de 11 à 20 heures. Un spectacle d'animation culturelle, de théâtre, chants et danses folkloriques palestiniens, ainsi qu'un récital de Paco Ibanez, aura lieu samedi 15 juin à 15 heures au Grand-Théâtre, Maison internationale, Cité universitaire, boulevard Jourdan.

Les fonds et les dons en nature recueillis à l'occasion de ces journées de solidarité sont destinés à l'envoi de matériel culturel et pédagogique aux enfants palestiniens.

ASIE

La Malaisie, horizon 1990

II. - Beethoven et les Chinois

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Ces dernières années, la Malaisie a connu un très rapide développement industriel fondé sur les investissements étrangers et les bas salaires (« le Monde » du 13 juin). Mais cette société multiraciale est menacée par l'affrontement latent entre Malais et non-Malais.

Kuala-Lumpur. — Un jeune cadre supérieur d'un organisme para-gouvernemental parle : « *Bien sûr, l'actuelle politique aura entre autres conséquences l'apparition d'un groupe de capitalistes malais. Et alors ?* » Une personnalité jouant un rôle important dans l'instruction supérieure dit, de son côté : « *Il y a quelques années, vous ne trouviez ici que de rares millionnaires* (en dollars malaisiens) *malais. Voyez donc combien il y en a aujourd'hui !* » Un des responsables d'une *Development Corporation* d'Etat locale : « *Je pense que progressivement nous passerons des problèmes raciaux aux problèmes de classes sociales.* » Commentaire d'un haut fonctionnaire : « *C'est vrai, comme partout.* » « *Comme si le combat n'avait pas toujours été celui de la droite contre la gauche* », commente un homme de l'extrême gauche, qui ajoute pourtant : « *Les races se haïssent. Nous allons vers de graves difficultés. A la limite, il y aura un jour partition du pays selon des critères raciaux et ce serait une catastrophe pour nous.* » Une personnalité fort en cour ne cache pas ses préoccupations : « *Un nouveau mai 1969, de nouveaux heurts raciaux, peuvent éclater à propos de n'importe quoi, d'un moment à l'autre.* » Et un intellectuel d'origine indienne ne paraît pas mécontent de conserver des liens familiaux avec le pays de ses ancêtres : « *Qui dit que cela ne me sera pas un jour utile ?* »

Les questions ethniques, linguistiques, économiques, sociales sont ainsi mêlées de façon inextricable. Il serait vain de prétendre les résumer en quelques phrases en forme de slogan. Est-ce un hasard si aucune analyse globale de la société malaisienne n'a encore été tentée par un marxiste ? Mais est-ce aussi un hasard si les analyses officielles présentées à Kuala-Lumpur demeurent sur des bases ethniques, faisant ainsi apparaître en pleine lumière la richesse chinoise — mais pas la pauvreté chinoise, la pauvreté malaise — et non la structure sociale de l'ethnie malaise ? La répartition des activités économiques au sein de chaque groupe racial est certes présentée, mais il ne suffit pas de dire que la majorité de la majorité malaise vit de l'agriculture : il serait au moins aussi utile de connaître mieux les rapports de production dans les zones rurales. Or, dans ce domaine, les informations sont rares...

Pour mieux comprendre la politique officielle, rappelons certaines données de base. La population malaisienne (11,7 millions d'âmes) est — en gros — à 47 % malaise, 34 % chinoise, 9 % indienne (le reliquat étant composé de minorités, dans le nord de Bornéo surtout). Sur 100 personnes vivant de l'agriculture, 69 sont malaises, 21 chinoises, 10 indiennes. Les Chinois donnent de façon écrasante dans le secteur minier, l'industrie locale, la construction, le commerce. Globalement, ce sont les Malais qui ont les revenus les plus faibles, mais ce sont *des* Malais qui ont toujours détenu l'essentiel du pouvoir politique.

Le « Front national »

Avant 1969, la situation allait cahin-caha. La langue officielle — le malais — était lentement promue au rang de langue nationale : la Malaisie demeurerait une nation pluri-culturelle. Le coup de tonnerre de mai 1969 a modifié l'ancienne optique. Une « *idéologie nationale* » serait bâtie, dont le Front national veut être l'expression politique. La promotion du malais et des Malais serait accélérée et même planifiée. Progressivement, tout l'enseignement sera donné dans la langue nationale, ce qui a, l'an passé, provoqué un grand nombre d'échecs aux examens chez les jeunes Chinois. Il faut donc se sentir Malaisien, en passant par le moule linguistique malais.

Il ne s'agit pas, il est vrai, d'un véritable handicap : une langue s'apprend vite. Il est vrai aussi que, dans la jeunesse surtout, les traditions chinoises s'émoussent. Mais aller trop vite en besogne pourrait provoquer quelques réactions vite qualifiées ici d'« *émotionnelles* », et dont on sait comment elles dégénèrent. Un jeune Chinois, très riche et très « introduit », nous livre cependant ce commentaire que nous donnons pour ce qu'il vaut : « *Il n'y a pas à s'en faire. Vous savez l'ancienneté de notre culture. Apprendre le malais, ce n'est rien. D'ailleurs, où est donc la culture malaise ? Non, il n'y a pas à s'en faire. Nous sommes d'accord, bien sûr, avec le projet de promotion des Malais. Laissons-les donc venir à nous, et nous gagnerons en fin de compte.* »

Autre point de vue. Alors que nous estimions devant lui que les non-Malais pourraient se sentir victimes de la politique actuelle, un professeur fort connu nous répondait : « *Victimes ? Bien sûr. Nous l'avons été pendant assez longtemps ! Chacun son tour ! Cela ne veut pas dire que nous tuons la culture chinoise ou indienne : elle doit être connue comme votre art abstrait, ou comme Beethoven.* » Curieuse comparaison alors qu'il a plus de 50 % de non-Malais dans le pays. Ces deux jugements, provenant de personnes appelées à travailler dans le cadre même du système, en disent en tout cas assez long sur les arrière-pensées. Comme pour faire la synthèse, un journaliste estime que « *l'essentiel, c'est de gommer les extrêmes, au moins en public, et de faire adhérer, fût-ce du bout des lèvres, les plus durs des musulmans malais et les plus chauvins des Chinois à l'idéologie nationale* ».

30 %, 30 % et 40 %

Cependant, le pouvoir a d'autres idées en tête. Il veut « *restructurer la société* » avec, pour premier horizon, l'an 1990. Il ne s'agit pas, dit-on, de retirer aux Chinois ce qui leur appartient, ni même de leur refuser des places. Il s'agit de désenclaver les Malais, de les faire pénétrer dans toutes les activités économiques, de façon que soit partout reflété leur poids numérique. D'où cette idéologie du développement, industriel en particulier : puisqu'on ne rejette pas les non-Malais à la mer, il faut réserver aux Malais une grande partie des nouveaux emplois (d'autant plus que le chômage et le sous-emploi les atteignent plus que les autres ethnies), les faire pénétrer en masse dans le monde de la technique, de la propriété capitaliste et commerciale, et les urbaniser. Les Malais devront posséder en 1990 30 % du capital investi dans l'industrie et le commerce (resteront 30 % pour les non-Malais et 40 % pour l'étranger) ; en 1969, ils en possédaient 1,5 %, contre 62 % aux étrangers et 23 % aux Chinois (cela dans la seule Malaisie péninsulaire).

Il y a donc beaucoup à faire. D'autant plus que la part du capital investi appartenant aux étrangers ne cesse de croître. En fait, pour atteindre le but fixé, il faudrait — ce qui est impensable — que toute l'accumulation du capital au cours des vingt prochaines années se fasse au seul bénéfice des Malais. Si, en revanche, on se contente d'accorder 30 % de cette même accumulation aux Malais, le but ne sera pas atteint du tout et l'écart entre les ethnies sera peut-être même encore plus grand qu'aujourd'hui.

On voit mal comment ce « plan » sera réalisé. A moins, bien sûr, de décréter soudain la nationalisation du capital investi par les étrangers dans de grandes plantations et dans des mines d'étain et de transférer la totalité de ces biens à des Malais. « *Ce serait pour le pouvoir le seul moyen de dire qu'il a réalisé son objectif* », dit un opposant. Mais les officiels repoussent l'idée.

Actuellement, le gouvernement mène sa campagne comme si de rien n'était. Que l'on construise un hôtel ou une usine, il faut embaucher un maximum de Malais. La règle se fait souple cependant lorsqu'il s'agit de firmes étrangères : on leur demande seulement de faire preuve de « *bonne volonté* ». Le problème est souvent difficile à résoudre lorsqu'il faut trouver des Malais capables de remplir des fonctions demandant une grande qualification. Et, ici et là, on entend parler de *numerus clausus*, de postes demeurés vides car aucun Malais ne faisait l'affaire, cependant qu'à côté un Chinois attendait... On cite aussi des cas dans lesquels des Malais ont été embauchés en dépit d'une qualification inférieure à celle de leurs compatriotes chinois.

Encore l'emploi ne signifie-t-il pas la propriété. Comment les Malais parviendront-ils à contrôler 30 % du total investi ? Ils n'ont guère de capital. Actuellement, une opération sans doute unique au monde est en cours : à travers un certain nombre de canaux, dont les sociétés de développement, l'Etat crée des entreprises et prend des participations de plus ou moins grande amplitude dans des sociétés de *joint venture*. Ce capital est considéré comme « mis en réserve » au profit des Malais. Son origine est soit fiscale (donc largement chinoise), soit bancaire (donc avec emprunt, et il faudra rembourser). Mais ce capital ne saurait en aucune façon représenter, même dans deux décennies, 30 % de la richesse industrielle et commerciale. Il s'agit bien d'une redistribution indirecte du capital entre Chinois et Malais. Mais comment ces biens, aujourd'hui seulement en principe « gérés » par l'Etat, seront-ils distribués ? ET surtout à QUI dans la communauté malaise ?

Le pouvoir a été contraint d'agir de la sorte, car il ne pouvait espérer voir naître spontanément une classe de capitalistes malais. Il ne pouvait non plus trop tabler sur l'épargne malaise : l'expérience a été tentée et l'est encore. Mais, d'une part, la pauvreté, assez généralisée dans cette ethnie, ne permet guère de miser sur cette source de revenus, l'inflation actuelle n'arrangeant pas la situation, et d'autre part, l'épargne, théoriquement possible dans l'embryon de classe moyenne malaise, ne libère que peu de fonds : l'argent va à la consommation immédiate, encore exacerbée par les nouveaux appétits que créent l'urbanisation et une publicité à l'occidentale dans la presse et à la télévision. Quant aux gros possédants, estime un puissant industriel américain assez désabusé, « *ils vivent aujourd'hui sans penser à demain* ».

Admettons cependant que le système actuel fonctionne. Il est assez clair que la future redistribution de biens « malais » provisoirement étatisés ne suffira pas à « promouvoir » tous les Malais, mais bénéficiera à une minorité d'entre eux. Tous les observateurs locaux un peu sérieux le pensent. Or, dit M. Aziz, vice-recteur de l'université de Malaisie, « *le remplacement de capitalistes non malais par des capitalistes malais ne résoudra pas les problèmes des Malais, car l'exploitation et la pauvreté seront du même ordre. En fait, parce qu'ils manquent d'expérience, les Malais pourraient bien exploiter plus encore la population* ». M. Aziz parle ici des zones rurales, mais le même raisonnement pourrait être tenu au sujet des autres secteurs de l'économie.

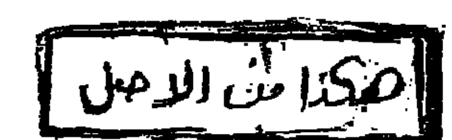
La télévision en couleurs au village

On voit les difficultés d'une entreprise dont le but officiel n'est rien moins que de créer une nation véritablement unie. Appel aux investissements étrangers, stratégie de la croissance à l'occidentale, multiplication dans les villes des lieux de rencontre pour les privilégiés du remue-ménage financier et industriel, tous cela coexiste avec une certaine odeur de terroir, une recherche de l'histoire locale, un projet national, une tentative d'identification de tous avec la personnalité présumée des Bumiputra, des Fils du Sol, des Malais considérés comme des abstractions culturelles sans appartenance sociale. Les deux courants étant forts, la question se pose de savoir comment les contradictions pourront être résolues. En avril, on a entendu au Parlement un député d'opposition s'interroger sur le sort qui sera réservé à la culture chinoise ; le même jour, le ministre de l'éducation a prôné l'enseignement du jawi — écriture classique en alphabet arabe. Le même jour encore, le pouvoir a défendu une fois encore sa très libérale politique à l'égard des investissements étrangers.

Le système n'est décidément pas sans failles. Mesure-t-on les conséquences d'un certain type de croissance ? L'industrialisation n'est-elle pas aussi une fuite en avant, alors que, en dépit d'immenses efforts de mise en culture de nouvelles terres, le lourd secteur agricole se traîne à l'arrière, porteur de la grande « pauvreté malaise » ? « *Que pense-t-on dans les* kampongs, *où la télévision en couleurs va bientôt apporter en images tous les fastes de la vie citadine ?* », s'interroge un sociologue. Il faut admirer l'audace avec laquelle les dirigeants se sont fixé un horizon 1990. La solidarité recherchée appelle de nouveaux types de conflits. Une certitude cependant : le cap électoral de 1974 sera franchi sans peine par le gouvernement malaisien.

Prochain article :

REGARDS VERS BRUNEI



ASIE

Chine

CRITIQUANT LE COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE LA CAPITALE CHINOISE

Des affiches dénoncent la présence à Pékin de « partisans jurés de Lin Piao »

et font l'éloge de M. Chou En-lai et de Mme Mao Tse-toung

La campagne contre Lin Piao et Confucius vient de connaître de nouveaux développements en Chine avec l'apparition, sur les murs de la capitale, d'affiches critiquant violemment le Comité révolutionnaire de la ville de Pékin. Cet organisme est présidé par un militant de longue date du P.C. chinois, M. Wu Teh, membre du bureau politique du parti, qui n'est pas cependant nommé dans les affiches apparues devant ses bureaux. Rappelons que le 23 mai « le Quotidien du peuple » avait dénoncé les partisans d'un « compromis » dans la présente campagne, parlant à cette occasion de « Lin Piao et compagnie », expression qui pouvait viser une haute personnalité encore anonyme.

Pékin *(A.F.P.)*. — *Des critiques ouvertes ont été lancées,* ce jeudi 13 juin, à Pékin par voie d'affiches contre le Comité révolutionnaire de la municipalité.

C'est la première fois, depuis le lancement de la campagne « *anti-Lin Piao - anti-Confucius* », que le Comité révolutionnaire de Pékin est soumis à des attaques, comme l'ont récemment été, au dire de voyageurs, les comités révolutionnaires de certaines provinces chinoises.

Les premières affiches, apposées sur quelque dix mètres de longueur, dans une rue passante de la capitale, exactement en face de l'entrée du Comité révolutionnaire de Pékin, affirment que cet organisme ne « *survit que par sa réputation qui, elle-même, ne vaut pas grand-chose* » et qu'il constitue un « *corps défunt* ».

Ces textes, qui sont datés du 12 juin, ont sans doute été apposés dans la nuit de mercredi à jeudi. Ils sont signés des noms de six ouvriers membres des *Organisations de masse du comité révolutionnaire.* Cinq d'entre eux, apprend-on, avaient été eux-mêmes, jusqu'en 1967-1968, membres du Comité révolutionnaire de la capitale.

Les signataires se plaignent d'avoir été démis de leurs fonctions dans le comité sous l'accusation d' « *ultra-gauchisme* », et d'avoir été « *soumis à la critique des masses, transférés ou limogés* » par un comité révolutionnaire « *ivre de pouvoir* » et « *ne sachant que détruire* ».

« Une petite poignée d'ennemis de classe »

Ils se plaignent aussi d'avoir été mis en accusation pour avoir appartenu à l'organisation « 516 », groupement de gardes rouges qui s'était distingué par son extrémisme pendant la révolution culturelle (ce groupe a été dissous depuis lors et ses actions ont été condamnées).

Les affiches accusent « *certaines personnes* » de nier l'existence à Pékin de « *partisans jurés de Lin Piao* ». Qualifiant cette attitude de « *totalement erronée* », ils affirment : « *La ligne contre-révolutionnaire de Lin Piao subsiste également sur la scène pékinoise.* »

Les auteurs du texte signalent que le Comité révolutionnaire ne s'est pas réuni en session plénière depuis quatre ans et demandent qu'une telle réunion soit tenue « *très prochainement* » afin d' « *éliminer toute trace de l'idéologie de restauration qui était prônée par Lin Piao* ».

Les affiches rappellent le mot d'ordre « *Bombardez le quartier général* » lancé par le président Mao Tse-toung en 1966, mais personne n'est dénoncé nommément. Les seuls noms cités sont ceux du premier ministre Chou En-lai et de Mme Chiang Ching, épouse du président Mao, dont les actions dans la direction de la révolution culturelle font l'objet d'éloges.

Les auteurs rappellent enfin la nécessité d'unir « *95 % des masses révolutionnaires* » dans la campagne actuelle, de « *prévenir la maladie afin de guérir le patient* », et appellent à la « *vigilance contre une petite poignée d'ennemis de classe* ».

Une centaine de Chinois sont groupés en permanence devant les affiches, lisant attentivement le texte que certains prennent en note. Les placards ont attiré également l'attention du personnel du Comité révolutionnaire de Pékin, qui surveille la scène derrière les portes vitrées du comité, de l'autre côté de la chaussée.

La foule ne s'est nullement opposée, jeudi matin, à ce que des étrangers, diplomates et journalistes, stationnent devant les affiches pour prendre connaissance de leur contenu.

D'autres affiches ont fait leur apparition dans d'autres rues en début d'après-midi, formulant de nouvelles accusations contre le Comité révolutionnaire de la capitale notamment, à l'encontre de « *certains dirigeants* », celle de s'être opposés aux nouveaux statuts du parti adopté au dixième congrès l'année dernière. Il leur est aussi reproché d'avoir tenté, à une époque non précisée, de réhabiliter Peng Cheng et Liu Shao-chi, respectivement ancien maire de Pékin et ancien président de la République, tous deux limogés pendant la révolution culturelle.

Dans ces nouvelles affiches, les signataires se plaignent de n'avoir pu exprimer leurs griefs au cours des mois écoulés et critiquent les méthodes de la police qui, indiquent-ils, a « *arraché 85 % des affiches* » qu'ils avaient apposées en divers endroits depuis le mois de février dernier.

D'autres affiches à Harbin

Des rapports parvenus à Pékin indiquent, d'autre part, que M. Wang Chia-tao, premier secrétaire de la province du Heilungkiang, à l'extrémité nord-est de la Chine, est actuellement attaqué par voie d'affiches. A Harbin, la capitale de cette province, ces affiches et slogans, vus cette semaine par des voyageurs, déclarent notamment : « *Défoncez le crâne de Wang Chia-tao* », « *Répudiez Wang Chia-tao* ».

Les trois principaux chefs d'accusation contre Wang Chia-tao sont d'être « *un partisan juré de Lin Piao* » de « *saboter la campagne anti-Lin Piao, anti-Confucius* » et de « *personnifier les tendances droitistes* ». Wang Chia-tao est également président du comité révolutionnaire du Heilungkiang et chef du district militaire de Harbin.

Bien que les affiches apparues à Pékin ne critiquent nommément personne, on notera que le Comité révolutionnaire de la capitale est présidé par un important personnage du régime. M. Wu Teh, membre du bureau politique du P.C. depuis le dixième congrès qui s'est tenu en septembre 1973. Il avait précédemment fait partie des comités centraux issus des huitième et neuvième congrès.

M. Wu Teh est de longue date l'une des principales autorités de la ville de Pékin. Agé de soixante ans, il a occupé différentes responsabilités dans plusieurs provinces avant d'être nommé en 1966 deuxième secrétaire du comité du parti de la capitale. Il n'échappe pas à certaines critiques au plus fort de la révolution culturelle mais, aussitôt après la chute du maire de Pékin, M. Peng Chen, il succède à ce dernier comme maire intérimaire. Au mois d'avril 1967, lors de la formation du Comité révolutionnaire de Pékin, M. Wu Teh devient vice-président de cet organisme. Il en prend la direction en avril 1972, après la mort de son premier président, le général Hsien Fu-chih.

Plus récemment, M. Wu Teh a été assez directement mêlé à l'affaire de l'opéra du Shansi, « la Montagne des pêchers », *attaqué, au début du printemps, par le* Quotidien du peuple *sous prétexte qu'il tendait à* « renverser le verdict », *condamnant Liu Schao-chi. Or cet opéra avait été inscrit au programme d'un festival organisé à Pékin, du 23 janvier au 18 février dernier et patronné par le* « groupe culturel du Conseil d'État », *dont le chef est précisément M. Wu Teh* (le Monde *du 2 et du 5 mars 1974). Quelque temps plus tard, le 14 mars, le* Quotidien du peuple *publiait deux nouveaux articles accusant les partisans de l'opéra en question d'* « intentions vicieuses et d'hostilité » *envers les œuvres révolutionnaires modèles dans lesquelles s'incarne* « le travail de la camarade Chiang Ching », *c'est-à-dire de l'épouse du président Mao Tse-toung.*

A la suite de cette affaire, des affiches étaient apparues à Taoyuan, capitale du Shansi, où fut créé l'opéra « la Montagne des pêchers », *accusant vivement le premier secrétaire local du parti communiste et un membre du secrétariat provincial.*

Cambodge

LE GOUVERNEMENT KHMER A DONNÉ SA DÉMISSION

Objet de sévères critiques de la part de plusieurs de ses membres, le cabinet de M. Long Boret a donné, jeudi 13 juin, sa démission. Le premier ministre cambodgien a aussitôt été chargé de former une nouvelle équipe.

M. Long Boret a, selon l'agence Reuter, déclaré, mercredi, qu'une victoire militaire sur les forces du GRUNC est hors de portée, mais qu'il faut poursuivre les combats pour amener l'adversaire à la table des négociations. C'est, à notre connaissance, la première fois qu'un dirigeant de Phnom-Penh reconnaît qu'il est impossible de vaincre l'adversaire par les armes.

● AU VIETNAM DU SUD, un pétrolier a sauté sur une mine, jeudi. D'autre part, le gouvernement de M. Thieu semble avoir demandé aux autorités britanniques de Hongkong le renvoi dans leur pays de cent dix-neuf Sud-Vietnamiens, hommes, femmes et enfants, qui, le 5 juin, avaient été arrêtés à bord de jonques au large de la colonie britannique.

● A VIENTIANE, le premier ministre, le prince Souvanna Phouma, a, selon l'agence Reuter, déclaré que le moment n'était pas venu pour son gouvernement de reconnaître le G.R.P. Mme Binh, chef de la diplomatie du gouvernement révolutionnaire du Sud, a demandé une telle reconnaissance dans une lettre adressée à son homologue laotien, M. Phoumi Vongvichit, l'un des dirigeants du Pathet-Lao. D'autre part, deux représentants du G.R.P. ont assisté, ces jours derniers à Vientiane, à une réunion organisée par le Conseil mondial des Églises. — *(Reuter, A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Un ancien collaborateur de M. Kissinger intente une action contre le secrétaire d'État

Une action en dommages et intérêts a été intentée, mercredi 12 juin, par M. Anthony Lake, ancien collaborateur de M. Henry Kissinger, contre le secrétaire d'État, le président Nixon et plusieurs autres conseillers limogés de la Maison Blanche, qu'il accuse d'avoir ordonné illégalement l'écoute de ses conversations téléphoniques.

M. Lake déclare que cette surveillance fut exercée à la suite de sa démission du conseil national de sécurité, le 29 avril 1970, et fut poursuivie pendant neuf mois. Il réclame 100 dollars par jour de dommages et intérêts.

Un autre ancien collaborateur de M. Kissinger, M. Richard Moose, a porté une plainte semblable mercredi, mais il l'a retirée aussitôt, à la demande du sénateur William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères. M. Moose fait à présent partie du personnel de la commission des affaires étrangères. Le sénateur Fulbright l'a convaincu qu'avant d'engager une action en justice, il valait mieux attendre les explications que le secrétaire d'État lui a promises.

Rappelons qu'en juin 1972, déjà, un des premiers et plus proches collaborateurs de M. Kissinger, M. Morton Halperin, aujourd'hui travaillant pour le compte de Brookings Institution de Washington, s'était retourné contre son ancien patron, après avoir rompu avec lui, en découvrant qu'il avait été lui aussi mis sur la liste des écoutes. Il lui avait intenté un procès pour « violation de ses droits constitutionnels ».

M. Kissinger a donc admis à Salzbourg ce qu'il avait préféré éluder jeudi dernier à Washington, à savoir que s'il n'avait pas « ordonné » lui-même de placer sur table d'écoute le téléphone de certains de ses collaborateurs, il savait pertinemment que communiquer leur nom au F.B.I. équivalait à faire discrètement surveiller leurs fréquentations et leurs conversations. Les conditions de ces « enregistrements », accompagnés peut-être de filatures, étaient-elles « entièrement légales », comme M. Kissinger l'affirme ? Sans doute, ces précautions peuvent-elles paraître « élémentaires » ou véniellles aux démocraties européennes, où la fonction publique est soumise de toute façon à « l'obligation de réserve », mais aux États-Unis, l'entourage présidentiel n'a pas automatiquement le statut de fonctionnaire et une certaine latitude de propos y est la règle plutôt que l'exception.

La question n'est pas simple puisque, si la « confirmation » de M. Kissinger comme secrétaire d'État par la commission des affaires étrangères du Sénat, l'été dernier, se passa dans une atmosphère de confiance et de déférence mutuelle, le nouveau promu n'en éprouva pas moins le besoin de fournir des « suppléments d'information » à huis clos et même en « comité restreint », avec l'assistance du ministre de la justice et de son adjoint.

Si au cours de ces « auditions » graduées, M. Kissinger n'a pas dit « toute la vérité », peut-il tomber sous le coup d'une accusation pour « *perjury* » (faux témoignage sous serment) ? D'ordinaire, les ministres ou hauts fonctionnaires « désignés » par le président et venant solliciter leur « confirmation » par la commission compétente (en général à huis clos) du Sénat prêtent serment, même si le « hearing » se réduit à un aimable échange de civilités. Quelle impression fera M. Kissinger si, mis en face du procès-verbal de sa déposition initiale, il revient dessus pour la rectifier, la compléter, la « clarifier », comme on dit si bien, en anglais, pour signifier qu'on se déjuge ?

M. Kissinger a rappelé à Salzbourg qu'il avait « juré » n'avoir rien su du recrutement de son conseiller, David Young, par les « plombiers » de M. Nixon. L'intégrité de M. Kissinger n'est pas encore en cause, bien qu'il se sente lésé dans son honneur, mais pour une presse supersourcilleuse, on peut concéder que « *a case can be made* » — qu'on peut instruire un procès au moins d'intention, visant le secrétaire d'État. Après tout, M. Kleindienst, l'ancien ministre de la justice, vient d'être condamné pour avoir manqué de « franchise » à une commission du Congrès sur son rôle dans l'affaire I.T.T.

Enfin, on ne manquera pas de s'étonner de la « source » d'où découle la colère de M. Kissinger. Les reproches qui lui sont adressés ne reposent pas sur des rumeurs, mais sur un mémorandum de quinze pages du F.B.I. « *tombé* » entre les mains du *Washington Post*. Le F.B.I. n'ayant pas l'habitude de laisser béants ses coffres et ses tiroirs, offerts à la curiosité du premier venu, le soupçon d'une fuite dirigée ne peut être écarté. Qui avait donc intérêt à discréditer le secrétaire d'État ? Pour l'instant, le mystère reste entier. Mais on se souviendra que l'admirable travail de détective de deux reporters du *Washington Post*, Bob Woodward et Carl Bernstein, qui lancèrent l'affaire du Watergate, ne prit sa véritable ampleur qu'avec l'assistance anonyme des services de feu Edgar Hoover. — A. C.

Argentine

Tandis que le gouvernement démissionne

Le général Péron menace d'abandonner le pouvoir

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Les membres du gouvernement ont collectivement remis leur démission, le mercredi 12 juin, au général Juan Peron. A l'exception de MM. Juan Vignes et Benito Llambi, ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, nommés en juillet 1973 à la suite de la démission de M. Hector Campora, les six autres ministres et la totalité des secrétaires *d'État étaient en fonction depuis* le retour du péronisme au pouvoir le 25 mai 1973. La crise a quelque peu surpris les observateurs.

Mais un certain nombre de conflits sociaux, apparus dernièrement dans l'enseignement, la presse et l'industrie, avaient contribué à détériorer le climat politique. Jusqu'ici discrète dans ses critiques, la droite s'est jointe aux jeunes péronistes et à l'extrême *gauche pour dénoncer* les « erreurs » de la politique économique. M. Jose Gelbard, ministre des finances, qui continue de jouir de la confiance du général Peron, s'était spontanément offert à rendre des comptes au Parlement, reconnaissant d'ailleurs que tout n'allait pas pour le mieux et promettant des corrections pour régulariser le marché des matières premières et des produits de première *nécessité. Les explications* du ministre s'étant révélées insuffisantes, Mme Isabel Peron, vice-présidente de la République, est entrée en lice afin de mobiliser les ménagères contre les accapareurs et les spéculateurs.

Dans le discours qu'il a prononcé mercredi, le chef de l'État a, de son côté, lancé un solennel « *appel à la réflexion* » et réclamé l'appui de tous ceux qui ont voté en sa faveur aux élections. Il a dénoncé l'existence d'une « *campagne psychologique* » et fustigé les patrons et les syndicalistes qui ne respectent pas le pacte social ratifié au début de cette année. *Plus qu'à ses ennemis déclarés,* c'est à ses propres partisans que le général s'en est pris une fois de plus, allant jusqu'à menacer d'abandonner la présidence et de s'en aller.

La C.G.T., qui n'était pas parvenue à freiner les revendications dans certains secteurs sociaux et voyait son autorité s'effriter, a saisi l'occasion pour lancer un *ordre de grève générale. Le mouvement* a été largement suivi à Buenos-Aires et dans les principales villes du pays. Dans la capitale, quelque cinquante mille personnes se sont rassemblées sur la plaza de Mayo, face au palais présidentiel, pour témoigner leur adhésion au général. Pour la première fois, les jeunes péronistes hostiles au pacte social étaient absents et la manifestation s'est *déroulée sans heurts. C'est sans* doute ce que recherchait le président : réunir ses partisans inconditionnels et présenter un front uni à ses adversaires.

PHILIPPE LABREVEUX.

Chili

● *Selon un hebdomadaire vénézuélien,* l'ancien président démocrate-chrétien Eduardo Frei aurait menacé la junte militaire chilienne de se réfugier dans une ambassade européenne.

EUROPE

Portugal

Le général Spinola dénonce les « faux Portugais » qui préconisent le « chaos économique »

Lisbonne *(A.F.P., A.P.)*. — Le général Antonio Spinola, président de la République, a de nouveau lancé une énergique mise en garde le mercredi 12 juin, et il a cette fois dénoncé ceux qu'il a appelé *« les faux Portugais »*, dont l'intention, selon lui, *« n'est pas de servir le peuple »*.

Dans un discours prononcé devant les soldats du 5ᵉ régiment d'infanterie à Caldas-da-Rainha, d'où partit, le 16 mars dernier, un coup d'État militaire avorté, le chef de l'Etat a dressé un historique des événements survenus depuis l'arrivée au pouvoir de la junte le 25 avril.

L'enthousiasme et la générosité des premiers jours, a-t-il déclaré, *« ont vite commencé à être empoisonnés par de faux Portugais, dont l'intention n'est pas de servir le peuple, mais de se servir de nous pour des intérêts politiques inavouables »*. Il faut, a estimé le général, *« trier le bon grain de l'ivraie »*.

« Nous ne sommes pas disposés à trahir au profit de faux Portugais, a ajouté le chef de l'État, *qui par diverses voies veulent dérober la liberté au peuple et compromettre le Portugal rénové. »*

Le président a dénoncé alors *« certains hommes ayant des responsabilités dans la vie publique actuelle du pays qui se font les avocats de la théorie de la terre brûlée. La nécessité de provoquer le chaos économique, une crise de chômage, pour construire un Portugal sur les ruines d'un pays brûlé »*.

Le chef de l'Etat a rendu hommage aux soldats du 5ᵉ régiment d'infanterie de Caldas, qui n'avaient pas reçu le télégramme décommandant l'opération du 16 mars dernier et qui avaient fait marche sur Lisbonne : *« Quelle leçon vous avez donnée ce jour-là*, a-t-il dit, *l'aube du 25 avril s'est levée ici. »*

« Nous, forces armées, a poursuivi le général Spinola, *ne pouvons en aucune manière abdiquer. Nous ne pouvons trahir l'esprit qui nous a inspirées le 25 avril... Notre mission est une mission de paix. Et nous faisons tout pour que la paix revienne dans l'outre-mer portugais. Nous sommes ouverts à toutes les positions justes, humaines, sur la base du respect de la volonté souveraine du peuple, de tous les peuples de tous nos territoires. »*

« Ce sont les soldats en Afrique, a encore observé le général Spinola, *face à l'ennemi, aux heures du danger, qui m'ont donné les plus grandes leçons de patriotisme de ma vie. Leçons que je n'ai jamais reçues des soi-disant élites et, quand je dis élites, j'entends aussi les soi-disant élites politiques. » « La liberté*, a conclu le chef de l'Etat, *est une parole sublime, elle exige la discipline. »*

D'autre part, le vice-amiral Rosa Coutinho, membre de la junte militaire, a déclaré mercredi que le commandant Mariz Fernandes, délégué du gouvernement à la télévision, avait eu raison de faire interrompre, lundi soir, une émission jugée critique pour l'Eglise. On y voyait l'ancien cardinal Cereijera bénir un membre de la police politique aujourd'hui dissoute. La plupart des partis politiques ont condamné le gouvernemen tdans cette affaire.

L'arrestation et la détention du leader du M.R.P.P. (Mouvement pour la reconstruction du parti prolétarien) continuent également de susciter de vives critiques. Une manifestation, regroupant quelques centaines de personnes, a eu lieu mercredi soir à Lisbonne pour exiger la « libération immédiate » de M. Saldanha Sanches, dirigeant du M.R.P.P. et rédacteur en chef de *Luta popular*. Le parti socialiste, de son côté, s'est élevé contre cette arrestation.

● *Le « Diario de Lisboa »*, annonce l'arrestation le mercredi 12 juin de M. Ramiro Valadao, ancien directeur de la télévision nationale, limogé après le 25 avril. M. Valadao avait tenté sans succès de se réfugier à l'ambassade du Brésil.

LES POURPARLERS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE P.A.I.C.C. REPRENNENT A ALGER

Alger *(A.F.P.)*. — C'est ce jeudi 13 juin à Alger que les négociations entre les dirigeants portugais et le P.A.I.G.C. (parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert) doivent reprendre. A son arrivée mercredi dans la capitale algérienne, le commandant Pedro Pires, chef de la délégation du P.A.I.G.C., a réaffirmé que la ligne de conduite adoptée par son parti lors des négociations à Londres, notamment en ce qui concerne le principe de l'indépendance de la Guinée-Bissau et la question des îles du Cap-Vert, serait maintenue au cours de la seconde phase des pourparlers.

Le commandant Pires a déclaré que ces négociations porteraient également sur les îles du Cap-Vert, *« partie intégrante de la République de Guinée-Bissau »*. Il a affirmé que pour le P.A.I.G.C., *« autodétermination signifie indépendance »*, en réponse à une question relative à la déclaration faite mardi par le général Spinola, dans laquelle celui-ci se prononçait pour l'autodétermination en faveur des populations des colonies portugaises en Afrique.

Le chef de la délégation guinéenne a souligné que l'évolution des rapports futurs entre le Portugal et la République de Guinée-Bissau, que *« cette évolution dépendait du Portugal »*.

Il a enfin expliqué le choix d'Alger pour la tenue de la seconde phase des négociations en déclarant que *« ce choix s'imposait, car*, a-t-il dit, *la première étape de ces négociations ayant eu lieu dans un pays allié au Portugal, il était normal que la seconde étape se déroule à Alger, qui joue un rôle particulier dans la lutte de libération des peuples de l'Afrique. »*

Pays-Bas

La Haye s'efforce de rassurer l'OTAN sur ses projets de réorganisation militaire

Correspondance

Amsterdam. — Le ministre néerlandais de la défense, M. Vredeling, devrait faire savoir, vendredi 14 juin, à l'OTAN, au cours de la réunion semestrielle de ses quinze collègues à Bruxelles, que les Pays-Bas ne diminueront pas le nombre de leurs troupes tant que les discussions de Vienne sur la réduction des forces n'auront pas abouti. Le gouvernement de La Haye avait annoncé, il y a quelque temps, son intention de diminuer son effort militaire au sein de l'OTAN de 15 millions de florins (28 millions de francs) pendant les quatre années à venir. Le projet prévoyait notamment la suppression de deux brigades de l'armée de terre chargées de défendre une partie de la frontière entre les deux Allemagnes et le transfert à la Bundeswehr de deux escadrilles de Starfighters, étant donné que la R.F.A. dispose déjà de quatorze escadrilles du même type.

Le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, soutenu par une large fraction du parti travailliste, estimait que la réduction des dépenses militaires ne risquait pas de diminuer la *« puissance de frappe »* de l'armée, car il s'agissait surtout de mieux organiser et de rationaliser la distribution des tâches dans les pays membres de l'OTAN. Ces arguments n'ont guère été suivis par les partenaires de la Hollande dans l'organisation atlantique : le gouvernement de Bonn, notamment, y a été peu sensible. Durant la dernière réunion du groupe de planification nucléaire, à Bergen en Norvège, où M. Vredeling a eu un long tête-à-tête avec son collègue américain, M. Schlesinger, le ministre néerlandais de la défense avait pu constater que les projets de son gouvernement seraient fort mal accueillis vendredi à Bruxelles.

Une telle opposition de la part des principaux pays de l'OTAN risque fort de poser des problèmes de politique intérieure aux Pays-Bas. Les ministres confessionnels, ainsi que M. Vredeling et le ministre des affaires étrangères, M. Van der Stoel (tous les deux socialistes) ne veulent pas entendre parler d'une réduction *« unilatérale »* de la participation néerlandaise au cas où l'OTAN s'opposerait, comme il est probable, au projet de La Haye.

« Nous critiquons la France de ne pas toujours respecter les accords de la Communauté européenne, nous ne pouvons pas faire la même chose vis-à-vis de l'OTAN. Nous perdrions notre crédibilité en matière de politique étrangère », dit-on dans les milieux confessionnels à La Haye.

Manifestement, M. Vredeling va tenter de rassurer ses partenaires de l'OTAN. Ces assurances peuvent être considérées comme une concession de la part du premier ministre, M. Den Uyl, car jusqu'à maintenant il n'était pas question de soumettre les projets hollandais de réduction de l'effort militaire à l'approbation expresse de l'OTAN. Ces projets ne paraissent pas toutefois abandonnés. Mais en disant qu'il s'agit de coordonner leur application avec les progrès faits à Vienne, La Haye espère que cette *« nouvelle présentation »* des choses rencontrera plus de compréhension à Bruxelles.

Danemark

Le chef du parti anti-impôts va être poursuivi pour fraudes fiscales

De notre correspondante

Copenhague. — Par 134 voix contre 29 et 2 abstentions, le Parlement danois a levé, mercredi 12 juin, l'immunité parlementaire de M. Mogens Glistrup, fondateur du Parti du progrès (pour l'abolition de l'impôt sur le revenu), deuxième formation du pays depuis décembre dernier, et qui dispose de vingt-huit députés au Folketing. M. Glistrup va être assigné par l'Etat devant les tribunaux pour répondre de diverses fraudes fiscales.

M. Glistrup, soutenu par ses troupes, s'était prononcé contre la levée de l'immunité, arguant que les faits qu'on lui reprochait n'avaient aucun fondement juridique sérieux et que l'enquête menée contre lui depuis plus de trois ans n'était pas encore achevée (les quatorze policiers qui s'en occupent n'ont pas encore fini de dépouiller tous les documents dont ils disposent). De surcroît, M. Glistrup estime qu'on lui fait un procès politique parce qu'il a eu le courage de dénoncer ouvertement les failles d'un système fiscal dont profitaient sans l'avouer trop de gens.

En raison de la complexité du dossier, le procès, même à raison de plusieurs séances par semaine, auxquelles l'accusé sera naturellement obligé d'assister, pourrait durer de deux à quatre ans. Il en coûtera à l'Etat dans les 30 millions de couronnes (25 millions de francs). Il est reproché à M. Glistrup d'avoir privé le fisc de 2 à 4 millions de couronnes (1,5 million à 3 millions de francs) depuis 1963.

L'affaire suscite en tout cas des remous. Il est notamment assez fâcheux que la demande de levée de l'immunité soit parvenue au Parlement deux jours après que M. Glistrup eut sauvé, en l'appuyant, l'existence du gouvernement minoritaire libéral en place *(le Monde* du 17 mai).

Sans doute, beaucoup des amis et des ennemis du fondateur du Parti du progrès espèrent-ils que ce dernier démissionnera de son mandat pour se consacrer entièrement à sa défense. Mais il semble fort peu probable que cet homme combatif, que rien ne semblait arrêter, se résigne à une solution de ce genre. — C. O.

Allemagne fédérale

MM. GENSCHER ET SAUVAGNARGUES ONT EU UN ÉCHANGE DE VUES « AMICAL ET CONFIANT »

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, mardi, au titre de la coopération politique, MM. Genscher et Sauvagnargues se sont retrouvés en tête à tête, mercredi 12 mai, pour une réunion traditionnelle dans le cadre de la coopération franco-allemande.

Selon toute apparence, la « lune de miel » entre Paris et Bonn, inaugurée par l'arrivée de M. Helmut Schmidt à la chancellerie fédérale et l'élection de M. Giscard d'Estaing, se poursuit. M. Genscher a indiqué que la réunion avait eu lieu *« dans une atmosphère amicale et confiante »*, et M. Sauvagnargues a précisé : *« Nous sommes très vite tombés d'accord sur tous les sujets que nous avons abordés »*. Les deux ministres ont traité des problèmes liés à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, problèmes déjà évoqués la veille, lors de la réunion des Neuf, de la préparation du conseil des ministres européens du 25 juin, ainsi que de la préparation du « sommet » franco-allemand prévu pour juillet.

Les deux ministres ont échangé leurs vues sur la déclaration atlantique, dont M. Genscher espère la publication à l'occasion de la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine à Ottawa. Les difficultés porteraient sur la mention de la *« spécificité de la défense européenne »* à laquelle tient la France, mais dont les Etats-Unis ne veulent pas entendre parler.

Irlande

DÉCOUVERTE D'UN DÉPOT D'ARMES A BELFAST

L'armée britannique a découvert le mercredi 12 juin, dans deux salles de réunion de l'ordre d'Orange du quartier protestant de Sankill, à Belfast, l'un des plus importants dépôts d'armes clandestins mis au jour en Irlande du Nord depuis 1969. Il s'agit de fusils, de pistolets, d'obus de mortier et de grenades, ainsi que des éléments d'un hôpital de campagne. D'autre part, à Dugannon, dans le comté de Tyrone, six hommes armés qui s'apprêtaient à prendre la fuite à bord d'une voiture ont été arrêtés par une patrouille militaire.

A Dublin, la police irlandaise a arrêté neuf hommes soupçonnés d'appartenir à l'IRA et d'avoir participé en « uniforme » aux obsèques « militaires » faites dimanche au gréviste de la faim Michael Gaughan.

En Angleterre, le Père Michael Connolly, qui a été suspendu mardi par l'évêque de Birmingham pour avoir fait l'éloge funèbre de Michael Gaughan, a annoncé qu'il allait faire appel à Rome, *« comme saint Paul, pour obtenir un juste procès »*.

Par ailleurs, selon des informatins recueillies à Belfast par le quotidien londonien *Evening News*, le consul honoraire d'Allemagne fédérale, M. Thomas Niedermayer, qui a disparu en décembre 1973, aurait été tué par un commando « marginal » de l'IRA « provisoire » après le refus du gouvernement britannique de négocier sa libération contre le transfert des sœurs Price en Irlande du Nord. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● LES GUERILLEROS DES FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes), ont conduit le lundi 10 juin une opération spectaculaire dans la ville de Lageciras, cinq mille habitants, située à trois cent cinquante kilomètres au sud de Bogota. Cent cinquante rebelles ont tenu la ville pendant trois heures, pillé des magasins, une banque, libéré vingt-huit prisonniers et harangué la population. L'armée s'étant lancée à leur poursuite, ils ont tué quatre militaires et blessé le pilote d'un hélicoptère. Deux guérilleros ont trouvé la mort. A la suite de ce raid, les autorités de Bogota ont envoyé deux bataillons, et une nouvelle opération a eu lieu mardi. La dernière attaque de ce genre avait eu lieu en mai 1973, et l'on estimait depuis que les FARC avaient été désorganisées par la répression. — *(A.F.P.)*

Italie

● JULIUS EVOLA, idéologue de l'extrême droite italienne, vient de mourir, à l'âge de soixante-seize ans. Ami de Mussolini, il avait écrit un certain nombre d'ouvrages contenant des théories racistes et développant des thèmes politiques et religieux ultra-conservatrices. — *(UPI.)*

Mozambique

● DE GRAVES DESORDRES qui ont permis l'évasion d'une centaine de détenus, se sont produits mardi 11 juin à la prison Comarca de Lourenço-Marques. Trente des cent fugitifs ont été repris par la police militaire. D'autre part, selon une commission d'enquête constituée par le parti démocrate du Mozambique, au moins neuf cents détenus auraient trouvé la mort dans les prisons mozambicaines au cours des huit dernières années. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A MOGADISCIO

La démission du secrétaire général crée un malaise au sein de l'Organisation panafricaine

L'ouverture solennelle de la onzième conférence des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, — mercredi 12 juin à Mogadiscio — a révélé l'existence d'un malaise au sein de l'organisation panafricaine, malaise créé par la démission de M. Nzo Ekangaki de son poste de secrétaire général.

Mogadiscio *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Après avoir porté mercredi à la présidence de l'Organisation panafricaine, le général Syad Barre, président de la République somalienne, les chefs d'Etat membres de l'O.U.A. présents à Mogadiscio devaient commencer jeudi leurs travaux proprement dits.

La veille, la succession de M. Nzo Ekangaki (Cameroun) a été publiquement évoquée par le général Gowon, mais n'a fait l'objet d'aucun commentaire en séance. Le président du Nigéria s'est borné à *« accepter avec regret »* la démission du secrétaire général de l'O.U.A. Aucun applaudissement n'a salué les remerciements très brefs que le président en exercice a adressé au secrétaire général démissionnaire. Un certain embarras régnait manifestement dans la salle de conférence lorsque cette affaire a été évoquée.

Ces faits n'ont pas empêché le secrétaire général de présenter son rapport annuel d'une voix assurée mais sans conviction. Tous les observateurs ont pu constater que le président de la République du Cameroun avait quitté la salle lorsque M. Ekangaki a commencé son discours.

M. Ekangaki a notamment exprimé *« sa totale adhésion »* à la demande formulée par le général Syad Barre de changer les structures de l'O.U.A. et de réviser la charte de l'Organisation. *« L'O.U.A. doit avoir une structure et une organisation plus appropriées, lui permettant de s'acquitter effectivement de ses fonctions*, a déclaré M. Ekangaki. *L'avenir de l'organisation est lié à la volonté des Etats membres de renforcer désormais le secrétariat et d'en éliminer les contradictions structurelles »*, a conclu le secrétaire général sortant.

Le successeur de M. Nzo Ekangaki sera probablement M. Mwanga, ministre des affaires étrangères de Zambie, les chefs d'Etat ayant manifesté leur unanimité sur cette candidature.

Trois résolutions à l'étude

Une des résolutions que les chefs d'Etat vont avoir à examiner invite le gouvernement de Lisbonne à *« proclamer sans ambiguïté qu'il reconnaît le droit inaliénable des populations du Mozambique, de l'Angola, des îles du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau et du Sao-Tome à l'indépendance »*.

Un autre texte, après avoir pris note des conversations en cours entre les représentants du gouvernement portugais et ceux des mouvements de libération, déclare : *« l'O.U.A. invite les parties concernées à poursuivre les pourparlers en vue de mettre fin à bref délai aux conflits »*.

Un troisième texte, enfin, condamne la Grande-Bretagne pour ses *« tractations clandestines »* avec les dirigeants de la Rhodésie, l'Espagne pour le maintien de sa domination sur les îles Canaries et la France pour le soutien apporté aux gouvernements des minorités blanches de l'Afrique australe.

Parmi les personnalités qui ont pris la parole devant les chefs d'Etat de l'O.U.A. figure M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qui a notamment évoqué les événements dont l'Afrique portugaise est actuellement le cadre, en ces termes : *« Ces événements sont encourageants mais je voudrais souligner deux points : d'abord, il importe que, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, le Portugal reconnaisse sans équivoque l'indépendance de la Guinée-Bissau et accorde aux peuples de l'Angola, du Mozambique et des îles du Cap-Vert leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Ensuite, que le Portugal, à cet effet, entame des négociations avec les mouvements de libération intéressés. A cet égard, je suis heureux de savoir que divers contacts ont déjà été pris et je voudrais apporter toute assistance qui serait requise en ce qui concerne de telles négociations. En fait, j'ai été requis de le faire par l'Assemblée générale. »*

Tchad

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC BONN

N'Djamena *(A.F.P., Reuter.)*. — La République du Tchad a décidé, le mercredi 12 juin, de rompre ses relations diplomatiques avec la République fédérale d'Allemagne.

C'est parce que le gouvernement de Bonn a négocié directement avec les rebelles Toubbou la libération du Dr Christopher Staewen, enlevé le 21 avril dernier avec deux ressortissants français *(le Monde* des 25 avril et 4 juin), que le gouvernement tchadien a pris cette décision. En effet, le Dr Staewen, dont la femme fut tuée le jour du rapt, a été remis en liberté par les rebelles à l'insu des autorités de N'Djamena, et a quitté le Tchad par la Libye.

Un communiqué publié mercredi soir à Fort-Lamy précise notamment : *« Le comité exécutif du Mouvement national pour la révolution culturelle et sociale déplore certaines tractations et certaines indélicatesses des délégués allemands, MM. Frantz Wallner et Heintz Wever, à l'occasion du départ clandestin pour l'Allemagne de M. Staewen, libéré, contre une rançon de 4 millions de francs, par Issene Habre* (1), *et prend la décision de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement de Bonn. »*

(1) Le ravisseur des Européens.

République Centrafricaine

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE D'ARRÊTER L'EXPLOITATION DE SON GISEMENT D'URANIUM

Réuni sous la présidence du général Jean-Bedel Bokassa, le 8 juin, à Bangui, le gouvernement de la République Centrafricaine a décidé que la société d'exploitation des gisements d'uranium URBA cesserait ses activités. La société URBA (société d'uranium de Bakouma) avait été créée en avril 1969 et son capital de 44 millions de francs était partagé entre la République Centrafricaine (20 %), le Commissariat français à l'énergie atomique (40 %) et la Compagnie française des minerais d'uranium (40 %).

Les gisements d'uranium de Bakouma contiennent, estime-t-on, environ 10 000 tonnes d'uranium métal. L'accord signé entre la France et la République Centrafricaine prévoyait la construction d'une usine proche du gisement capable de produire 500 tonnes d'uranium contenu par an.

Mais l'exploitation du gisement par la France ne fut jamais vraiment entreprise, à cause de difficultés techniques et de la mauvaise situation sur le marché mondial de l'uranium. Le gisement, en effet, se trouve dans une zone marécageuse et le métal est mêlé à des phosphates dont il faut le séparer par un traitement approprié. Finalement, l'usine de traitement ne fut pas construite.

En mai 1973, le général Bokassa signa alors une convention relative à l'exploitation de ce gisement avec une société d'ingénieurs conseils, Agricola Metals Corporation. Plus récemment, des contacts furent pris avec une société suisse, mais, à ce jour, le gisement reste inexploité. La décision du gouvernement de la République Centrafricaine entérine, en définitive, un état de fait.

Le Monde DES LIVRES

PRÉSENTÉ PAR PHILIPPE DE ROTHSCHILD

«LA RÉSISTANCE ET SES POÈTES», de Pierre Seghers

L'OUVRAGE de Pierre Seghers intitulé *la Résistance et ses poètes* est si considérable qu'il cesse d'être d'encre et de papier. Il se place au niveau du monument, peut-être le plus grand que l'on puisse construire, fait de la chair dont nous sommes faits dans la mesure où elle fut crucifiée. Jamais ne sera mieux évoqué, jamais ne sera mieux écrit le temps de la révolte contre la pire des calamités : *la défaite et l'occupation* (1).

Pierre Seghers, ce doux passionné, râblé, trapu, aux épaules de fonceur dans une mêlée de rugby, fut, dès la première minute, un indomptable de la Résistance. Action multiple. Surtout publier, encourager, protéger les écrivains qui n'avaient que le silence pour se battre. Il en résulte cette anthologie. Où Seghers édite, réédite des œuvres éparses. Où il tisse à travers nombre de poèmes connus ou inconnus la vie des heures sourdes, le portrait de ces hommes et femmes martyrs.

(1) Edition Seghers, 660 p., 49,50 francs.

Pierre Seghers est un poète mais, éditeur aussi, il connaît ses frères en poésie mieux que quiconque. Il sait que les poètes sont ceux qui nous restituent le mieux la couleur, l'odeur d'un lit ou d'un charnier. Ordonnance de mots jaillis de la misère, dont le marbre accepte la gravure. Comment ne pas lui savoir gré de mettre en bonnes pages ces heures de l'étouffement ? Où le sang et la rage écrivaient. Mais sur des feuillets qui suivaient des chemins étroits, secrets.

Ceux de Londres (dont je suis) furent les premiers à mettre au grand *jour cette poésie de l'occupation*. Les hommes de lettres anglais étaient comme des affamés de la France. Tel que l'a dit le grand critique anglais Raymond Mortimer (article reproduit par Seghers) : « *La France, depuis juin 1940, nous est devenue — pour un temps — aussi distante, aussi impénétrable que le Tibet. Cette perte nous fait éprouver le sentiment que la moitié de l'Angleterre a été submergée par la mer...* » Et Raymond Mortimer ajoute : « *C'est ainsi qu'avides de tout ce qui témoigne du moral et de l'intelligence de la France éternelle nous scrutons avec une émotion particulière les textes clandestins, et nous sommes saisis de stupéfaction, d'émerveillement devant l'adresse, l'opiniâtreté, l'audace avec lesquelles sont surmontées les difficultés d'une telle entreprise.* »

Le travail — compilation commentée — de Pierre Seghers me paraît devoir retenir l'attention des lecteurs de tous âges. Autant de ceux qui ont survécu au séisme 1940-1945 que de ceux qui ne « l »' ont pas vécu. Toutefois, je le pressens entendu de *façon très différente par les uns et* par les autres. Pour les jeunes, ce ne saurait être, me semble-t-il, le récit du vieux grognard qui sasse et ressasse l'instant de toute sa vie. La démarche de Seghers est celle de *l'homme qui ne s'intéresse pas à le* bravache d'occasion, à l'héroïsme du geste aveugle, inconscient. La valeur de ce livre, c'est celle d'une humanité en lutte constante pour survivre, où tout se transforme en acte hors série. Un sous-état de l'héroïsme qui renaît à chaque instant.

L'œuvre est *bien* plus qu'une anthologie. A chaque page, à chaque ligne, Seghers est là. Vibrant, *il commente*. Il vit la vie de ses poètes. Il les situe, les explique, les met en vedette, les accompagne. Chaque poème est en situation. Se place par rapport à un événement, un état, une condition, une menace, une terreur.

La voix d'Aragon

A ces lignes je voudrais ajouter *un hommage, hommage de l'homme* que j'étais au poète Aragon, le maître de cette littérature clandestine, qui, avec Vercors, fut pendant la guerre le plus entendu hors de France.

Le Crève-cœur surgissant dans ce Londres en ruine et en battle-dress, quel événement ! Reçu par Raymond Mortimer, publié par André Labarthe, ainsi commenté par Cyril Connolly : « *Le voyage de ce petit ouvrage de papier vers le pays qui peut ouvertement l'imprimer nous paraît aussi miraculeux que la pollinisation d'une orchidée... Ce cri venu du cœur mettait fin à un isolement pire qu'un « crève-cœur »...*

PHILIPPE DE ROTHSCHILD.

(Lire la suite page 17.)

ALAIN BOSQUET

Une dérision fervente

« Notes pour un pluriel », poèmes. Gallimard, 117 pages, 60 F.

« L'Amour bourgeois », roman. Gallimard, 117 pages, 21 F.

CHEZ Alain Bosquet, le romancier (« les Petites Éternités », « les Tigrus de papier », « Chicago, oignon sauvage », etc., et, aujourd'hui, « l'Amour bourgeois »), l'essayiste qui a écrit des formules frappantes à propos de Whitman, de Marcel Arland, de Saint-John Perse et de tant d'autres, le traducteur (Vasko Popa, Lawrence Durrell, etc.), le critique de poésie, d'art, toujours aux aguets pour repérer les créations importantes du siècle et de la planète, ne doivent pas faire oublier le poète qu'il est d'abord et avant tout.

Depuis trente bonnes années, depuis le temps de « l'Image impardonnable », de « Syncopes », ce poète a creusé son sillon, affirmé son identité. Aujourd'hui son œuvre retient l'attention la plus large des étudiants en mal de thèse et des maisons d'édition étrangères qui la publient en anglais, italien, roumain, serbo-croate, albanais, grec, etc.,

Le poète du « il », du « tu » du « nous »

Cette œuvre, qui débuta à la lumière du surréalisme — jeune écrivain alors, Bosquet rencontra aux Etats-Unis les surréalistes qui avaient fui l' « ordre nazi », — témoignait en ce temps-là d'une certaine confiance envers le langage, d'un goût prononcé pour la métaphore, la *métamorphose* des règnes. On a pu, à juste titre, parler à *son sujet* d'un « surréalisme cosmique ». La ferveur, l'époque agitée, la jeunesse et le verbe s'épousaient en chants fulgurants, hantés de planètes, d'astres, de sang, de violences et de noces multiples.

Puis, avec Hiroshima, et quelques autres malheurs de l'aventure humaine, le doute, l'angoisse, en germe déjà chez cet homme qui se déclare « métèque », allaient éclater. L'œuvre se place dorénavant sous la lumière de la dérision, d'une « dérision fervente ». Mutation qui devait entraîner des remises en question, de perpétuels *aveux provocants aussitôt déminés* par la fameuse bouffée de dérision, des refus marginaux, des protestations furieuses contre l'ordre établi... au niveau de la lune.

Sans tomber jamais dans le laborieux exercice de laboratoire, la poésie de Bosquet n'a plus cessé de se fonder sur une réflexion intense nourrie de philosophie, de science des mots, de textes cosmogoniques. Des recueils tels que « Quatre Testaments et Autres Poèmes », « Maîtres objet » devaient approfondir cette marche lucide et pourtant fraternelle, chaleureuse, à travers les chemins de l'absurde.

Aujourd'hui « Notes pour un pluriel » complète ce qu'il faut bien nommer une trilogie dont les deux autres versants sont « Cent Notes pour une solitude » et « Notes pour un amour ». Après le « il » des « Cent Notes » et le « tu » de « Pour un amour », Alain Bosquet renoue avec le « nous » et le « vous ». Si le « il » marquait la distance, cernait à la fois le désert de l'espace et celui de la parole, à partir desquels le poète devait sans cesse se réinventer, si *le « tu » ressuscitait le dialogue*, un « dialogue à une voix », le « nous » et le « vous » actuels attestent bien que « les tribus des mots sont les mots de la tribu » et que « toute parole est contamination éblouie ». Une solidarité s'exprime ici, certes, mais méfiante autant qu'exaltée :

« *Mourir beaucoup*
pour faire place
à l'oxygène, à la belette,
au nuage rieur,
au soleil, au moustique,
à la potence,
au velours bleu,
plus compétents que nous.
L'homme, ce cauchemar de la
[matière. »

Dans ce nouveau recueil, où « le soleil à son tour se conteste », où hurle « la mémoire, eczéma », où « notre azur s'impatiente », où le poète cherche un matin harmonieux entre les rafales des révélations cruelles, des évidences sombres, des plaintes de la planète lézardée, et la foule des visages réels, il convient d'entendre par-delà la rage et la torsion des mots, une voix humaine qui avoue simplement que « nous vivons pour l'échange ».

Cette fameuse dérision, Bosquet l'exprime, « l'imprime » dans une pâte plus épaisse, lorsqu'il se consacre à la prose. « L'Amour bourgeois » fera grincer des dents. Cet amour, qui *n'a* rien à voir avec « l'amour romantique », « l'amour vache », « l'amour tragique », « l'amour platonique », est celui qui lie les deux héros : lui, un auteur dramatique plutôt connu ; elle, *épouse d'un homme riche, gâtée*, capricieuse, incohérente. Ils vont jouer à éprouver le coup de foudre, à se prendre, à se détacher, à se reprendre, à se quitter.

« L'Amour bourgeois » est à peine un roman, et c'est tant mieux. Le canevas est assez flou pour permettre à l'auteur, sous le masque de ces personnages, de proférer quelques-uns de ces aphorismes moqueurs qui lui viennent aux lèvres au spectacle du monde, de tracer des portraits au vitriol, de brocarder les mœurs, de s'abandonner au jeu de massacre.

Mais la sensualité ne tue pas *l'angoisse. Le ver est dans le fruit.* Une épaule de femme ne masque pas la montagne d'ombre. Puisque « l'amour est un sépulcre où l'on se couche à deux », épigraphe du livre, empruntée à Charles Guérin, *il* ne reste plus à l'héroïne, au héros et à leur créateur, qu'à tenter d'épingler, papillon mort, au marbre éteint des mots, cet amour bourgeois et délicatement tragique.

ANDRÉ LAUDE.

Lire page 19

DEUX INÉDITS DE GEORGES BATAILLE

L'avenir n'est plus ce qu'il était !

«AU PLAISIR DE DIEU», de Jean d'Ormesson

JEAN d'Ormesson met dans les mots et les livres le même espoir que ses ancêtres dans les pierres et les châteaux : arrêter le temps en feignant de l'organiser, comme Cocteau les mystères, et en rivalisant de fantaisie avec l'histoire. Après le temple baroque élevé à *la Gloire de l'Empire* imaginaire d'Alexis (et de l'érudition sorbonnarde), voici, à l'ombre et comme en consolation d'un château perdu, la chronique romancée d'une famille du passé, telle que le *Plaisir de Dieu*, c'est sa devise, l'a jetée dans l'avenir du XX[e] siècle (1).

Ecrite à soixante-dix ans par un de ses principaux témoins, cette chronique n'est ni une revue des bouleversements collectifs de 1900 à nos jours ni une monographie de tribu à la manière des *Thibault* ou des *Boussardel, mais un mélange des* deux, la preuve vivante qu'elles se fondent en un seul « signe des temps », comme les risques de guerre et de mésalliance se partageaient à égalité les propos d'après-dîner, l'été, autour de la table de pierre du parc. Un peu de Munich entre une rougeole, un baiser de cousine et une première chemise : telle est la vraie perspective des souvenirs, la juste saveur des vies.

CHEZ les châtelains du Plessis-lez-Vaudreuil (Haute-Sarthe) s'ajoute, depuis deux siècles, le chagrin fier des souverains en exil. *Malgré l'alliance* du conventionnel Michault de la Somme et de ses descendants affairistes — Turelure de ces Coûfontaine, — il n'a pas plu à Dieu que la vieille lignée issue des croisades retrouve au XIX[e] siècle son rôle d'avant *1789. Elle ne peut plus* régner qu'en se reniant, survivre dans la chronique qu'en la défrayant, en offrant aux nouveaux nobles que sont les artistes dîners, modèles et bons mots.

C'est à ce sauvetage par l'encanaillement que se dévouent avec panache la proustienne tante Gabrielle, dont le salon de la rue de Varenne inspire celui des Guermantes avant d'accueillir Dali, Sachs et Picabia, puis la fitzgeraldienne tante Ursula, dont les frasques suicidaires donnent le ton à la débauche hagarde des années 30.

L'approche de la guerre assagit et ressoude la génération suivante. Malgré des options opposées durant la guerre d'Espagne et l'occupation allemande, le cousin marxiste et le cousin fasciste se retrouvent avec le narrateur autour de la table de pierre, dans la même admiration du château, des musées italiens, de la littérature, du grand-père et des jolies nièces. A la libération, on fait l'union sacrée pour obtenir de de Gaulle la grâce du seul parent qui ait collaboré jusqu'au bout et qui se trouve n'être — la *providence* des romanciers fait bien les choses — qu'une « pièce rapportée », de surcroît fils de l'ancien intendant du domaine.

Même s'ils sombrent dans le show-business, la drogue ou la violence aveugle, les derniers descendants des années 70 le font avec un éclat qui continue de les distinguer de la masse et, empêche leur chroniqueur, malgré la dispersion des biens et des personnes, de désespérer tout à fait de la mentalité du clan.

CERTES, le château a été vendu. Il n'est plus question de regarder ses tours roses entrer dans la nuit d'été ni de s'y réveiller au bruit des râteaux. Fini le temps des tantes à ombrelles et des malles expédiées en « petite vitesse ». A l'évidence que l'enfance ne revient jamais, et à l'impression de tout septuagénaire qu'il ne gèle plus comme avant ou que les poires sont moins bonnes, s'ajoute pour le narrateur le constat objectif qu'il a plu à Dieu d'abandonner sa caste après l'avoir chérie, que l'histoire se joue sans elle, contre elle, que l'avenir... n'est plus ce qu'il était. « Je raconte la fin d'un monde, dit-il, rien de plus triste. »

Mais loin de renier ce passé glorieux, loin même d'en sourire, il s'attendrit sur ses ridicules *et justifie* ses pires défauts. Après tout, il faut juger les gens en fonction de leur époque : il y avait du cœur à traiter les domestiques comme on le faisait au Plessis, puisqu'on leur prenait fraternellement la main quand ils mouraient. Il y avait de la sagesse à se méfier des *socialistes, selon lui, et des divorcés*, à classer les étrangers selon leur « allure » ou la façon de dire : « Merci mon ami ! » D'ailleurs, les humbles les aimaient ainsi — chacun à sa place — et les snobs rêvaient de leur ressembler : il y a bien une raison à cela.

Parfois à notre regret, car les petits faits vrais et symptomatiques — tels les mots du grand-père trouvant « un peu désordre » le défilé de la libération ou demandant, à l'agonie, si on a mis « de la paille dans la rue » — en disent plus long que toutes les théories, le narrateur délaisse le roman pour l'essai. Avec une insistance qu'explique, sans toujours l'excuser, l'envie de prolonger ses adieux, il expose ses vues personnelles sur toutes choses.

Par
Bertrand Poirot-Delpech

CERTAINES *de* ces *opinions* portent leur date et forment document sur l'idéologie aristocratique du début du siècle : la crainte du suffrage universel et des enseignants, l'accointance naturelle avec les gardiens de l'ordre, les distances prises avec Dieu à mesure que son plaisir favorable aux nobles le cède au « plaisir du peuple », la religion de la famille, le mépris vichyssois du *bonheur*, le *culte des amours contrariées*.

Mais d'autres convictions se donnent comme valables pour aujourd'hui, et même demain. « *Les idées ne sont pas grand-chose, le mode de vie est tout* » ; « *ce qui fait l'histoire, c'est la famille, la race, le milieu et le temps* ». L'art moderne a tort de « *représenter un monde uniformément sinistre* », et de préférer la « *révolution à l'analyse de sentiments et Marx à Racine* », encore que « *l'amour soit du côté de la révolution* ».

De Freud et de Marx, à qui il revient sans cesse comme aux fondateurs de la modernité, donc aux responsables de son propre déclin, le premier semble le plus l'irriter, en ce qu'il offense les bonnes manières : « *l'histoire nous modifie plus que nos années de nourrice* » ; « *je préfère être victime de la bourgeoisie ou de la classe ouvrière que de ragots de nourrice, de l'histoire que de la sexualité* ».

Il n'empêche que la « *montée irrésistible du socialisme* » est restée la grande peur des siens depuis qu'enfants ils regardaient sous leur lit pour voir si Lénine ne s'y cachait pas avec un couteau entre les dents, et depuis que de « *mauvais bergers* » tel le parti socialiste —, ce « *parti de droite* » — ont arraché le peuple aux délices de la soumission féodale. Seule consolation face au péril rouge : que « *tout passe* », que le neveu gauchiste se retrouve finalement plus près du grand-père humaniste que de son père stalinien, que « *tout se transforme toujours et rien ne change jamais* ».

A lire ce qu'il écrit comme journaliste, on pourrait penser que l'auteur diverge à peine de son narrateur et plaide à travers lui. N'étaient l'écart de vingt ans entre *eux et* le recul *amusé dont s'accompagne* chaque adhésion. « *On nous croyait hautains, nous n'étions que timides* » ; « *nous étions pharisiens, mais il y avait de l'héroïsme à l'être* ».

Car tels sont la marque et le charme de Jean d'Ormesson : la conciliation des contraires par le dédoublement, l'affabulation, le jeu. Thierry Maulnier ne s'y est pas trompé en saluant sous la Coupole son art de « *se dérober à notre prise et de donner le change* ».

Son irrévérence envers les siens serait une « *marque de l'affection* », sa lucidité un « *visage de l'élégance* ». Ni pour, ni contre — ces mots barbares : des deux côtés à la fois, ici et là, Arlequin, romancier en somme.

Le seul rôle que l'auteur ne sache pas contrefaire est celui de la conscience malheureuse. Il a trop le goût du bonheur pour cela, et le sens d'une certaine hiérarchie naturelle. Déjà les nouveaux riches des *Illusions de la mer* lui semblaient justifiés dans leur décadence tapageuse. Est-il d'ailleurs si convaincu que l'aristocratie ait jeté ses derniers feux ? La dire perdue, n'est-ce pas une façon de conjurer le sort, et depuis toujours ? Saint-Simon et Tocqueville, déjà, se croyaient les derniers de la race.

« *Des décapités qui marchent par habitude* », ironisait Drieu : pourquoi perdraient-ils pareille habitude, depuis le temps ? Ne sont-ils pas assurés d'une espèce de « *placidité immémoriale* », comme le dit Proust des Guermantes ? N'est-ce pas la consécration, et un gage d'éternité, que de voir fleurir la particule sur les avions, les produits de luxe, les magazines, les feuilletons télévisés et les réussites républicaines (2) ?

IL est vrai que l'élite ne se connaît que minoritaire et distante. Que la Révolution ait fait trente-quatre millions de nobles, comme le dit Michelet, c'est trop pour se sentir encore privilégié. Mais enfin, treize millions de voix et quelques, c'est toujours bon à prendre les soirs de menace, quand le vieux coup des « mauvais bergers » a failli ne plus prendre, et ça n'empêche pas de se retrouver le lendemain entre châtelains.

On ne peut vraiment pas dire, en effet, que le sort des nobles ait empiré sous la V[e] République, que le pouvoir, les honneurs et l'argent leur échappent *de plus en plus*, que le « *plaisir* de Dieu » leur soit si contraire...

Soit : il manque la table de pierre du Plessis et l'irrattrapable douceur des étés perdus. Mais ne jouons pas les *enfants gâtés et*, pour le bonheur de se souvenir, il reste toujours le talent tendre et joueur de Jean d'Ormesson.

(1) Gallimard, 476 pages, 39 F.
(2) Cf. *la France noble*, de F. de Negroni, le Seuil.

LITTÉRATURE

Le « mal de René »

★ PINTADES, de René Ehni. Bourgois. 125 pages, 20,35 F.

HABITUÉ des longues distances, René Ehni donne, cette fois, dans le bref, le laconique. Voici « Pintades », qui se parcourt en quelques foulées. Curieux livre, qui avoue, d'emblée, ce qu'il est : un moyen de gagner 900 000 F légers. Manière de dire que l'écrivain ne navigue pas dans le ciel des idées, ni dans la galaxie des sentiments, mais qu'il vend son temps, comme son voisin tourneur ou fraiseur.

Hommage ironique à André Gide — mais pas seulement ironique, — ce livre retrace une enquête, menée par Ehni sur le thème : Tu as lu « Paludes » ? On s'inquiétera peu du résultat. Le propos d'Ehni, malgré les apparences, n'est pas de savoir si Gide survit ou non. « Paludes » n'est que l'occasion de s'offrir un déjeuner d'âme, de s'essayer à écrire — sur le mode dérisoire, mais pas seulement dérisoire — une petite musique française, une de ces joliesses qui se dégustent à la ville. Sotie, satire des mœurs, « Pintades » s'avoue, aussi, comme un croquis de l'auteur. Sous l'allure frivole de ce journal d'une vie quotidienne, Ehni laisse voir son déchirement entre deux cultures, deux langages. Le langage sophistiqué, les subtilités décadentes qui ont cours à Babylone, et le parler qu'il employait dans son village d'Alsace. Partagé entre un monde paysan, dont il pressent la mort, et ce monde de la ville, qui le fascinait, enfant, qui le séduit encore, mais qui, dit-il, l'a « refait », sinon défait, il évoque, de sa façon narquoise, le « mal de René ».

— Qu'est-ce que tu as, tu es pâle ?

— J'ai peur de mourir avant d'avoir terminé « Pintades ».

FRANÇOIS BOTT.

DE GÉRARD DE NERVAL A PAUL ÉLUARD

L'écriture et le désir

★ LA POÉTIQUE DU DÉSIR, de Raymond Jean. Le Seuil, 430 pages, 45 F.

LA POÉTIQUE DU DÉSIR. Le titre que Raymond Jean donne à ses lectures de quatre poètes — Nerval, Lautréamont, Apollinaire, Eluard, est un beau titre. Et l'on s'étonne qu'il n'ait pas encore été pris tant semble s'y résumer la constitution même de toute œuvre forte. Le rapport des termes doit s'entendre dans les deux sens, subjectif et objectif. Subjectif, c'est la force génératrice du désir, sans laquelle il n'y aurait pas d'œuvre, le sentiment d'un manque vécu « *biologiquement* » par un homme. Objectif, c'est la production de la forme du désir par l'écriture, *une* forme pleine et infiniment lisible où précisément, lecteurs, *nous* investissons à notre tour *notre* propre désir.

Ce mot est aujourd'hui un des mots de passe les plus communs pour interroger les œuvres d'art. Raymond Jean ne l'ignore pas, et dans une *préface scrupuleuse*, il rappelle quel est l'état actuel de la lecture critique. Il reconnaît aussi ses dettes. Essentiellement sa dette envers Jean Starobinski. « *Il faut déchiffrer dans l'œuvre la nature spécifique d'un désir, d'un pouvoir (d'un génie) qui a cherché à s'atteindre lui-même et à s'attester en donnant naissance à l'œuvre.* » Des lignes comme celles-ci, prises à *la Relation critique*, ont permis à Raymond Jean de mieux concevoir la raison profonde de l'attirance qu'exerçaient sur lui des poètes très différents les uns des autres et de percevoir entre eux une affinité secrète. Diverses, leurs œuvres ont un point commun : leur « signifié », c'est le désir ; en elles le désir est au travail.

Où sinon dans le texte lui-même saisir *ce travail du désir* ? Il n'y a pas chez Raymond Jean comme chez Sartre interprétant Baudelaire, le souci de repérer un traumatisme *originel*. Si le désir est « *l'intention fondamentale de tout acte d'écriture* », il ne se laisse approcher que dans cet acte d'écriture. Aussi l'analyse, et c'est en cela qu'elle *est* précieuse, est-elle textuelle, minutieuse et, finalement, englobante.

On se persuade en effet que le mouvement même des œuvres relues par Raymond Jean est celui qu'il nous propose. Chez Nerval la modalité particulière du désir serait une remontée contre le temps, chez Lautréamont l'articulation d'une prodigieuse fantasmatique sexuelle. Pour Apollinaire, le désir est cette « grande force » qui aboutit à *une* érotique *généralisée* ; chez Eluard il se manifeste en une vertigineuse appétence du regard s'accomplissant en désir de parole.

Si l'on ne conteste pas la justesse intuitive de ces propositions, peut-être reprochera-t-on à Raymond Jean d'avoir usé ensemble de méthodes critiques diverses : thématique, analyse des structures, histoire littéraire, *histoire des faits sociaux*, etc. Attentif à *ne rien* perdre de la violence d'un texte, de son effet sur sa sensibilité, c'est vrai qu'il ne respecte pas les frontières des terrains de chasse *méthodologiques*. Sa lecture est une lecture à la première personne. *Plus que de théorie il me semble soucieux de ce qu'il appelle joliment dans son analyse des lettres d'Apollinaire à Lou, une « érotique de la communication ».*

Nous *pouvons* regretter, par exemple, qu'à propos des jeux de *mots* d'Eluard il n'ait *pas* été plus loin dans *le* décryptage de *leurs* « rapports avec l'inconscient » ; regretter que les *rapports* de l'œuvre avec *l'idéologie* ne soient qu'effleurés, prudemment, *et qu'on ne trouve* guère ici de « politique du désir »... Ces regrets ne se font jour que parce que Raymond Jean nous entraîne avec lui dans une lecture active. Au terme de son étude sur Nerval — de beaucoup la *plus* longue du volume, — il écrit : « Aurélia *n'est ni un monument ni un chef-d'œuvre : simplement un récit qui, par l'organisation de ses formes, par son « fonctionnement », par sa richesse textuelle, invite sans cesse à des lectures nouvelles, et toujours plus créatrices de sens.* » Constatation qui confirme le principe posé nettement dès le début « *que la notion de désir ne contredise pas celle du travail reste en définitive la découverte la plus positive que nous aurons faite. Toute réflexion sur la littérature devrait, nous semble-t-il, y ramener* ».

Cette affirmation est une réponse aux questions qui sous-tendent l'ouvrage : *Qu'est-ce que la littérature ? De quelles profondeurs procède-t-elle et quelle est sa fin ? En quoi fait-elle notre profit ?* On n'y répond pas, nous suggère Raymond Jean, de façon théorique, mais par un engagement de soi *dans* l'aventure des autres. Aussi *ce* livre est-il un livre d'intelligence et de sympathie.

Les lecteurs de ce journal, familiers des articles de Raymond Jean, ne s'en étonneront pas. Ils savent qu'il *possède* l'art de donner à lire les livres vraiment neufs. Non seulement *par* son adresse à démonter les procédés de composition les plus subtilement imbriqués, mais encore *par* son attention aux vibrations internes de l'œuvre, à sa nécessité. Cette attitude accueillante et exigeante relève d'une certaine idée de *la* littérature. Critique, mais aussi romancier des *drames* ou des injustices de l'histoire d'aujourd'hui (*Le Village, la Ligne 12...*), il nous rappelle qu'il tient l'écriture pour une « pratique » totalisante. Le monde déchiré, elle ne vise à rien de moins qu'à le recomposer dans sa forme la plus haute qui est celle même du désir.

GEORGES RAILLARD.

Vient de paraître

Biographie

ANNE-MARIE CAZALIS : *Khadafi, le templier d'Allah.* — Une journaliste parisienne trace le portrait du turbulent colonel libyen. (Gallimard, « L'air du temps », 180 p., 27 F.)

Essais politiques

ZOE OLDENBOURG : *Que vous a donc fait Israël ?* — L'auteur du *Bûcher de Montségur* interroge les antisionistes de droite et de gauche. (Gallimard, « L'air du temps », 203 p., 28 F.)

CASTORIADIS : *l'Expérience du mouvement ouvrier*, tome 2, *Prolétariat et organisation.* — L'auteur poursuit la réédition de ses textes, qui parurent dans la revue *Socialisme ou barbarie.* (10/18, 445 p., 9,95 F.)

RENE LOURAU : *l'Analyseur Lip.* — Les réflexions d'un sociologue sur l'affaire Lip. (10/18, 188 p., 8,90 F.)

Critique littéraire

JACQUES BOREL : *Commentaires.* — Cinq essais sur Rousseau, Stendhal, Proust, les cahiers posthumes d'un inconnu Jean Duval, et la littérature de l'aveu. (Gallimard, « Les essais », 206 p., 26 F.)

PIERRE REVERDY : *Cette émotion appelée poésie.* — Les méditations de Pierre Reverdy sur la poésie (1930-1960). On trouve notamment, dans ce recueil, des textes sur Lautréamont, Rimbaud et Apollinaire. (Flammarion, 279 p., 32 F.)

Cinéma

CHRISTIAN ZIMMER : *Cinéma et politique.* — Par le critique des *Temps modernes*, « un manifeste pour un cinéma du sens », lequel s'oppose au « cinéma-spectacle », véhicule de l'idéologie dominante. (Seghers, 371 p., 34 F.)

Histoire

JACQUES CHASTENET : *Quatre fois vingt ans* (1893-1973). — L'historien, tantôt acteur, tantôt spectateur, se souvient et parfois s'égare. (Plon, 556 p., 42,80 F.)

Nouvelles

OLIVIER VAN TIEGHEM : *la Vie morte.* — Une peinture du quotidien : comment s'étouffent les vies... (La Pensée universelle, 150 p., 20,93 F.)

Romans français

DENYS VIAT : *les Amoureux du printemps.* — L'auteur de *Cœur en bandoulière* (1970) « dessine une carte du Tendre des années 60 ». (Gallimard, 194 p., 21 F.)

SACHA SIMON : *Douchka de mon enfance.* — Notre confrère du *Figaro* (qui fut sept ans correspondant à Moscou) retrace dans ce roman son enfance et la révolution russe vécues dans un village. (Stock, 233 pages, 28 F.)

Anthropologie

CARLOS CASTANEDA : *le Voyage à Ixtlan.* — Un jeune ethnologue devient le disciple du sorcier indien qu'il voulait « étudier ». Traduit de l'anglais par Marcel Kahn. (Gallimard, « Témoins », 256 p., 34 F.)

JEAN-MARIE GIBBAL : *Citadins et villageois dans la ville africaine.* — Les résultats d'une enquête menée à Abidjan sur l'insertion des populations rurales dans le milieu urbain. (Presses universitaires de Grenoble et Maspero, « Bibliothèque d'anthropologie », 404 p., 32 F.)

Philosophie

ARMORIM DE CARVALHO : *De la connaissance en général à la connaissance esthétique.* — Le premier volet, consacré à l'esthétique de la nature, d'une « somme » philosophique du poète et essayiste portugais. Préface de Jean Cassou. (Klincksieck, 468 p., 64 F.)

Art

JACQUES CHOUILLET : *l'Esthétique des lumières.* — D'une théorie classique de l'art-imitation à la conception moderne de l'art-production, le tournant du dix-huitième siècle. (PUF, Coll. « Sup. », 232 p., 25 F.)

Spiritualité

CHRISTMAS HUMPHREYS : *Vivre en bouddhiste.* — Mode de vie plus que religion, le bouddhisme répond à l'actualité de l'Occident. (Fayard, « L'expérience psychique », 276 p., 30 F.)

Littérature étrangère

ROBERT WALSER : *l'Homme à tout faire.* — Publié pour la première fois en 1908, le roman le plus important d'un écrivain suisse allemand de la stature des Mann, Kafka, Musil, ses contemporains. Traduction et postface de Walter Weideli. (Editions l'Age d'homme. Collection « Germanica », Lausanne, 269 pages, 25 F.)

Ce mort a la vie dure

★ L'HOMME QUI MOURUT DEUX FOIS, de Michel Bar-Zohar. Fayard, 266 pages, 32 F.

MICHEL BAR-ZOHAR est surtout connu par la publication de plusieurs documents : *Suez ultra-secret, Ben Gourion le prophète armé, les Vengeurs, J'ai risqué ma vie*, etc., dans lesquels il révélait les dessous du conflit au Proche-Orient et les jeux des espions. Il n'est donc pas surprenant que sa connaissance des services secrets israéliens lui offre une matière propre à exciter l'imagination.

Aujourd'hui, deux ans après *la Troisième Vérité*, il publie son second roman : *l'Homme qui mourut deux fois.* Dès les premières pages, on distingue l'œuvre d'un « professionnel », tant par la composition du récit que par la manière dont sont décrits les services américains et britanniques ou le fameux K.G.B. Tout commence par la découverte d'un cadavre calciné dans l'île des « tontons-macoutes », Haïti. Crime rituel inspiré par le vaudou ?

Grâce au travail de l'« honorable correspondant » américain et aux empreintes digitales de la seule main intacte, on apprend rapidement qu'il s'agit du cadavre d'un homme déjà mort à Londres deux ans auparavant.

Voilà, si l'on peut dire, un beau départ pour un puzzle. Jeff Saunders, l'envoyé spécial de la C.I.A., va alors nous entraîner d'un continent à l'autre — de l'Amérique à l'Europe, — d'une île à l'autre — d'Haïti en Grande-Bretagne, — d'une colline noire consacrée aux sacrifices du « Baron Samedi » à la grisaille d'un petit cimetière anglais. Comme le récit est aussi interrompu par des retours en arrière, l'amateur est tenu en haleine jusqu'à la chute — en dire plus serait trahir l'auteur et le lecteur.

Sans doute Jeff Saunders, l'agent de la C.I.A., est-il un personnage un peu schématisé. Ce ne sont pas ses états d'âme qui encombrent le récit. De même, répéter que le K.G.B est bien méchant ne suffit pas pour persuader que les services rivaux sont peuplés de boy-scouts, notamment en ce qui concerne la C.I.A. Au-delà de ces réserves, il reste un livre solidement charpenté et qui laisse à bout de souffle... deux fois plutôt qu'une.

BERNARD ALLIOT.

NOUS AVONS LU

Reviens Sulamite !

de Remo Forlani

La déprime, la débine, la dérive, et pour finir la dégringolade, voilà ce qu'il en coûte d'abandonner sa femme pour suivre une Sulamite aux yeux de gazelle, férue de Proust et d'idées gauchistes. Mais aussi comment se résoudre à vieillir sans avoir vécu ? Le premier psychanalyste venu vous le dira : les maris modèles font les grands refoulés. L'ennui, c'est qu'ils font aussi de mauvais amants. Jaloux, violent, naïf, le héros de Forlani court au plaisir comme à l'abîme. Sa fureur n'épargne personne, son désespoir le grise. Il déraille ? Bien sûr. Mais avec tant de verve, de chaleur, de lyrisme, que le lecteur ne lui résiste pas. — G. R.

(★) La Table Ronde, 252 pages, 28 F.

Une fleur juive dans un jardin à la française

d'Alain Spiraux

Dès son premier roman, *Jeanne d'Arc et l'enfant seul*, Alain Spiraux faisait l'aveu d'un déchirement : celui de choisir une tradition quand on appartient de fait à une autre. Cette fois, ce n'est pas un enfant qu'il met en scène, mais lui-même, nommément. Rêverie, apologue, essai d'une auto-analyse poétique, ce curieux petit livre évoque un dialogue imaginaire entre l'auteur et le fantôme bien vivant de François I[er], dans le décor des jardins de Chambord, haut lieu de la culture française. Bouleversé par la noblesse d'un site tout chargé de souvenirs historiques, le voyageur qui parle n'est pas un simple touriste : de toute son âme il voudrait se sentir pleinement adopté par ce pays qu'il aime et qu'il admire. Pourtant, il demeure étranger. Mais il n'est pas de ceux qui tentent d'endormir l'inquiétude, sa vocation, peut-être. Ce trouble et ce malaise, il en veut tout comprendre et tout éclairer, sans concession ni complaisance. — J. D.

★ Ed. Julliard, 112 pages, 19,25 F.

Les Noces d'Or

de Robert et Arlette Bréchon

Pour le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, Anne et Nicolas échangent des cadeaux : pour lui, un beau lainage ; pour elle, ce sera plus inattendu : une lettre. L'échange vrai devient souvent difficile entre gens qui vivent ensemble depuis longtemps. A se voir de trop près, on se perd de vue. Très touchée, intriguée, réveillée, semble-t-il, d'un long sommeil, Anne répond à son mari. Une longue correspondance s'ensuit. Bilan d'une expérience commune, ce dialogue mettra aussi en lumière certains secrets jusque-là bien cachés. Avec amertume parfois, et rancune, avec tendresse souvent, ces lettres révèlent à coup sûr une honnêteté morale et intellectuelle, une bonne foi, un désir de justice d'une très haute qualité. Le livre refermé, il devient évident que Nicolas et Anne sont bien partis, ensemble, pour réussir leurs futures « noces d'or ». — J. D.

★ Ed. Albin Michel, 320 pages, 28 F.

Les Anges vagabonds

de Jack Kérouac

La parution en format de poche des *Anges vagabonds* (Desolation Angels), de Jack Kérouac, permet de revenir sur un livre passé pratiquement inaperçu au moment de sa première sortie, en 1968. Dans la lignée de *Sur la route*, dont il est en quelque sorte la suite, ce roman autobiographique nous entraîne à travers les Etats-Unis et le Mexique, puis à Tanger, Londres et Paris.

Au hasard des étapes on y rencontre les amis de Kérouac, ces anges de la désolation, « poètes et protagonistes de la Renaissance de San-Francisco », les Allen Ginsberg, Gregory Corso et autres William Burroughs. Cela nous vaut quelques portraits saisissants. L'intérêt du livre est aussi de découvrir la tendresse de l'auteur pour sa mère. Les quelques pages qu'il lui consacre sont très belles, et la narration du voyage effectué en sa compagnie de Floride en Californie, à bord d'un vieux bus Greyhound, est un moment épique de la littérature américaine. C'est enfin le retour de Kérouac à New-York : au petit matin, alors qu'il se trouve sur le pont du vieux paquebot hollandais qui l'y ramène, il voit passer le long de l'étrave des détritus en provenance de la ville, notamment un carton vide marqué « Campbell's pork and beans ». Il sait alors qu'il touche au but et fond en larmes. Toute la poésie étrange de Kérouac s'exprime à travers cette image, vision d'un monde pourri qu'il aime mais dans lequel il souffre. — R. G.

★ Traduit de l'américain par Michel Deutsch, collection « Folio », Gallimard, 254 pages, 4 F.

ECHOS ET NOUVELLES

— LE ONZIEME ET DERNIER VOLUME DES SOUVENIRS DU PRESIDENT POINCARÉ, intitulé « A la recherche de la paix », paraît chez Plon, quarante ans après le dixième. Ce volume se compose de notes à l'état brut, prises essentiellement entre les mois de janvier et mai 1919, rescapées d'un ensemble plus vaste dont on ne sait malheureusement ce qu'il est devenu. Elles forment un Journal au sens strict du mot, livré, selon l'expression de Pierre Renouvin, « tout chaud, avec ses jugements excessifs, ses contradictions, ses passions injustes », et l'amertume d'un homme à qui le pouvoir échappe.

— LE PRIX EVEREVE-LOUISE-DE-VILMORIN, d'un montant de 5 000 F, a été attribué à Raphaële Billetdoux, pour son livre « l'Ouverture des bras de l'homme » (*Le Seuil*).

Créé en 1972, ce prix récompense chaque année un auteur féminin.

— LE PRIX VALERY LARBAUD a été décerné à Pierre Leyris pour son œuvre de traducteur.

— Le R.P. ROGER RIOU a obtenu le prix des Vikings (10 000 F) pour son livre « Adieu, la tortue », (Laffont).

— L'ACADEMIE GONCOURT sera à Troyes, le 22 juin, pour y attribuer la bourse Goncourt du récit historique. A cette occasion, une foire populaire aux écrivains et aux artistes se tiendra dans un quartier de la ville.

— UNE ERREUR s'est glissée dans le poème de Georges-Emmanuel Clancier, « Eros III », publié par « le Monde des livres » du 31 mai. C'était « Daphné mon arbre tendre », qu'il fallait lire, et non pas « Damné ».

CORRESPONDANCE

CANULAR A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les discours de Thierry Maulnier et de Jean d'Ormesson lors de la réception de ce dernier à l'Académie française (le Monde *du 7 juin 1974*) *ont provoqué les remarques suivantes de deux lecteurs.*

Dans la première lettre, qui concerne Jules Romains, M. Victor Bergogno écrit :

En présentant l'éloge de Jules Romains par M. Jean d'Ormesson, votre journal paraît admettre que les travaux de Jules Romains sur la vision extra-rétinienne sont de l'ordre du canular. Pour M. d'Ormesson, au contraire, il s'agit d'un travail scientifique « sérieux » (p. 24, colonne 5). Ni l'une ni l'autre de ces affirmations n'est recevable.

Il est notoire que Jules Romains consacra trois bonnes années au « sens paroptique » (notamment au « test » des aveugles lisant du bout du doigt des chiffres placés sous verre). Il est tout aussi constant que c'était là une aberration.

La chose est jugée simplement et définitivement aux pages 354 et 365 d'un ouvrage réjouissant, mais mal connu, écrit par un très solide collaborateur du *Scientific American* : Martin Gardner, *Fads and fallacies in the name of Science*. Cet « anti-Planète », ce catalogue des marottes et impostures scientifiques, a été remarquablement traduit et annoté en français, mais publié sous un titre qui malheureusement le trahit et le dessert : *les Magiciens démasqués* (Presses de la Cité).

La seconde, de M. François Lamor, rend à Victor Hugo son bien :

Thierry Maulnier, auteur d'une anthologie de la poésie française où il se montre méprisant et injuste envers les romantiques — qu'il escamote, — dans sa réponse au discours de Jean d'Ormesson feint de prendre pour un pastiche habile d'authentiques vers de Hugo. Peut-être certains de vos lecteurs auraient-ils souhaité se voir rappeler qu'ils le sont, et figurent non dans *la Légende des siècles* mais dans *la Fin de Satan* (livre premier, strophe quatrième : *Avec le bois de l'Arche*, édition de la Pléiade, pages 799 et 800). Dans l'original, le vers :

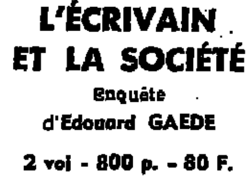
« *Alexis, l'arc au dos, la flèche [au poing, entra...* »

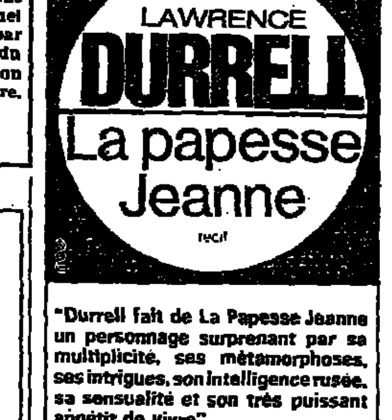
se lit :

« *Nemrod, son arc au dos, sa [flèche au poing...* »

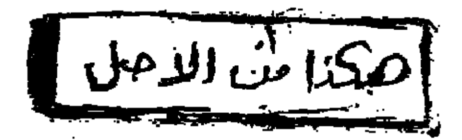
Et personnellement, je me demande de quel empereur romain véritable — s'il est véritable — sont les mots : « J'ai été tout, et tout n'est rien », qui, eux, font penser à un pastiche du roi Ferrante de Montherlant.

Votre journal a-t-il pour règle de ne jamais profaner un discours académique — ni un canular — par la moindre annotation ?









ET CRITIQUE

Deux anthologies

LES EXPRESSIONNISTES ALLEMANDS

★ **EXPRESSIONNISTES ALLEMANDS. Panorama bilingue d'une génération par Lionel Richard. Maspéro, 358 pages, 45 F.**

DE tous les mouvements littéraires et artistiques qui ont marqué l'Europe au début du siècle, l'expressionnisme demeure le plus étrange et le moins connu. Plus qu'une doctrine ou une école, c'est une atmosphère qui s'empare de l'Allemagne dans la tourmente des rêves assassinés et de la misère. L'expressionnisme n'a vécu qu'une décennie — de 1912 à 1925 — et pourtant il a marqué toute la sensibilité européenne et laissé dans son sillage une profusion d'œuvres — poèmes, romans, drames, gravures sur bois, peintures, qui reflètent les mêmes obsessions.

L'expressionnisme naît littérairement avec les premiers poèmes de Gottfried Benn, qui évoquent le corps d'une petite fille noyée, à l'œsophage rempli de jeunes rats, et d'un livreur de bière que Benn dissèque à la morgue de Berlin. Le mouvement se disloque avec la guerre de 1914, qui dissipe toutes les illusions. Nombreux sont les expressionnistes qui ont trouvé la mort dans les plaines d'Europe centrale. Trakl évoque dans *Grodek* ces images terrifiantes : lacs bleus où sombre un morne soleil, flaques de sang glacé et les corps des soldats agonisants, visions qui le conduisent à la folie tandis que Ernst Stadler et Franz Marc disparaissent eux aussi. Les survivants finiront par se taire ou abandonneront leurs rêves, certains évoluant, comme Johannes Robert Becher, vers le communisme, d'autres vers le nazisme, comme Hans Johst, qui devint président de la Chambre de littérature nazie.

Un ouragan d'images

L'anthologie que présente Lionel Richard, *Expressionnistes allemands. Panorama bilingue d'une génération*, est sans doute le recueil le plus important jusqu'alors paru en langue française. Elle permet d'entrevoir la richesse de cette étonnante mythologie : cités dévorantes, morgues, hôpitaux, spectres de la guerre, de la famine, démons de la ville qui semblent surgir des poèmes de Georg Heym et des gravures de Käte Kollwitz ou de Kirchner. Lionel Richard donne au lecteur la possibilité de se laisser envahir par cet ouragan d'images, de cris et de mots. Crépuscule d'une société ou de l'humanité tout entière, chant d'apocalypse, l'expressionnisme est la révolte de toute une génération contre un monde où les vieillards mirent en terre les enfants : quoi d'étonnant si le thème du parricide domine tout le théâtre expressionniste ?

Ces poèmes nous font errer dans les rues de Berlin, près de la galerie *Der Sturm*, dans les cafés avec Else Lasker-Schüler, autour de l'Alexander Platz. On rencontre aux carrefours les mendiants, les prostituées, les joueurs d'orgue de Barbarie... On retrouvera plus tard, chez Brecht, cette image de la ville — de *Mahagonny* à l'*Opéra de quat' sous*, — cette sensibilité morbide des *Sermons domestiques*, ce goût du néant. Mais Brecht est « né trop tard », comme il le dit lui-même, pour être expressionniste. L'alcool, les cigarettes, les journaux, ces « sacrements modernes », le cynisme de Baal et de Bidi, ont remplacé cette sensibilité déchirée.

Le temps de la révolte

Mais l'expressionnisme ne saurait se limiter à l'évocation de ce paysage désespéré. Il fut avant tout le temps de la révolte et de la subversion esthétique. Tous cherchent à échapper à cette agonie qu'ils prophétisent. A travers leurs poèmes, ils reconstruisent un monde pacifié où la guerre est mise hors la loi, où les hommes sont frères. Ce rêve d'une fraternité universelle caractérise, à lui seul, ce mouvement du « *O Mensch* » (O homme !), exclamation par laquelle commencent tant de poèmes.

Quelle fut la valeur politique du mouvement et à quoi portait-il ? Là-dessus, une polémique opposera, dans la revue *Das Wort*, Brecht, Lukacs et Ernst Bloch. Lukacs y voit la préfiguration de l'irrationalisme nazi, Bloch reconnaît en lui la plus grande révolte moderne et Brecht tente de décrire l'évolution qui pouvait conduire à une prise de conscience authentique. C'est un mérite — et non le moindre de cette anthologie — de présenter aussi des textes politiques comme ceux de Pfemfert, rédacteur de la célèbre *Aktion*, de Becher, de Kanehl, qui constituent autant de pièces à verser au dossier toujours ouvert des « débats sur l'expressionnisme ».

Car le mouvement brise à l'avance tous les cadres dans lesquels on voudrait l'enfermer. Le mot lui-même qui le désigne ne signifie rien. A lire les poèmes que nous donne Lionel Richard, on risque de le comprendre enfin dans toute sa complexité.

JEAN-MICHEL PALMIER.

« LA RÉSISTANCE ET SES POÈTES »

(Suite de la page 15.)

La voix d'Aragon ne passait pas hardie et brouillée sur les ondes de la radio de Londres. Il n'était pas le pluriel de « les Français parlent aux Français ». Il était au singulier (à deux avec Elsa), traqué, caché, meurtri. Pourtant ses mots se gravaient dans les chairs, les chars et les nuages... Jamais je ne l'ai mieux entendu qu'au temps qui ne fut même pas celui du « mezza voce ». Le temps où tout se passait à l'envers de ce qu'on croyait être, de ce que l'on s'imaginait savoir. Pour lui, il fallait à la fois se taire et parler haut.

Aragon n'est pas seul ici. Nous voyons Jean Paulhan jetant dans la Seine les morceaux de sa belle ronéo qu'il a brisée. Ils doivent se trouver encore quelque part vers le pont d'Austerlitz.

Nous voyons Eluard publiant dans *Fontaine* les premiers poèmes écrits sous l'occupation au cours du rude hiver 1940-1941 : « *Nous restâmes à cause du froid*, dit Eluard, *un mois sans ouvrir les volets.* »

Plus loin, plus tard, Robert Desnos, à propos d'une enquête sur le bonheur, répondait : « *Bonheur chèrement acquis, bonheur légitime, et qui tient peut-être en cette formule : être un homme et aimer la vie.* » Desnos meurt du typhus au camp de Térézin, le 8 juin 1945, au matin, à 5 h. 30 :

« *...Pourtant, pensez à ceux qui sont muets et sourds.*
Car ils sont morts assassinés au petit jour. »

Ailleurs, Pierre Seghers nous montre ceux sans lesquels il n'eût pas été possible de mener le combat. Ouvriers, artisans d'imprimerie : « *C'est Léandre Livet, ouvrier typo à la* Pariser Zeitung, *qui a mis G. A.. en relation avec un imprimeur, Marcel Blondin, 24, rue Cardinet. C'est lui qui a formé notre équipe des* Lettres françaises. *Elle était composée de Marcel Knops, typo, et de Lucien Trapier, conducteur de presse. Les titres venaient de* Paris-Soir. *C'est Fernand Bouclet, typo à* Paris-Soir, *qui empruntait à ce journal les plombs des titres des* Lettres », nous raconte Claude Morgan. « *Faut bien vivre* », disaient les uns. « *Faut bien vivre propres* », disaient les imprimeurs clandestins.

Outre Aragon, Jean Paulhan, Eluard, Desnos, tant d'autres : Pierre Emmanuel, André de Richaud, Loys Masson, René Leynaud, Saint-Pol Roux, Pierre-Jean Jouve, Max Jacob, Guillevic, Kessel et Druon, Emmanuel d'Astier, Max-Pol Fouchet, Georges Neveux, Vildrac, Vercors et Pierre Seghers lui-même... Combien j'en omets !

Des citations, on peut en extraire des centaines et plus encore. A chaque page on trouve un texte qui, à lui seul, suffirait à faire de cet ouvrage un « *toujours sur ma table de nuit* ».

A l'heure où l'audio-visuel est l'instrument neuf qui nous donne les plus fortes impressions émotives, il est rassurant de voir imprimé, publié, un damier d'écrits qui tient le coup devant le cinéma. Qui le complète même. Il s'en rapproche plus que toute autre forme d'écriture. Il confère au *Chagrin et la Pitié* la qualité d'un poème parmi les autres. Il aide à donner plus de force à ces ouvrages remarquables que sont *Lacombe Lucien* et *les Violons du bal*.

Ces poèmes sont le reflet d'une mise en question de l'être humain, mise en question qui dura cinq interminables années. Plus il importe pour les jeunes, pour les hommes de demain, de considérer les inconnus du devenir plus il est important pour eux de se pénétrer aussi de cette notion : la folie — individuelle ou collective — est toujours au coin de la rue. Elle guette. Il faut être prêts à y faire face. Etre prêts : ce que nombre d'entre nous n'étaient pas.

PHILIPPE DE ROTHSCHILD.

Quelques citations

PAUL ÉLUARD

« *Une fois de plus la poésie mise en défi se regroupe, retrouve un sens précis à sa violence latente, crie, accuse, espère.* »

MARIANNE COHN (dite COLIN)

Je trahirai demain, pas aujourd'hui.
Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles,
Je ne trahirai pas.

Je trahirai demain, pas aujourd'hui,
Demain.
Il me faut la nuit pour me résoudre,
Il ne me faut pas moins d'une nuit

Pour renier, pour abjurer, pour trahir.
Pour renier mes amis,
Pour abjurer le pain et le vin,
Pour trahir la vie,
Pour mourir.

JEAN MARCENAC

Quand ils bouclent leur ceinturon
Tintent les clés de nos prisons
Quand ils ont claqué les talons
Nos yeux se baissent sur la honte.

JEAN PAULHAN

« *Si nous avions été occupés (comme on dit poliment) par des Suédois il nous resterait un pas de danse... par des Javanais une façon d'agiter les doigts... D'eux chacun voit qu'il ne nous restera rien... Même le gosse de la rue ne songe pas à imiter le pas de l'oie.* »

GUILLEVIC

Avec le chanvre on fait
Des toiles, des cordages.
Avec le chanvre on fait
La lanière des fouets.
Avec les mains liées,
On supporte le fouet.

AVANT LE CINQUANTENAIRE

Pour une occultation du surréalisme

★ **« QUAND LE SURRÉALISME EUT CINQUANTE ANS ». Editions Maintenant, 11, rue de Mazagran, 75010 Paris.**

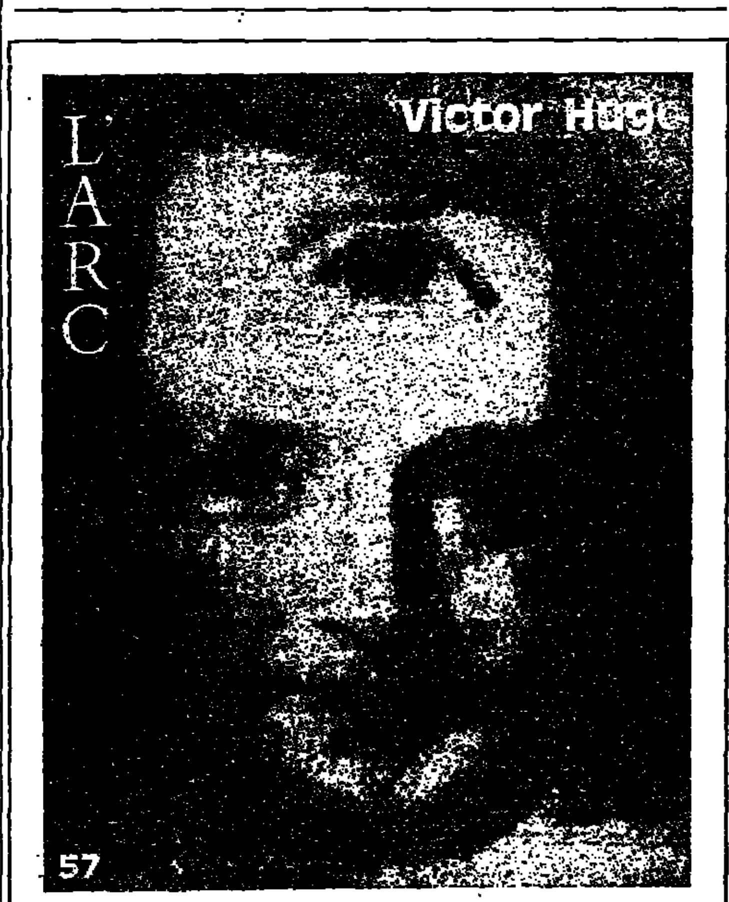
EXPLOITÉ trop longtemps à ciel ouvert, le filon surréaliste ressemble de plus en plus à une décharge publique. Conscient de cet état de fait, un groupe d'amis d'André Breton (1) vient de publier un manifeste, *Quand le surréalisme eut cinquante ans*, adressé à tous ceux, « survivants » et autres, qui se préparent à célébrer le cinquantenaire du mouvement : « Aujourd'hui, la confusion est telle qu'*occulter* le surréalisme redevient à l'ordre du *jour* (et pas seulement de la *nuit*) le plus urgent. Voilà qui suppose peut-être le renoncement stratégique (et non tactique) à toute protestation, se parât-elle des couleurs plus récentes et plus agressives (?) d'une contestation trop vite proclamée permanente. »

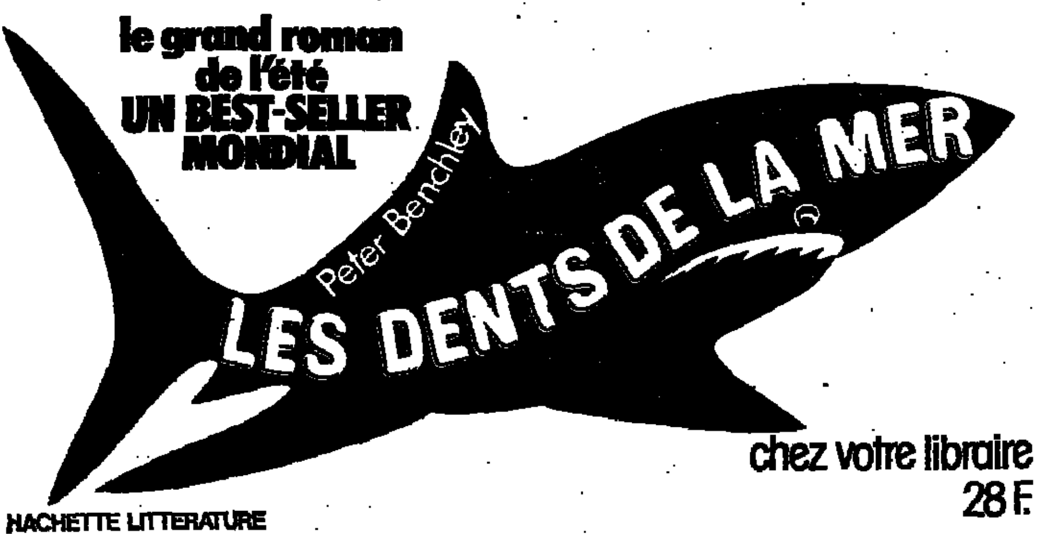
En reprenant le nom de la petite revue éphémère d'Arthur Cravan, le groupe des éditions Maintenant veut donner à son entreprise un caractère aussi souterrain que possible, à l'écart des grandes ou des petites surfaces. « En haine des librairies étouffantes où tout se confond et, à l'état neuf, déjà tombe en poussière » (2), il a déjà édité et distribué plusieurs plaquettes, belles et laconiques, dont *Vis-à-vis* de Toyen, *les Pâles et Fiévreux après-midi des villes* d'Annie Le Brun, *Mavena* de Radovan Ivsic, et un « feuilleton théorique », *Il faut tenir compte de la distance*.

RAPHAEL SORIN.

(1) Georges Goldfayn, Radovan Ivsic, Annie Le Brun, Gérard Legrand, Pierre Peuchmaurd, Toyen.

(2) André Breton, « Arthur Cravan », dans *l'Anthologie de l'humour noir*, le Livre de poche, n° 2739.





COLLOQUES

La critique aujourd'hui...

ROLE et utilité de la critique littéraire aujourd'hui, c'était le thème de la première « Rencontre FNAC autour d'un livre », mercredi dernier, dans l'auditorium de dimensions raisonnables, mais remarquablement équipé, du 136 rue de Rennes. Ouvraient le feu, face à un public jeune, intéressé, et fort... critique, Viviane Forrester, Pierre Barbéris, J.-J. Brochier, Maurice Clavel, Alain Jouffroy et Jean Prasteau.

La difficulté d'être « journaliste littéraire » en 1974 est certaine. Les servitudes de tout journalisme, la chasse aux « bonnes feuilles », le souci de n'être ni surpris ni dépassé, le choix, torturant parfois, à faire dans un trop de livres dont le plus grand nombre n'est ni meilleur ni pire que le flot de la veille ou du lendemain, la crainte de déplaire sinon le désir de complaire, autant de justes raisons de douter de son utilité, de son rôle, de soi-même. Et puis, quels critères, quelles balances ? Le « bien écrire » auquel l'enseignement nous a habitués ? Ou le rare, pour ne pas dire le précieux ? L'ornière de droite ou celle de gauche ?

Sans doute la crise de la lecture, celle de l'édition et celle de la critique littéraire sont-elles trois symptômes convergents, pour autant qu'il y ait crise plus qu'en d'autres temps, du même mal : l'épuisement de la fiction romanesque dans la surabondance médiocre. La littérature du récit et des états d'âme se meurt d'anémie graisseuse, et avec elle la critique, qui ne se fait même plus (ou si rarement) le plaisir, dans cette grisaille, des éreintements cannibales du siècle dernier. A quoi bon ? Le silence est la plus impitoyable des condamnations.

Un bilan qui ne porte guère à l'euphorie ; d'où (vigoureusement menée par P. Barbéris) une tentative de percée qui aura éclairé et animé, par le vif débat qu'elle a suscité, cette première rencontre FNAC. Faire converger dans ce qu'ils ont de meilleur le journalisme littéraire, qui a l'oreille d'un public, et la critique universitaire des textes, que l'analyse freudienne et l'analyse marxiste sont en passe de renouveler de fond en comble. Mais l'étude est-elle compatible avec le plaisir brut de la lecture ? C'est sur cette question, maintenant classique (et qu'on s'étonne presque de voir encore posée), que devait prendre fin ce débat, de bout en bout chaleureux et prometteur. — J. C.

★ Tous les mercredis à 18 h. 30, « l'Actualité du livre », avec le Club des critiques.
Tous les vendredis, à 18 h. 30, un thème des débats avec les auteurs.

...et au XVIIe siècle

UN colloque organisé par la Société d'étude du dix-septième siècle, et placé sous l'égide du C.N.R.S. sur « Critique et création littéraires au dix-septième siècle » s'est tenu à Paris les 4, 5 et 6 juin 1974. Plus de trente conférenciers, venus de huit pays, et un vaste public, attestent le succès remporté par le thème de ce colloque à la fois international et pluridisciplinaire.

Il était temps, semble-t-il, de prendre tout à fait au sérieux les concepts, les méthodes, les formes d'expression et les catégories de sensibilité mis en œuvre par la critique littéraire du siècle « classique », et d'étudier comment ce langage critique pouvait permettre de mieux comprendre les intentions et le sens, en leur temps, des chefs-d'œuvre du dix-septième siècle. Cette recherche commune a fait intervenir sur le même « forum » scientifique les spécialistes de rhétorique et poétique latines, comme A. Leeman (Amsterdam), P. Grimal et A. Michel (Sorbonne), des spécialistes de l'humanisme du seizième siècle comme Franco Simone (Turin), des spécialistes d'histoire littéraire du dix-septième siècle français, comme R. Sayce (Oxford), R. Pintard, R. Picard et J. Mesnard (Sorbonne), des spécialistes de théorie littéraire au dix-septième siècle, comme S. Kibédi-Varga (Amsterdam), R. Zuber (Nanterre), et des spécialistes d'histoire de la critique d'art, comme J. Thuillier (Sorbonne).

La critique littéraire du dix-septième siècle, comme la nôtre, n'est pas un système cohérent, mais un champ « agonistique », dont le langage oscille entre la tentation totalisante et normative, et la tentation descriptive et pragmatique. L'impossibilité de la réduire à une « grille », à un « code », ne diminue pas pour autant son importance, à la fois comme matrice de l'histoire de la critique moderne et comme problématique contemporaine des grands écrivains « classiques », dont ceux-ci ont dû tenir le plus grand compte, tout en la dépassant dans le « coup de dés » de la création.

Un volume d'Actes, publié par les éditions du C.N.R.S., mettra à la disposition du monde savant et du public cultivé le texte des communications et des discussions, et paraîtra en 1975. — M. F.

Dostoïevski et les lettres françaises

EN organisant, le mois dernier, un colloque sur « Dostoïevski et des lettres françaises », le centre d'études de la civilisation contemporaine de l'université de Nice, animé par Jean Onimus, ne rattrapait pas simplement un oubli, il réparait une injustice. L'indifférence avec laquelle notre pays, si féru pourtant de commémorations et si fier de ses « échanges culturels », accueillit il y a trois ans le cent cinquantenaire de la naissance du grand romancier russe, apparaît d'autant plus scandaleuse, en effet, qu'il n'est pas un écrivain français de qualité, dans les trente premières années du siècle et même au-delà, qui n'ait été marqué, à des titres divers, par l'œuvre de Dostoïevski.

Révélation pour les uns, confirmation pour les autres, la découverte de l'Idiot, *de* Crime et Châtiment *ou des* Karamozov *— des* Karamazov *surtout — a constitué, pour deux générations au moins de nos romanciers, un événement majeur. Age du roman dostoïevskien, comme il y eut, vers 1945, un âge du roman américain. Sans doute le Dostoïevski de Gide n'est-il pas celui de Claudel, ni le Dostoïevski de Malraux celui de Proust. Mais tout l'intérêt du colloque, qui réunissait — une fois n'est pas coutume mais le deviendra peut-être — des comparatistes, des slavisants et des spécialistes de littérature moderne, fut de montrer ou plutôt de manifester non pas tant la diversité, à travers malentendus et métamorphoses, des images ainsi obtenues de Dostoïevski que l'existence, propre à une certaine époque du roman français, d'un certain type de rapport à Dostoïevski. Par-delà les problèmes d' « influence », décidément désuets, et les problèmes de « lecture », souvent secondaires, telle était bien la question : il aurait évidemment fallu, pour en débattre plus à fond, un second colloque.* — J. B.

HISTOIRE

Les Juifs de France

★ HISTOIRE DES JUIFS DE FRANCE, Albin Michel, 624 pages, 49 F.

LA première qualité de cet ouvrage — et ce n'est certes point une qualité négligeable, — c'est qu'il se lit facilement et avec un intérêt qui ne faiblit jamais. M. Philippe Bourdrel a choisi un plan qui peut se défendre : il consacre à peine cent pages dans un livre qui en compte six cents à l'histoire des Juifs de France depuis leurs origines antiques jusqu'à l'émancipation, qui fut, comme l'on sait, l'œuvre de la Révolution française. Sauf quelques détails qu'il serait superflu d'énumérer, cette rapide évocation de ce qu'on pourrait appeler la préhistoire juive dans notre pays est assez exacte. Mais M. Bourdrel semble décidément brouillé avec les conclusions. On attendait à la fin de ce bref exposé quelques réflexions synthétiques. Au lieu de cela on trouve une liste, à coup sûr pleine d'intérêt, de patronymes juifs...

La conquête des libertés

Il en va de même à la fin de la deuxième partie intitulée « la Conquête des droits et des libertés », avec cette différence que, cette fois-ci, les patronymes sont ceux de Juifs d'Afrique du Nord. Tout cela, je le répète, n'est pas sans intérêt et peut répondre à un dessein, surtout si l'on observe que le premier chapitre de la partie suivante, consacrée à l'affaire Dreyfus, traite de l'arrivée des Juifs d'Europe orientale à la suite des pogroms, et que nous avons ainsi les trois composantes essentielles du judaïsme français. Il n'en demeure pas moins que cette absence systématique de synthèse est un peu gênante à la longue.

Je sais bien qu'un ouvrage d'histoire qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui ne comporte pas de conclusion. Il est quand même assez étrange que le dernier chapitre de la dernière partie, intitulé « le Dialogue », s'achève sur cette phrase, qui est aussi bien la dernière du livre : « Après quarante-deux jours de prison, Mlle Brun était remise en liberté. Sans doute ceux que l'on appelait les « enfants Finaly » ne l'ont-ils pas oubliée... » Comment faut-il l'interpréter ? Je crois que cela veut dire que le dialogue judéo-chrétien n'a pas été interrompu par l'affaire Finaly, ce qui est tout à fait exact.

Je ne m'attarderai pas à relever quelques erreurs de détail, malheureusement assez nombreuses, dues, semble-t-il, à une rédaction trop hâtive. Elles n'enlèvent pas à l'ensemble une certaine justesse de ton. Mais il arrive aussi que, à force de vouloir être équitable et modéré, on risque de se tromper. Je voudrais, par exemple, être aussi certain que l'auteur de la baisse en France de l'antisémitisme.

Cela dit, dans l'ensemble cet ouvrage sera fort utile et il est, quelque extraordinaire que cela paraisse, unique en son genre. Je souhaite que l'auteur ait l'occasion d'y apporter les quelques corrections nécessaires.

J.-M.

UN ESSAI DE JEAN-PIERRE FAYE SUR LE DISCOURS ANTISÉMITE

★ MIGRATIONS DU RECIT DU PEUPLE JUIF, de Jean-Pierre Faye, Belfond, 217 pages, 26 F.

JEAN-PIERRE FAYE aime prendre les mots au piège, car il sait que le langage n'est jamais innocent, qu'il est, comme le dit le poète Hölderlin, le plus dangereux des biens. Analysant dans *Migrations du récit du peuple juif* le discours antisémite, Jean-Pierre Faye montre que le plus effrayant ce ne sont pas les « irrégularités de langage » dont parle Bataille, mais la régularité monotone d'une certain type de discours dont le caractère scandaleux passe trop souvent inaperçu.

La violence des autres

Tout se passe comme si l'énoncé anti-juif parvenait, à travers les siècles, à amalgamer les accusations les plus contradictoires, sans que ces contradictions le fassent éclater. On peut, comme Hitler, accuser les juifs d'être une peste morale, d'avoir inventé la conscience, de pousser à leur terme les méthodes capitalistes, d'être des propagateurs de la doctrine marxiste, sans qu'apparaisse l'invraisemblance de ces reproches inconciliables. L'incohérence fait partie du discours, elle lui est nécessaire. J.-P. Faye présente un catalogue de discours anti-juifs ou d'idéologies antisémites, du discours assyrien au discours nazi, pour montrer la permanence étonnante de certains thèmes. Travail d'historien, mais aussi de botaniste qui considère ces différents énoncés comme les variantes d'une même flore vénéneuse. De la superstition médiévale aux pogromes, de l'antisémitisme prétendument littéraire d'un Voltaire ou d'un Céline aux déclarations irresponsables du général Idi Amine Dada, président de l'Ouganda, qui vante les méthodes nazies, le juif est toujours perdant. L'histoire n'a cessé de se donner du mal pour lui attribuer, en dernier ressort, la violence des autres. Même si l'on a oublié les motifs archaïques de la haine, elle n'en subsiste pas moins. Comme son ancêtre pris entre les paysans ukrainiens et les féodaux polonais, l'émigré qui achète des terres en Palestine est placé entre l'arbre et l'écorce. Il est toujours coupable.

Les juifs ne sont plus massacrés dans les pogromes et les camps, mais l'antisémitisme n'a pas disparu. Les exemples que cite J.-P. Faye, empruntés à la presse, à l'actualité, aux discours politiques, sont inquiétants. La nostalgie du fascisme s'exprime çà et là. Rebatet ne cache pas son admiration pour « *ce style fasciste qui nous faisait tressaillir* », lui qui, en juin 1942, disait sa joie, dans *Je suis partout*, « *d'avoir vu en Allemagne les premiers juifs marqués de leur sceau jaune* », et qui se promettait une « *joie beaucoup plus vive de voir cette étoile dans nos rues parisiennes* ». Que dire, enfin, des *Voix et Chants de la révolution allemande*, édités par M. Le Pen, et qui permettent de prendre part au *Nuremberg glorieux et fier de 1934* ?

Le montage de documents réalisé par J.-P. Faye laisse une impression amère. La juxtaposition de toutes ces citations ne conduit pas seulement à l'écœurement ; c'est une entreprise salutaire et courageuse, une invitation à être plus attentif. Publié presque trente ans après les *Réflexions sur la question juive*, de Sartre, l'essai de J.-P. Faye est tristement actuel.

JEAN-MICHEL PALMIER.

De l'antique à la moderne Israël

★ UNE HISTOIRE DU PEUPLE JUIF, de Josy Eisenberg, Fayard, 576 pages, 48 F.

« *UNE histoire du peuple juif*, » tel est le titre exact de cet ouvrage de Josy Eisenberg. Tous les termes en ont, il me semble, été soigneusement pesés, depuis la modestie de l'article indéfini — ce n'est pas l'histoire en soi, définitive, mais une parmi d'autres qui pourraient exister. Je ne crois pourtant pas qu'en un si petit volume — moins de six cents pages — on puisse mieux et plus complètement évoquer non seulement trois mille ans d'histoire, mais une histoire qui s'est trouvée constamment mêlée à l'histoire universelle. Il est plus facile d'énumérer ce qu'elle ne touche pas (Inde et Extrême-Orient, Afrique noire, Amérique précolombienne, Océanie) que ce qu'elle touche. Ce n'est pas seulement l'Occident, mais aussi l'Orient musulman. Les Juifs furent longtemps plus nombreux en Islam qu'en Chrétienté. Enfin, malgré leur diversité, ils constituent un peuple. Leur histoire est celle d'un peuple. L'affirmation est importante et motivée.

Ce titre, l'ouvrage y répond pleinement, au-delà même de ce que l'on était en droit d'attendre. D'autres historiens font commencer l'histoire des Juifs après le retour de Babylone, mais M. Eisenberg commence avec les Hébreux, et il a raison, car c'est ici la pierre d'angle. Ensuite rien d'essentiel ne sera omis de cette prodigieuse et trop souvent sanglante odyssée, qui porte d'abord les Juifs d'Orient en Occident puis, au tournant du quinzième et du seizième siècle, les ramène en Orient, dans la Pologne des Jagellons, cette *Polania*, « le pays où Dieu habite », savante mère des études talmudiques et du mysticisme hassidique. Quel qu'ait pu être, en 1648, le désastre provoqué par les cosaques de Chmielnitsky, cela a continué là-bas jusqu'à la catastrophe hitlérienne, et c'est de là qu'est sorti l'Etat d'Israël.

L'Holocauste

Il faut lire Eisenberg pour apprendre ce que fut cette renaissance juive dans l'Empire ottoman et en Pologne, à peu près au même temps qui produisait chez les chrétiens la Renaissance et la Réforme. Pour l'apprendre vraiment, et non en résumé, car la qualité d'un esprit se manifeste dans la moindre chose qu'il écrit. Josy Eisenberg a repensé par lui-même tout ce dont il est ici question, depuis les prophètes de l'antique Israël jusqu'à la signification de ce qu'il appelle fort justement l'Holocauste et la Résurrection. Pour la première fois, grâce à lui, nous avons cette synthèse de l'histoire juive dont je souhaitais ici même, voici quelques mois, qu'elle succédât enfin à trop d'ouvrages qui manifestaient plus de bonne volonté que de talent. Il en fallait pour réussir le tour de force d'embrasser tant de siècles et tant de situations d'un coup d'œil.

Voilà qui est fait.

JACQUES MADAULE.

MORT A SOIXANTE-DIX SEPT ANS

Gérard Walter, homme de grand savoir

GERARD WALTER, qui vient de mourir à soixante-dix-sept ans, laisse une œuvre nombreuse, dont la partie la plus ingrate mais peut-être la plus solide, est ignorée du grand public sinon des spécialistes.

Plus qu'un historien, en effet, Gérard Walter était un bibliophile au vaste savoir, aux connaissances étendues et précises. Il avait établi, en collaboration avec André Martin, le grand *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, édité par la Bibliothèque nationale. La mise au point et la publication de cet ouvrage en cinq tomes et une table analytique lui avaient demandé trente-trois années de travail, de 1936 à 1969. Toujours à la Bibliothèque nationale, il avait édité un *Répertoire de l'histoire de la Révolution française*, (qui répertorie les travaux historiques publiés de 1800 à 1940) et un *Catalogue des journaux révolutionnaires* (de 1789 à 1799). Autant d'excellents outils de travail mis à la disposition des chercheurs.

Carthage et Byzance

La même curiosité érudite avait fait de Gérard Walter le commentateur attentif de quelques grands classiques. Il avait ainsi, pour la bibliothèque de la Pléiade, établi et annoté des éditions de l'*Histoire de la Révolution* de Michelet, du *Mémorial de Sainte-Hélène*, des *Vies des hommes illustres* de Plutarque dans la traduction Amyot, et des œuvres d'André Chénier. Latiniste, il pouvait traduire dans cette même collection les deux volumes des historiens de la République, Tite-Live, Salluste et le César, faisant suivre l'édition de ce dernier d'une table analytique des personnages, des lieux et des sujets qui est à elle seule un ouvrage. Germaniste, il pouvait écrire directement en allemand une étude sur Picasso qui parut chez Berterlsmann en 1953. Directeur de collection, il dirigeait chez Gallimard la prestigieuse série des « Trente journées qui firent la France », chez Albin Michel le « Mémorial des siècles », pour lequel il avait lui-même écrit une *Révolution anglaise*, une *Révolution française* et une *Révolution russe*. Quant à son œuvre historique proprement dite, elle va de *Brutus* (Payot, 1938) aux *Comtes de Provence* (Albin Michel, 1950), des *Massacres de Septembre* (Payot, 1932), à *la Destruction de Carthage* (Somogy, 1947), à *la Ruine de Byzance* (Albin Michel, 1958), etc.

L'ombre d'un mystère

Il plane pourtant sur le travailleur acharné connu de tous qu'était Gérard Walter comme l'ombre d'un mystère qu'il aimait cultiver. A moins que ce n'ait été le reflet d'une discrétion rare. Misanthrope peut-être, misogyne sûrement, il vivait seul, partageant son existence entre son petit appartement de la rue des Entrepreneurs et le département des imprimés de la Bibliothèque nationale, où ceux qui le connaissaient pouvaient l'apercevoir à sa table, enfoui derrière des barrages de livres qui le protégeaient des bavardages. Bourru, il se refusait à toute confidence sur lui-même, ou tout simplement à tout renseignement d'ordre biographique. On aurait dit qu'il effaçait ses traces. « *Je suis à prendre ainsi*, disait-il. *A prendre ou à laisser.* »

Pourtant, cet homme de bibliothèque était profondément lié à son temps, plus profondément même qu'on ne l'attendrait d'un solitaire. Au début des années 30, il avait collaboré à la *Critique sociale*, de Boris Souvarine, puis, plus tard, au magazine *Lu*, du communisant Lucien Vogel. Surtout, plusieurs de ses livres d'histoire répondirent à des préoccupations de l'époque. Ainsi, en tout premier lieu, *les Origines du communisme* (Payot, 1931, en cours de réimpression). Ainsi, son *Robespierre* (Gallimard) et son *Histoire des Jacobins* (Somogy), parus tous les deux en 1946, c'est-à-dire en un moment où les références à la Révolution française imprégnaient à nouveau tout un secteur de la vie politique. Ainsi, enfin, son *Histoire du P.C.F.* (Somogy), parue en 1948, qui fut la première à donner au parti communiste son statut français et qui contribua à fixer la silhouette d'homme d'Etat de Maurice Thorez. Les événements et le développement de la critique historique devaient montrer plus tard qu'il arrivait à cette histoire de pécher par omission et que l'éclairage qu'elle donnait méritait souvent d'être corrigé. Mais elle fut longtemps considérée comme l'ouvrage de base sur la question.

PAUL GILLET.

SCIENCES HUMAINES

Deux inédits de Georges Bataille

« Notre-Dame de Reims » et son commentaire

★ LA PRISE DE LA CONCORDE, de Denis Hollier. Gallimard, coll. « Le Chemin », 312 pages, 35 F.

ON a déjà beaucoup parlé de Bataille. On a surtout parlé ou écrit « sur », « comme » et « contre » lui. On ne l'a sans doute jamais fait comme ici avec un tel souci de l'homme et de l'œuvre : il *faudrait* presque *dire*, au sens où lui-même l'entendait, avec une telle amitié.

Denis Hollier retrouve le premier texte de Bataille, *Notre-Dame de Reims*, et le reproduit intégralement. (La première édition du tome I des *Œuvres complètes en signalait seulement* l'existence. Il faut d'ailleurs remarquer que le livre de Denis Hollier prouve, *s'il en était besoin, l'importance* des articles disséminés dans les revues jusqu'à ce que cette édition les rassemble. Beaucoup manquent *encore, comme* ceux donnés dans *Critique*, et qu'on trouvera dans les prochains tomes.

S'agit-il d'un écrit de jeunesse — « *du plus mauvais Huysmans* », a-t-on dit ? Ces quelques pages, écrites probablement en 1918, cette *cathédrale*, décident de toute la démarche de Bataille *par* la *suite* : « *Il n'écrira*, dit Hollier, *que pour ruiner cette cathédrale ; pour la réduire au silence, il écrira contre ce texte... contre la sourde nécessité idéologique qui le commande.* » Cette idéologie oppressive contre quoi Bataille *se retourne n'est autre, en définitive*, que l'architecture.

« *Le monument, la pyramide, sont là pour recouvrir une place, pour remplir un vide : celui que la mort a laissé.* » Le monument mais aussi, grâce à la fonction unifiante de l'ar*chitecture, les sciences et tout le* savoir encyclopédique, c'est-à-dire la limitation et la fixation d'un sens de chaque mot et d'une syntaxe, rassurants puisqu'ils détournent et se *détournent de la mort : les mots*, comme les monuments et l'univers *tout entier, ont une forme* qui les garantit (et nous avec) contre l'insoumission que la mort fomente sans cesse. Le sens des mots, dans l'ordre clos du dictionnaire, contribue à ce que *toute* chose ait sa *forme*.

La place de la Terreur

Le « dictionnaire critique » qu'entreprend Bataille dans la revue *Documents* ouvre le langage à « la *perte du sens* », *à l'informe. Or* perdre le sens, c'est restituer « la besogne » des mots, c'est-à-dire ce jeu affectif et passionnel mené dans le langage, l'insoumission même qui débouche sur la mort. Ce « dictionnaire » ne peut qu'être *inachevé*, comme l'œuvre dont « chaque proposition n'est que l'annonce de la *reprise qui l'effacera* ». *Dans cette* critique de l'architecture que Denis Hollier met au jour dans le texte de Bataille, le langage n'est plus un simple moyen, un outil de subversion, puisqu'il est par excellence ce qui doit être contesté.

Après *avoir* montré de quel *poids* « la métaphore architecturale » peut *peser, il s'agit, selon les mots de* Bataille, « de découvrir, dans une vision déconcertante, la structure labyrinthique de l'être humain ». Non que le labyrinthe soit le « contraire » de la pyramide, de la cathédrale : ils sont impliqués l'un par l'autre. Et *quelle que soit la violence avec la*quelle le langage et le corps s'ouvrent *au rire*, au non-sens et à la mort, il semble que continue de peser la menace du sens, du « bon sens » pacifique et unitaire, tel que le manifeste justement l'architecture.

C'est pourquoi cette « césarienne » ne saurait être pratiquée une bonne fois pour toutes. Même si l'opération, que le texte de Bataille pratique en définitive, consiste, comme le suggère Denis Hollier à la fin du livre, à interroger son propre désir (la « mère » est le lieu où le savoir et *la* jouissance, le désir, se provoquent, se *multiplient et s'exacerbent l'un l'autre*), cette opération n'intervient pas à tel moment de l'œuvre plutôt qu'à tel autre. Sans cesse suspendu, raturé, repris, finalement inachevé, le texte n'en finit pas d'être aux prises avec ce qui pourrait en obstruer l'ouverture ; en fait *avec lui-même*.

La « prise de la Concorde » *consiste pour* Bataille, *mais* aussi pour quiconque s'avance à sa suite et écrit « sur » lui (comme il écrivit lui-même « sur » Nietzsche), à rompre la paix et l'harmonie architecturales. « La place de la Concorde, disait Bataille, est le lieu où la mort de Dieu *doit être annoncée et criée précisé*ment parce que l'obélisque en est la négation la plus calme. » Elle devient, dit Hollier, la place de la Terreur.

Ce qui dans ce livre est démarche psychanalytique ou détail biogra*phique n'a pas pour objet* d'« éclairer » Bataille mais d'entretenir le jeu de la lecture, l'insoumission. En cela, le texte de Denis Hollier ne rassure pas : il ne cesse au contraire de dérouter, de déraper, dans la mesure où il laisse en quelque sorte *affleurer celui de Bataille — où*, à la limite, il s'opère du dedans. Or l'écriture de Bataille est un perpétuel déplacement, détournement des mots. Il semble pourtant que, pour la pre*mière fois depuis que les écrits de* Bataille ont été livrés à un plus large public, il en soit offert ici un accès *libre de tout préjugé* « scolastique ».

DOMINIQUE AUTIE.

« La Théorie de la religion »

★ *LA THEORIE DE LA RELIGION*, de Georges Bataille. Gallimard, coll. « Idées ». Texte établi et présenté par Thadée Klossowski. 160 pages, 4,25 F.

L*A Théorie de la religion* fut rédigée par Bataille d'après le texte de deux conférences prononcées, en février 1948, devant *le Collège philosophique*. Sa publication, anticipée sur les tomes à venir des Œuvres complètes, comble sans doute une des lacunes qui font sembler parcel*laire cette* œuvre qui ne l'est pas.

L'écueil réside, en fait, dans une apparente *différence* de points de vue entre les textes considérés — à tort ou à raison — comme *la* part « *mystique* » de l'œuvre (dont *la Somme athéologique* constitue l'essentiel) et les écrits « théoriques » : d'une part, l'expérience intérieure, dont l'originalité tient à ce qu'elle procède à la fois du yoga, d'une méditation contemplative, et d'un ferment de haine subversive qui veut se libérer de *toute* limite : d'autre part, la description, souvent très érudite, de phénomènes sociaux, économiques et historiques tels que l'art, les religions, les guerres, *dans une optique d'« économie* généralisée », dont *la Part maudite* offre le développement.

D'après Bataille, les systèmes économiques particuliers envisagent la fabrication et l'usage des *objets* dans un territoire clos : l'espace du système. L'économie généralisée considère leur destruction, due à leur valeur excédentaire. Utilisant les théories sociologiques de Mauss, Bataille s'attache à montrer que la destruction ou le don, en pure perte, d'objets ou de forces excédentaires déterminent les attitudes sociales les plus diverses, les plus *éloignées dans l'espace et dans le* temps, tels les sacrifices aztèques et le plan Marshall.

Une parenté avec Hegel

La Théorie de la religion résout cette opposition entre les deux versants de l'œuvre et permet de retrouver l'unité du propos sous la disparité bibliographique. Selon plusieurs projets *successifs*, Bataille avait d'ailleurs envisagé, de façon significative, d'insérer ce texte dans *la Somme athéologique* pour en corriger ce qu'il appelait « la lenteur et l'obscurité ». Il n'est donc pas abusif d'affirmer *que les écrits discursifs et théoriques* animent et éclairent ceux de l'expérience intérieure.

Il s'agit d'une seule expérience dont le principe est rappelé dans le texte livré aujourd'hui : dépasser la totalité de l'expérience humaine afin d'accéder à *la* conscience claire de soi. Or « à qui la vie humaine est une expérience à mener le plus loin possible, la somme universelle est nécessairement celle de la sensibilité religieuse dans le temps ». Non que la religion soit prise ici comme point de vue. Mais pour se constituer en pleine conscience et devenir *souveraine*, l'expérience doit réfuter toute autorité extérieure qui falsifie à la fois le sujet, *l'objet et leur rapport lui-même* : c'est donc le monde des objets, et son rapport à lui (dont le passé est encore vivace au moment où s'engage l'expérience), que le sujet, qui mène l'expérience, va devoir à proprement *parler transgresser. Tel est le sens* de *la Théorie de la religion*. Le monde animal d'abord offre une modalité particulière, originelle, de cette relation du sujet à l'objet : faute de poser clairement des objets en tant que tels, l'animal entretient avec *le monde* une sorte de continuité et d'immanence. *C'est* ensuite, et par excellence, aux religions qu'échoit de régler cette relation en imposant leur autorité quant à la fonction de l'objet, quant à la *représentation* qu'en a le sujet.



Dessin de Giacometti.

L'unité de l'œuvre

Ce texte est resserré, schématique, mais Georges Bataille le veut « ouvert » sur l'expérience elle-même : « *Je n'ai pas voulu exprimer ma pensée, mais t'aider à dégager de l'indistinction ce que tu penses toi-même...* » Sa méthode consiste à abstraire délibérément, des formes historiques du réel, des « figures » pour un schéma de cette relation entre sujet et objet et du mouvement qui tend à se dégager, à rendre *souverain* le sujet « athéologique ». Sa parentée avec la démarche hégélienne est reconnue sans détour et débattue à la fin du livre.

L'intérêt majeur de *la Théorie de la religion* est de jeter un pont entre les divers aspects de cette œuvre, dont on a joué parfois pour ne pas voir l'essentiel.

D. A.

NOTES DE LECTURE

★ LES TROIS VOIX DE L'IMAGINAIRE de François Laplantine. Ed. Universitaires. 240 p., 30 F.

DISCIPLE attentif de Georges Devereux, François Laplantine, qui enseigne l'anthropologie à la faculté de Lyon, s'interroge ici sur le messianisme, la possession et l'utopie. « Ce sont, *écrit-il*, des réactions anthropologiquement normales d'une société qui est soit menacée du dedans par ses propres transformations socio-économiques, soit agressée par une culture étrangère ». *Trois manières de transformer son désespoir en espoir.*

Cette étude de l'imaginaire collectif, François Laplantine l'envisage d'un double point de vue : psychiatrique et ethnologique. Sa conclusion est nette : la survie de l'humanité est absolument incompatible avec le néo-capitalisme, qui conduit à *une véritable « déculturation psychotique », c'est-à-dire à ce paradoxe inouï de la schizophrénie érigée en modèle culturel.*

Un grand livre d'un jeune chercheur dont on n'a pas fini d'entendre parler. — R. JACCARD.

★ LE POUVOIR DES MOTS. SYMBOLIQUE ET IDEOLOGIQUE de Catherine B. Clément. Mame, collection Repères. 174 pages, 16 F.

L'ENJEU des analyses du dernier petit livre de Catherine Clément s'affirme dans son intention de mettre fin à certaines illusions structuralistes et libertaires qui accordent au langage une capacité de révolution. Dans ce dessein, elle interroge en marxiste rigoureuse l'anthropologie de Lévi-Strauss et la psychanalyse de Lacan : confrontées au matérialisme historique, ces deux disciplines lui permettent, en effet, d'élaborer une réflexion sur les limites de l'efficacité transformatrice du langage.

Les critiques de Catherine Clément s'exercent tout d'abord sur le plan de la littérature ; après avoir éclairé son articulation avec le fantasme et le mythe, elle envisage la possibilité de son dépassement par le « style » lacanien : elle radicalise les implications de ce « style », qui modifie le langage usuel en manifestant les effets de l'inconscient, et démontre que l'on ne saurait dépasser la littérature sans tenir compte du fait que « tout emploi des mots réfère à une stratégie ».

Déplaçant dans le champ politique cette proposition, elle cerne alors les éléments d'une théorie du pouvoir chez Lévi-Strauss à partir de l'opposition traditionnelle normal-pathologique. Cette opposition se trouve en fait suscitée par l'institution psychiatrique elle-même, et c'est pourquoi il est sans efficacité subversive que le fou prenne la place du sage : l'envers de la déviance demeure toujours la déviance.

Que la potentialité révolutionnaire ne se situe donc pas dans la parole des exclus de la société, c'est ce que nous invite finalement à lire Catherine Clément en soulignant que « les seules modalités de changement de langage possibles sont des déplacements à l'intérieur d'un ordre donné. » — J.-P. GRAFFIN.

Les Papous à la recherche du cargo perdu

★ « *LE CULTE DU CARGO* », de Peter Lawrence, Fayard, coll. « Anthropologie critique », 350 pages, 55 F.

LES Papous se font une curieuse idée du ciel. Ils le regardent comme un grand magasin dans lequel Dieu prélève les *marchandises qu'il entend* offrir à ses administrés — viande en conserve, outils d'acier, riz et fusils. Le malheur est que tous les cargos frétés par Dieu pour livrer ses marchandises à la Terre abordent chez les Européens, jamais chez les Papous. *Il faut croire* que s'est produit jadis un détournement de correspondance, un monumental malentendu cosmique. Tel est, réduit à son plus court, le thème dont se nourrit le culte millénariste du cargo, *dont Peter Lawrence relate* les tribulations, de 1871 à 1968, dans la région du Madang, en Nouvelle-Guinée.

Le premier Blanc aperçu sur cette côte, en 1871, est un Russe bon et courageux, *le baron Nikolaï* Miklouho-Maclay. La nuit, il marche sur les plages en s'éclairant d'une lanterne de marine, c'est qu'il débarque de la Lune. Et pourquoi ne serait-il pas tout simplement le dieu Kilibob, dont la peau est blanche et qui doit revenir sur la Terre pour donner aux hommes une nouvelle « culture matérielle » — autrement dit des denrées et des outils ?

Les successeurs du Russe sont des *commerçants* allemands *tout* à fait méchants et bien malappris. L'idée s'impose alors que les Blancs ont floué Dieu et les Papous en même temps. Ils ont fait une entourloupette pour chiper les cargos réservés à la Nouvelle-*Guinée. Dès lors, le culte* du cargo peut se développer. Toute la côte du Madang se creuse la cervelle pour découvrir la formule capable de débloquer la route du cargo : cérémonies, prières, bonnes mœurs, on fait flèche de *tout* bois : on perdra au besoin sa culture, sa religion et son âme, mais on récupérera les livraisons du ciel.

Le christianisme propose une première tactique.

Une diplomatie métaphysique

Si l'on sait lire la *Bible*, en effet, elle relate le mythe du cargo, car enfin le jour où Adam transgresse la loi, c'est déjà du cargo que le bon Dieu le prive, avant de déchaîner le déluge. Noé, qui est juste, reçoit un tableau, une *chemise blanche*, des *shorts*, des chaussettes et une casquette blanche. Et quand le déluge prend fin, les choses se gâtent encore : les deux fils blancs de Noé, Sem et Japhet, sont bien polis quand leur père s'enivre. Au contraire, ce nigand de Cham, qui est noir, ne se retient pas de rire. Dieu va le punir et voilà pourquoi, depuis ces temps immémoriaux, le cargo répand ses trésors sur *les fils* de Sem *et de Japhet*, non sur ceux de Cham.

Cette lecture de la Bible est lumineuse, et les Papous passent *aussitôt à l'action*. Ils doivent percer les mystères du culte chrétien, se plier à ses commandements. Ils nouent amitié avec les missionnaires. Ils renoncent à la sorcellerie, à la magie d'amour, à la polygamie. Ils apprennent les prières chrétiennes, et pourtant le résultat est nul : les Papous *ont* beau *s'escrimer, organiser* des ports (et beaucoup plus tard, dans la montagne, des aérodromes de fortune), le cargo continue à leur passer sous le nez.

Ils soupçonnent alors que les équipages des *cargos sont composés* de malandrins : dès que le bateau quitte les docks de Sydney, qui est le port du ciel, les marins descendent dans la cale et modifient les adresses que Dieu a écrites sur les colis. Mais les indigènes *ne se tiennent pas pour* battus. Ils répondront à la ruse par la ruse : par exemple, ils envoient à l'école des Pères leurs enfants, petits espions chargés de découvrir la parole mystérieuse, sans doute enfermée quelque part dans la Bible, et que les chrétiens ont toujours refusé de divulguer. On exerce aussi quelques pressions sur Dieu : on tue les cochons, on saccage les champs, *on détruit les récoltes de manière* à apitoyer la divinité, toujours si mal informée sur la misère des hommes du Madang.

Nouvelle déception et nouvelle stratégie. Après 1945, le culte va se perfectionner sous l'influence d'un personnage fascinant, Yali, subtil, vaniteux et courageux. Yali va jouer un jeu double ou peut-être quadruple : est-il un adversaire des chrétiens ou leur complice ? Un serviteur de l'administration australienne ou un nationaliste ? Un partisan du *culte du cargo ou bien* son ennemi ? Le sûr est que Yali, à la fin, découragé par ce cargo subtil, décrète que le dieu des *chrétiens, s'il existe certaine*ment, n'est guère utilisable par les indigènes. La sagesse commande de revenir aux anciens dieux, moins énergiques que celui de la Bible, mais plus accommodants.

Il faut ajouter que deux étrangetés ont mis la puce à l'oreille de Yali : la première est que les musées australiens conservent sous leurs vitrines les masques des dieux païens de la Nouvelle-*Guinée*, preuve que ceux-ci ne fonctionnent pas aussi mal que le disent les missionnaires. La deuxième est plus saugrenue : Yali, qui est un peu frotté de darwinisme, est très surpris que les jardins zoologiques des Blancs abritent toutes sortes de bêtes sauvages.

Il en induit que la Bible a masqué la vérité. Darwin avait démontré que l'homme descend du singe. Les zoos ajoutent que *l'homme descend de tous les* animaux à la fois depuis la puce jusqu'à l'éléphant. Les *rites totémiques* sont donc fondés. La côte du Madang se jette dans le paganisme.

Toute *cette histoire est d'une* tristesse infinie. Ces hommes démunis, pauvres et humiliés forment une image pathétique du monde primitif quand la civilisation le rejoint. D'autres populations sauvages ont choisi de répondre à la *violence* des *Blancs*, à leurs cruautés, à leur froideur, par la soumission ou par le massacre. Les candides habitants de Nouvelle-Guinée proposent une troisième voie, celle de *la ruse* : ils s'acharnent à négocier tant bien que mal avec les *dieux*. Que cette diplomatie métaphysique ait toujours échoué ne les décourage pas. Ils ne se lassent pas de faire de nouvelles propositions aux dieux, ils mettent au point de nouveaux simulacres et d'autres artifices et, sur les montagnes du Madang, à deux pas des villages où *agonise* une très noble culture, les guetteurs du cargo *continuent de scruter* les ciels, les mers, et tout est vide.

GILLES LAPOUGE.

ENTRETIEN AVEC JOSEPH KESSEL

« J'ai fait le « tour du malheur » parce que je n'ai jamais été d'accord avec moi »

CINQ livres de Joseph Kessel sont aujourd'hui réédités : *Stavisky, l'homme que j'ai connu* (1), et les quatre récits qui constituent le cycle romanesque intitulé *le Tour du malheur* (2). A cette occasion, l'écrivain s'est entretenu avec Marion Renard.

● *Qu'est-ce qui vous a amené à cette affaire Stavisky ?*

— Vous savez, je n'ai aucune compétence financière, et il y a eu d'autres scandales, celui de la mère Hanau, comme on l'appelait, et d'autres, qui touchaient beaucoup plus profondément les milieux financiers et politiques. Seulement, c'était tellement difficile à comprendre pour les non-spécialistes que le public ne s'y est pas intéressé. Tandis que là, c'était vraiment du spectacle. L'homme était séduisant, il faisait beaucoup d'esbrouffe, il donnait des opérettes, de grands dîners. Et puis sa femme était très belle, on la voyait aux concours d'élégance. Le système de l'escroquerie était enfantin. C'était une histoire de chèque de Crédit municipal. Sur le talon, on mettait un chiffre ; sur le chèque même, on en mettait un autre... Alors, vraiment par réflexe d'indignation et de dégoût devant la peur, la panique qui s'est emparée de tous les gens qui avaient, même de loin, approché Stavisky, j'ai écrit une série d'articles. Ils ont d'abord paru dans *Marianne*, un hebdomadaire qui était dirigé par Emmanuel Berl.

» Mais *Stavisky*, c'est un incident, vous comprenez. Tandis que *le Tour du malheur*, c'est le livre auquel je tiens, de loin, le plus.

● *On a dit que vous en étiez le personnage ?*

— Il y a une part de vérité, mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit uniquement. Une grande partie du héros est empruntée à un ami fraternel, l'avocat Henry Torrès. Des avocats comme ça n'existent plus, parce qu'il n'y a plus ce spectacle qu'étaient alors les grands procès. Et puis, c'était un homme d'un courage, d'une générosité, d'une puissance vitale...

● *Vous écrivez, dans la préface, que ce livre répondait pour vous à une « nécessité intérieure ».*

— Vers l'âge de trente ans, j'avais en apparence tout pour être content de vivre et content de moi. J'avais une santé qui maintenant m'étonne. J'étais capable de supporter tous les excès, et puis le travail, quinze ou vingt heures de suite. J'avais, le mot est idiot, enfin j'avais « réussi », comme on dit, très jeune. *L'Equipage* a paru quand j'avais vingt-cinq ans, et à partir de ce moment-là tout a été facile. J'avais des amis merveilleux, des parents que j'adorais. Mais je souffrais des contradictions que la plupart des hommes, je pense, portent en eux, et qui chez moi étaient d'une violence extrême. J'aurais voulu être un savant qui se dévoue à la science, j'aurais voulu aller soigner les lépreux, et en même temps j'aurais voulu être un jouisseur... enfin tous les démons.

» Le titre m'est venu aux environs de la trentaine : voilà, j'ai l'air d'avoir fait le tour du bonheur, et j'ai fait le tour de mon malheur parce que je sais que jamais, jamais je ne serai d'accord avec moi-même.

Je n'étais pas le seul dans cet état-là. La plupart de mes amis avaient le même problème. Si vous voulez, toute cette fuite dans l'alcool, dans... je parle pas mal d'opium dans le livre... le voyage, l'aventure, tout cela c'étaient des appels, mais en même temps une fuite, que je ne regrette pas, qui m'ont donné des instants d'exaltation et de joie immense, mais qui étaient payés ensuite par tout ce que je ne faisais pas. Ainsi j'ai vécu beaucoup plus que je n'ai écrit. J'ai vécu pour vivre.

» D'ailleurs, j'y pense tout à coup, les amis écrivains que j'ai eus, je ne les ai pas choisis parce qu'ils étaient écrivains, mais parce qu'ils avaient le même genre de vie que moi, comme Panaït Istrati ou Malraux. Les autres, c'étaient des pilotes, Mermoz ou Saint-Exupéry. Saint-Exupéry, voilà encore un écrivain, que j'admirais... Et puis des hommes comme mon frère, qui à l'époque n'écrivait pas, et aussi les truands, les hommes du « milieu », qui étaient devenus mes copains parce que j'étais introduit auprès d'eux par Henry Torrès qui les avait défendus et qui les aimait bien.

(Dessin de Zoran Orlic.)

Un foisonnement de personnages

● *Le livre est dédié à vos parents ?*

— Oui, mais ça c'est le contre-chant. C'est eux qui m'ont fait compendre qu'on peut vivre une vie en apparence éteinte, banale, monotone, qui me paraissait inacceptable, et puis être beaucoup plus en paix avec soi-même et au fond beaucoup plus heureux.

● *Entre le projet du livre et son achèvement, il s'est passé vingt ans ?*

— Quand j'ai commencé à y penser, je sentais bien que je manquais de temps et de maturité. Parce que *je voulais faire un grand roman*, c'est-à-dire avec beaucoup de personnages, un foisonnement — pas un roman moral, mais que la morale sorte de ce foisonnement de personnages, d'aventures. Alors sont intervenus mes reportages sur le nazisme, sur la guerre d'Espagne. Quand Munich est arrivé, il ne fallait pas être devin, la guerre était là et j'ai senti que c'était vraiment une exigence essentielle d'écrire ce livre. J'ai eu peur de ne pas pouvoir l'écrire, on ne sait jamais ce qui peut arriver pendant une guerre. J'ai loué une petite maison dans l'Eure. J'avais écrit un livre et demi environ quand la guerre a éclaté. Il y a eu une rupture de quatre ou cinq ans. J'étais en Angleterre, dans les Forces françaises libres. Quand je suis revenu, j'ai fait des scénarios de cinéma, d'autres reportages. Je n'avais qu'une idée, reprendre ce livre. Dès que j'ai pu, je suis reparti pour une autre campagne, et là, dans un petit hôtel, sur la Marne, j'ai revu, avec le recul, les deux premiers livres, et j'ai continué. Cela m'a pris environ un an et demi. En 1948-49, le livre était terminé.

● *Le héros, Richard Dalleau, oscille entre le « tout est permis » d'Ivan Karamazov, et le sentiment d'être un « animal moral », comme dit son père.*

— Pour vivre selon le « tout est permis » il faut ne pas avoir de tourments moraux, sinon on est écartelé. Je ne sais pas d'où ils viennent, ces tourments. La religion ? Je n'en ai aucune. L'éducation ? Est-ce inné ? Je ne sais pas pourquoi, il y a des choses qui vous semblent interdites... Fiersi, c'est le personnage du *Tour du malheur* que moi j'aime peut-être le mieux. Parce que je l'envie. Lui, il avait une unité. Il était ce genre de types qui n'ont jamais de regret, jamais de remords. Ils sont d'un seul bloc... Enfin, peut-être pas, mais ils en ont l'air.

● *La double tentation de la sainteté et de l'abîme, on la trouve aussi chez Severine, l'héroïne de* Belle de jour. *Le livre a fait scandale. Est-ce parce qu'il s'agissait d'une femme ?*

— C'est l'époque qui a fait le scandale. Voyez *la Garçonne*, de Victor Margueritte. Ce n'était pas un très bon livre. On y parle crûment, mais c'est un roman à l'eau de rose. Or il y avait des librairies où pour cinq sous on pouvait lire les passages scabreux. Le scandale a été épouvantable. L'auteur, un homme tout à fait honorable, a été rayé de la Légion d'honneur... Pour *Belle de jour*, j'ai reçu plus de mille lettres. La plupart venaient de femmes qui disaient : *« Comment avez-vous connu mon aventure ? »* et certaines étaient signées de grand-mères. Gaston Gallimard et moi nous voulions les publier. Malheureusement, il les a oubliés dans un taxi.

● *Vos lecteurs vous écrivent ?*

— J'ai reçu beaucoup de lettres pour *Mermoz*, pour *l'Equipage*... *Le Lion*, aujourd'hui, sert de livre de classe, comme beaucoup d'autres livres d'auteurs contemporains (quand je me rappelle le temps de mes études : Baudelaire, Flaubert, on n'en parlait jamais...). Pour *le Lion*, donc, il ne se passe pas de semaine sans que j'aie une ou deux lettres d'enfants qui me posent des questions. C'est bouleversant d'ailleurs. Ils envoient des dessins, ils envoient des albums. Cette correspondance-là n'est comparable à aucune autre !

● *Et vous leur répondez ?*

— Oui, oui, vraiment, presque à tous. Je n'ai pas eu d'enfants, et les petits enfants ne me touchent pas beaucoup. Mais à partir de dix ans, c'est déjà l'adolescence, la jeunesse qui commence, et comme j'ai un profond respect pour la jeunesse, pour la friabilité, pour la naïveté, pour l'illusion, je tente de répondre le plus possible.

● *N'avez-vous jamais été tenté d'écrire en russe ?*

— Il y avait vers 1920, à Paris, un quotidien russe, *les Dernières Nouvelles*, dont le directeur s'appelait Milioukoff. J'étais très lié avec ce milieu russe, où l'on me considérait comme le Parisien. Ils m'ont donc demandé de faire trois fois par semaine un « billet parisien ». Mais au bout de trois semaines ils avaient reçu tant de lettres de lecteurs... Mon russe était un peu en bois. C'est la seule fois de ma vie où j'aie été mis à la porte d'un journal.

● *Etes-vous toujours fasciné par la guerre ?*

— Jusqu'à la guerre de 40, pour être franc, j'ai aimé la guerre, parce que ce sont des moments où l'homme se dénude. Il y a une chaleur, une solidarité animale, et puis il y a le risque. Souvent j'ai eu peur, affreusement ; quelquefois je me suis dit : « Pourquoi t'es-tu mis là ? » Mais j'aimais ce goût du jeu de la vie et de la mort, et un attrait immense pour le courage physique. Il faut dire aussi que, la première guerre, je l'ai faite dans l'aviation, ce qui était un privilège immense.

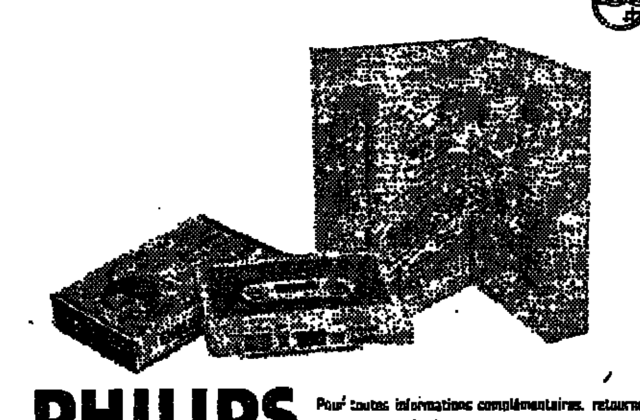
● *Quels sont les livres qui ont vraiment compté pour vous ?*

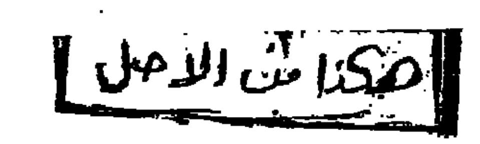
— Dostoïevski, spécialement *les Frères Karamazov*, a eu sur moi une énorme influence, parce que cela allait dans le sens de mes instincts. Mais un autre personnage a beaucoup compté pour moi : d'Artagnan, c'était la noblesse, l'amitié, le courage, la folie, le panache... Je me demande comment on vivait avant Gutenberg. Pour vous dire à quel point les livres comptent pour moi : quand mon accident est arrivé, j'ai été tiré de la voiture par un vieux paysan. J'étais complètement anesthésié, les vertèbres cervicales écrasées. J'étais sûr que j'allais mourir, et je n'éprouvais aucune peur. On dit que, dans ces cas-là, toute votre vie revient. Il y avait un beau ciel, et moi je pensais au prince André à Austerlitz... »

Propos recueillis par
MARION RENARD.

(1) Gallimard, 192 pages, 25 F.
(2) Galliamard, chaque volume d'environ 300 pages, 35 F.







DÉFENSE

Après les décisions de M. Giscard d'Estaing sur les économies budgétaires

Les états-majors s'interrogent sur l'avenir de la force de dissuasion

Depuis quarante-huit heures, toute navigation aérienne ou maritime est *suspendue autour* de l'atoll de Mururoa, à l'intérieur des limites fixées par un arrêté au *Journal officiel* du 8 juin. Comme l'an dernier, des expérimentations nucléaires dans le ciel du Pacifique auront lieu quand les conditions atmosphériques seront jugées convenables. Comme l'an dernier, également, le vice-amiral d'escadre Christian Claverie a reçu des consignes pour écarter, éventuellement, les importuns, à commencer par les navires étrangers d'observation ou de contestation.

A ce jour, il ne semble pas qu'aient été levées, par le gouvernement, les instructions de secret et de silence données lors des précédents essais. *On ignore toujours, officiellement*, le nombre exact et la nature précise des expérimentations prévues. Le ministère de la défense n'a fait aucun commentaire sur les objectifs de cette nouvelle campagne. Ce mutisme semble traduire un certain embarras des spécialistes civils et militaires, en place depuis peu, chargés d'exécuter une série de tirs préparés, de longue date, par leurs prédécesseurs. Il fait aussi apparaître que les nouvelles autorités françaises n'ont pas encore réussi à se défaire d'un certain *sentiment de mauvaise* conscience à l'égard de l'opinion publique internationale.

La présidence de la République a fait, néanmoins, annoncer que cette campagne nucléaire à Mururoa devait marquer la fin des tirs en atmosphère et qu'un essai avait même été supprimé pour des raisons de « *rationalisation* » *budgétaire, sans doute* aussi pour signifier que le chef de l'Etat reste en la matière — quoi qu'en ait dit l'ancien ministre des réformes — le responsable suprême. D'où vient, alors, cette volonté, à tous les échelons, de garder le silence sur des opérations qui engagent la France, malgré la promesse, par la délégation générale à l'information, d'une brochure d'explications sur la politique de défense de la France et les expérimentations nucléaires ?

En pièces détachées

A l'heure où des personnalités étrangères sont régulièrement invitées à visiter, en France, les installations nucléaires de l'armée de l'air et de la marine, le mutisme pourrait *accréditer la thèse que tout n'est* pas aussi clair, ni assuré qu'il y paraît à *première vue.*

Certes, le chef de l'Etat, aussitôt *après avoir approuvé le programme* des tirs de cet été en Polynésie, a souhaité que les dépenses militaires soient « *rationalisées* » le plus possible, et il a répété que « *gouverner ce n'est pas dépenser ; c'est mieux gérer, c'est inventer et c'est créer* ».

Mais ce n'est pas la première fois qu'un dirigeant politique demande, notamment aux militaires, d'utiliser au mieux les moyens existants. Avant M. Giscard d'Estaing, M. Pierre Messmer, lorsqu'il était ministre des armées, et son successeur, M. Michel Debré, avaient affirmé, à plusieurs reprises, que l'armée devait davantage compter sur une *meilleure gestion de ses crédits* plutôt que sur une augmentation massive des dépenses militaires. Il ne semble pas, pourtant, que la campagne nucléaire de 1974 *ait été* conçue, à l'origine, avec la préoccupation essentielle de l'austérité budgétaire.

On en veut pour preuve l'éventualité d'un essai du système d'armes nucléaires tactiques, qui a nécessité, dit-on, le coûteux transport par avion de deux exemplaires du biréacteur Jaguar, préalablement démontés... Ces avions sont capables de larguer une charge d'une vingtaine de kilotonnes. Une expérience similaire, de bien moindre puissance, a eu lieu l'an dernier avec un avion Mirage III, dont l'équipage, par prudence, a dû ensuite être muté, après *avoir été victime de menaces d'origine* assez mystérieuse. Sans qu'il ait été possible d'obtenir une confirmation officielle, on croit savoir que les deux avions Jaguar en question ont été acheminés en pièces détachées par la route aérienne la plus longue, via le Pacifique sud, qui évite le survol du territoire américain, *les Etats-Unis s'étant engagés*, par le traité de non-prolifération nucléaire, à ne pas aider, sous quelque forme que ce soit, une puissance non-signataire de l'accord.

Si l'on oublie le coût d'une telle opération pour estimer, plutôt, qu'elle fait pratiquement double emploi avec un essai de l'an dernier, même s'il s'agit d'une *bombe d'un modèle* légèrement différent, l'impression prévaut d'une certaine prodigalité des moyens mis en place. Certains en tirent la conclusion, à tort ou à raison, que c'est précisément cette expérience que le chef de l'Etat a choisi de supprimer. Mais d'autres observent que le silence de l'Elysée sur la nature de l'expérimentation ainsi annulée donne, au contraire, à penser que l'essai d'armes tactiques demeure, car il est le seul à pouvoir, en *définitive*, justifier la reprise par *la France, de ses tirs aériens et son* refus de patienter jusqu'à l'année prochaine.

Au demeurant, cette perspective que des essais souterrains pourront commencer dès 1975 sur l'atoll de Fangataufa, d'abord, pour être organisés, ensuite alternativement, à Mururoa et à Fangataufa, incite de *nombreux militaires à s'interroger sur* l'avenir de la force nationale de dissuasion nucléaire, telle, du moins, que l'envisagerait M. Valéry Giscard d'Estaing.

En déclarant que les moyens de défense nucléaire étaient « *sérieux, nécessaires et utiles à la protection du pays* », le chef de l'Etat a donné l'assurance que les prochaines expériences seraient souterraines. Est-ce une garantie absolue ? Si le président de la République peut être certain que quelques *premiers* tirs, dits de qualification et de faible puissance, seront exécutés l'an prochain à plusieurs centaines de mètres de profondeur dans le socle basaltique de Fangataufa, est-on en mesure, pour autant, d'attester que la France s'interdit, définitivement, de recourir à l'occasion à des essais atmosphériques ? Ne s'agit-il pas *d'une disposition toute formelle ?*

L'entourage de M. Giscard d'Estaing se veut convaincant et catégorique sur ce point. Mais le doute *persiste. Des spécialistes français* n'hésitent pas à mettre en avant l'article IV du traité de Moscou interdisant, depuis 1963, les essais nucléaires dans l'espace et sous l'eau. La France n'a pas signé ce texte qui autorise, le cas échéant, un pays à reprendre sa parole s'il estime que « *des événements extraordinaires* » *ont compromis ses intérêts*. Le seul fait que des experts, à Paris, ont pris soin de relire ce document témoigne de leur souci de se prémunir, dès aujourd'hui, contre toute éventualité...

Le sentiment qui domine, c'est aussi que la France aura bien des difficultés à développer, avec des *tirs en sous-sol* ou *sous le lagon*, son programme de modernisation de la force nucléaire. Ses objectifs restent apparemment les suivants : la miniaturisation des charges opérationnelles stratégiques et tactiques ; le « durcissement » de ces charges, c'est-à-dire l'amélioration constante de leur résistance à l'effet neutralisant des missiles anti-missiles ; la mise au point des têtes multiples à bord d'un seul et même missile, ainsi que l'étude d'explosifs nucléaires à des fins civiles ou celle de charges hectotonniques (au-dessous de la kilotonne) pour le combat rapproché.

De tels projets requièrent encore l'exécution de tirs d'armes « militarisées » et l'organisation d'expériences nouvelles de physique nucléaire qui permettent au Commissariat à l'énergie atomique de définir des matériels modernes. La technique acquise par la France, il y a plusieurs années, avec ses treize tirs souterrains au Sahara ne lui est que de peu d'utilité en Polynésie, à cause du sous-sol très différent des atolls de Fangataufa et de Muruoa.

C'est la raison pour laquelle les spécialistes civils et militaires disent *se lancer, avec une prudence extrême*, dans des tirs souterrains aux Touamotou. Mais c'est aussi une raison supplémentaire de croire — sans préjuger les intentions personnelles de M. Giscard d'Estaing — que le lent apprentissage de la France en la matière ne pourra pas ne pas affecter le cours de sa construction *nucléaire en la retardant ou même* en la modifiant. Dans cette hypothèse, la question — qui n'est pas de pure rhétorique — demeure de savoir si les états-majors feront preuve de patience et d'esprit de conciliation.

JACQUES ISNARD.

LONDRES EXPRIME SON REGRET

Londres *(A.F.P.)*. — Un communiqué du Foreign Office déclare que le ministre des affaires étrangères, M. James Callaghan, a demandé, mercredi 12 juin, à l'ambassadeur de France, M. Jacques de Beaumarchais, de lui rendre visite. L'entrevue a duré quinze minutes, précise le communiqué. M. Callaghan a fait à l'ambassadeur des représentations et lui a exprimé « *son regret de voir la France se proposer de faire une série d'essais nucléaires dans l'atmosphère* ».

ÉDUCATION

LES ÉTUDES MÉDICALES ET LA SÉLECTION

Le ministère tente de dissuader les candidats

Les nouveaux bacheliers qui ont l'intention de s'orienter vers les études médicales ne devraient plus se bercer d'illusions au moment de faire leur choix. Le ministère de l'éducation nationale diffuse, en effet, actuellement, à leur intention, dans les universités, douze mille brochures qui les mettent en garde contre les difficultés de cette formation.

Ce document a pour objet d'éclairer, mais aussi et surtout de dissuader les futurs candidats. Le nombre d'étudiants inscrits en première année du premier cycle des études médicales (P.C.E.M. 1), est-il précisé, est passé de six mille en 1963 à vingt-cinq mille en 1971-72. « Malgré l'institution d'un concours à l'issue de la première année d'études, cette croissance n'a pas ralenti puisqu'à la dernière rentrée (octobre 1973) le nombre des inscrits a atteint le chiffre record de trente-six mille. » *Or, neuf mille places seulement ont été offertes au concours. 25 à 30 % seulement des étudiants accéderont, donc, cette année en seconde année. Ce taux, ajoute le ministère, diminuerait encore, l'an prochain, si le nombre d'étudiants s'orientant vers les études médicales continue à croître, puisque la quantité de places offertes restera sensiblement égale*

Exposant les conclusions d'une enquête sur les deux dernières années, le ministère montre que la plupart des échecs sont dus à une mauvaise orientation. Il s'agit, en effet, d'étudiants qui, au cours de leur formation secondaire, n'ont pas reçu « les connaissances scientifiques suffisantes pour entreprendre ce genre d'études » : *les bacheliers de la série « C » ont des chances supérieures à la moyenne (51 % au concours de 1973). Ceux de la série « D » ont aussi des chances* « raisonnables » *de succès (32 %). En revanche, le taux de réussite s'abaisse à 15 % pour les bacheliers des séries « A » et « B »; encore, parmi ceux-ci, s'agit-il essentiellement des titulaires d'une mention* « très bien » *ou* « bien ».

Enfin, les documents remis aux étudiants énumèrent les autres voies qui s'offrent à ceux dont la formation scientifique est insuffisante, mais qui souhaiteraient néanmoins s'orienter vers des professions de santé (analyses biologiques, hygiène de l'environnement, diététique, sages-femmes, infirmières, etc.).

Les informations contenues dans ces brochures appellent plusieurs remarques. D'abord, les effectifs totaux des étudiants inscrits en P.C.E.M. 1 sont composés pour 12 à 15 % de futurs chirurgiens - dentistes. D'autre part, il est intéressant de noter que parmi les trente-six mille étudiants inscrits en P.C.E.M., près du tiers (32,5 %) sont des redoublants (1). Les nouveaux inscrits représentaient 16 % des bacheliers ayant passé un bac d'enseignement général (séries A et E). Si l'on inclut les bacheliers techniques, ce taux s'abaisse à 12,6 %. On retrouve des proportions identiques pour l'année universitaire 1972-1973. Depuis plusieurs années, déjà, on estimait à 14 % le pourcentage des bacheliers qui se dirigeaient vers les études médicales et dentaires. Cette proportion n'a donc guère augmenté l'année dernière; elle a même diminué en 1972-1973, passant à 13 %.

Il semblerait donc que l'augmentation des inscriptions en P.C.E.M. 1 tienne plus au nombre de redoublants et à l'accroissement du nombre des jeunes gens scolarisés qu'à une attraction exceptionnelle des études médicales. On peut se demander si des statistiques alarmantes, parfois contradictoires, voire exposées de façon incomplète, sont le seul moyen dont disposent les pouvoirs publics pour résoudre les problèmes que pose la formation des futurs médecins.

ANITA RIND.

(1) Informations provenant du service des statistiques de l'éducation nationale.

Pour un concours après le baccalauréat

De notre correspondant

Tours. — La sélection en médecine et le contenu de l'enseignement du premier cycle des études médicales ont été les thèmes d'un séminaire pédagogique qui a réuni récemment, à la faculté de médecine de Tours, des enseignants, des étudiants et des médecins.

Les participants ont estimé que la sélection est « *de toute façon très peu satisfaisante, quelle que soit la méthode utilisée* ». Mais, admettant son existence, ils ont conclu qu'il fallait « *au moins faire en sorte qu'elle ait le moins possible d'inconvénients* ». C'est-à-dire, éviter d'abord que les étudiants, « *dont la majorité échoueront* » à ce concours, n'y consacrent inutilement du temps ; ensuite, libérer le premier cycle « *du poids* » *que représente* l'année de sélection « *incompatible* » avec un réel enseignement formateur.

La majorité des participants se *sont prononcés pour la création* d'un concours à l'entrée des études médicales au moment de l'obtention du baccalauréat. Les épreuves de ce concours devraient être *corrigées par des enseignants* de la faculté de médecine et du secondaire. Elles porteraient sur les programmes étudiés durant les études secondaires dans les *sections littéraires* et *scientifiques* sans préparation spéciale. Aux épreuves de base s'en ajouteraient quelques-unes ne nécessitant pas de connaissances préalables, *mais destinées à tester* certaines aptitudes des candidats (description, observation, mémorisation immédiate et esprit de synthèse).

D'autre part, des systèmes d'équivalences devraient faciliter l'accès des études médicales à des candidats déjà engagés dans la vie active (infirmières, par exemple). *Mais on a insisté sur* le fait que des études supérieures scientifiques ne seraient pas, seules, prise en considération pour ces équivalences.

Les projets de « *tronc commun* » avec les professions biologiques, pharmaceutiques et vétérinaires ont été repoussés par l'ensemble des participants, qui estiment que ce système « *n'apporte pas de débouchés supplémentaires réels* ». En revanche, on a souligné que les études médicales « *doivent aboutir à un éventail très large de professions touchant à la santé publique* ». Aux disciplines médicales traditionnelles devraient s'ajouter, entre autres, une médecine urbaniste, écologiste et hygiéniste. Parallèlement, il serait nécessaire de renoncer à former « *par les mêmes études* » à la fois des biologistes et des médecins praticiens.

Dans ses conclusions, le séminaire de Tours a souligné que « *le rôle du premier cycle, comme celui de l'enseignement de la pathologie, est d'armer les étudiants* » pour les stages hospitaliers.

Quant au nombre d'étudiants à former chaque année, les participants ont admis le chiffre de huit *mille cinq cents prévu par le VIe* Plan. Toutefois, ils ont fait remarquer qu'il était impossible de définir le nombre « maximum » de médecins nécessaires.

BERNARD POUPEL.

● *Manifestation en faveur d'un professeur suspendu.* — Près de deux cents personnes ont défilé à Nantua (Ain), le 12 juin, pour protester contre la suspension de M. Jean-Luc Hennig, professeur de français au lycée de cette ville, à l'appel d'un comité de soutien formé notamment par le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T., le P.S.U., et la tendance Ecole émancipée de la Fédération de l'éducation nationale. M. Hennig avait été suspendu de ses fonctions le 28 mars

MÉDECINE

De nouvelles perspectives très prometteuses pour l'endocrinologie moléculaire

« Une pilule contraceptive subtile », une thérapeutique efficace pour certains cancers sensibles à l'action des hormones, un traitement chimique de l'adénome de la prostate, la suppression des effets secondaires des médicaments : telles sont les principales perspectives qui s'ouvrent au secteur biomédical depuis que l'on étudie, à l'échelon des molécules, le mode d'action des hormones stéroïdes sexuelles.

Le mercredi 12 juin, à l'hôpital de Bicêtre (Val-de-Marne), le professeur Etienne Baulieu, qui dirige à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) l'unité de recherches sur le métabolisme moléculaire et la physiopathologie des stéroïdes, a montré le bouleversement des idées et des conceptions provoqué, dans le secteur de l'endocrinologie, par les études de biologie moléculaire.

L'action globale des hormones sur des organes « cibles » est connue et utilisée depuis longtemps. La majorité des hormones ont été découvertes avant la deuxième guerre mondiale, et la plus « récente » des hormones sexuelles, par exemple, est connue depuis vingt ans. Mais jusqu'à un passé très récent, si l'on constatait leurs effets, on ignorait tout de leur fonctionnement et de leur métabolisme.

L'étude du mécanisme d'action des hormones a permis tout d'abord de distinguer les hormones stéroïdes (sécrétées par les glandes sexuelles, les glandes corticosurrénales et le placenta durant la grossesse) de l'ensemble des hormones sécrétées par les glandes endocrines. La plupart des hormones véhiculées par le sang s'arrêtent au seuil des cellules cibles où un « *deuxième messager* », l'A.M.P. cyclique (1), prend le relais de leur action. Pour les hormones stéroïdes, il n'en va pas de même. Celles-ci franchissent, intactes, la membrane cellulaire pour s'allier, dans le cytoplasme, à une protéine particulière, appelée récepteur. On *sait, aujourd'hui, que les hormones* stéroïdes se fixent sur des récepteurs spécifiques qu'elles activent et auxquels elles confèrent de nouvelles propriétés. Le complexe « *stéroïde-récepteur* » ainsi formé se rend au noyau de la cellule pour agir au niveau du matériel génétique et induire des synthèses particulières.

La découverte récente des récepteurs (la purification totale du premier d'entre eux sera achevée, en 1974, dans le laboratoire du pro*fesseur Baulieu) a permis de montrer* toute une série de phénomènes qui seront utilisés maintenant pour corriger des désordres pathologiques ou pour *inhiber* spécifiquement certaines fonctions, comme c'est le cas pour la contraception.

Les études en cours, particulière*ment en France* et aux Etats-Unis, ont montré que la quantité de récepteurs intracellulaires spécifiques d'une hormone peut varier. Il existe ainsi un « *cycle de récepteurs* », dont la production ne coïncide pas avec celle des hormones dont ils déterminent l'action. Ce qui laisse la *possibilité d'intervenir sur* les premiers pour inactiver les secondes.

D'autre part, dans une même cellule, il peut y avoir plusieurs récepteurs pour une même hormone avec des affinités et des effets différents selon la concentration. Il peut aussi y avoir dans une même cellule plusieurs récepteurs pour différentes *hormones. Enfin, il peut exister* différents récepteurs dans différents tissus pour une même hormone.

On imagine aisément l'intérêt qu'il peut y avoir à moduler, modifier, séparer, démultiplier les complexes spécifiques « *stéroïde-récepteur* » et à rechercher des produits dérivés ou des antagonistes, pour entraver la production d'un récepteur donné ou pour s'opposer à l'un des effets d'une hormone. Voici les principales applications :

● DANS LE DOMAINE DE LA CONTRACEPTION : deux voies d'approche sont à envisager. La première consiste à entreprendre l'attaque des récepteurs au moment du *cycle*, où ils sont importants. La mise au point et l'administration d'un antirécepteur à cette date précise (15e, 16e, 17e jour du cycle) permet*traient de respecter l'ovulation*, d'inhiber l'implantation de l'œuf et de n'exposer la femme qu'une fois par cycle à un produit chimique. C'est le principe de la pilule dite « *mensuelle* ».

La seconde voie consiste à attaquer l'ovule avant qu'il ne soit *fécondé. Des études chez les batra*ciens montrent qu'une hormone, la progestérone, est nécessaire à l'imperméabilisation de la membrane externe de l'œuf, indispensable à sa survie dans le milieu extérieur après l'ovulation. L'étude d'antiprogestérones indique la possibilité de s'opposer à ces phénomènes et à la *fécondation*.

● CANCERS HORMONO-DEPENDANTS : Certains cancers, notamment ceux du sein et de l'utérus, *sont sensibles aux thérapeutiques* hormonales et antihormonales. Or des travaux récents ont montré un parallélisme entre la quantité des récepteurs des hormones œstrogènes dans les cancers ou les métastases et l'effet des traitements hormonaux supprimant les œstrogènes ou s'y opposant par l'action d'une hormone *antagoniste*.

L'examen biochimique des récepteurs, prélevés par biopsie, doit pouvoir donner des indications thérapeutiques *précises et déterminer* les moments privilégiés des traitements, puisque la production des récepteurs n'est pas continue pendant l'évolution de ces cancers.

D'autre part, des études encourageantes sont faites en culture pour les tumeurs bénignes (adénome) et malignes, de la prostate, et devraient conduire à la découverte de thérapeutiques intéressantes.

Enfin, pour certaines leucémies de type lymphoïde, la mesure des récepteurs de certaines hormones stéroïdes permettrait une meilleure efficacité thérapeutique et éviterait *surtout des traitements inutiles* et dommageables.

● EN PHARMACOLOGIE GENERALE, enfin, la découverte de plu*sieurs récepteurs, donc de plusieurs* effets pour une même molécule, devrait permettre, en intervenant à leurs niveaux, de n'agir que sur l'un d'entre eux. La dissociation des effets des médicaments devrait donner une efficacité et une sécurité accrues. Ainsi, devrait-on pouvoir dissocier, par exemple, les effets des *hormones sexuelles sur certains* comportements de ceux observés sur les organes sexuels eux-mêmes

● EN BIOLOGIE FONDAMENTALE : le complexe « *stéroïde-récepteur* » est un modèle commode pour l'étude des régulations cellulaires chez les êtres supérieurs, et le modèle idéal pour l'étude de tous *les autres récepteurs* dont on sait qu'ils conditionnent notamment la division et la différenciation cellulaires.

Ces perspectives variées ne peuvent cependant conduire à des réalisations effectives que si l'on s'en donne les moyens.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) L'A.M.P. cyclique, le deuxième « messager hormonal, encore appelé « *régulateur universel* », est une molécule-signal non spécifique qui, informée au niveau de la membrane cellulaire par le premier messager qu'est l'hormone spécifique, déclenche l'activité d'une cellule-cible. *Cette découverte valut à son auteur*, Earl Sutherland (Etats-Unis), mort le 9 mars dernier, le prix Nobel en 1971.

AUDIOVISUEL

La télévision « indépendante » arrive...

II. — PAS DE « ROUMOULES BIS » !

Par CLAUDE DURIEUX

L'accession de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République a donné une impulsion nouvelle aux projets de chaînes de télévision « indépendantes » : l'un concerne le canal 39 (Europe 1) et semble très avancé ; le second — à moyen terme — vise à faire de la troisième chaîne O.R.T.F., sous l'égide de la Sofirad, une chaîne de télévision « indépendante » (« le Monde » du 13 juin).

Au-delà de l'aspect politique du projet, ses partisans exploitent les difficultés financières que connaît l'O.R.T.F. depuis quelques mois. Au début du mois de mai, on apprenait que l'Office avait obtenu — par l'entremise de la Société générale — un prêt de 35 millions de dollars de la Morgan Guaranty Trust. Ce prêt doit aider l'O.R.T.F. à faire face à ses dépenses d'investissements à long terme pour l'exercice 1974. Pourquoi une banque américaine ? « *Selon les directives du Trésor*, précise M. Long, *pour ne pas aggraver l'inflation. En outre ce prêt ne représente que le tiers du total de nos investissements de l'année (360 millions de francs).* »

L'effet psychologique d'un emprunt consenti par une banque américaine à un office d'État qui vit sur la base de 2 500 millions de francs par an n'en est pas moins regrettable. Il contribue, *en tout cas, à alimenter la campagne de dénigrement de l'Office.*

Durant la campagne électorale, un des futurs ministres du gouvernement Chirac n'a pas manqué de relever le « gâchis » qui continue d'avoir cours à l'O.R.T.F. : recevant une équipe de reportage de la télévision pour une déclaration à la presse, il vit arriver pas moins de sept personnes. Et de comparer aussitôt — quoique abusivement, car la télévision n'est pas la radio — la « souplesse » de méthode du reporter travaillant dans un poste périphérique qui, muni d'un « nagra », réalise seul l'enregistrement...

À quoi M. Sylvain Floirat, « patron » d'Europe 1, ajoute : « *Et nous n'avons jamais eu un mouvement de grève dans la station depuis bientôt vingt ans !* »

Enfin, le rapport qu'aurait établi, après enquête, la commission de contrôle de l'O.R.T.F., nommée l'an dernier par l'Assemblée — et dont son président, M. Vivien, réclame la discussion en « comité secret » (*le Monde* du 8 juin), — aurait, dit-on, un caractère explosif, bien qu'on en soit réduit aux seules supputations. Les abus en tous genres, les *dépassements budgétaires* chroniques à l'Office, y seraient mis en évidence de telle manière que les partisans de la privatisation en tireraient toutes les conséquences.

Appelés à approuver, le mardi 28 mai, les comptes définitifs de l'exercice 1973, les membres du conseil d'administration ont eu la désagréable surprise d'apprendre que le « trou » financier — qui avait provoqué la disgrâce de M. Arthur Conte, après le limogeage de son adjoint M. Dangeard en novembre 1973 — avait plus que doublé par rapport aux estimations faites à l'époque (30 millions de francs).

Cependant, ce contentieux de *la gestion Conte-Dangeard* n'est pas sans circonstances atténuantes : il correspond à l'augmentation des prix des matières premières consécutive à la crise de l'énergie, ainsi qu'à un accroissement des *charges* salariales plus important que prévu.

En ce qui concerne l'exercice 1974, le conseil aurait constaté un dépassement de dépenses de la troisième chaîne de 24 millions de francs par rapport au calendrier (mais il est vrai que le rattrapage peut se faire au cours du second semestre).

« *Il est de plus en plus clair*, ajoutent les partisans d'une télévision privée, *que l'O.R.T.F. n'a pas les moyens de financer trois chaînes.* » Somme toute, la Sofirad rendrait service à l'Office en le déchargeant de ce fardeau...

Les actifs propagandistes du projet de chaîne indépendante, soucieux de le rendre plus crédible encore, affirment que plusieurs grandes banques nationalisées sont prêtes à assurer le relais financier garantissant la réussite de l'entreprise. Sans compter la quote-part que les régions pourraient apporter, ainsi que la participation que ne manqueraient pas de solliciter les grands quotidiens régionaux...

Modifier la loi

Mais la réalisation de ce projet est subordonnée, au moins, à une condition préalable. Les dérogations prévues dans la loi du 3 juillet 1972 portant statut de la radiodiffusion - télévision française ne sauraient s'appliquer en effet à une opération tendant à détacher une chaîne de l'Office. Il conviendrait donc de modifier la loi, ce qui suppose un vote de l'Assemblée nationale... où une majorité favorable à ce projet paraît douteuse actuellement : l'opposition de gauche pourrait en effet, à cette occasion, rencontrer celle d'un grand nombre de députés U.D.R., partisans du maintien du monopole de l'O.R.T.F.

A moins que la rédaction d'un des décrets, créant six établissements publics autonomes ne soit suffisamment « extensive » pour donner cette indépendance à la troisième chaîne de télévision...

« *L'essentiel*, se contente de répondre M. Marceau Long, *c'est que les pouvoirs publics disent clairement ce qu'ils souhaitent comme régime pour la radiotélévision en France. Et qu'on ne nous refasse pas le coup de Roumoules !* »

Roumoules, c'est ce petit village près de Digne où Radio-Monte-Carlo a planté son nouvel émetteur, qui entrera en service en juillet. L'autorisation de ce transfert en territoire français, donnée en violation du monopole d'émission, estime l'O.R.T.F., a été consentie par le gouvernement Messmer à l'insu de tous. Ce qui donne libre cours à toutes les supputations et permet à certains de dessiner déjà l'enchaînement logique de l'« opération ».

Il faut savoir, en effet, que le canal sur lequel émet Télé-Monte-Carlo a été attribué en fait par les instances internationales à Radio - Monte-Carlo, qui l'a prêté à Télé - Monte-Carlo. Mais Radio-Monte-Carlo n'aura-t-il pas un jour prochain la tentation d'utiliser son émetteur de Roumoules pour diffuser non plus du son mais des images ?

La boucle est bouclée

Radio - Monte-Carlo, c'est la Sofirad. La Sofirad, c'est une large participation dans le capital d'Europe 1. Europe 1, c'est aussi Télé - Monte-Carlo. Ça risque *bientôt d'être aussi Télé-Europe* (canal 39), nouvelle chaîne privée émettant depuis le territoire sarrois.

La Sofirad, c'est l'affaire de M. Denis Baudouin, ancien chargé de presse à l'Elysée, et qui a assumé des fonctions semblables auprès du candidat à l'élection présidentielle, Valéry Giscard d'Estaing. C'est aussi le « patron » de la délégation générale à l'information.

Pour peu que le projet d'une troisième chaîne de télévision « indépendante » prenne corps et soit patronné par la Sofirad, la boucle sera bouclée : un impressionnant complexe audiovisuel pourra entrer en concurrence directe avec l'O.R.T.F. et préfigurera le modèle de sa « dénationalisation » éventuelle.

A cet égard, la nouvelle vague de grèves qui menace l'Office apparaît à beaucoup comme l'« erreur à ne pas commettre » sous peine de finir de discréditer la « maison ». Les dirigeants syndicaux sont conscients du risque, ils savent aussi que toute grève indispose le téléspectateur. *Mais ils savent également qu'à* force de faire des concessions on finit par tout perdre.

Quoi qu'il en soit, M. Long a décidé de proroger de trois mois le contrat des actuels directeurs de régies (c'est-à-dire les responsables de chaînes et de centres de production) dont le mandat arrivait à terme en juillet. De cette manière, le P.-D.G. se donne un délai de réflexion supplémentaire : selon le schéma de projet de réforme de structures de l'Office qui sera retenu par le nouveau gouvernement, il aura la possibilité de nommer, en octobre prochain, les responsables des établissements publics. Dans l'immédiat, il met fin à certaines spéculations qui couraient les couloirs de la maison de l'avenue Kennedy.

FIN

CORRESPONDANCE

D'un auditeur lésé

A propos de la grève de l'O.R.T.F. Mlle J. Mallaud, de Marseille, nous adresse les réflexions suivantes :

1) Tous les usagers ne sont pas indifférents aux effets de ce conflit. Nous sommes nombreux à déplorer en particulier la réduction des programmes de radio à l'insipide « musique enregistrée ». Sur les trois chaînes, combien d'émissions nous manquent, qui palliaient souvent la médiocrité d'une certaine télévision. « Les Lundis de l'histoire », les « Dialogues » de Roger Pillaudin, les matinées diverses de France-Culture, etc. Nous ne pouvons tout citer. Mais qu'au moins les producteurs, les réalisateurs, les techniciens, sachent combien un grand nombre d'entre nous apprécient leur travail.

2) Il n'est pas facile d'organiser (comme le souhaite celui de vos collaborateurs qui signe L. D.) des comités de soutien aux grévistes, de la radio comme de la télévision. D'ailleurs, de quel poids seraient-ils auprès de la direction de l'O.R.T.F. ? Quelles mesures faudrait-il prendre pour que les téléspectateurs et les auditeurs de la radio soient véritablement représentés et consultés ?

3) Nous formulons cependant un vœu, pour l'immédiat. Puisque l'on nous annonce un peu partout et solennellement du changement, en voici un qui à l'O.R.T.F nous paraît indispensable : nous attendons qu'une tribune soit consacrée, à l'heure des informations, à la grève des différents personnels de l'O.R.T.F., aux revendications des différentes catégories, librement formulées dans une confrontation ouverte avec la direction. Le public est concerné : il a le droit de savoir. Tout le monde ne lit pas la presse écrite. Le droit à l'information est primordial dans *une démocratie qui*, nous dit-on, va se « libéraliser » et souhaite faciliter la « communication ».

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« MOLLY BLOOM »

Une jeune actrice appelée « Garance », dont le programme nous dit qu'elle est d'origine bretonne et qu'elle a exercé son métier plusieurs années à New-York, se lance chaque soir, sur la corde raide, dans une aventure d'une qualité rare.

Elle est seule sur scène, dans un grand lit aux draps défaits. Elle ne se décide pas à sortir de ce lit, où au moins elle est au chaud. Elle est Molly Bloom, le personnage du grand livre de James Joyce, Ulysse. *De la bouche de Garance s'échappent quelques-unes des plus belles pages des longs monologues de Molly Bloom.*

Ce sont des pages d'une violence, d'une obscénité, presque jamais atteintes en littérature. Molly Bloom laisse aller, dans une liberté absolue, ses fantasmes, ses idées fixes, de femme qui a la vie dure. C'est absolument sordide. Or, le génie de Joyce, la dureté et la précision de la traduction française, revue par Valery Larbaud, et, enfin, la sincérité complète de Garance, l'actrice, ôtent à cette confession comme involontaire toute grossièreté et transforment cette représentation en un acte civique d'une évidente tenue, en un témoignage horrible, monstrueux, sur la condition des femmes, mais digne.

La lumière s'éteint tout à coup, on comprend que c'est fini, on découvre qu'une grande heure déjà a passé, ce qui est incompréhensible car on avait l'impression d'être là depuis sept ou huit minutes. Il y a un accord profond entre la générosité de Joyce et la maîtrise cachée de cette actrice, qui fait que cette démonstration pourrait durer quatre heures dans un silence absolu sans que l'on songe même à décroiser les jambes.

Il ne faut pas s'attendre à des effets de style, mais à des effets de jeu. Ici un art extrême a effacé tout art. C'est l'abandon, la franchise, purs. Très beau.

MICHEL COURNOT.

★ Lucernaire, 20 h. 30.

CHAILLOT EN QUÊTE D'UN THÉATRE

Trois théâtres, à la rentrée de septembre, seront fermés pour travaux. La Comédie-Française entreprend une opération de rajeunissement et va s'installer au Théâtre Marigny. Le Théâtre national de Chaillot, dont la nouvelle salle ne sera achevée qu'en juillet 1975, cherche un terrain de repli. Le Carré Thorigny, quant à lui, ne rouvrira pas pour cause de destruction et de restauration du Marais. La Ville de Paris se propose de le reloger dans le Théâtre de la Gaîté-Lyrique.

Ces déménagements risquent de faire une victime le Théâtre de Chaillot. Celui-ci a obtenu, pour la saison 1973-1974, la concession de la Gaîté-Lyrique, salle dont la Ville, qui en est propriétaire, ne sait trop que faire depuis des années. Il y présente trois spectacles : *Turandot*, *la Sorcière de Dirah*, et, actuellement, *le Bunraku*. Il y prépare sa prochaine saison, la reconduction de la concession étant, dès la signature du premier contrat, une « affaire entendue ». Or, la Ville de Paris décide brusquement de reprendre la Gaîté-Lyrique et d'y installer Silvia Monfort, chassée de son Carré Thorigny par les « restaurateurs » du Marais, qui vont édifier dans ce périmètre quelques immeubles d'habitation.

Légitime reconversion, dira-t-on. Silvia Monfort a mis sur pied un centre d'animation culturel, le premier à Paris, dans des locaux provisoires. Elle devait les quitter en novembre dernier. La Société de restauration du Marais lui a accordé un délai jusqu'en juillet. Le Conseil de Paris, qui, jusqu'à ce jour, n'avait d'autre souci que le Théâtre de la Ville et deux théâtres d'opérette, s'avise de l'opportunité des réalisations du Carré Thorigny. Il décide de les soutenir. Il chasse un client pour reloger un ami. La Gaîté-Lyrique est dans le même quartier ; le travail d'animation se poursuivra sans interruption.

Chaillot, donc, est « à la rue », du moins en partie. Il lui reste la petite salle Gémier. Les productions prévues pour la Gaîté — les décors de *Tabarin*, par exemple, ont été calculés au centimètre près pour cette salle et les maquettes sont prêtes — risquent d'être annulées. La direction des théâtres au secrétariat de la culture ne prend pas parti dans le conflit qui oppose Jack Lang, directeur du Théâtre de Chaillot, et la Ville de Paris. « *Notre responsabilité n'est pas engagée*, dit-elle. *Nous avons donné à M. Lang la permission de se produire dans d'autres théâtres. Mais nous n'avons pris aucun engagement à son égard.* » La direction souligne que « *personne n'a obligé le Théâtre national de Chaillot à faire une programmation importante* ». Elle ajoute que l'Odéon est resté fermé pendant deux ans.

Cette argumentation surprendra. Un théâtre fermé vaut mieux qu'un théâtre ouvert, ou ne créez pas plus qu'il ne faut. Devait-on payer les cent vingt employés de Chaillot pendant deux ans pour un travail minimum ? Il semble que la responsabilité de l'État soit, au contraire, sérieusement engagée. Chaillot est un théâtre national.

Le fait le plus surprenant, à vrai dire, est l'incohérence de la Ville de Paris, qui a pris trois engagements incompatibles : avec les démolisseurs-constructeurs du Marais, qui monnaieront très cher tout retard dans le démarrage de leur opération de « restauration » ; avec Silvia Monfort, dont le travail au Carré Thorigny mérite d'être soutenu ; avec Chaillot, qui a rendu de grands services en louant le théâtre pendant une saison. La solution est entre les mains du nouveau secrétaire d'État à la culture et du Conseil de Paris, appelé à se prononcer dans une quinzaine de jours. Mais la direction du Théâtre national de Chaillot est décidée, quelle que soit l'issue du litige, à ne pas modifier le programme de sa prochaine saison. — L. D.

GENEVIÈVE BAILAC QUITTE LA MAISON DE LA CULTURE D'ANGERS

Nommée l'année dernière à la direction de la Maison de la culture d'Angers, Geneviève Bailac vient de remettre sa démission au conseil d'administration. De graves divergences l'opposaient à l'équipe d'animation sur les buts et les moyens de l'action culturelle. En place depuis plus de cinq ans, cette équipe a accompli un travail d'animation très « décentralisé ». Lors de l'intérim entre le départ du précédent directeur, Gérard Guillot, et l'arrivée de Geneviève Bailac, elle était parvenue à maintenir toutes les activités de la Maison de la culture (*le Monde* du 16 novembre 1973). Geneviève Bailac a décidé de quitter la Maison de la culture fin juillet.

Musique

A L'OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES

« LES INDES GALANTES », de Rameau

On rêvait de ces représentations des *Indes galantes* données par le Mai de Versailles à l'Opéra royal de Gabriel ; elles semblaient devoir accomplir l'accord parfait d'une musique et d'un cadre (même si cet opéra-ballet date de 1735 et le théâtre de 1770), et d'autant plus que deux enregistrements viennent de réaffirmer la beauté intacte de cette musique, laissant espérer une résurrection de toute l'œuvre de Rameau. Car les producteurs de disques, dévorant nos réserves ancestrales, ne sauraient manquer d'exploiter rapidement ce filon.

Jean-Claude Malgoire a réalisé pour l'un de ces enregistrements une version abrégée (environ les quatre cinquièmes de l'édition intégrale), qui tient compte des coupures opérées le plus souvent judicieusement par le compositeur et suit en général la version de 1743, mais rétablit certains morceaux abandonnés et toute *l'Entrée des fleurs*, ainsi que le délicieux air italien *Fra le pupille*, que Rameau incorpora, on ne sait pourquoi, à une édition de concert. Le choix de Malgoire, dans l'ensemble excellent, est orienté vers le spectacle, et on l'attendait donc avec curiosité à l'épreuve de la scène.

Celle-ci est fort décevante pour des raisons qui ne tiennent guère à Rameau (*les Indes galantes* n'ont-elles pas connu deux cent cinquante représentations au Palais Garnier de 1952 à 1961 ?) et à Malgoire, bien qu'à l'expérience son parti pris de limiter l'orchestre aux vingt-cinq musiciens de la Grande Ecurie et de la Chambre du roy, avec nombre d'instruments anciens, fasse paraître un peu maigre et aigrelet le soutien instrumental, si savoureux soit-il.

Mais surtout, il n'est pas possible de donner à l'Opéra de Versailles un opéra-ballet avec tout ce que cette notion implique de luxe et d'éclat, dans une présentation aussi pauvre et élémentaire. Dès l'ouverture, le divorce est éclatant : comment justifier, sur cette scène royale, ce théâtre de tréteaux, ce plancher de bal populaire, avec son rideau blanc de cotonnade ? Ce qui se comprendrait fort bien dans un spectacle de tournée, sur la scène d'une Maison de la culture, comme une transposition moderne, populaire et dépouillée, n'est pas tenable à Versailles, où l'on souhaite, sinon une reconstitution historique (tel le merveilleux *Orphée* de l'Opéra de Drottningholm l'an passé), du moins une adaptation du style traditionnel, même fort malicieuse (telle la *Calisto* de Cavalli à Glyndebourne).

Réaliser *les Indes galantes* presque sans décors, ou bien fort schématiques, comme le volcan des Incas, avec une maigre troupe de figurants assez gauches et surtout une demi-douzaine de danseurs dans une chorégraphie aux mouvements primaires et infantiles, sans imagination, c'est là vraiment tenter la gageure la plus paradoxale. Ce qui n'empêche quelques costumes à la manière de Fragonard ou inspirés lointainement des fastes exotiques du XVIII[e] siècle d'être charmants, ainsi que quelques tableaux, celui de Bellone avec son amusante scène de recrutement, celui des fleurs avec sa vasque et son jet d'eau, sous un éclairage nocturne, ou le joli cercle qui rassemble les sauvages et les belles dames, comme dans un parc de Watteau.

Mais la mise en scène est le plus souvent statique et embryonnaire, et la cérémonie du soleil, en particulier, ne recèle aucune grandeur, ni religieuse ni théâtrale. La musique seule est autrement suggestive.

L'interprétation laisse aussi à désirer. Jean-Claude Malgoire manque sans doute d'expérience du théâtre pour assurer l'homogénéité de la scène et de l'orchestre, malgré ses vigoureux efforts, et les chanteurs paraissent également inexpérimentés. Est-ce pour cela que Sonia Nigoghossian, excellente cantatrice cependant, a souvent chanté nettement trop haut ? Anne-Marie Rodde, à la voix un peu faible dans le prologue, interprète au contraire *Fra le pupille* en parfaite mozartienne, avec malheureusement des jeux de scène caricaturaux qui ridiculisent cette ravissante musique. Seule Jennifer Smith, dont le très beau timbre rappelle celui de Janet Baker, a donné une réelle grandeur à ses personnages successifs, cependant que les hommes ont paru fort limités et prosaïques, à l'exception peut-être de Ralph Beckers.

Les musiciens de la Grande Ecurie et de la Chambre du roy donnaient heureusement à cette représentation une assise de haute qualité musicale : on regrettera les couleurs souvent rudimentaires de l'Ensemble vocal Passaquet, malgré son excellente discipline.

Cette jeune troupe méritante, disposant de peu de moyens, ne saurait être accablée, mais l'Opéra de Versailles n'était sans doute pas le lieu idéal pour ses débuts.

JACQUES LONCHAMPT.

ELISABETH SCHWARZKOPF

Une robe vert vif, tendue d'un léger filet doré, agrafée sur la poitrine, telle une héroïne immortelle d'Homère, soulignant le beau visage nacré et les idéals cheveux blonds, Elisabeth Schwarzkopf captive le si touchant public de l'après-midi au Théâtre de la Ville, neuf, mais connaisseur, pas snob, prêt à donner son cœur.

Elle est là avec cette voix merveilleuse, ce timbre frémissant irisé de couleurs, roucoulant comme la colombe, murmurant comme la source, avec cet « arrière-chant » profond comme le velours du violon. A peine parfois quelque éclat un peu dur ou tel amincissement de la voix sur une guirlande de mots trop serrés.

Son programme, moins prodigue en chatteries que naguère, fait place à quelques saynètes où passe l'image de l'exceptionnelle actrice qu'elle fut (*Avertissement* de Mozart, *la Charbonnière* de Wolf) ; mais elle semble plus désireuse de ces messages de lyrisme, heureux et surtout mélancoliques, où elle a tant à dire : *A la musique* de Schubert, si parfait, qui se perd dans un regard triste, *Marguerite au rouet* où le souffle soudain paraît un peu court : « Mon cœur est lourd » ; mais un rayon de soleil, *A Sylvia*, nous rappelle, de Schubert, la tendresse et l'humour.

Avec Wolf, elle creuse plus encore s'il se peut : la nostalgie quasi baudelairienne (*Connais-tu ?*), qui lui arrache ses plus beaux cris ; le dépouillement et la solitude (*la Jeune Fille abandonnée*). Que de promesses pourtant en *Suleika* de Schumann, avant de s'abandonner au rêve, les yeux fermés, avec ces notes divines enveloppées dans l'aigu (*Demain* de Strauss). « Sérénade inutile » ? Que non pas. Les yeux brillent dans la lumière du couchant. La voix passe comme un souffle de vent sur les feuilles. — J. L.

★ Jusqu'au 15 juin, Théâtre de la Ville (18 h. 30), deux programmes différents.

Deux enregistrements

La parution coup sur coup de deux enregistrements des Indes galantes, *absentes depuis longtemps des catalogues, a amené une petite polémique vive et assez désagréable, mais qui finalement les servira tous deux ; ils reflètent en effet des optiques différentes, dont la comparaison permet de mieux envisager les problèmes posés par la réalisation moderne de cette œuvre.*

La version de Jean-François Paillard (Erato, quatre disques), la plus complète, suit de très près l'édition de Malherbe et Dukas, publiée chez Durant en 1902, et sera donc précieuse pour une connaissance approfondie de Rameau. Celle de Jean-Claude Malgoire (C.B.S., trois disques), représentée à Versailles, est assez ample pour satisfaire les mélomanes, tout en évitant souvent monotonie et redites.

Malgoire utilise un orchestre réduit avec beaucoup d'instruments anciens, qui donnent vivacité, perçant et couleur originale à son enregistrement ; toutefois, l'étoffe instrumentale paraît parfois un peu courte, le style énervé, la poésie plus piquante qu'harmonieuse. L'enregistrement C.B.S. est aussi plus confus et moins ample que celui d'Erato.

Le style de Paillard, plus pompeux et apparemment plus « conventionnel », atteint en même temps à une transparence rare ; les chœurs de Valence sont plus riches et vivants que l'Ensemble Passaquet ; le lyrisme semble souvent plus nuancé et plus subtil.

Quant aux chanteurs, assez inégaux au long des deux enregistrements, ils montrent l'extrême difficulté du style vocal de Rameau. Ceux d'Erato, mal assurés au début, deviennent excellents ensuite (surtout Gerda Hartmann, Jennifer Smith et Louis Devos), spécialement dans l'Entrée des Incas, *où Philippe Huttenlocher domine son rival. Chez C.B.S., les dames (Anne-Marie Rodde, Rachel Yakar, Sonia Nigoghossian, Janine Micheau) surpassent les hommes, même si le « falsetto appuyé » de Bruce Brewer a le charme particulier des instruments baroques.*

Sans vouloir jouer confortablement les Salomon, on peut, semble-t-il, proclamer le « match nul » (au sens sportif, s'entend) : léger avantage à Malgoire pour le Prologue *et* les Sauvages, *égalité pour* le Turc généreux, *léger avantage à Paillard pour* les Incas *et* les Fleurs. *Mais Rameau gagne incontestablement sur les deux tableaux.* — J. L.

★ Trois disques C.B.S., 77 365, Ensemble vocal Raphaël Passaquet, la Grande Ecurie et la chambre du Roy, direction Jean-Claude Malgoire. Offre spéciale : 120 F. Avec facsimilé du livret de 1743 et une plaquette musicologique.

★ Quatre disques Erato, S.T.U. 70 850-853. Ensemble vocal A cœur joie, de Valence, orchestre Jean-François Paillard. En souscription : 150 F. Avec une excellente présentation historique de François Lesure.

Jazz

FATS DOMINO A L'OLYMPIA

En mai 1972, Fats Domino, que nous n'avons pas vu en Europe depuis longtemps, donnait un double concert, pour Inter, à Pleyel. Mercredi, il a joué deux fois, pour Europe I, à l'Olympia. L'accueil du public, sa présence en nombre, surtout sa jeunesse laissent croire qu'une habitude est prise et a toutes chances de durer. Paris recevra sans doute Domino, à date fixe et renouvelée, comme il reçoit Ray Charles et les visiteurs américains accoutumés à des séjours saisonniers.

En sextette, avec trois saxophonistes — dont deux formidables danseurs — Domino joue dextrement son répertoire : I'm walking, Ain't that a shame, I'm ready, On the bayou, *et, tout à la fin, le répertoire jazziste des anciens :* The Saints, *obligatoirement, et le « très kitsch »* Sentimental Journey. *Les mordus gigotent. Les amoureux s'embrassent. Tout le monde se trouve content. L'ambiance est chouette. Elle fait du bien.*

En écoutant cette musique simplissime, épatante, gaillarde et gaie, on pense qu'elle s'est fait étiqueter « rock and roll » en 1954, et qu'elle se désignait plus couramment « jazz » chez Louis Jordan en 1944. Ainsi, le « rock revival » actuel ne nous replonge-t-il pas dans le passé d'il y a vingt ans, mais nous fait-il rejoindre, bien en deçà, les jeunes drôles de la décennie de la guerre. La musique en vogue aujourd'hui, tant elle appartient au climat d'une époque entière, ne connaît plus ni son âge ni son nom.

On devra bien un jour décrire cette évolution du jazz populaire qui eut sa source en des artistes comme Jordan et qui, en Fats Domino, continua son trajet. Avec d'abord, chez l'un et l'autre, le surgissement de la batterie accentuant vivement l'« afterbeat » — c'est cela, l'essence du « rock ». Avec, ensuite, la venue de la basse électrique marquant, à l'inverse des drums, les premier et troisième temps, sauf dans le « twist » qui découlait directement du boogie-woogie. Avec, enfin, l'arrivée de la guitare basse permettant des dessins rythmiques plus déliés. De Jordan à Domino cette aventure a eu lieu. Elle se prolonge : c'était évident mercredi.

Nous avons retrouvé Fats Domino à Paris le 12 juin, et nous avons rendez-vous avec Louis Jordan à Nice, le 15 juillet. Nous vivons l'année du rock, du blues, du jazz, en bref, tel qu'il fut et demeure, en dépit des appellations incontrôlées.

LUCIEN MALSON.

■ Le maître Josef Krips ne pouvant plus assurer la direction des représentations de « Cosi fan tutte » pour cause de maladie, Serge Baudo dirigera à l'Opéra celles des 14 et 29 juin et Marek Ianowski celles des 20, 22 et 25 juin.

■ Le trapéziste Lucien-Alexandre Barroy est mort à Château-du-Loir (Sarthe). Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Tour à tour mécanicien, coureur cycliste et gymnaste, avant de devenir trapéziste, Barroy avait créé les « Flying-Three » puis les « Aviators Trio ». Il évolua notamment sous les chapiteaux Amar, Bureau, Rancy et du cirque de « Radio-Paris ».

■ Les élèves comédiens de l'Ecole supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg présenteront dans la grande salle, les 21 et 22 juin, à 20 h. 30, « la Villégiature », de Goldoni, mise en scène par Daniel Leveugle. Les élèves décorateurs et régisseurs ont également participé à cette réalisation.

PRESSE

L'ADIEU DE PIERRE LIMAGNE AUX LECTEURS DE « LA CROIX »

Journaliste politique et parlementaire depuis 1934, Pierre Limagne, rédacteur en chef adjoint de *la Croix*, où il a fait toute sa carrière, prend sa retraite. Il a pris congé de ses lecteurs dans un article où, après avoir brièvement évoqué ses souvenirs de quarante années de journalisme, il écrit notamment :

« *Arrivé en fin de carrière, je continue à penser que l'Eglise, assurée de la pérennité, gagne plus à se montrer vivante qu'à somnoler dans la bonne conscience quand le siècle est si injuste, si dur pour les pauvres des pays du tiers-monde et pour ceux qui, chez nous aussi, mangent les miettes des riches. Révérence gardée, quelques « bavures » épiscopales m'inquiètent moins que les ronronnements de pontifes.* »

● *Le Syndicat national de la presse quotidienne régionale*, qui groupe la majorité des titres de province, a décidé de porter le prix des journaux qu'il représente à 0,90 franc minimum, au plus tard le 1[er] août 1974.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT DE PARIS

Voici le palmarès du 8[e] concours international de chant de Paris :

● CATEGORIE HOMMES. — *Premier prix* : Lajos Miller (Hongrie) ; *deuxième prix* : Siegfried Lorenz (R.D.A.) ; *troisième prix* : Peter Knapp (Grande-Bretagne).

● CATEGORIE FEMMES. — *Deuxième prix* : Rodrica Mitrica (Roumanie) ; *troisième prix* : Adrienne Csengery (Hongrie). Pas de premier prix.

A l'occasion de l'année Gabriel Fauré, deux prix destinés aux meilleurs interprètes des mélodies fauréennes sont allés à Siegfried Lorenz et à Peter Knapp.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● DANSE. — *Premiers prix* : Sophie Lemosof, Sophie Vigoureux ; *deuxième prix* : Jacqueline Hallier.

■ Vingtième concours international de chant au Théâtre du Capitole de Toulouse : premiers grands prix, Piotr Bluboky (U.R.S.S.) et Bozena Porzynska (Pologne) ; deuxièmes grands prix, Germany Pinlajine (U.R.S.S.) et Lessia Nakonichnaya (U.R.S.S.).

En bref

Animation

Deux lauréats au concours du théâtre de marionnettes

Les deux premiers prix du concours national de marionnettes, organisé par l'UNIMA (Union internationale des marionnettistes), ont été attribués à Pascal Mesnier, qui, à lui seul, forme le Théâtre de Bernay et présente un Guignol plein de drôlerie et d'humour, et à Björn Fühler, un Suédois de Nancy, qui travaille également seul, caché sous un grand manteau dont il fait surgir de petites marionnettes à gaines. Neuf troupes non professionnelles, sélectionnées après deux mois d'éliminatoires, participaient à la finale de ce concours, qui s'est déroulé le samedi 8 juin au Musée des arts et traditions populaires.

Les deux lauréats participeront au Festival d'animation de Villeneuve-lès-Avignon, organisé par Dominique Houdart au mois de juillet. Björn Fühler représentera la France au Festival international de Tchécoslovaquie.

Expositions

« Lebenstein et les siens »

Jan Lebenstein est de retour avec sa mythologie de cauchemar, ses humains à tête de bête, ses métamorphoses de monstres en perpétuelle mutation, son érotisme tragique et provocant. Tout mouvement s'est soudain figé. Seuls, ou assemblés en scènes, de salon ou d'ailleurs, les personnages posent pour l'éternité — surtout ceux de la grande *Cour suprême* dominée par trois juges mi-hommes mi-animaux, implacables. Les trois juges de l'enfer peut-être. *Quadrupèdes*, *Spectacle vert*, *Affrontement*, *prise de position*, etc., et deux « radiographies-portraits » qui pénètrent jusqu'au fond de l'être. Tout ce monde imaginaire ne nous atteint pourtant que parce qu'il est traduit par des moyens picturaux d'une grande qualité et une sûreté du trait dans le graphisme que révèlent aussi d'admirables lithographies.

J.-M. D.

★ La Resserre-Cité internationale. De 14 h. à 18 h. sauf dimanche et lundi et les jours de spectacle du *Théâtre Oblique* aux heures des représentations.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Petit-Odéon, 21 h. 30 : Pierre Byland et Philippe Gaulier, deux clowns.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Elisabeth Schwarzkopf.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs).

Jeudi 13 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
Nouveaux numéros d'appel :

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 15 : le Piéton ; la Savane ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant. — Petite salle, 18 h. 30 : Autopsie d'un dur ; 21 h. : Madame le sociétaire.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée de Bois, 20 h. 45 : Locos.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Candida.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le papa.
La Bruyère, 20 h. 30 : Cet animal étrange.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison-corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-André-des-Arts, 20 h. 30 : Hommage à Pablo Neruda ; 22 h. : Ph. Pouchain, le groupe Macloma.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Délirante Sarah.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : le Revizor.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 15 : La B.I.D.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
Théâtre de la Fortune, 21 h. : Toujours aussi con ?
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus. — La Galerie, 22 h. 30 : De même en effet que le corps est un...
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speak martien ? ; 22 h. 15 : Sa négresse Jésus.
Troglodyte, 21 h. 30 : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Théâtre, 21 h. : la Jalousie du Barbouillé.
Levallois-Perret, salle Georges-Sadoul, 21 h. : l'Epine noire.
Meudon, Festival, 21 h. : Concert.
Montreuil, salle Marcelin-Berthelot, 20 h. 30 : Pour un délit mineur.
Nanterre, M. J. Daniel-Féry, 20 h. 30 : Jeux et massacres.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Chile Vencera.
Saint-Germain-en-Laye, salle Maurice-Denis, 21 h. : Concert.
Valenton, Café-Théâtre, 21 h. : J'ai d'la chance.
Vincennes, chapelle du château, 21 h. : Concert.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : La nuit va être longue, Léonor ; 24 h. : le Zizi des anges.
Au Vrai Chic parisien, 20 h 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego.
Café d'Edgar, 20 h. : Action du vidéo-théâtre ; 23 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : Paradiville.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnoka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. : la Folle. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
Le Tripot, 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.
La Vieille Grille, 22 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson ?

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi je t'aime.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : la Traversée du vingtième siècle en chantant.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : les Quilapayun (Chili).
Théâtre 347, 21 h. : Una Ramos.

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

La danse

Palais des Sports, 21 h. : Rudolf Noureev.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Peter Goss et sa compagnie.
Salle Pleyel, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Centre américain, 21 h. : The Phoenix (jazz).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Les grands ballets canadiens.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 21 h. 15 : Othello.
Musique, église Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. 15 : J. Boyer, orgue.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Chansons et Poésie. — Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : le Médecin volant. — Square Langlois, 19 h. : Ph. Duval, mime.
FESTIVAL DE SAINT-DENIS
Eglise luthérienne, 21 h. : Orchestre de chambre Paul Kuentz (Haendel, Mozart, Serrette).
MAI DE VERSAILLES
Château, 16 h. 30 : Concert spirituel, chœurs et orgue.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Elisabeth Schwarzkopf (Bach, Gluck, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms, Strauss).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : H. Puig-Roget, piano, et le Quatuor de l'O.R.T.F., dir. M. Couraud (Martinet, Schumann, Schutz, Tomkins, Scler).
Notre-Dame, 21 h. : la Passion selon saint Jean (Bach), dir. R. P. Martin.
Cité universitaire, maison de l'Allemagne, 21 h. : P. Solter, piano (Mozart, Beethoven, Debussy, Prokofiev).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : A. Dedeyan, soprano, et Orchestre des étudiants de Paris, dir. R. Trochon (Bach, Mozart, Weber, Grieg, Wagner).

Le jazz

Carré Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.
M.J.C. Xe, 21 h. : Corcovado, de F. Mechali.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Maison dans la dune, de P. Billon ; 18 h. 30 : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 20 h. 30 : John McCabe, de R. Altman ; 22 h. 30 : Entre le ciel et l'enfer, d'A. Kurasowa ; 0 h. 30 : Glamourous Ghost.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Frontie Marshall, d'A. Dwan ; 21 h. : les Espions, de F. Lang.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
AMERICAN GRAFITTI (A. v.o.) : Studio République, 3e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-49-96)
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées-II SF, 8e (225-67-29).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex. v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).
JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PATAQUESSE (Alg., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show 8e (225-67-29).
SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 3e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-22-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller. — v.o. : Biarritz, (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90).
LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaîté-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29).
THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn. — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e).
SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal. — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16).
LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin. — Studio Alpha (5e) (033-39-47).
MONOLOGUE, film soviétique de Ylia Averbakh. — v.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).
SI SI MON COLONEL, film Franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-06-96), Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot-Pershing (17e) (747-24-24).
TERRE BRULEE, film anglais de Cornel Wilde. — v. o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale de leur pays, l'ambassadeur des Philippines en France et Mme Luis Moreno-Salcedo ont offert une réception mercredi 12 juin.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse Pierre de Gaignaron de Marolles,
M. et Mme René Naacke,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Christine et Henri.
102, rue de Grenelle,
75 007 Paris.
12, boulevard Lachèze,
42 600 Montbrison.

Nécrologie

— Mme Blanca Mora y Araujo, son épouse,
M. et Mme Miguel Angel Asturias-Amado,
M. et Mme Rodrigo Asturias-Amado, ses enfants,
Sandrino Asturias-Valenzuela, son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de
S.E. Miguel Angel ASTURIAS,
prix Lénine de la paix 1966,
prix Nobel de littérature 1967,
ancien ambassadeur
de la République du Guatemala
à Paris,
grand-officier
de la Légion d'honneur,
survenu à Madrid, le 9 juin 1974.
Ses obsèques seront célébrées par S.E. Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, mardi 18 juin, à 16 heures précises.
Une chapelle ardente sera ouverte au public, à l'église, lundi 17 juin, à partir de 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue Saint-Ferdinand,
75 017 Paris.

— Louise Salmon,
Michel et Gilbert Caquelin,
ses enfants,
Toute la famille et ses amis proches,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme CAQUELIN-SALMON,
née Jeanne Maguin,
survenu, le 11 juin 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Ennery (Val-d'Oise).
La levée du corps aura lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 14 juin 1974, à 14 h. 30, à la Clinique diététique d'Ennery, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, Paris-17e, vers 15 h. 45.
32, rue Aristide-Briand,
95 520 Osny.
48, rue Pernety, 75 014 Paris.

— Mme Jean Denoyelle et ses filles,
Mme Pierre Denoyelle,
M. et Mme Jean Récoché,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DENOYELLE,
ancien élève de l'ENA,
directeur
de l'administration générale
et des gens de mer
au Secrétariat général
de la marine marchande,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, fils et parent,
survenu le 11 juin à l'âge de cinquante-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.
12/2, rue Paul-Couderc,
92 330 Sceaux.

— Le secrétaire général de la marine marchande,
a le regret de faire part du décès de
M. Jean DENOYELLE,
administrateur civil,
directeur
de l'administration générale
et des gens de mer
au Secrétariat général
de la marine marchande,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Sceaux (92 330), le 11 juin 1974.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Sceaux, le vendredi 14 juin, à 10 h. 30.

[M. Jean Denoyelle était né en 1922 à Laval. Il était marié, père de deux enfants. Licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et de l'université de Dartmouth (U.S.A.). Il était ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Nations unies »).
Il fut d'abord nommé administrateur civil au ministère du travail le 1er janvier 1950, puis détaché à l'administration centrale de la marine marchande à compter du 1er janvier 1954.
Affecté à la direction de l'administration générale et des gens de mer, il fut ensuite chargé de la sous-direction des gens de mer le 1er septembre 1960. Nommé sous-directeur le 1er avril 1961 puis directeur de l'administration générale et des gens de mer le 23 septembre 1963.]

— M. Georges Garandeau,
M. et Mme Bernard Legris,
M. et Mme Daniel Fournier,
Mlle Catherine Garandeau,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges GARANDEAU,
née Geneviève Lalaurie,
survenu subitement, le 11 juin, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le vendredi 14 juin, à 14 h.

— Mme Frédéric Henri-Busser,
M. et Mme Roland Busser,
M. et Mme Philippe Faure et leurs enfants,
M. et Mme Charles de Vries et leurs enfants,
Mme Jean Victorien-Sardou,
Mme Edmond Descorps-Sardou,
M. et Mme Jean Cousin,
Mlle Françoise Burg,
M. Marcel Fortin,
Les familles de Vries, Teneveau, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part de la mort du
docteur Frédéric HENRI-BUSSER,
professeur agrégé
à la faculté de médecine de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
engagé volontaire 1914,
résistant de 1940,
survenue subitement le jeudi 6 juin 1974, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à son domicile, et dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Les Pins d'Alep, 12, rue de Madrid, 06-Le Cannet.

[Né le 6 mai 1896 à Paris, le docteur Frédéric Henri-Busser, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, était le fils aîné d'Henri Busser, membre de l'Institut, mort dans sa cent deuxième année en 1973.
Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 4 septembre 1914, résistant de 1940, il avait adhéré dès 1941 au Front national des médecins français, dirigé par le comité médical de la Résistance, membre du réseau Jade-Fitzroy, il participa aux combats de la libération.]

— On apprend la mort de notre confrère
René LECLERCQ,
décédé subitement mercredi 12 juin à l'hôpital Cochin, à la suite d'un malaise cardiaque.
Ses obsèques auront lieu vendredi, à 16 heures, en l'église du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, où l'on se réunira.

[Agé de soixante ans, René Leclercq avait appartenu avant la guerre à la rédaction du « Petit Parisien », puis après la libération à celle du « Parisien libéré », où il avait été premier secrétaire de rédaction avant d'être nommé secrétaire général adjoint de la rédaction.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 11 juin 1974, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
Mme Ernest MALLET,
née Damagnez.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, le 14 juin, en l'église de Jouars-Pontchartrain (78), à 15 h., suivies de l'inhumation.
De la part de
M. et Mme Henri Lanoë,
Mme Jacqueline Mallet et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Mallet,
Mme Damagnez,
Toute sa famille, tous ses amis.
Une bénédiction sera donnée à la levée du corps, Hôpital Ambroise-Paré, Boulogne (92), à 13 h. 45.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges MARTINET,
née Gabrielle Arrighi de Casanova,
survenu le 8 juin, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de ses enfants :
M. et Mme Pierre Martinet,
Mlle Lucile Martinet,
Mme Denise Martinet,
M. et Mme René Martinet,
Mlle Marie-Jeanne Martinet,
De ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Montigny-les-Monts (10) dans la plus stricte intimité.
2, rue Charbonnel, 75 013 Paris.

— L'Association des veuves civiles a la douleur de faire part du décès, le 11 juin, de sa vice-présidente d'honneur,
Mme Suzanne MEYER.
Les obsèques auront lieu le vendredi 14 juin, en l'église Sainte-Clotilde, à 10 h. 30.

— M. et Mme Pierre Schell,
M. Bernard Schell,
Mlle Françoise Schell,
M. et Mme Jean-Luc Ogier,
M. Yves Schell,
Les familles Schell, Giraud, Meynier, Cappelle, de Roig-Bourdville, Dufourd,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René SCHELL,
née Thérèse Giraud,
leur mère, grand-mère et parente, survenu à Neuilly-sur-Seine (92), le 11 juin 1974, et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention au service religieux qui sera célébré en la cathédrale de Tulles (Corrèze) le samedi 15 juin 1974, à 9 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
43, rue Jacques-Dulud,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Eugène Pierre Thebault, son épouse,
M. et Mme Claude Marchand,
Le docteur et Mme Georges Thebault et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Thebault et leurs enfants,
ses enfants,
Mlle Emilie Masson,
Mme veuve Pierre Jacquemain et ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Thebault et leurs enfants et petits-enfants,
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Cahu, Marchand, Massol et Morin,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Eugène-Pierre THEBAULT,
docteur en droit,
ancien vice-président
de la Cour d'appel de Tananarive,
ancien conseiller
à la Cour suprême de Madagascar,
officier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier
de l'Ordre national malgache,
chevalier
de l'ordre de l'Etoile noire du Bénin,
commandeur de l'Ordre royal
de la Grande-Comore,
décédé subitement, le 8 juin, dans sa quatre-vingt-quatrième année en son domicile, 12, rue Cail, Paris-10e.
Priez pour lui.
Le service religieux en l'église Saint-Joseph-Artisan et l'inhumation au cimetière de Subligny (Manche), ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
109 bis, avenue Charles-de-Gaulle,
92 200 Neuilly-sur-Seine.
27, rue de Colmar, 33-Bordeaux.
25, avenue de la Garenne,
91 700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

— Mme Pierre Truffaut,
Mme Truffaut-Natali et ses enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Matignon,
M. et Mme Paul Jacques Truffaut,
Les familles Leveillé, Bialle de Langibaudière, Boulord,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre TRUFFAUT,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député
de la Charente-Maritime,
président d'honneur
de la Fédération des syndicats
d'agents généraux d'assurances,
survenu le 11 juin 1974, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 13 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Challans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Marzelles », 85 300 Challans.
14, avenue de la Grande-Armée,
75 017 Paris.
9, rue Messidor, 75 012 Paris.
10, rue du Docteur-Roux,
75 015 Paris.

[Né le 14 mai 1894 à Carentan (Manche), M. Pierre Truffaut était agent d'assurances. Son activité syndicale le conduisit à assumer, de 1942 à 1952, la présidence de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (F.N.S.A.G.A.). En 1945, il fut élu député de la Charente-Maritime et réélu en 1946 et 1947. Il était inscrit au groupe du Mouvement républicain populaire et siégeait à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Il s'occupa ensuite de promouvoir le tourisme aux Antilles françaises. M. Truffaut n'a pas été réélu en 1951.
Chevalier de la Légion d'honneur et président d'honneur de la F.N.S.A.G.A., M. Truffaut était le père de notre confrère Paul-Jacques Truffaut, d'« Ouest-France ».]

— On nous prie d'annoncer le décès, le 4 juin 1974, de
Mme Paul WELSCH,
née Germaine Roth.
De la part de
Mme Robert Altmayer,
M. et Mme Eric Redslob et leur fils,
Mme Edmond Claude,
M. et Mme Roger Claude et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Claude, leurs enfants et petite-fille.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à « Claire Demeure » à Versailles et l'inhumation à Strasbourg dans la tombe de famille.

Messe anniversaire

— Une cérémonie du souvenir aura lieu le 15 juin 1974, à 11 heures, au Panthéon sur les tombes de
Victor SCHOELCHER
et de Félix EBOUÉ.

Communications diverses

— M. Hosteing, préfet des Hauts-de-Seine, a, par arrêté en date du 15 mai 1974, nommé M. Francis Chaveton, maire de Saint-Cloud de 1945 à 1971, maire honoraire.

Bienfaisance

— L'Association de solidarité franco-arabe organise jusqu'au 19 juin, huit journées de solidarité avec les enfants palestiniens. Deux expositions-ventes se tiendront, l'une au centre culturel algérien, 161, rue Saint-Jacques, à Paris-5e (œuvres de peintres, sculpteurs français et étrangers contemporains), l'autre au siège de l'association, 12, rue Augereau à Paris-7e (artisanat palestien).
Un spectacle folklorique palestinien, suivi d'un récital de Paco Ibanez, aura lieu le 15 juin, à 15 h., au grand théâtre de la Cité universitaire à Paris-14e.

Visites et conférences

VENDREDI 14 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., devant l'église Sainte-Elisabeth, rue du Temple, Mme Bouquet des Chaux : « Mme Elisabeth au temple ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Siège du P.C., d'Oscar Niemeyer ». — 15 h., 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Saint-Girons : « Eglises de Saint-Julien et Saint-Séverin ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Stoppelaère : « Manufacture royale des Gobelins ».
CONFERENCES. — 20 h., salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « La Bhagavad-Gita - La Métempsycose, science perdue » (Mouvement Hare Krishna) (Entrée libre).

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 13 JUIN

PROGRAMMES SOUS RÉSERVES

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats, certaines émissions de télévision, notamment celles en direct, risquent d'être perturbées. Un programme unique serait diffusé sur toutes les stations de la Radiodiffusion nationale.

● **CHAINE I**

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Dramatique : « La crécelle », de Ch. Dyer. Réal. R. Kahane. Avec E. Kerr, P. Vernier, P. Savatier.
En Angleterre, un jeune homme de trente ans passe une nuit avec une jeune femme qui n'est pas tout à fait une prostituée.
Cette pièce fut créée en 1963 à la Gaîté-Montparnasse par Claude Rich et Jacqueline Gauthier.

22 h. Catch.

● **CHAINE II (couleur)**

18 h. 50 Coupe du monde de football : Brésil-Yougoslavie.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Adamo et Nicoletta.

21 h. 35 Le dossier secret des trésors. Les deux valises de Budapest, de P. Bokor et J.-J Sirkis.
Le 21 mars 1921, la République des conseils hongrois n'est reconnue à l'Ouest que par l'Autriche. Deux valises contenant une partie des réserves monétaires de la Hongrie seront l'objet de nombreuses convoitises.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont : La chasse photographique.

20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh E. Mannoni.
La situation en Italie ; Des travailleurs algériens, pour quoi faire ?

21 h. 30 Variétés : Jacques Douai. Réal. D. Wronecki.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., « La tentation de saint Antoine », de R. Auclair, d'après Flaubert, avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnière, H. Buthion, P. Constant, M. Cassan, D. Daniel (1) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 35, Recherches musicales ; 23 h., Format de poche ; « Les jeux de l'amour et du langage », de J. Pelenot ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Les Indes galantes » (Rameau), avec J. Smith, G. Hartman, L. Devos, J. Elwes, Ph. Huttenlocher. Ensemble vocal « A chœur joie », de Valence ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Retour sur la carrière d'Albert Ayler ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

VENDREDI 14 JUIN

● **CHAINE I**

15 h. 50 Coupe du monde de football : Allemagne-Chili.
Match retransmis de Berlin.

19 h. 20 Coupe du monde de football : Ecosse-Zaïre.
Match retransmis de Dortmund.

21 h. 20 Feuilleton : Nans le berger.

21 h. 35 Au rendez-vous des grands reporters, par R. Pic et M. Tauriac.
Les rues sans joie de Belfast ; les « virages de Sadate ».

● **CHAINE II (couleur)**

15 h. 15 Tennis : Internationaux de France.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Couleurs de la nuit.

20 h. 35 Dramatique : « l'Implantation », de G. Perrault. Adapt. et dial. J. Cosmos. Réal. G.-A. Lefranc. Avec F. Dunoyer, J. Alric, Cl. Nadal.
Un agent secret s'introduit dans une famille française en empruntant l'identité fictive d'un neveu du Venezuela. Peu à peu il se sent devenir un membre de la famille et oublie sa mission.

22 h. 10 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Magazine artistique : Des yeux pour voir, de P. Desfons.

20 h. 40 Variétés : Mon pays, le voici. Amalia Rodrigues présente le Portugal. Réal. N. Ribowski.

21 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber. Avec M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la régie Renault.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent : P. Seghers, D. Comtard, M. Cholodenko, M. Clavel, le Grand Magic Circus et D. Jando ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, Art, création, méthode ; 23 h., Les livres de science-fiction ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), En direct du studio 105 : Soirée publique : Musique à découvrir : Hommage à André Caplet, avec le concours de S. Cotelle, harpiste, D. Rémy, G. de Maria, violonistes, M. Lemoine, altiste, M. Ganuza, violoncelliste, M. Agnel, soprano, A. Bartelloni, mezzo-soprano, J. Pudleitner, contralto, direct. J. Calvet : « Conte fantastique pour harpe et quatuor à cordes », d'après « le Masque de la mort rouge » d'Edgar Poe, « Deux divertissements pour harpe seule », « Septuor pour trio vocal et quatuor à cordes » ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 867

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Ils agissent avec mesures — II. Absence qui peut se prolonger. — III. Orientation. Grand voyageur. — IV. Rencontra Condé en plein faubourg Saint-Antoine. — V. De la même sorte. Pronom. — VI. Réchauffe l'homme. Mesure. — VII. Pousse un cri. D'un auxiliaire. Répété par un consolateur. — VIII. Résultat d'une culture intensive. — IX. Tapages nocturnes. — X. Terme musical. — XI. Construisent leurs œuvres mètre par mètre.

VERTICALEMENT

1. Le fait de leur tendre la main ne les laisse pas insensibles. — 2. Femme de journées. — 3. Laisserait croire bien des choses. Pour lui, une ronde équivaut à un silence. — 4. Pronom. Roulée. Comment l'empêcher de nous quitter ? — 5. Vieux mot. Ses calculs peuvent tourmenter un mathématicien. — 6. Possessif. Ne craignent pas de s'afficher. — 7. Commis par Chateaubriand. Certaines furent fatales à César. — 8. Etait fréquentée par des gens qui n'hésitaient pas à se mouiller. — 9. Triste ornement. S'enfoncent dans les côtes.

Solution du problème n° 866

HORIZONTALEMENT

I. Etincelle. — II. Nénies. Or. — III. Gares. Ain. — IV. Il. Atre. — V. El. Lentes. — VI. Navette. — VII. Erne. — VIII. Gousset. — IX. Eole. Sein. — X. Ers. S.O. — XI. Estragon.

VERTICALEMENT

1. Engrenages. — 2. Tea. La. Oô — 3. Inri. Veules. — 4. Nielle. Sert. — 5. Ces. Etés. SR. — 6. Es. Antres. — 7. Attente. — 8. Loire. Iso. — 9. Ernest. Anon.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 13 juin 1974 :

UN ARRETE

● Instituant un certificat d'aptitude professionnelle d'armurier.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

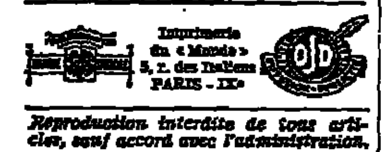
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Chasse

GIBIER D'EAU : OUVERTURE RETARDÉE

A la demande du ministre de la qualité de la vie, le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage a émis, au cours de sa réunion du 5 juin 1974, l'avis que la chasse au gibier d'eau pour la campagne 1974-1975 ne devrait être ouverte dans aucun département avant le 28 juillet. Les ouvertures s'échelonneront donc suivant les départements entre le début du mois d'août et la mi-septembre.

Les fédérations départementales des chasseurs s'étaient déjà prononcées, à quelques exceptions près, pour une ouverture tardive, dans le but de ménager les espèces migratrices éprouvées par la sécheresse qui persiste dans leurs zones d'hivernage en Afrique.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries: I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

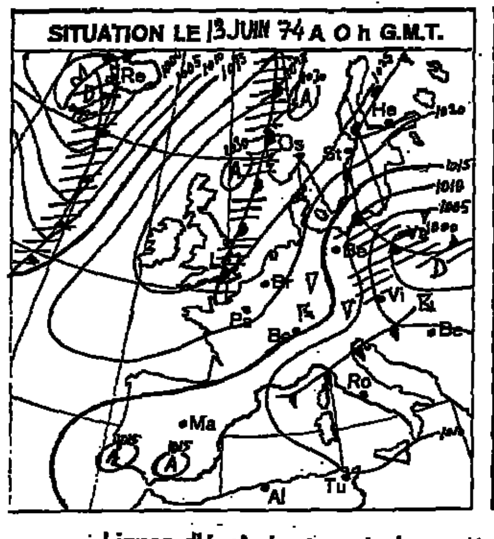
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

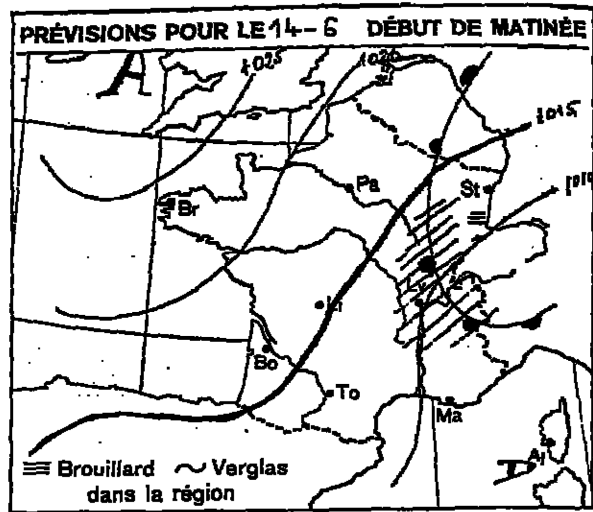
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 juin à 0 heure et le vendredi 14 juin à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, un flux de vents de nord à nord-est persistera sur l'ensemble de la France, où circuleront encore des masses d'air relativement frais. Dans ce flux, une perturbation située jeudi matin en Allemagne se déplacera vers notre pays, mais en s'affaiblissant.

Vendredi 14 juin, de l'Alsace et de la Lorraine au Massif Central et aux Alpes, le temps sera très nuageux et quelques pluies sont possibles le matin. Des éclaircies se développeront l'après-midi. Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent ensoleillé, avec seulement quelques nuages passagers.

Les vents, de nord à nord-est, modérés en général, seront assez forts par moments dans la basse vallée du Rhône et le Bas-Languedoc, ainsi qu'au large.

Les températures, stationnaires dans l'Est et le Nord-Est, seront en légère hausse sur les autres régions.

Jeudi 13 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Biarritz, 20 et 15 degrés ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 22 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice, 21 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 18 et 8 ; Tours, 22 et 8 ; Toulouse, 25 et 12 ; Ajaccio, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 8 degrés ; Athènes, 24 et 18 ; Bonn, 12 et 8 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 34 et 26 ; Iles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 17 et 14 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 23 et 15 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 17 et 12 ; Téhéran, 34 et 21.

Loterie nationale

TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE

Signe	Numéro	Gagne	Autres signes
Bélier	8120	5 000	500
	9553	10 000	1 000
	24247	100 050	5 050
Taureau	8353	5 000	550
	6787	10 050	1 050
	23380	100 000	5 000
Gémeaux	0695	5 050	500
	4589	10 000	1 000
	06627	100 050	5 050
Cancer	2023	5 000	500
	3226	10 000	1 000
	05818	100 000	5 000
Lion	5946	5 000	500
	4618	10 000	1 000
	11961	100 000	5 000
Vierge	4832	5 000	500
	6688	10 000	1 000
	18112	100 000	5 000
Balance	0896	5 000	500
	7438	10 000	1 000
	25330	100 000	5 000
Scorpion	7480	5 000	500
	2988	10 000	1 000
	11879	100 000	5 000
Sagittaire	2134	5 000	500
	2299	10 000	1 000
	34335	100 050	5 050
Capricorne	9909	5 000	500
	7305	10 050	1 050
	18346	100 000	5 000
Verseau	9306	5 000	500
	3301	10 000	1 000
	60249	100 000	5 000
Poissons	7732	5 000	500
	4089	10 000	1 000
	19190	100 000	5 000

Quel que soit le signe, les billets dont le numéro se termine par 5 et 7 gagnent 50 F ; 91, 83 et 94 gagnent 100 F ; 45 gagnent 150 F ; 911, 153, 008, 539 et 400 gagnent 200 F ; 175, 955 et 597 gagnent 250 F.

Les billets portant le numéro 23840 gagnent 1 500 000 F (Verseau) et 15 000 F (autres signes).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 23840 gagnent 12 000 F, 12 050 F ou 12 150 F (Verseau) et 500 F, 550 F ou 650 F (autr. sign.).

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (12e tranche) aura lieu le mercredi 19 juin, à 19 h. 45, au port du Commerce, à Calvi (Corse).

● *Le secrétariat général de la Loterie nationale* annonce qu'il procédera au titre de l'année 1974 à l'émission de trois tranches dites Tranche des roses, Tranche des moissons et Tranche de l'automne, dont les tirages auront lieu les mercredis 3 juillet, 14 août et 30 octobre 1974. Ces tranches comprendront 480 000 billets répartis en six groupes de 80 000 billets chacun.

Le prix de vente du billet est fixé à 44 francs, celui du demi-billet divisible à 22 francs et celui du dixième de billet à 5 francs. Les billets seront mis respectivement à la disposition du public les 11 juin, 23 juillet et 8 octobre 1974.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 4 - Bijoux, ameublem. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 5 - Bijoux, mobil. Me le Blanc.
S. 6 - Objets d'art, meubles 18e s., porcelaines, faïences anciennes, tapis. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7 - Faïences et porcelaines anc. M. Vandermeersch. Me Pescheteau.
S. 10 - Livres anciens, livres époque romantique et Second Empire. Editions originales. Mme Vidal-Mégret. S. C. P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11 - Antiquités : Grèce, Egypte, bronzes du Louristan, laques persanes, Moyen Age, Renaissance. M. Batton. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 17 - Tableaux, bibelots, meubles. Mes Audap, Godeau, Solanet.
S. 19 - Timbres. Mes Jacques Ribault-Ménetière, Marlio.

SOCIÉTÉ

LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DE SEXOLOGIE EST UNE « OPÉRATION MYSTIFICATRICE » estiment des enseignants de l'université de Vincennes

La création, toute récente, par des médecins, d'une Société française de sexologie clinique (*le Monde* du 29 mai) suscite quelques remous qui devraient trouver un écho lors de la réunion inaugurale de la société, ce jeudi 13 juin à Paris. C'est ainsi que les « comités SEXPOL » déclarent : « *Si nous laissons prendre de l'extension à la Société française de sexologie clinique, la vie sexuelle sera bientôt du ressort d'une institution gardienne vigilante de ses privilèges et de ses lois.* »

De son côté, un groupe d'enseignants de la filière « sexologie » à l'université de Paris-VIII - Vincennes (1) nous a adressé le texte d'un manifeste de protestation dont voici les principaux passages :

« *Profitant d'un réel désarroi en ce qui concerne le sexuel et d'une inculture savamment entretenue par le corps médical, les nouveaux sexologues s'appuyent sur le terrorisme inhérent à leur fonction pour amorcer une opération mystificatrice d'envergure à l'égard du public.*

» *Il n'appartient pas aux médecins, qui, par leur déontologie et leur Ordre, sont appelés à agir dans le cadre des mœurs et des lois oppressives, d'apporter la moindre des « lumières scientifiques » sur un tel problème. Qu'il y ait une sexologie scientifique au sens des médecins est un leurre. Le mot même de « sexologie » est là, d'ailleurs, pour entretenir la confusion.*

» *Nous accusons la sexologie prétendument scientifique d'imposture en tant qu'elle ne peut être qu'une manière, mise au goût du jour, d'écraser, au nom de la « science », la richesse de la vie sexuelle dans ses désirs, ses fantasmes, ses déviations. (...)*

» *Les jeunes, les femmes, les « déviants », tous ceux qui ont toujours été dépossédés de la parole et à qui on va une nouvelle fois l'arracher au nom d'une grotesque caricature de science, doivent savoir et faire savoir que le désir incoercible n'a pas besoin de thérapeutes, ni d'un « savoir » décrété d'en haut : il ne doit compter, contre les institutions répressives, que sur la puissance de son affirmation.* »

(1) Les signataires de ce texte sont MM. René Schérer, Georges Lapassade, Boris Fraenkel, Hess, J.-M. Magys, Guy Chevalier et Guy Hocquenghem.

DANS LES YVELINES

Le ghetto du Bois-de-l'Étang

« Le Bois-de-l'Etang » : nom bucolique pour une cité du bout du monde. Pourtant destinée à contrôler l'urbanisation, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines n'aura rien pu faire pour empêcher que cet îlot de déshérités ne se crée dans la commune de La Verrière. Entre la voie ferrée et la route 616, des logements H.L.M. ont été plantés là, à l'écart de tout. Flambant neufs, ces immeubles de neuf à douze étages forment pourtant déjà une cité pas comme les autres. « *Un ghetto* », affirme M. Robert Petit, maire de la localité.

Un ghetto. Le mot est lâché, car, si chacun s'en défend, le racisme est pourtant latent au Bois-de-l'Etang. Composée presque exclusivement de défavorisés sociaux, la cité recèle un nombre exceptionnellement important de familles immigrées. Sur les trois mille habitants que compte ce quartier, plus de 50 % sont des étrangers, 40 % d'entre eux sont Maghrébins, autant sont des Portugais et les 20 % restants se composent de Sénégalais, de Malgaches et d'Italiens. A cela, il faut ajouter un foyer de jeunes travailleurs immigrés de cinq cents chambres.

« *On a rasé notre maison dans un bidonville de Versailles, où nous étions logés pour presque rien, et on nous a donné un logement ici. Ce n'est pas mieux, car c'est cher* », explique un travailleur tunisien de Renault-Flins, père de trois enfants.

Conduits chaque jour par cars entiers sur les lieux des chaînes de montage, les travailleurs de Renault-Flins représentent 35 % de la population de la cité. Selon les règlements, 10 % des logements ont été attribués à la commune et les 55 % restants ont été mis à la disposition de la préfecture pour les mal-logés du département des Yvelines.

« *C'est la contrepartie qui a été réclamée par le département pour accorder une garantie d'emprunt à la société H.L.M. des Trois-Vallées* », explique le maire de La Verrière. « *Hélas ! les services du logement ont agi sans discernement. Nous sommes contents, certes, que les immigrés soient là pour vider nos poubelles, mais c'est une folie d'avoir groupé dans ce quartier coupé de tout autant de familles déjà déracinées. Il n'y a personne pour les encadrer. Déjà les ethnies se séparent et la haine monte. Au moindre incident, ce sera le drame. Les étrangers sont trop nombreux pour pouvoir s'intégrer normalement. Leur trop grand nombre provoque chez les Français un phénomène de rejet.* »

Le groupe scolaire du parc est régueeilltmner
régulièrement pillé chaque semaine : « *Ce sont les petits Norrd' Af !* », entend-on dire dans la cité. Les tombes du cimetière voisin ont une nouvelle fois été profanées : « *C'est encore un coup des gosses de cette faune !* » Les carcasses de voitures qui s'amoncellent sur les parkings : « *Ces gens-là vivent comme chez eux !* »

Mais c'est sur le plan scolaire que le problème semble être le plus grave et surtout sensibilise le plus la population.

En chiens de faïence

A la prochaine rentrée, 65 % des enfants des écoles seront de petits étrangers, pour lesquels une seule classe non francophone a été ouverte. « *Cette année déjà, les résultats ont été déplorables* », précise M. Coudin, enseignant et responsable local de la fédération Cornec. « *Dans les classes, le nombre de redoublants oscille entre 34 et 57 %. Le niveau scolaire est très bas et de nombreuses familles françaises retirent leurs enfants pour les faire inscrire ailleurs.* »

Pour régler ces problèmes, il faudrait des moyens. En locaux, en matériel et en bonnes volontés. Avec, selon l'avis de tous, des classes de différents niveaux pour les catégories d'enfants. Au Bois-de-l'Etang, où ils sont groupés, les Algériens — petits et grands — parlent arabe entre eux. A l'école française, où les enfants apprennent à servir d'interprètes à leurs parents, c'est, pour les institutrices surtout, un combat de tous les instants.

Peu à peu les familles françaises quittent leurs logements. Une vingtaine d'appartements ont ainsi été libérés en quelques jours. Ils seront, eux aussi, occupés bientôt par des immigrés.

Il n'y a ici pour tout commerçant qu'une boulangerie, et pour les trois mille habitants un unique téléphone installé chez le gardien. C'est la ligne qui avait été montée pour le chantier et que l'on menace aujourd'hui de supprimer. Il n'y aura plus rien cette fois pour appeler les pompiers, la police ou le médecin. Le gardien, lui aussi, va bientôt partir. Un nouveau viendra : ce sera le cinquième en quelques mois. A son tour, il aura envie de fuir « *à cause de ces gens qui se regardent en chiens de faïence et de leurs gosses qui cassent tout* ».

DAMIEN REGIS.

● *Le Comité national des rapatriés et spoliés* (C.N.R.S., 65, rue de Monceau, Paris-8e) s'est réuni pour examiner la situation après l'élection du président de la République. Il a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de ses objectifs — au travers des engagements pris, — notamment en matière de réinstallation et d'indemnisation totale des rapatriés et spoliés.

A Mulhouse

GARRY DAVIS « PREMIER CITOYEN DU MONDE » COMPARAIT EN CORRECTIONNELLE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Prévenu « *d'établissement et de distribution de documents présentant avec les passeports officiels une ressemblance de nature à causer une méprise dans l'esprit du public* », Garry Davis, cinquante et un ans, « premier citoyen du monde », comparaissait mercredi 12 juin devant le tribunal correctionnel de Mulhouse. La procédure avait été ouverte contre lui après l'arrestation l'été dernier de deux travailleurs algériens qui, à leur passage de la frontière franco-suisse, avaient exhibé des passeports émis par le World Service Authority (W.S.A.) et délivrés par Garry Davis. Son défenseur, Me Carteron, du barreau de Paris, plaida l'incompétence du tribunal, arguant du fait que celui-ci se trouvait face à un chef de gouvernement — qualité que se donne Garry Davis — et que les faits reprochés sont manifestement des actes entrant dans les prérogatives dudit gouvernement.

Dans une longue déclaration, Garry Davis rappela les considérations qui l'avaient amené, partant de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à créer le gouvernement mondial en septembre 1953, à Elsworth (U.S.A.), expliqua sa raison d'être (au service des apatrides et des citoyens *de facto* de la communauté mondiale), avant d'affirmer qu'il s'agissait moins devant ce tribunal de savoir si le passeport de la W.S.A. provoque une méprise dans l'esprit du public que de connaître la validité de l'organisme émetteur et mandataire, le gouvernement mondial lui-même. Ce gouvernement existe-t-il effectivement ? Oui, s'il faut en croire Me Carteron lorsqu'il affirme que le W.S.A. a reçu l'adhésion de six cent quatre-vingt-cinq mille personnes de par le monde et que la validité des passeports qu'il émet a été reconnue explicitement ou implicitement par vingt-huit gouvernements.

Le tribunal n'a pas donné suite à la demande de Me Carteron et s'est estimé compétent puisque, après une interruption de séance, il interrogea Garry Davis sur l'aspect concret de l'affaire, à savoir les fameux passeports, grâce auxquels un témoin a réussi à obtenir des visas et à voyager dans la plupart des pays de l'Est, alors qu'un second témoin avait pu quitter « *une prison d'immigration* » au Siam, où il avait été retenu faute de papiers d'identité.

Le tribunal s'est donné jusqu'au 10 juillet pour se prononcer.

JUSTICE

Le tribunal administratif de Marseille examine l'expulsion du pasteur Perregaux

« SUR QUELQUES RAGOTS DE BASSE POLICE »

Le tribunal administratif de Marseille, que présidait M. Heurte, a examiné, le mercredi 12 juin, le recours en annulation formé par le pasteur suisse Berthier Perregaux, ancien collaborateur de la CIMADE (service d'entraide œcuménique) dans cette ville, contre l'arrêté d'expulsion du ministère de l'intérieur pris à son encontre le 16 juillet 1973, notifié et exécuté le 4 septembre (« le Monde » du 5 septembre 1973). Il était reproché au pasteur Perregaux, connu pour ses activités en faveur des immigrés, « des atteintes graves à la neutralité politique à laquelle est tenu un étranger durant son séjour sur le territoire français ». Après les plaidoiries de Mes Philippe Wacquet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et Jean Dissler (Marseille), défenseurs de Berthier Perregaux — au recours duquel s'est jointe la CIMADE, — le commissaire du gouvernement M. Henri Vieil, a demandé un supplément d'instruction. Le jugement a été mis en délibéré.

L'expulsion « à chaud » de M. Berthier Perregaux, survenue quelques jours après l'assassinat par un malade mental algérien d'un traminot marseillais, avait suscité un ample mouvement de protestation en France. Dans un climat moins tendu, le tribunal a notamment été invité par les conseils du pasteur suisse à se prononcer sur la « légalité interne » de l'arrêté attaqué.

Marseille. — Pour Me Wacquet, le motif visé par le bulletin de notification de la procédure d'expulsion est entaché d'erreurs de droit, car « *la neutralité politique ne constitue pas un élément du statut juridique des étrangers* ». La seule limite prévue par l'article 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 est, rappelle-t-il, que l'activité de l'étranger ne constitue pas « *une menace pour l'ordre public ou le crédit public* ». L'avocat plaide également sur la forme, l'incompétence du signataire de l'arrêté, qui n'était pas M. Raymond Marcellin lui-même, ministre de l'intérieur en exercice, mais son directeur de cabinet M. Pierre Somveille, devenu aujourd'hui, par coïncidence, préfet de la région Provence-Côte d'Azur.

« *L'expulsion*, soutient Me Wacquet, *est une des matières où la loi a conféré au ministre de l'intérieur une compétence personnelle qu'il ne peut déléguer.* » Le défenseur du pasteur Perregaux estime d'ailleurs que la « *légalité interne* » de l'arrêté est tout aussi contestable. « *Sur ce point*, déclare-t-il, *il convient de réagir contre la doctrine du ministère de l'intérieur, selon laquelle il disposerait en matière de police des étrangers d'un pouvoir dicrétionnaire qui laisserait au juge administratif un contrôle réduit sur l'exactitude matérielle des motifs* », et d'exhorter la juridiction administrative de première instance à vérifier, comme s'y emploie le Conseil d'Etat, si les faits invoqués par le ministère sont légalement de nature à motiver l'expulsion. Or, selon Me Wacquet, les faits articulés contre M. Perregaux dans un communiqué publié par la Place Beauvau (*le Monde* du 7 septembre 1973) sont « *ou bien matériellement inexacts, ou bien légalement insusceptibles d'entraîner une expulsion, ou bien qualifiés de menaces à l'ordre public, par suite d'une erreur manifeste d'appréciation* ».

Trop efficacement

Il les examine un à un, ce qui l'amène à nier formellement que le pasteur Perregaux ait organisé quelque manifestation que ce soit (avec marche à travers la ville, selon le ministère de l'intérieur) les 26 et 27 mai 1973, ou appartenu au comité de soutien à Maurice Courbage (1), ou encore participé à des réunions du Secours rouge et du comité Palestine, mouvements auxquels, entre autres, la CIMADE avait effectivement prêté ses locaux.

S'il est vrai d'autre part que Berthier Perregaux a été interpellé lors d'une manifestation contre l'évacuation des habitants d'un bidonville, il n'était pas « *avec d'autres manifestants gauchistes* » mais en compagnie de plusieurs autres responsables confessionnels : leur groupe avait discuté deux heures pour essayer de faire retarder la démolition du bidonville, rien n'étant prévu pour le relogement des occupants célibataires.

« *En définitive*, conclut Me Wacquet, *le ministre de l'intérieur s'est fondé sur quelques ragots de basse police pour expulser un étranger qui a eu le tort non pas de menacer en quoi que ce soit l'ordre public, mais d'intervenir trop efficacement en faveur des travailleurs immigrés, conformément à la mission que la CIMADE lui avait confiée.* »

Le ministère de l'intérieur s'était apparemment contenté de confirmer les mêmes conclusions que celles contenues dans son communiqué de presse de septembre dernier. Le commissaire du gouvernement, M. Henri Vieil, estime que la procédure a été régulière, en émettant toutefois des réserves sur la commission spéciale d'expulsion. Mais il ne trouve pas dans le dossier « *des éléments pour statuer en toute connaissance de cause sur l'exactitude ou l'inexactitude des faits* » et demande donc un supplément d'instruction.

GUY PORTE.

(1) Assistant de physique à l'U.E.R. de Lumigny, expulsé de France pour ses prises de position en faveur de la cause palestinienne et des travailleurs immigrés, le 26 juillet 1973.

ÉCHECS

A NICE TOUS LES POINTS COMPTENT

Au Festival Gershwin, organisé à Nice dans le cadre du Championnat du monde par équipes du jeu d'échecs, on reconnaissait peu de joueurs dans la salle. Ils avaient, en effet, du pain sur la planche, c'est-à-dire beaucoup de parties, inachevées mercredi soir, à poursuivre jeudi matin, signe indiscutable de l'intensité de la lutte qui augmente encore car il ne reste plus que trois rondes pour connaître le sort de chacun : prestigieuse finale A pour les deux premiers de chaque groupe, honorable finale B pour les deux suivants, etc.

Le public n'avait d'yeux mercredi que pour les deux candidats malheureux au titre mondial qui s'affrontaient : le jeune Brésilien Mecking et le Russe Spassky. Leur partie s'est finalement soldée par la nullité : personne ne semble avoir remarqué l'étonnante résistance du modeste Venezuela contre la Yougoslavie (1,5 contre 2,5), un des grands favoris.

Dans le groupe où joue la France, c'est toujours la bouteille à l'encre : Philippines 17,5/23 ; France 16/23 ; Bulgarie 15/21 ; Indonésie 14,5/22 ; Israël 13,5/21. Le pronostic est donc très difficile, car il reste à la France des rencontres particulièrement ardues.

Voici les leaders des autres groupes : groupe un : U.R.S.S., 20/24 ; Pays de Galles, 16/21 ; groupe deux : U.S.A., 14/18 ; Grande-Bretagne, 12,5/14 ; groupe trois : Yougoslavie, 21/24 ; Cuba, 19/22 ; groupe quatre : Hongrie, 19/20 ; Espagne, 15,5/20 groupe cinq : Allemagne, 18/21 Afrique-du-Sud, 15/22 ; groupe six : Tchécoslovaquie, 21/24 Norvège, 17/22 ; groupe sept : Philippines, 17,5/23 ; France 16/23 ; groupe huit : Argentine, 21/23 ; Autriche, 17,5/23.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

SOLVAY & Cie

recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE DE PARIS équipé d'un 370/145 - 384 K OS

UN PROGRAMMEUR D'APPLICATION confirmé

Diplômé DUT informatique de Gestion ou équivalent. Pratique Cobol 1 an minimum. Formation OS et télétraitement assurés.
40 heures semaine. Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo et prétentions à SOLVAY et Cie, au Service du Personnel, 12, cours Albert-Ier - 75383 PARIS Cedex 08.

SOCIETE ETUDES ET MARKETING

recherche

1) Directeur d'Etudes
2) Chargé d'Etudes

Formation psychologique
Expérience pratique indispensable

Adr. C.V. manuscrit en indiquant poste demandé et prétentions à :
JOUSSE, 96, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche pour son département BANQUE

UN ATTACHÉ DE CLIENTÈLE JUNIOR

26 ans minimum
Formation universitaire (HEC, Sciences Po., Ecole de commerce, Ecole d'Ingénieurs) et expérience bancaire d'un ou deux ans minimum dans un Département Crédit.

UN ATTACHÉ DE CLIENTÈLE SENIOR

Niveau classe VII ou VIII

Pour assurer les relations commerciales avec de grandes et moyennes entreprises.
Il aura sous son autorité, pour assurer la surveillance et les études des comptes qui lui seront confiés, deux Attachés Commerciaux de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience bancaire.

Le titre de Fondé de Pouvoirs ou de Sous-Directeur sera donné en fonction de l'expérience du candidat dont l'âge ne peut être inférieur à 35 ans.

Faire offre détaillée manuscrite à No 54.226 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Absolue discrétion garantie.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE MULTINATIONALE

Banlieue Ouest, recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE (Homme)

Le candidat devra être titulaire du D.E.C.S. et avoir acquis au cours de son expérience professionnelle la parfaite maîtrise de la comptabilité.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à no 54.608, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

BANQUE D'AFFAIRES PARIS

recherche un

jeune attaché de direction

pour lui confier des fonctions d'EXPLOITATION BANCAIRE en qualité de co-adjoint du Directeur d'une Agence de la région du Nord.

Il est souhaitable que le candidat ait une formation supérieure et/ou un diplôme du CESB ou de l'ITB. Il est nécessaire qu'il ait un début d'expérience dans des fonctions similaires impliquant si possible des relations avec une clientèle d'entreprises.

Le poste ne s'adresse qu'à un candidat acceptant un détachement en province, pour une durée limitée.

Ecrire avec c.v. détaillé sous réf. 33510 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMPORT/EXPORT

cherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Connaissance IBM 3 souhaitée

Emplois intéressants pour personnes qualifiées dans Société en expansion.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant le poste à l'intention de M. BUFFET :
C.C.F., 20, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

POUR LE LABORATOIRE DE CONTROLE

de leur future usine du nouveau Vaudreuil

LES LABORATOIRES UPJOHN

recherchent :

JEUNE PHARMACIEN ADJOINT

spécialisation en microbiologie et physiologie hautement appréciée. Anglais indispensable. Situation d'avenir au sein d'une équipe dynamique.

Adresser lettre man. avec références, prétentions et photo, à M. Benacerraf, Laboratoires UPJOHN, Tour Franklin, Cédex 11 - 92081 Paris-La Défense.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

en pleine expansion
recherche pour son Siège Social implanté dans ville universitaire OUEST DE LA FRANCE

CHEF DU PERSONNEL

- Ce cadre sera chargé, au sein de la direction centrale du personnel, de la gestion du siège (500 personnes) et il participera à l'animation de la fonction Administration du personnel pour l'ensemble du Groupe (8000 personnes).
- Il devra notamment mettre en place une gestion prévisionnelle moderne basée sur l'étude des postes, la classification des fonctions, l'appréciation et la rémunération du personnel en perspective D.P.P.O.
- Il aura également à assister, sur le plan juridique et administratif, les Chefs du Personnel en place dans les branches.

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum ; il aura reçu une formation supérieure de préférence juridique, il fera preuve d'une expérience réussie de quelques années comme Chef du Personnel, il aura des aptitudes pour la gestion automatisée, il possèdera un esprit créatif et aura, en plus, le sens du travail en équipe.

Les intéressés peuvent adresser leur candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions à No 54246 - CONTESSE Publ. 20, av. Opéra PARIS 1er, q.tr.
Discrétion absolue assurée.

Importante S.A. Mécanique

Importante S.A. Mécanique, série et moyenne série type automobile forte expansion, créée une nouvelle usine en Province, 100 km environ à l'Ouest de Paris (1 heure par autoroute) - Effectif : 300/400 personnes.

Recrutement de juillet à octobre

1) CHEF DU PERSONNEL

Expérience 5 à 10 ans dans entreprise similaire. (Age : 40 ans minimum.)

2) CHEF DES MÉTHODES

Formation Ingénieur (A.M. appréciée), expérience 5 à 10 ans dans poste identique.
CONNAISSANCES :
— préparation ;
— chronométrage ;
— outillages d'usinage.
PROFIL :
— dynamisme ;
— souci de la productivité.

3) PRÉPARATEUR 3e ÉCHELON - USINAGE

PRÉPARATEUR 3e ÉCHELON - MONTAGE

4) CHRONO-ANALYSEUR

5) CHEF DE SECTION-ADJOINT AU CHEF DU SERVICE LANCEMENT ORDONNANCEMENT

6) DESSINATEUR-PROJETEUR OUTILLAGE

Possibilité logement

Adresser C.V., photo et prétentions, no 50.760, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Honeywell Bull

BELFORT

recherche plusieurs CADRES débutants et confirmés pour renforcer sa Division APPROVISIONNEMENTS EXTERIEURS. Ils auront l'occasion, au sein de l'Établissement de Belfort, soit de se former à un métier exigeant, mais enrichissant, soit de se perfectionner dans une Industrie et une Société de pointe, avec l'agrément et les avantages de la vie en Province

INGENIEURS D'ACHATS

1re étape : assurer aux intéressés la connaissance et la maîtrise de la gestion de l'acte d'achat dans la spécialité qui est la leur (mécanique - électromécanique - électronique) grâce à une période de formation d'1 ou 2 ans dans des postes d'acheteurs.

Evolution proposée : pouvoir leur confier, en fonction de leurs intérêts personnels, de leur expérience (débutant ou expérimenté) et des aptitudes qu'ils auront démontrées, des postes à responsabilités au sein même des Achats ou dans des Services techniques de fabrication.

Cette offre s'adresse soit à des Ingénieurs débutants, soit à des Diplômés d'études supérieures (IUT/BTS compris) ayant quelques années d'expérience dans des postes identiques ou à caractère proprement technique, possédant si possible une formation complémentaire en gestion, type IAE, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Une réelle motivation pour ce type d'activité sera un des atouts majeurs des candidats à ces postes

NEGOCIATEUR

chargé de négocier au niveau européen des contrats d'achats de familles de produits tels que moteurs - embrayages électromagnétiques, relais...

Sa fonction consistera également à orienter les choix techniques de nos services d'études en les informant régulièrement des tendances à long terme du marché.

Nous retiendrons le candidat présentant une formation supérieure et un véritable tempérament de négociateur, forgé par quelques années d'expérience de l'achat ou même de la vente de matériels électromécaniques ou électroniques.

La pratique de l'anglais est bien entendu indispensable.

Adresser curriculum vitae avec indication du salaire actuel ou souhaité sous référence 1389 M à COMPAGNIE HONEYWELL BULL, M. EGLIN, Service Recrutement, 6, avenue des Usines - 90 001 BELFORT.

SAFT Groupe C.G.E.

Département «ACCUMULATEURS»
Établissement de BORDEAUX

Nous vous proposons la RESPONSABILITE d'une IMPORTANTE ETUDE portant sur la mise en fabrication de certains de nos produits
Vous prendrez tous CONTACTS dans l'usine pour le recueil et la synthèse des informations nécessaires.
Vous dirigerez personnellement les ESSAIS sur machines.

Nous souhaitons confier ce poste à un :

jeune ingénieur mécanicien

— Arts et Métiers ou similaire
— Débutant ou ayant une première expérience
— Attiré par un poste actif et complet
— Disponible rapidement
(Vacances assurées en Août)

Adressez-nous votre candidature ss réf A16-26 en mentionnant la rémunération souhaitée à

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET

Importante Société recherche

TECHNICIENS

ayant des notions expérimentation produits phytosanitaires ; B.T.A. ou B.T.S.
Dégagés O.M. - Région ARRAS.
Libres immédiatement.

Ecrire : LA LITTORALE S.A.
19, quai du Port-Neuf,
34502 BEZIERS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche pour son Agence Régionale de LILLE

INGÉNIEURS T.C.E. 70.000
ayant expérience de la direction d'affaires T.C.E. en habitation, immeubles administratifs, industriels ou hôpitaux.

INGÉNIEURS INFRA 70.000
ayant expérience de la direction des études techniques dans le cadre de zones d'aménagement.

INGÉNIEURS B.A. 55.000
ayant quelques années d'expérience.

CONDUCTEURS TRAVAUX 55.000
expérience de la conduite de chantiers importants en contrôle technique ou en pilotage.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS 45.000
(X, Centrale, A.M., T.P., I.D.N...) souhaitant acquérir une formation bâtiment dans équipe jeune et dynamique.

Adresser candidature avec C.V. man. à No 8.564, «Le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Diplômés E.S.C.A.E.

(AMIENS, LE HAVRE, LILLE, REIMS, ROUEN...)

E.D.H.E.C.-I.C.N.

LE CREDIT LYONNAIS

vous propose de devenir

BANQUIERS

DANS SES AGENCES DU NORD DE LA FRANCE, DE PICARDIE ET DE NORMANDIE.

Formation assurée. Larges développements de carrières possibles, en fonction de la réussite, dans son réseau international.

Conditions : Jeunes Gens (libérés des Obligations Militaires) ou Jeunes Filles débutants ou semi débutants, aptes aux contacts commerciaux à tous niveaux et à assumer progressivement des responsabilités de management.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. au Recrutement-Cadres
34, avenue de Friedland — 75008 PARIS

Large Company situated in the VOSGES

(Subsidiary of an American Group) seeks

FINANCIAL MANAGER

with a strong background in modern accounting methods and experience in Company Credit Functions.

Fluency in french and english mandatory.

Please send curriculum vitae with photo as well as salary requirement to No 481.335 :
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Direction Médicale, jeune, structurée, vivante, dynamique, recherche

délégué médical HOMME

Pour le secteur suivant :
- Une partie Bouches-du-Rhône

Il est demandé :
- le bac minimum
- si possible une formation universitaire
- un enthousiasme convaincant et une grande puissance de travail
- expérience non nécessaire.

Il est offert :
- l'intégration dans un groupe pharmaceutique Français en pleine expansion
- une solide formation
- un salaire évolutif pour des candidats de valeur.

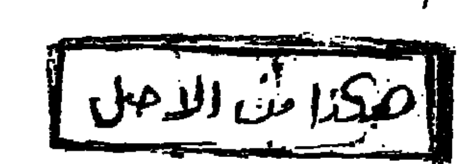
Stage début Septembre, rémunéré d'une durée d'environ 8 semaines.

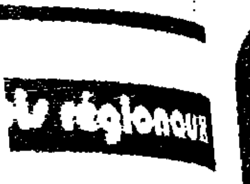
Envoyer c.v. manuscrit et photo sous réf. 42986 Havas Contact,
156 Bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT









offres d'emploi

Le Froid Industriel YORK FRANCE
Subsidiary of
BORG WARNER CORP. U.S.A.
wich has a leading position in Refrigeration

1) A high level
Directeur Administratif et Financier
whose responsability would include all financial and administrative matters of the company, in particular :
— forecasting and budgeting accounting ;
— treasury, taxes, financial export processing ;
— electronic data processing ;
— personnel and legal matters.
Requirements :
— good contactual abilities ;
— professional background at university level ;
— at least 5 years' experience, preferably in industry or contracting ;
— good knowledge of English.
Location : NANTES

2) A high level
Directeur de Division
whose responsability would include the complete management of a standard products division, to be created, especially :
— appointing, organizing, managing and animating sales man ;
— settling objectives and keeping them ;
— perfect management and control of all administration of the sales.
Requirements :
— education in an engineering high school ;
— very good ability for contacts and sales and for management ;
— five years experience in such a position.
— good knowledge of English.
Location : PARIS

Please send hand written letter witch C.V. to :
Le Froid Industriel YORK
11, rue Laugier, 75017 Paris.

HEWLETT-PACKARD
DIVISION SYSTEME DE CALCUL
jeunes ingénieurs d'applications
Paris-Lille-Lyon 60 000 F/An + voiture
De formation scientifique supérieure et ayant de préférence des connaissances en gestion. Ils seront chargés d'études et de négociations en milieu industriel et scientifique.
Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 heures à 18 heures qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Information Carrière SVP.11.11
Référence : 348
37, rue du Général Foy 75008 Paris

Importante Société de promotion recherche pour son siège de PARIS
UN CADRE
GESTION DE PROGRAMMES IMMOBILIERS
RESPONSABLE :
- De la coordination administrative, juridique, financière et commerciale d'opérations immobilières.

CE POSTE REQUIERT :
- Une expérience de 2 ans minimum dans la promotion immobilière ;
- Une formation supérieure (I.E.P., Licence en droit, E.S.S.E.C., etc.).

Perspectives de carrière intéressantes.
Envoyer C.V. et photo à Nº 54.208 : 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRÈS IMPORTANT
GROUPE DE DISTRIBUTION
(quartier Saint-Lazare)
recherche plusieurs
CHEFS DE PROJET
pour leur confier de très importantes études d'organisation ainsi que le suivi, l'actualisation et le contrôle de la réalisation des différentes applications qui constituent le plan informatique. Certains de ces postes conviennent à des débutants diplômés de Grande Ecole de Commerce en sciences économiques. Les autres s'adressent à des ingénieurs Grande Ecole ou équivalent ayant une bonne référence en informatique de gestion. Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V. manuscrit et prétentions à : INTERPLANS, 41, rue Ybry, 92200 NEUILLY, sous référence 152, qui transmettra.

VOUS AVEZ ENVIRON QUATRE ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, DEUX ANS EN AGENCE DE PUBLICITE, DEUX ANS CHEZ UN ANNONCEUR.
Vous savez qu'il est aussi important de bien réaliser que de bien concevoir.
Voulez-vous devenir :
ADJOINT DE CONSULTANT
Votre fonction consistera à assister l'un des trois membres du comité de direction dans ses actions de consultant.
Vous devez être capable de prendre en main la réalisation des actions conçues dans le cadre d'un marketing-mix.
On demandera de vous :
— esprit d'équipe (nous serons 28 en vous comptant) ;
— goût de l'initiative (le consultant est souvent en déplacement) ;
— solidité dans le travail (notre productivité est élevée) ;
— aisance et fermeté dans les contacts (le temps de nos clients est précieux, le nôtre aussi) ;
— formation supérieure (le marketing ne s'improvise pas).
Votre fonction peut à moyen terme évoluer.
Adressez-moi :
— Lettre manuscrite indiquant ce que vous attendez de ces nouvelles responsabilités et vos atouts pour réussir.
— Joindre également photo, curriculum vitae et prétentions.
Alain H. LEROY, VEPRO Marketing, 38, rue Boissière, 75116 Paris.

---

offres d'emploi

Une Société d'Autoroutes dotée d'un réseau important et appelée à se développer
recherche
son chef du personnel
Relevant du Secrétaire Général de la Société, il appartient au Comité de Direction et a les attributions suivantes :
- Supervision du Service Recrutement et Formation
- Elaboration de la politique de qualification, rémunération, avantages sociaux.
- Participation aux relations avec les représentants du Personnel.

Il s'appuie sur des études de postes, politiques de rémunération, plans de formation mis au point pour lui et bientôt avec lui, par des Cabinets spécialisés.
Il se déplace fréquemment pour la journée au départ de Paris, où se trouve son bureau car il pense que la Gestion du Personnel ne se fait pas exclusivement dans un bureau.

Si ce poste, intéressant, varié et. . . rémunérateur retient votre attention, adressez s'il vous plaît votre C.V. sous nº 2009 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris. qui transmettra et vous assure une discrétion totale.

INTERTECHNIQUE
Equipements aérospatiaux - Instruments scientifiques et médicaux - Informatique
recherche
1) POUR SERVICE APRÈS-VENTE :
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Ayant bonnes connaissances en Informatique ainsi qu'en matériels périphériques associés.
Fréquents déplacements.
Voiture personnelle indispensable (Réf. 454).
2) POUR SES SERVICES DE PLATE-FORME ET DE CONTROLE :
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
2e échelon
Confirmés ou titulaires D.U.T., B.T.S. ou A.P.P.A. et ayant bonne connaissance en logique (Réf. 455).
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
1er échelon (Bac technique) (Réf. 456).
Ayant bonne connaissance en logique
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise dont prime de fin d'année. Restaurant.
Service quotidien de cars à partir des Portes d'Auteuil et de Saint-Cloud, 3 gares de Versailles et Colombes.
Adresser C.V. avec prétentions en précisant référ. annonce à Direction du Personnel :
INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

HEWLETT PACKARD
DIVISION INSTRUMENTATION METROLOGIE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN TECHNICO-COMMERCIAL
- Quelques années d'expérience technique et commerciale ;
- Aimant les responsabilités ;
- Attiré par les techniques de pointe, les possibilités d'évolution de carrière ;
- Connaissance anglais indispensable ;
- Voiture fournie ;
- Intéressements aux ventes.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo à HEWLETT-PACKARD FRANCE - B.P. 6 91401 ORSAY

Afrique
Groupe de Sociétés spécialisées dans la vente de matériels industriels et automobiles
désirant renforcer son équipe de DIRECTION en Afrique Noire francophone recherche UN
DIRECTEUR
- 30 ans minimum
- Formation Grande Ecole ou Université
- Expérience professionnelle des PROBLEMES DE GESTION ET DE VENTE, acquise dans milieu industriel ou automobile

qui se verra confier la RESPONSABILITÉ COMPLÈTE d'une des FILIALES du GROUPE
Les avantages en nature attachés à ce groupe sont traités à un niveau de DIRECTION,
- Résidence dans capitale,
- Logement climatisé,
- Congés annuels en Europe,
- Voiture de fonction,
- Régimes retraites expatrié et métropolitain,
- Régime de prévoyance très étendu.

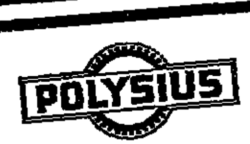
Adresser C.V. dét et prétentions à M. DARLOY, 8, square de la Dordogne, Paris-17e.

---

offres d'emploi

SERVICE FICHIERS
Nous recrutons : 1 jeune homme, dégagé des O.M., titulaire d'un BAC G2, qui aura en responsabilité l'entretien de fichiers informatisés à notre Siège Social à Neuilly. Il utilisera les procédures informatiques pour la saisie des informations, la codification, le contrôle de forme et en contrôlera la bonne application. Il devra faire preuve d'un esprit d'équipe certain, notamment pour assurer les liaisons avec les usines, les Directions Régionales et le Service Informatique
Envoyer curriculum vitæ et prétentions à Saint-Gobain Industries. Emploi-Formation nº 10 - 62 bd Victor Hugo 92209 Neuilly.
SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

Société Française spécialisée dans la réalisation d'Expositions - d'Architecture provisoire et d'Aménagements
recherche un
RESPONSABLE COMMERCIAL DE PREMIER PLAN
pour :
— prendre en charge la clientèle actuelle ;
— prospecter dans des sphères très diversifiées ;
— élaborer et appliquer avec la Direction Générale une politique à long terme.
Cela en étroite collaboration avec Sces techniques.
FORMATION : marketing ou publicitaire.
EXPERIENCE : bureau ou entreprise de décoration ou second œuvre.
Ecrivez à AC. TEC., 45, av. Montaigne, 75008 Paris.



RECHERCHE
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ayant expérience haute et basse tension et automatisme pour suivi installation usines complètes.
Allemand et/ou Anglais souhaités
Libre rapidement.
Adr. lettre manuscrite + curric. vitae SUCCINCT + photo + prétentions à :
POLYSIUS S.A., Service du Personnel, 3 à 7, av. Paul-Doumer. — 92505 Rueil-Malmaison.

Une société mondialement connue
recherche pour son département MARKETING
UN CHEF DE PRODUIT
CHARGE DE :
— définir des plans d'action ;
— mettre en œuvre les moyens destinés à améliorer le produit et le niveau de profit ;
— d'assurer la coordination avec les différents services de la société pour analyser le marché, proposé les moyens promotionnels ou publicitaires et procédés aux améliorations techniques ;
— contrôler les résultats tant sur le plan commercial que sur le plan financier (prix de revient, marge).
Le candidat doit avoir une bonne expérience d'un poste similaire dans les produits de grande consommation. Connaissance de l'anglais très appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétentions, nº 54.407, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

OAP
BURROUGHS cherche pour son Centre d'études d'équipem. périphériques
PROGRAM MANAGER
Ingénieur Senior Mécanique ou Electromécanique.
INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT
Mécanicien, Electromécanicien ou Physicien Ayant expérience de l'électromécanique rapide à haute performance et connaiss. de l'anglais
Envoyer curriculum vitae et photo sous réf. 243.
OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS chargé de la sélection

IMPTE STE TP Banlieue Sud-Est recherche
JEUNE COMPTABLE
DIPLOME DECS OU EQUIVALENT
Possibilité avenir
Adresser C.V. nº 3.706 Publipress 31, bd Bonne-Nouvelle-2e, q. tr.

Sté jeune et dynamique en pleine expansion, spécialis. dans la construction de réservoirs de stockages pétroliers, recherche
JEUNE INGENIEUR
formation A. et M. ou équival. pr serv. technique, connaiss. langue anglaise souhaitée. Ecrire : Delattre-Bezons, 23, rue d'Aumale, Paris-9e.

INGENIEUR
expér. dans fabricat. circuits imprimés pour activité TECHNICO-COMMERCIALE Voyages fréq. France, étranger. Anglais indisp. - Adr. C.V. et prét. Régie-Presse nº T 57.678, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

EDITIONS JURIDIQUES, quart. LUXEMBOURG, rech.
CORRECTEUR (TRICE)
Expér. Référ. Ecr. exclusivem. DALLOZ, 11, rue Soufflot, 75240 PARIS - Cédex 05.

BANQUE quartier OPERA recherche EMPLOYES, minimum 3 ans pratique Service étranger, STENODACTYLO. Téléphoner pour rendez-vous au 742-33-89, poste 41.

Impte Société d'Economie mixte, siège social PARIS, spécialisée dans les études technico-économiques dans les pays en voie de développement, recherche
INGENIEUR
(PONTS - CENTRALE ou équiv. avec formation complémentaire en économie ou en organisation), ayant solide expérience (3 ans mini.) de la programmation du
DEVELOPPEMENT URBAIN
Le poste requiert : un esprit dynamique et inventif, la capacité de promouvoir et d'exécuter des études urbaines et régionales à l'étranger, une disponibilité pr effectuer des missions de durées variables, une bonne connaissance de la langue anglaise.
Les personnalités intéressées, peuvent envoyer, dès maintenant, leur C.V. détaillé (avec photo et indication salaire) ; un rendez-vous leur sera ménagé dans les prochains jours. Ecrire sous nº 251/748, PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Nouvelle, 75082 Paris Ced. 02

Importante Usine en expansion BANLIEUE OUEST recherche
CHEF DE GROUPE
Lancement et ordonnancement Mécanique de série
4 ou 5 ans expér. de le métier
PREPARATEURS
2e et 3e ECHELONS
Mécanique génér. moyenne série 43 h 50 par semaine en 5 jours. Avant. sociaux. Rest. entreprise. Adr. C.V. et prétent., nº 53.802, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

offres d'emploi

Société nettoyage cherche pour Paris responsable agence chantier et gestion, référ. et C.V. exigés. Ecrire à SUD MARKETING nº 10.803, 21, rue Bonnefoy, Marseille-8e.

Ecole secondaire privée St-Thomas-d'Aquin, 44, r. Grenelle-7e, cherche pour rentrée scolaire 1 professeur français (10 h.), physique (11 h.+2 h. techno.), math. (15 ou 24 h.). 548-73-75.

Rech. pour Paris archit. 3 ans minim. expér., parlant français et anglais. Téléphoner à M. MILLER : 280-82-82.

Ecole d'Ingénieurs recherche pour les laboratoires (enseignement et recherche appliquée) un ingénieur électronicien débutant ou ayant quelques années de pratique Ecrire : ISEP, 21, rue d'Assas, 75270 PARIS CEDEX 06.

ECOLE INGENIEURS rech. pour labos automatisme et électronique,
JNE INGENIEUR, lib. O.M., qques années pratique industrielle appréciées. C.V. manuscrit à adr. à E.S.I.E.E. Labo E.T., 81, rue Falguière, 75015 Paris.

Constructeur matériel et Equipements pour traitements de surfaces des métaux cherche pour clientèle industrielle région parisienne
TECHNICO-COMMERCIAL
ayant expérience 3 à 5 ans de vente en milieu industriel, rémunération de base 45.000 F par an.
Env. lettre manuscrite + C.V. + photo à UDAPEC, 90, av. d'Ivry, 75013 PARIS.

Important Cabinet d'architectes recherche
ARCHITECTES
sachant diriger une équipe intégrée à une agence en expansion.
Ce poste comporte la charge d'opérations complexes et convient à des candidats expérimentés.
Avantag. importants en rapport avec la situation proposée.
Envoyer curr. vitae manuscrit à P.M.P. nº 2.605, 63, rue de Provence (9e), qui tr.

ROCKWELL-HWT S.A. recherche pour diriger son service contrôle qualité
INGENIEUR
Connaiss. parfait. mécanique. Expérience contrôle qualité indispensable. Anglais souhait. Avant. sociaux, 13e mois, rest. d'entrepr. Ecrire avec C.V. dét. manuscrit, 5, route de l'Ouest, 94380 BONNEUIL.

UNE DES PREMIERES FIRMES FRANÇAISES DE
PEINTURE BATIMENT et ANTI-CORROSION
leader dans sa branche et en constante progression cherche pour développer ses actions auprès des PRESCRIPTEURS DU
BATIMENT
de la région parisienne
(architectes, gds engineering, bur. d'études, industries, etc.)
UN CADRE COMMERCIAL
ayant de préférence une expér. des problèmes du bâtiment
— Une solide formation technique lui sera donnée ;
— Son activité passionnante s'exerce au sein de l'état-major de vente de la Société et offre un avenir largement ouvert.
Envoyer C.V. manuscrit à : HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS sous référence 53838.

ORGANISME PUBLIC recherche
ANALYSTE ORGANIQUE
ingénieur débutant ou diplômé, niveau maîtrise, ayant 1 ou 2 années d'expér. pr applications de gestion. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à : nº 52.563, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

URGENT SOCIÉTÉ TRAITEMENTS SURFACES CLICHY recherche pour emploi sédentaire SERVICE VENTES
COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL
25 ANS MINIMUM
Envoyer C.V. et prétentions à : MINET Publicité, nº 38.718, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-XVe, qui transmettra.

5.000 F PAR MOIS ?
C'est possible si : vous avez une formation de dessinateur. Vous aimez les contacts humains.
DEVENEZ :
ESTIMAT.-ACHETEURS
Tél., pour R.-V. à : 285-28-63.

R. T. C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
recherche pour le Service EQUIPEMENT-MECANISATION de son centre de semi-conducteurs de CAEN
2 INGENIEURS ELECTROMECANICIENS A.M.-I.C.A.M.-I.N.S.A.
— Le premier, ayant de préférence deux à trois ans d'expérience, se verra confier, sous la responsabilité d'un chef de section, un poste d'ingénieur d'études et de conception de matériel.
— Le second, ayant une expérience minimum de trois à cinq ans, se verra confier un poste de chef de section. Il sera chargé de conduire et de coordonner les activités du service équipement pour la mécanisation d'une famille de produits.
Ecrire Service du Personnel, Route de la Délivrande, 14000 CAEN.

INGENIEUR T.P.
35 ans - expérience en ETUDES, TRAVX, CONTROLE, dans les domaines : routes, bâtiments (industriels, traditionnels, sociaux), complexes industriels, chemin de fer, aérodromes, cherche poste à responsabilité dans entreprise exerçant ses activités à l'étranger (de préférence Amérique latine). Espagnol courant, bonnes connaissances portugais, notions anglais. C.V. et références sur demande. Veuillez prendre un 1er contact en écrivant à PUBLIPRESS, sous référence nº 2.679, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cédex 02.

COMPAGNIE ASSURANCES PARIS-IXe recherche
UN REDACTEUR (TRICE)
CONFIRME (EE) EN SINISTRE - MALADIE
Ecr. avec C.V. et prétent. à : nº 2.655, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cédex 02.

Importante entreprise cherche pr Nantes INGENIEURS débutants ou quelques années de pratique poste pour son service électrique poste de transformation et installations industrielles.
Ecrire nº 20.099, H. A. P., Hall Petites Annonces, 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

représent. offre

Revue Flash Immobilier recherche 5 représentants, stat. VRP. Se prés., 47, r. Montorgueil-1er.

TRES IMPORTANTE FIRME TEXTILE EN GROS recherche
ATTACHE COMMERCIAL
aimant la vente, jeune, dynam., pour visiter clientèle existante.
NOUS OFFRONS :
— Belle situat. stable et d'avenir ;
— Fixe + % ;
— Minim. de 5.000 à 10.000 F.
Ecr. nº 87.731 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94 - VINCENNES, qui tr.

traductions

Demande

Doct. en chimie, 15 a. en allem., ch. traduct. à dom., all., franç. Ecr. nº 557, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Secrét. biling., 6. a. exp., ch. à dactylograp. textes angl., franç., ital. Ecr. nº 68.399, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

proposit. com. capitaux

Prêts placem. hypoth. SOPREF ANNWEILER, 22, rue Béranger, Paris-3e. Jdi-vendr. - 272-76-67.

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES Part. dispose magasin except., 40 m² + s.-sol 30 m² + apport. Etudier. av. bureau, gde récept. Etudier. ttes propos., associat., agt gén., etc. Ecr. nº 2.015, Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e, qui transm., ou tél. : 359-28-22.

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques. J.-P. FONTIX, 22, avenue Niel, Paris (17e). Téléphone 924-27-55.

Achat pour collection U. S. A., etc., tableaux de qualité, beaux meubles anciens du XVIIe siècle à 1925, objets de collection. Letourneur, 28, BD RASPAIL, PARIS-VIIe. Tél. : LIT. 07-58.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

autos-vente

VW décapot., 71, gris métallisé, impecc., moteur, freins, suspension koni, neuf, roues larges, anti-brouillard, access. divers : 120.000 F Téléphone : 602-31-52, DE 9 A 18 HEURES.

SONAUTO
IMPORTATEUR
PORSCHE
DEPARTEMENT OCCASION
Grand choix tous modèles.
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR.
53, rue Mariolin, LEVALLOIS.
739-97-40



SONAUTO
vend ses reprises
ALFA-ROMEO ALFETTA 1973, bleu, 21.000 km., 22.000 F.
ALFA Duetto 71, bleu, 12.000 F.
ALFA 1972, coupé 2000, vert métal, 15.500 F.
FIAT 1973, coupé 1800, ivoire, 16.000 F.
SIMCA 1100, spéc. 1973, 8.500 F.
PEUGEOT 1973, coupé 304 S, gris métal., 12.500 F.
739-97-40

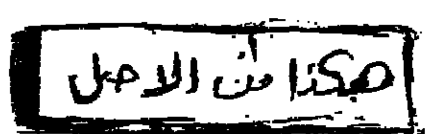
animaux

Belle chienne bers. allem., très affect., ch. adopt. Ecr. Bershand, 3, r. Chapon, 75003 Paris.

chasse-pêche

ETANG A VENDRE
Sur terrain boisé, possibilité de construire. Téléphone : le 58. Cerdon-du-Loiret (PAR GIEN).

emplois féminins



SPORTS

AUTOMOBILISME

LES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Deux voitures à battre pour les Matra-Simca : les Gulf-Mirage

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Les vérifications techniques des Vingt-Quatre Heures du Mans, qui ont eu lieu les 11 et 12 juin, n'ont pas suscité un grand intérêt. De fait, une douzaine de voitures seulement ont retenu l'attention, et il ne semble pas que d'autres aient, par mégarde, échappé à la vigilance générale.

Pour l'essentiel, quatre Matra-Simca, deux Gulf-Mirage, deux Ligier-Maserati, deux Porsche-Turbo, un prototype de Cadenet, à moteur Ford-Cosworth, un prototype Lola équipé du même type de moteur et un prototype Ferrari 312 engagé par le North American Racing Team (NART). L'examen de cette dernière voiture a permis de constater qu'elle est à mi-chemin entre la pièce de collection et la pièce de musée. Le NART a essayé de reconstruire au goût du jour une vieille Ferrari (1969) en la dotant d'une carrosserie à la mode. Le résultat est tout ce qu'on veut, sauf concluant.

Dès les premiers essais du 12 juin il est apparu, mais ce n'est pas une surprise, que, Alfa Romeo étant forfait, le seul adversaire de Matra quant aux performances est Gulf-Mirage. John Wyer, qui dirige cette équipe, et qui a gagné deux fois les Vingt-Quatre Heures du Mans, en 1968 et 1969, avec des Ford G.T. 40, dispose de deux voitures propulsées par le moteur Ford Cosworth. C'est la principale raison pour laquelle les chances accordées à Gulf-Mirage dans une épreuve aussi longue que Le Mans sont mesurées.

Le Cosworth est, certes, un excellent moteur — c'est même l'un des meilleurs moteurs de course jamais construits, — mais il a été conçu pour un service relativement bref (les deux ou trois heures que dure un grand prix de formule 1). Pas pour les épreuves d'endurance et encore moins pour deux tours d'horloge.

L'organisation de l'équipe Gulf-Mirage dans le domaine de la qualité, et, semble-t-il, de l'efficacité, n'en reste pas moins comparable à celle de Matra, souvent citée en exemple. La minutieuse préparation des voitures, jointe au sérieux et à l'expérience de l'équipe Mirage, est sans doute le gage que ces voitures resteront en course le plus longtemps possible, eu égard à leurs possibilités, mais c'est avec étonnement que beaucoup les verraient franchir la ligne d'arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans le 16 juin prochain. Cependant, chez Mirage, la confiance est de rigueur, et l'on y croit vraiment que Matra n'a pas course gagnée à l'avance.

La « 680 »

De fait, la rumeur laisse entendre que la veillée d'armes est, chez Matra, plus animée que de coutume et qu'il demeure quelques problèmes à régler au dernier moment. Et ce qui inquiète un peu Matra donne beaucoup d'espoir à la concurrence. Ce sont Beltoise et Jarrier qui conduiront le nouveau prototype Matra 680, qui se distingue des types 670 par une carrosserie différente et une autre disposition des radiateurs d'eau et d'huile.

Les trois autres équipages ont été composés ainsi : Pescarolo-Larrousse, Migault-Jaboullle, Wollek-Jaussaud-Dolhen. Certains ont beaucoup d'expérience, d'autres en ont moins, peut-être pas assez. Le 12 juin, au cours de la première séance d'essais diurnes et nocturnes, ce sont les pilotes de Matra qui ont réalisé les meilleurs temps, mais ces performances n'ont, comme d'habitude, qu'une valeur indicative.

FRANÇOIS JANIN.

RESULTATS DES ESSAIS

1. Pescarolo - Larrousse (Matra-Simca 670), les 13.640 km en 3 min. 35 sec. 8/10 ; 2. Beltoise-Jarrier (Matra-Simca 680), 3 min. 36 sec. 8 ; 3. Bell-Hailwood (Gulf-Mirage), 3 min. 41 sec. 7 ; 4. Schuppan-Wisell (Gulf-Mirage), 3 min. 41 sec. 8 ; 5. Wollek-Jaussaud-Dolhem (Matra-Simca 670), 3 min. 43 sec. 3 ; 6 Jaboullle-Migault (Matra-Simca 670), 3 min. 44 sec. 2 ; 7. Craft-Decadenet-Nicholson (Decadenet-Ford), 3 min. 55 sec. 6 ; 8. Leclere - Chasseuil (Ligier-Maserati), 3 min. 56 sec. 4.

FOOTBALL. — *La Coupe du monde à la télévision : l'O.R.T.F. nous fait savoir qu'il n'y aura pas de résumé de trente minutes chaque soir sur la troisième chaîne, comme nous l'indiquions dans* le Monde *du 12 juin. De même, on ne peut tenir pour certaine la diffusion en différé de la finale du 7 juillet.*

Basket-Ball

L'ITALIE REMPORTE LA COUPE D'EUROPE

La dernière journée des matches « retour » de la Coupe d'Europe des nations a eu lieu le mercredi 19 juin. Elle a donné les résultats suivants :

A Ankara, Turquie bat R.F.A., 77-66 ; à Ljubljana, Yougoslavie bat Italie, 87-74 ; à Troyes, Grèce bat France, 96-72.

La défaite des Italiens en Yougoslavie ne les empêche pas de remporter la coupe, tandis que la France termine dernière.

Classement final : 1. Italie, 19 pts ; 2. Yougoslavie, 17 pts ; 3. Grèce, 15 pts ; 4. Turquie, 15 pts ; 5. R.F.A., 12 pts ; 6. France, 12 pts.

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE

François Jauffret poursuit son aventure

Après une première semaine au cours de laquelle la profusion des matches permet toujours au public de découvrir sur un court annexe l'insolite ou les révélations qui font le charme des débuts de tournois, les Internationaux de France de tennis cherchaient leur second souffle, le mercredi 12 juin à Roland-Garros, où la journée était pour l'essentiel consacrée aux premiers tours des championnats juniors et vétérans. Les spectateurs venus pourtant à plus de cinq mille, groupés autour du court central à cause de la pauvreté du programme, durent se montrer pour le moins patients et attendre 19 heures pour entrer enfin dans le jeu et se dérider aux facéties du toujours espiègle Roumain Nastase associé à l'Espagnol Gisbert et vainqueur en double des Français Barthès et Jauffret.

On ne saurait certes reprocher à l'Espagnol Orantes et à François Jauffret d'avoir auparavant trop facilement disposé de leurs adversaires respectifs en quarts de finale : le Chilien Cornejo, battu 6-3, 6-3, 6-1, en une heure et vingt minutes de jeu et l'Allemand de l'Ouest Pohmann éliminé 7-6, 6-3, 6-2, après une heure et quarante minutes. Peut-être méritaient-ils de souffler un peu après avoir promptement évincé au tour précédent l'Américain Ashe (tête de série n° 3) et le Tchèque Kodès (tête de série n° 2). A défaut de sacrifier au spectacle, les deux hommes ont au moins assuré la recette du samedi 15 juin, où il seront opposés en demi-finale dans une ambiance fortement colorée par la colonie espagnole de la capitale.

Comment toutefois ne pas rester perplexe devant la présence en quarts de finale du Chilien Cornejo, racé comme un Inca, mais qui confond trop souvent l'art de manier la raquette avec celui d'utiliser le tomahawk et dont les coups à assommer un bœuf étaient bien trop imprécis pour inquiéter Orantes, ou de Pohmann, copie presque conforme de l'Américain Solomon avec son allure de poupon, son revers épuisette à deux mains et l'indigence inquiétante de son service ?

Cette pénurie de talents dans le haut du tableau permet à François Jauffret d'accéder, pour la deuxième fois de sa carrière, à une demi-finale des championnats internationaux de France, huit ans après sa première expérience à ce rang. Curieuse aventure pour ce marginal de trente-deux ans dont la reconversion est depuis longtemps entamée et qui redevient ambitieux malgré lui l'année où quelques ennuis de santé — douleurs dans le dos aux Internationaux d'Allemagne et début de claquage aux Internationaux de France — semblaient devoir lui conseiller de prendre encore plus de recul avec la compétition. Mais ne vient-il pas justement de battre Orantès lors de sa dernière sortie, voici trois semaines aux championnats internationaux d'Allemagne ?

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS DES QUARTS DE FINALE

Simple messieurs. — F. Jauffret b. Pohmann (All.), 7-6, 6-3, 6-2 ; Orantes (Esp.) b. Cornejo (Chili), 6-3, 6-3, 6-1.

Simple dames. — M. Masthoff (All.) b. N. Navratilova (Tch.) 7-6, 6-3 ; C. Evert (E.-U.) b. J. Heldman (E.-U.), 6-0, 7-5.

FAITS DIVERS

Dans le Rhône

UN ENFANT DE DOUZE ANS EST BLESSÉ PAR DES GENDARMES VENUS ARRÊTER SON FRÈRE

Lyon. — Un marchand forain, M. Julien Winterstein, demeurant a Chazay-d'Azergues (Rhône), vient de déposer au tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône une plainte, avec constitution de partie civile, au nom de l'un de ses fils qui fut blessé le 26 mai 1974 par un gendarme.

Ce jour-là, un autre enfant de M. Winterstein, Joseph, dix-neuf ans, circulant dans les environs à bord d'une automobile, avait provoqué un accident de la circulation. Au lieu de s'arrêter, il avait pris la fuite et était revenu au domicile de ses parents.

A l'apparition des gendarmes, il aurait brandi un pistolet, et c'est alors que, se considérant en état de légitime défense, l'un des fonctionnaires sortit son arme et tira. La balle devait atteindre à la jambe l'un des frères de Joseph, Georges Winterstein, âgé de douze ans.

Selon M. Winterstein, qui est assisté de Me Giudicelli, avocat au barreau de Lyon, le récalcitrant n'a jamais eu en main un pistolet mais seulement une baguette de tambour-major. A quoi les gendarmes opposent une arme qu'ils ont effectivement saisie, mais, soutient la famille, ils l'ont découverte après coup dans un tiroir lors de la perquisition qui suivit l'arrestation du jeune homme. — J.-M. Th.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'élection du président du Conseil de Paris

LE CANDIDAT OFFICIEL

L'élection du nouveau président du Conseil de Paris a lieu ce jeudi 13 juin à partir de 15 heures. On en est aux ultimes manœuvres.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (rép. ind.), a convoqué le mercredi 12 juin place Beauvau M. Yves Milhoud (C.D.P.), conseiller de Paris, candidat à la présidence du Conseil de Paris, désigné par le groupe Paris-Majorité, qui comprend les élus de l'U.D.R., de l'Union du centre et du C.D.P. de l'assemblée parisienne. Cette entrevue s'est déroulée en présence de M. Jacques Dominati (rép. ind.), président sortant, qui brigue un second mandat et qui est soutenu par les conseillers républicains indépendants et par le groupe centriste Libertés de Paris. Le ministre de l'intérieur a fait part à M. Milhoud du prix qu'attache M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, à la réélection de M. Dominati. En conséquence, il a prié M. Milhoud de se retirer. Ce dernier a refusé.

A quelque vingt-quatre heures de l'élection, le gouvernement qui était jusque-là resté silencieux, a donc choisi de faire connaître ses préférence. L'initiative n'est pas sans conséquence. Sur tous les bancs de l'assemblée parisienne, mais particulièrement par la voix de M. Dominati — depuis un an qu'il en est le président, — on n'a pas cessé de dénoncer le poids de la tutelle et de se plaindre de l'immixtion du gouvernement dans les affaires de la ville. Se fondant sur ses déclarations au cours de la campagne présidentielle, on espérait que M. Giscard d'Estaing changerait ces mœurs et ces coutumes.

Si M. Poniatowski s'est décidé à intervenir aussi brutalement dans l'élection municipale, c'est sans doute qu'il a pris conscience des chances relativement minces de M. Dominati et conclu que ce dernier avait besoin d'un « coup de pouce ». Et il est vrai que l'actuel décompte des voix interdit de penser que M. Dominati ou M. Milhoud puisse l'emporter au premier ou au second tour de scrutin qui nécessitent la majorité absolue.

Sur un total de quatre-vingt-dix élus, les trente voix de la gauche se porteront sur le candidat socialiste, M. Georges Sarre. M. Milhoud a pour lui le groupe Paris-Majorité, fort, en principe, de quarante-deux membres, mais au sein duquel il peut y avoir des défections : quatre se sont déjà produites, d'autres sont possibles. M. Dominati a pour lui ses quatre amis républicains indépendants, les douze conseillers du groupe centriste Libertés de Paris et au moins quatre transfuges du groupe Paris-Majorité. Dans l'état actuel des choses, M. Milhoud paraît le mieux placé pour l'emporter au troisième tour, où la majorité relative suffit.

Faute de se croire en mesure de convaincre d'autres élus, de voter pour son favori, M. Poniatowski a donc choisi de dissuader son concurrent. Mais ce « coup de pouce » risque d'être interprété comme un coup de poing et braquer ceux qu'il était destiné à convaincre. Les premières réactions enregistrées à l'Hôtel de Ville indiquent qu'à l'exception de ceux qui étaient déjà « convertis » à l'actuel président giscardien, les autres, les hésitants, n'ont pas apprécié cette façon d'aplanir la route du « candidat officiel ».

PIERRE BRANCHE.

« La Nation » : il faudrait un blanc-seing à M. Dominati

Au sujet de l'élection à la présidence du Conseil de Paris, on peut lire dans *la Nation* de ce jeudi 13 juin :

« Ce ne sont pas, en tout cas, les déclarations faites hier à l'Assemblée nationale par M. Poniatowski, sur le statut de Paris, qui peuvent conforter M. Dominati dans son argument, qui est de rester au pouvoir pour mener à bien la réforme de ce statut. Si l'on en juge par l'extrême prudence des propos du ministre de l'intérieur, ce n'est pas un renouvellement d'un an qu'il faudrait accorder à M. Dominati mais un blanc-seing pour quelques années. D'ailleurs, comme le soulignait il y a quelque temps M. de Maigret, ami politique de M. Dominati, « rappelons que, dans le passé, » un président au nom prestigieux (1) a vu reconduire son » mandat pendant quatre années » consécutives sans parvenir pour » autant à infléchir le caractère » rigoureux de la tutelle parisienne ».

En revanche, dans *l'Aurore*, on affirme que la candidature de M. Milhoud, *« avancée par l'U.D.R., apparaît bien comme une réaction des « gaullistes ». C'est pourquoi l'on a pu écrire qu'ils cherchent à refaire à l'Hôtel de Ville « la bataille de Chaban ». Attitude qui tient du défi lorsqu'on se rappelle que, malgré leur engagement, le premier ministre a réalisé à Paris un score plus bas que sa moyenne nationale (13.7 %), alors que Giscard, dès le premier tour, y distançait largement Mitterrand.*

» Ce qui prouve irréfutablement que les conseillers U.D.R. ont été abandonnés par leurs propres électeurs. (...) Le président de la République, au cours de sa campagne, a montré l'attachement qu'il portait aux institutions parisiennes nouvelles. Et le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, a déclaré hier qu'il allait favoriser cette entreprise. Il ne fait nul doute qu'on souhaite à l'Elysée que M. Dominati demeure, dans ces perspectives, l'interlocuteur de la Ville auprès de l'Etat. »

(1) Il s'agit de M. Pierre de Gaulle, frère du général, qui fut président du Conseil de Paris de 1947 à 1951.

District parisien

LA VOIE EXPRESS DANS LA RUE

« Non à la voie express ! », « la rive gauche aux piétons ! », « pas d'autos, du gazon ! », voici quelques-uns des slogans qui ont été scandés, mercredi 12 juin en début de soirée par un cortège de plus de deux mille personnes qui ont défilé du parvis de Notre-Dame à l'Hôtel de Ville à l'appel de l'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame. En tête, l'académicien Louis Leprince-Ringuet, le vulcanologue Haroun Tazieff, le conseiller d'Etat Louis Fougère, des élus socialistes et communistes du Conseil de Paris. Suivaient les délégations de nombreuses associations pour la défense de l'environnement, dont plusieurs venues de la banlieue.

Dans le bureau de M. Jacques Dominati, président du Conseil de Paris, la délégation a insisté sur les raisons de fond qui militent pour une remise en cause de la voie express : « Un projet nocif, coûteux, qui ne résoudra en rien les problèmes de la circulation ». Mais elle a aussi mis en relief les motifs nouveaux d'y renoncer. La politique d'austérité n'impose-t-elle pas de commencer, pour ce qui concerne le budget parisien, par faire l'« économie » de cet équipement ?

Tout en faisant remarquer qu'il était délicat pour l'assemblée parisienne de se déjuger, M. Dominati a admis que les élus pouvaient se montrer sensibles aux raisons nouvelles de reconsidérer le projet. Il s'est engagé à rendre compte aux présidents des commissions du Conseil des arguments de la délégation. Après une question orale posée par M. Claude Estier, socialiste, un débat est attendu avant la fin juin sur cette affaire et il n'est pas exclu que l'administration présente une communication.

URBANISME

Le permis de construire de la marina de Bormes-les-Mimosas est annulé

L'ensemble immobilier et portuaire de Bormes-les-Mimosas (Var) n'a plus d'existence légale. Le tribunal administratif de Nice a en effet annulé, le mercredi 12 juin, le plan d'urbanisme de la commune et le permis de construire de l'ensemble immobilier délivré sur la base de ce plan.

Le jugement du tribunal de Nice peut être considéré comme une nouvelle victoire des défenseurs de l'environnement, qui souhaitent que soit protégé plus vigoureusement le bord de mer. Des jugements favorables à leur point de vue ont déjà été rendus dans des affaires semblables à la Forêt-Fouesnant (Finistère) ou pour l'ensemble immobilier de Cannes-Marina.

Des difficultés juridiques et pratiques risquent toutefois de se poser pour exécuter les jugements. A Bormes-les-Mimosas, où par suite des difficultés financières puis juridiques qu'a connues la société promotrice les travaux sont pratiquement interrompus depuis 1971, cent cinquante appartements sont cependant terminés et, pour la quasi-totalité, vendus à des particuliers. Au total, trois cent soixante logements étaient prévus. Le port est achevé et très fréquenté par les bateaux de plaisance. Une quinzaine de commerces ont été installés. Au total une somme de 120 millions de francs a été engagée par la société promotrice, qui avait reçu la concession de 25 000 mètres carrés d'un terre-plein de 55 000 mètres carrés gagné sur la mer après une opération d'endigage.

Il y a un an, le Conseil d'Etat avait déjà annulé la concession portuaire et la concession d'endigage à la demande de M. Schwetzoff, un propriétaire riverain qui a aussi attaqué le permis de construire et le plan d'urbanisme de la commune.

Le jugement du tribunal administratif, sous réserve d'une requête éventuelle devant le Conseil d'Etat, interdit la poursuite du programme de construction, mais il est difficile d'imaginer comment il pourrait être appliqué. L'administration a plusieurs possibilités. Elle peut notamment légaliser le plan d'urbanisme en le modifiant de façon à rendre le permis de construire conforme au nouveau plan ou arrêter l'opération en l'état, mais dans ces conditions elle s'expose à devoir verser d'importants dommages et intérêts au promoteur. Cette dernière hypothèse paraît peu vraisemblable dans la mesure où l'architecture de l'ensemble immobilier de Bormes est, de l'avis de beaucoup, assez réussie et ne dépare pas le site.

LES PROMOTEURS : nous sommes toujours propriétaires

La Société foncière et maritime de Bormes-les-Mimosas, dont le capital est détenu pour 60 % par le groupe Empain-Schneider et pour 40 % par des personnes physiques, a, ce jeudi matin, publiée un communiqué, dans lequel elle déclare notamment :

« L'annulation prononcée aujourd'hui par le tribunal administratif parachève l'imbroglio juridique de cette affaire, longue en péripéties depuis 1969 et lourde de conséquences pour tous les partenaires et pour tous les plaisanciers.

» En conséquence, la Société foncière et maritime du port de Bormes-les-Mimosas se considère, malgré ces décisions, comme propriétaire du terre-plein et des immeubles qui auraient été construits et cédés à des tiers en toute bonne foi, les terres-pleins ont été réalisés en vertu d'une autorisation accordée, ont été achetés et payés à l'État, les immeubles construits en vertu du permis de construire réitéré par l'administration. La situation est donc particulièrement grave et exceptionnelle.

» Seule l'administration peut décider de la suite à donner à cette affaire, qui intéresse le développement de la commune de Bormes-les-Mimosas et son devenir, qui intéresse ceux qui ont fait confiance à l'administration, qui ont acheté ou investi sur cette opération. »

ENVIRONNEMENT

Le conseil d'administration du parc national des Cévennes va fixer sa doctrine

Le conseil d'administration du parc national des Cévennes, que préside M. Jean Donnedieu de Vabres, se réunit le 15 juillet pour poursuivre l'étude du schéma d'aménagement qui concerne notamment la « zone périphérique » du parc. Il est possible qu'à cette occasion soit évoquée la succession de M. Alexis Monjauze, directeur du parc, à qui serait proposé un poste d'inspecteur général des parcs nationaux.

Un départ prématuré de M. Alexis Monjauze, inspecteur général de l'agriculture, apparaîtrait comme la condamnation d'une doctrine en même temps que l'arrêt du dispositif qui, non sans difficultés, commence à être mis en place.

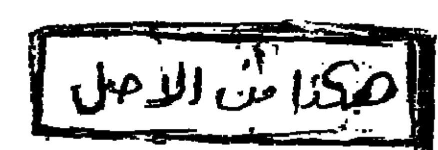
Pour M. Monjauze, le parc des Cévennes n'est pas un espace vide mis, grâce à certains équipements, à la disposition des touristes. C'est un parc habité et qui doit le rester, non seulement dans l'intérêt des Cévenols mais aussi pour éviter une dégradation rapide d'un milieu naturel soigneusement aménagé et entretenu par les hommes depuis le fond des âges.

De ce principe découle une politique qui vise, d'une part, à maintenir les paysans qui vivent dans les limites du parc, non à titre de curiosité (des Indiens dans une « réserve ») ou de personnel d'entretien, mais dans des exploitations normales, améliorées au besoin pour qu'elles restent ou deviennent viables. Il importe, ce faisant, de maintenir cette « civilisation cévenole » qui n'est pas un simple folklore.

D'autre part, le parc est entouré d'une zone périphérique qui jouit d'aides relativement importantes pour son aménagement, notamment touristique. Le directeur du parc a, à plusieurs reprises, souligné qu'il ne pouvait y avoir de brutale solution de continuité entre les deux, qu'on ne pouvait dégrader les sites, du moment qu'ils se trouvent hors des limites du parc, et qu'une politique cohérente devait être suivie dans les deux zones. Sans pour autant nier — au contraire — le rôle du tourisme, M. Monjauze entend associer étroitement la population rurale dans son ensemble à la vie et à la survie du parc national.

Cette doctrine, longuement élaborée et aux vues lointaines, a provoqué des impatiences. Certains souhaiteraient donner la priorité à un aménagement touristique rapide et fructueux, moins axé sur le rôle des paysans que sur le développement économique d'une région défavorisée.

Il n'en reste pas moins que les thèses de M. Monjauze sur l'organisation d'un parc national habité — dont celui des Cévennes est, en France, l'exemple unique — et qui reste humanisé apparaissent les seules qui, à longue échéance, éviteront, selon sa propre expression, *« d'en faire autre chose qu'un objet de moquerie internationale »*. — J. P.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MONNAIES ET CHANGES

CONCESSION FORMELLE AU TIERS-MONDE ?

Les États-Unis auraient accepté que le «lien» fasse l'objet d'un projet d'amendement aux statuts du Fonds monétaire

De notre envoyé spécial

Washington. — Décidément, les ministres des finances devraient dîner plus souvent. Goûter ensemble de la même chère et du même vin leur réussit mieux que de discutailler autour d'un même tapis vert. Mardi soir, au cours d'un repas mémorable, les Dix convenaient du compromis que l'on sait sur l'or. Mercredi, c'était au tour de M. Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, de recevoir à dîner.

Le nombre des convives était encore plus restreint, mais le tiers-monde était représenté. Il fut apparemment admis, entre la poire et le fromage, que les Américains accepteraient que le problème du lien à établir entre les droits de tirage spéciaux et l'aide au tiers-monde (en anglais, le « link ») fasse l'objet de l'un des amendements par lesquels on projette de modifier les statuts du Fonds monétaire international, dans le cadre de la réforme monétaire. Auparavant, les Américains déclaraient ne pas vouloir entendre parler de ce lien. Toutefois, cette concession pourrait n'être que formelle comme nous l'expliquons ci-dessous.

Mercredi avait débuté à Washington la dernière session au niveau ministériel du comité des Vingt chargé de la réforme monétaire. Le matin, les ministres allèrent très vite sur les autres points à l'ordre du jour : nouveaux droits de tirage spéciaux, code de bonne conduite en matière de flottement, et sur le plan commercial, comité intérimaire, etc. Mais, tout l'après-midi, ils butèrent sur le problème du lien. Américains et Allemands de l'Ouest maintenant leur opposition sur ce sujet.

Le groupe dit des Vingt-quatre, représentant les pays du tiers-monde, avait fait savoir, mardi, qu'il ne voterait pas la réforme s'il n'obtenait pas satisfaction sur ce point particulier. Les délégations européennes, et notamment celle de la France, ont plaidé mercredi, à leur tour, en faveur du lien, faisant valoir que la réforme monétaire n'aurait plus aucun sens — et elle n'en a déjà pas beaucoup — si elle ne prenait pas un tant soit peu en considération les besoins des pays pauvres. Au reste, fit-on remarquer, le lien ne consiste pas à augmenter inconsidérément la liquidité internationale, mais à la répartir d'une façon un peu moins inéquitable (rappelons que, jusqu'à maintenant, les droits de tirage spéciaux ont été alloués en fonction des quotas, c'est-à-dire en fonction inverse de la pauvreté).

Le délégué indien trouva, quant à lui, des accents convaincants, en disant qu'il ne pouvait faire voter par le Parlement de son pays des amendements aux statuts du Fonds monétaire, qui n'apporteraient aucun avantage aux pays pauvres. Bref, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, dans cette affaire, paraissaient de plus en plus isolés dans leur orthodoxie financière.

La concession qu'a faite M. Simon, mercredi soir, ne signifie pas pour autant que l'affaire soit jouée. Un amendement doit être voté à 85 % des voix. Avec leurs mandats (25,8 %), les Américains et les Allemands peuvent à eux seuls exercer une sorte de veto sur cet amendement. Reste aussi à savoir comment le groupe des Vingt-quatre, qui se réunit à nouveau jeudi matin, de 9 heures à 10 heures, avant la dernière séance du comité des Vingt, va réagir à ce qu'il va sans doute considérer comme une mesure dilatoire de la part des Etats-Unis. Mais pouvait-on établir le lien sans amendement ?

Le compromis sur l'or

Quant au compromis de mardi soir sur l'or, on n'a certes pas fini d'en parler. Tandis que la Banque d'Italie, depuis Rome, s'empressait de confirmer la nouvelle, que la délégation britannique faisait savoir que la Banque d'Angleterre ne se servirait pas des facilités financières offertes par le compromis sur l'or, Américains et Français donnaient chacun leur interprétation, recoupant les études que nous décrivions hier.

Mercredi matin, en effet, la Trésorerie américaine a diffusé un communiqué dans lequel on peut lire que des progrès ont été accomplis dans la poursuite « *d'objectifs jumeaux : faire sortir l'or du centre du système monétaire et, en même temps, permettre qu'il puisse être mobilisé si nécessaire par les pays en difficulté de paiements extérieurs* », et encore ceci : « *Les ministres ont admis le principe que l'or puisse être utilisé comme garantie supplémentaire dans les emprunts internationaux. (N.B. : Comme dans le cas de tous les prêts, ceci suppose que le prêteur établit la valeur de la garantie et cela ne signifie pas forcément que l'or sera évalué à un prix dérivé du marché.)* » Ce *nota bene* américain vaut son pesant d'or, c'est bien le cas de le dire. L'objectif est clair : minimiser au maximum la signification du compromis de mardi.

En même temps, de source autorisée française, on indiquait « *qu'un arrangement limité sur l'or était intervenu mardi à Washington* », et l'on ajoutait : « *Au titre de cet arrangement, les banques centrales qui y auraient convenance seraient autorisées : 1) à comptabiliser leurs réserves en or à un prix dérivé de celui du marché ; 2) à nouer avec d'autres banques centrales des opérations d'emprunt gagé par de l'or évalué à un prix dérivé de celui du marché (ceci implique qu'au moment du dénouement de ces opérations la banque centrale prêteuse pourrait être remboursée en or à ce prix).* »

Cet arrangement limité constitue un pas vers une réactivation à un prix réaliste de l'or détenu par les banques centrales. Ce dispositif ne modifie en rien, bien entendu, la volonté des pays de la Communauté économique européenne — telle qu'elle a été exprimée à Zeist en avril — de libéraliser complètement les transactions en or des banques centrales.

A chacun sa vérité. Reste à savoir à quel prix l'or sera gagé. « *Je n'en ai aucune idée* », nous a répondu le gouverneur Carli. Pouvait-il répondre autre chose ?

PHILIPPE SIMONNOT.

EMPLOI

DEUX NOUVELLES JOURNÉES DE CHOMAGE TECHNIQUE A L'USINE RENAULT DE SANDOUVILLE

(De notre correspondant.)

Le Havre. — La direction de la régie Renault a annoncé, mercredi 12 juin, au comité d'établissement, que le personnel de l'usine de Sandouville devrait observer deux nouvelles journées de chômage technique, les lundi 17 et vendredi 28 juin. Ces dates ont été choisies pour permettre, à chaque fois, une prolongation du week-end.

Cette nouvelle a provoqué de vives réactions parmi les syndicats dont les représentants ont immédiatement quitté la séance. Le syndicat C.F.D.T. de Renault-Sandouville a publié un communiqué protestant contre ces nouvelles mesures et rappelant les remèdes qu'il propose : montage en grande série de véhicules populaires à Sandouville, augmentation uniforme de 250 F à tout le personnel, réduction des cadences, etc. En outre, la C.F.D.T. estime que les difficultés de Sandouville devraient être prises en charge par les secteurs favorisés de la Régie (Flins et Billancourt), de telle sorte que les journées chômées soient payées à 100 %. La C.G.T. s'associe à ces revendications et réclame, en outre, l'abaissement de l'âge de la retraite.

A toutes ces critiques, à toutes ces suggestions, la direction de la Régie réplique que, depuis l'automne dernier, elle a facilité le montage à Sandouville de R 12 et qu'elle a l'intention, dès la rentrée, d'étendre cette mesure à la finition de R 4. Ainsi, la direction de Renault espère que les journées chômées de juin seront les dernières imposées au personnel de Sandouville. — C. S.

● LES SANCTIONS CONTRE LES OFFRES D'EMPLOI FRAUDULEUSES, dont nous avons fait état dans *le Monde* du 5 juin, ont été précisées par M. Georges Gorse, ministre du travail dans le précédent gouvernement, dans une réponse à une question écrite de M. Jean-Pierre Blanc, sénateur (Union centriste) de la Savoie, publiée dans le numéro du *Journal officiel* du 31 mai consacré aux réponses aux questions des parlementaires.

AFFAIRES

En fusionnant, Pernod et Ricard constituent un groupe de «dimension européenne»

Les deux « grands » du pastis, Pernod et Ricard, vont fusionner en créant des filiales industrielles et commerciales qui seront coordonnées par une société financière. Le but de ce rapprochement, qui s'est amorcé il y a plus de deux ans, est de constituer un groupe qui, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards de francs, sera capable de rivaliser avec les géants mondiaux des spiritueux.

Annoncée, mercredi soir 12 juin, par un communiqué de la société Pernod, la fusion Pernod-Ricard est le mariage des deux grands français du pastis. Après deux longues années de fiançailles. Le rapprochement a, en effet, été annoncé dès la fin de 1971. Petit à petit, Pernod a accru sa participation dans Ricard, la portant à 48 % à la fin de l'année dernière. Et les conseils d'administration des deux sociétés ont échangé cinq de leurs membres.

On en était là : deux groupes fusionnés par le sommet, mais sans passerelle entre les échelons opérationnels. Et on a pu penser qu'il y avait quelques réticences à aller plus avant. Il n'est pas aisé de rapprocher deux sociétés qui n'ont pas perdu leur caractère familial et qui se sont opposées pendant près de quarante ans sur le marché des apéritifs anisés.

Les deux sociétés ont finalement accepté le « mariage ». Le « contrat » prévoit qu'il s'effectuera en deux temps :

1° *La constitution préalable de deux sociétés industrielles et commerciales indépendantes, filiales respectives de Pernod et de Ricard, et d'une filiale commune pour l'exportation.*

2° *Pernod et Ricard feraient apport à ces filiales de leurs principaux éléments d'actif et fusionneraient ensuite en une société Pernod-Ricard, holding qui regrouperait leurs moyens financiers et coordonnerait les activités des filiales.*

Le but de cette fusion ? Pouvoir lutter, avec un groupe dont le chiffre d'affaires avoisinera 2 milliards de francs, contre les géants mondiaux des spiritueux (Seagram's, Hiram Walker ou International Distillers... de trois à six fois plus puissants). La tactique de Pernod et de Ricard est d'ailleurs semblable à celle de leurs grands concurrents : la diversification des produits. Pernod réalise près du tiers de ses ventes avec des jus de fruits (Pampryl), des boissons gazeuses (Coca-Cola dans la région parisienne), des apéritifs et des liqueurs (La Duchesse). En outre, il s'est implanté dans les produits diététiques et les biscuits apéritifs. Ricard, de son côté, contrôle le cognac Bisquit, le calvados Busnel, commercialise du rhum, de la vodka et du whisky. Mais le pastis reste la carte maîtresse du nouveau groupe : Pernod et Ricard « couvrent » les quatre cinquièmes du marché national des apéritifs anisés à eux deux, et le marché international offrirait de bonnes perspectives. — A. G.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'industrie, s'est prononcé lors du congrès du centenaire de l'Association technique de l'industrie du gaz, le 11 juin, pour la signature de « *contrats interruptibles* », afin de parvenir à une certaine régulation de la demande de gaz. « *Cette politique*, a déclaré le ministre, *permettra d'assurer une structure plus équilibrée des débouchés entre le secteur industriel et celui des distributions publiques.* »

Agriculture

● LA COMMISSION EUROPEENNE a annoncé mercredi 12 juin un train de mesures pour soutenir le prix du bœuf à la production dans la C.E.E. : les subventions à l'exportation, qui vont de 47 à 67 unités de compte (1 UC = 5,5 F) pour 100 kilos, seront désormais appliquées pour tous les pays européens non membres du Marché commun ; 16 600 tonnes de viande pourront être vendues dans ces pays à des prix inférieurs de 25 % à ceux payés par les organismes stockeurs.

● M. PIERRE COLLET, ancien président des chambres d'agriculture, à qui on avait prêté l'intention de relancer la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), nous a déclaré : « *Je connais trop, pour les avoir vécues, les divisions du monde agricole. Président d'honneur des chambres d'agriculture, je ne tiens pas à les aggraver en optant pour l'une ou l'autre tendance syndicale. Au contraire, la nouvelle position que j'occupe maintenant me fait un devoir impérieux de rester au-dessus de la mêlée.* »

Conflits et revendications

● REDUCTIONS D'HORAIRES POUR 650 OUVRIERS DE CREUSOT-LOIRE (Saône-et-Loire). — Le manque d'acier consécutif à des grèves tournantes a contraint la direction à ramener la journée de travail à trente-six heures dans les ateliers de laminage et de parachèvement.

Économies étrangères

● EN ALLEMAGNE FEDERALE le coût de la vie a augmenté de 0,6 % en mai. En un an, par rapport à mai 1973, la hausse des prix s'établit à 7,2 %. En avril, l'augmentation annuelle avait été de 7,1 % en R.F.A. et de 13,2 % en France.

● EN SUISSE, le coût de la vie a augmenté de 1,8 % en mai. En un an, par rapport à mai 1973, la hausse s'établit à 9,8 % (8,1 % exclusion faite des carburants et du fuel domestique).

Énergie

● EN LIBYE, le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell « *s'est soumis* » à la loi de nationalisation décrétée le 30 mars dernier par le gouvernement (*le Monde* du 2 avril) et s'est engagé à cesser toutes les procédures juridiques entreprises, annonce l'Agence libyenne d'information. Les intérêts de Shell en Libye sont regroupés au sein du consortium Oasis, aux côtés de ceux de trois indépendants américains, Continental, Marathon et Amerada. Oasis est le principal producteur de pétrole libyen avec 47 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

Syndicats

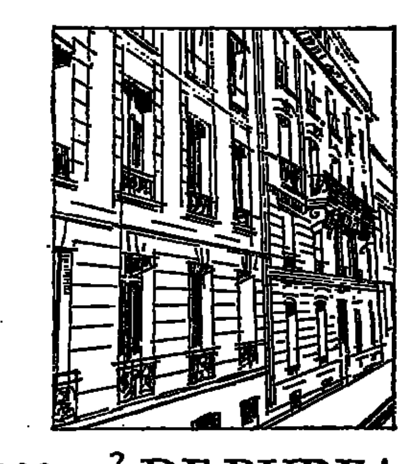
● A GENEVE, PROTESTATION DES SYNDICATS contre l'élection du ministre du travail du Pérou à la présidence de la Conférence internationale du travail. Selon les syndicats, le représentant d'un gouvernement où des dirigeants syndicalistes viennent d'être arrêtés n'est pas qualifié pour présider une telle instance. — *(Corresp.)*

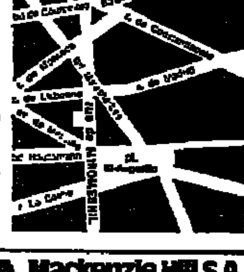
● LA C.G.T. RECLAME A NOUVEAU UNE ENQUETE SUR LA C.F.T. — Dans un communiqué publié mercredi après-midi 12 juin, la C.G.T. se déclare « *prête à apporter la preuve des indications* » qu'elle a fournies sur la C.F.T. Elle « *renouvelle sa demande de l'ouverture d'une enquête officielle* » et « *exige du gouvernement qu'il use des moyens dont il dispose pour faire respecter la législation sociale et mettre fin à des pratiques qui sont une atteinte intolérable au droit syndical* » (*le Monde* du 13 juin).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 7/8	11 7/8	7 3/4	8 3/4	7	8
1 mois	11 5/8	12 1/8	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10 1/8
3 mois	11 1/2	12	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10 1/8
6 mois	11 3/8	11 7/8	9 1/4	9 3/4	9 5/8	10 1/8







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PÉCHINEY UGINE KUHLMANN

L'assemblée générale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann s'est tenue le 11 juin 1974 et a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Les comptes de la seule société mère font apparaître un bénéfice de 317 millions de francs contre 222,6 millions de francs en 1972.

Le dividende est porté de 8 F à 8,40 F, soit un revenu global par action passant de 12 F à 12,60 F, avec un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,20 F.

Le président a également présenté à l'assemblée générale les comptes consolidés de 1973, qui se soldent par un bénéfice, hors intérêts minoritaires, de 365 millions de francs (par action, 14,50 F) contre 273 millions de francs (par action, 10,90 F), en 1972. L'actif net consolidé par action s'élève, en 1973, à 249,40 F.

Dans ses commentaires, le président a indiqué que le résultat consolidé de 1973 avant amortissements et impôts se répartissait de la façon suivante entre les principales branches du groupe :

Aciers et titane	6 %
Aluminium	17 %
Chimie	21 %
Cuivre	11 %
Mines et électrométallurgie	3 %
Produits spéciaux et divers	12 %

(Le résultat de ce dernier secteur provient essentiellement de la division Eléments de Turbomoteurs de la filiale américaine Howmet.)

Au cours de son allocution, le président a précisé que le groupe avait enregistré, pendant les premiers mois de 1974, une forte progression de son chiffre d'affaires, et aussi de ses marges bénéficiaires. Toutefois, une partie de cette amélioration résulte de l'inflation. Les résultats pour le second semestre ne peuvent évidemment être prévus aujourd'hui.

Dans sa conclusion, le président a souligné que la position de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, fournisseur de produits de base, devrait demeurer favorable dans une période où les investissements industriels allaient sans doute se développer rapidement en France et à l'étranger.

LORDEX

Le rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 1974 a souligné l'accroissement du rôle d'instrument privilégié de Lordex pour le développement de la Lorraine. En effet, le volume d'affaires traitées (146,6 millions de francs contre 117,3 millions) a marqué une progression de 25 %. Lordex est surtout intervenue sous forme de prêts à moyen et long terme (144,3 millions de francs contre 116,4 millions de francs en 1972), le plus souvent en association avec des organismes financiers tels que la C.N.M.E., la B.E.I., Batinorest, Batical. Le solde est constitué pour 1,79 million de francs (contre 1 million de francs) par des prises de participations et pour 0,47 million de francs (contre 0,82 million de francs) sous forme de prêts directs.

Les produits bruts de l'année ont atteint 5,35 millions de francs contre 3,84 millions de francs en 1972 (+ 39,2 %). Le bénéfice net ressort à 1,34 million de francs contre 1,04 million de francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 7 F, qui s'applique à 150 000 actions contre 100 000 actions en 1972, le capital social ayant été augmenté de 10 millions à 15 millions de francs en 1973. Ce dividende, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance de 3,45 F, sera mis en paiement le 15 juillet 1974 contre remise du coupon n° 22.

COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 11 juin 1974 sous la présidence de M. Jean Weil.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973 qui font ressortir, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'une somme de 12 146 329 F, un bénéfice net de 46 646 017 F contre 40 millions 504 570 F en 1972.

Elle a décidé de distribuer un dividende en espèces de 6,30 F par action, dont 1,94 F non déclarable à l'impôt sur le revenu, et de reporter à nouveau le solde du bénéfice, soit 5 453 339 F, étant rappelé que les actionnaires ont également bénéficié au titre de l'exercice 1973 d'un coupon d'une valeur nominale de 2 F par action, entièrement exonéré d'impôt sur le revenu, donnant droit à l'attribution de titres UFIMEG.

Le conseil d'administration, réuni à la suite de l'assemblée, a fixé la date du détachement du dividende, payable sur présentation des coupons n°s 33 et 34, au 28 juin prochain.

CIE ÉLECTRO-MÉCANIQUE

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie électro-mécanique, qui s'est tenue au siège social le 12 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 se traduisant par un bénéfice net de 16 216 187 F, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient présentées.

Elle a décidé, suivant la proposition du conseil d'administration, la distribution d'un dividende de 5 F par action, identique à celui de l'année précédente, conduisant à un revenu global de 7,50 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor à hauteur de 2,50 F. Ce dividende sera payable à partir du 1er juillet 1974 sur présentation du coupon n° 25.

Après dotation de 5 % à la réserve légale et une dotation de 3 187 938 F à la réserve spéciale de plus-value à long terme, la distribution laisse un report à nouveau de 564 502 F.

L'assemblée générale a également approuvé le relèvement à 150 millions de francs du montant maximum auquel le conseil d'administration a la possibilité de porter, en une ou plusieurs fois, le capital social.

Ainsi que l'a souligné le président Koch dans son allocution, la société a enregistré depuis le début de l'année, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, des commandes d'une importance telle qu'elle doit accéder à un niveau d'activité nettement plus élevé que par le passé. Il s'agit notamment de huit groupes turbo-alternateurs nucléaires de 1 090 MW pour Electricité de France, d'une centrale thermique de 300 MW pour la République populaire de Chine, d'une troisième unité complète de 308 MW pour la Yougoslavie, des équipements électriques de deux laminoirs pour la Pologne.

En vue de financer dans les meilleures conditions les investissements accrus qui seront nécessaires, tous les efforts seront accomplis pour que l'expansion de la société s'accompagne, comme il se doit, d'une amélioration de sa rentabilité.

ECCO

L'assemblée ordinaire du 27 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1973, faisant apparaître un bénéfice net de 7 131 784 F (contre 4 549 438 F pour l'exercice précédent) et décidé la mise en paiement, à partir du 1er septembre 1974, d'un dividende global de 27 F par action, soit 18 F payables sur présentation du coupon n° 6 et 9 F d'avoir fiscal au titre de l'impôt déjà payé au Trésor. Le solde de bénéfices, après dotation de la réserve légale (356 589 F), a été affecté à la réserve facultative (4 610 885 F).

Le chiffre d'affaires hors taxes est passé de 105 959 342 F en 1972 à 176 175 930 F en 1973, soit une progression de 66,3 %.

Avec 21 167 478 F, le bénéfice d'exploitation est en augmentation de 69,5 % sur 1972.

Quelques chiffres sur 1973 :

— Avec 2 000 clients nouveaux, le nombre de clients a atteint 8 000.

— Quinze mille salariés nouveaux ont été enregistrés. L'effectif moyen de la société est porté de 4 500 à 6 500 à fin décembre 1973.

— La création de 25 agences supplémentaires a porté le nombre de ces dernières à 115.

Cette croissance s'inscrit dans une politique d'indépendance financière obtenue par l'autofinancement intégral.

Le président a annoncé que l'exercice 1974 se présente favorablement. L'objectif pour l'année a été fixé à une croissance de 25 %. Le chiffre d'affaires pour les trois premiers mois de 1974 a été en augmentation de 30 %.

Dix années après sa création, ECCO, qui prépare son introduction au marché officiel à la Bourse de Paris, représente, d'après l'évacuation de ses dirigeants, 15 à 20 % du marché français dans sa spécialité. Le président a exprimé son optimisme quant aux possibilités d'augmenter cette part.

HYDROCARBURES DE SAINT-DENIS

L'assemblée ordinaire se tiendra à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris, le vendredi 28 juin, à 15 heures, pour l'approbation des comptes de l'exercice 1973.

Le chiffre d'affaires, hors taxes et droits, de l'exercice 1973, a été de 82 106 800 F, en progression de 31 % par rapport à l'exercice précédent.

Après amortissement de 4 757 604 F et constitution d'une provision pour hausse des prix de 2 032 944 F, le bénéfice disponible, compte tenu du report antérieur de 561 551 F, est de 11 986 315 F. Sur ce bénéfice, il sera prélevé 9 177 394 F pour affectation à la réserve pour plus-value à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le revenu global à 11,10 F par action, soit un dividende distribué de 7,40 F et un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 3,70 F.

FOURMIES

Une erreur s'étant glissée lors de la communication du chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1974 de la Société des filatures de Fourmies avec ses filiales, la Société commerciale des Filés de Fourmies et les Etablissements M.-C. et R. Prouvost, il fallait lire 42 millions 440 891,16 F au lieu de 123 millions 465 215,28 F. Ce dernier chiffre correspondait en fait au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1973.

PENARROYA

Les actionnaires de Penarroya, réunis en assemblée générale le 11 juin 1974, ont approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice net de 26 144 831 F et fixé le dividende net à 3 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte le revenu global par action à 4,50 F (contre respectivement 2 et 3 F pour 1972). Après paiement de ce dividende, qui sera effectué à partir du 3 juillet 1974, le report à nouveau s'établira à 5 947 716 F.

L'assemblée générale a ratifié la nomination de M. Guillaume Guindey comme administrateur en remplacement de M. Jacques Puérari et renouvelé les mandats des autres administrateurs.

Dans son allocution, le président Bernard de Villeméjane a souligné que si les résultats de 1973 étaient en net progrès par rapport à ceux des deux années précédentes, ils se situaient néanmoins à des niveaux que l'on devait objectivement considérer comme insuffisants. Il devait préciser à cet égard que l'année 1973 avait été marquée en son début par des cours des métaux dépréciés et qu'elle apparaissait de ce fait comme une année intermédiaire de l'évolution de la société.

Pour le futur, M. de Villeméjane devait tout d'abord rappeler la dynamique de l'entreprise dans ses investissements et ses actions de rationalisation, d'adaptation et d'élévation des niveaux techniques en précisant qu'ils ne sauraient cependant à eux seuls être un gage de résultats satisfaisants si les prix des métaux devaient connaître à nouveau une profonde baisse. A ce sujet, le président considère que si l'on fait abstraction de certaines exagérations dans les cours qui se sont produites ces derniers mois, les matières premières en général viennent de connaître en l'espace d'un an une discontinuité dans leurs prix qui est un phénomène durable.

Evoquant les conséquences de l'inflation et du coût de l'énergie sur les prix de revient, M. de Villeméjane devait conclure sur le fait que Penarroya avait néanmoins enregistré, en ce début d'année 1974, plus d'éléments favorables que défavorables.

HITACHI Ltd

La cent quatrième assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 28 mai 1974.

Le conseil d'administration de Hitachi Ltd. a soumis à l'approbation de cette assemblée les comptes au 31 mars 1974 (société mère seulement), dont les éléments essentiels sont repris ci-après :

	104e semestre financier (du 1er octobre 1973 au 31 mars 1974).	103e semestre financier (du 1er avril 1973 au 30 septembre 1973).
Commandes reçues	Yen 556.439 millions	Yen 554.400 millions
Ventes nettes	Yen 511.955 millions	Yen 488.974 millions
Bénéfice net	Yen 15.218 millions	Yen 17.778 millions
Dividende	Dividende ordinaire Yen 3,— par action	Dividende ordinaire Yen 3, — par action
Carnet de commandes à la fin de la période	Yen 804.803 millions	Yen 763.378 millions

crédit foncier de france

EXERCICE 1973

Extraits du rapport présenté par M. Roger GOETZE, Gouverneur, à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 1974

L'exercice 1973 a été marqué par la désorganisation du système monétaire international et par les effets de la crise de l'énergie, ces deux facteurs contribuant, en France comme dans la plupart des pays industrialisés, à créer une situation inflationniste prononcée allant de pair avec une activité économique soutenue.

Les Pouvoirs publics ont été amenés à instaurer un contrôle plus étroit des prix et à exercer une action sur le niveau des liquidités par un encadrement rigoureux du crédit, conjugué à une hausse du loyer de l'argent. Notre économie dispose néanmoins des moyens qui doivent lui permettre de garder un rythme d'activité satisfaisant. Dans le secteur de la construction, notamment, les tendances sont restées favorables, avec une production toujours soutenue. La forte progression enregistrée en 1972 pour les mises en chantier s'est maintenue au même niveau, soit 550.000 logements. Par contre, le nombre des logements terminés a été ramené de 546.000 à 500.000, chiffre voisin de l'objectif fixé pour le VIe Plan. Par ailleurs, le bilan financier de la construction pour 1973 est du même ordre de grandeur qu'en 1972 et la répartition des crédits a été comparable.

Les principales interventions du Crédit Foncier de France en 1973

Le marché hypothécaire

La progression du solde des créances éligibles au marché hypothécaire a été de 44 %, passant de 30.624 à 44.174 millions de francs avec un volume d'affaires nouvelles de 17.045 millions, en accroissement de 23,7 % sur 1972. Là encore, les objectifs du VIe Plan on été pleinement réalisés.

Le moyen terme bancaire

Ce secteur a subi l'effet des restrictions de crédit et de l'enchérissement des conditions de refinancement. Les nouveaux accords de financement ont néanmoins porté en 1973 sur 210.728 crédits pour 7.862 millions de francs contre 238.128 opérations pour 7.790 millions en 1972. Le solde des agréments en cours a poursuivi sa progression de 24.942 millions en 1972 à 26.578 millions en 1973.

Les prêts à la construction à moyen et long terme

Les autorisations de prêts spéciaux immédiats (PSI) ou différés (PSD), ont marqué un certain fléchissement (5.625 millions contre 6.456 millions) en raison de la disparition progressive des PSD. Par contre, les engagements relatifs aux prêts immobiliers conventionnés (PIC) dans lesquels le Crédit Foncier intervient depuis 1972, soit directement soit comme organisme de refinancement, sont passés de 476 à 1.459 millions.

En définitive, les interventions du Crédit Foncier se sont élevées à 7.084 millions de francs, équivalant au lancement de 132.265 logements, au lieu de 6.932 millions de francs pour 160.400 unités en 1972.

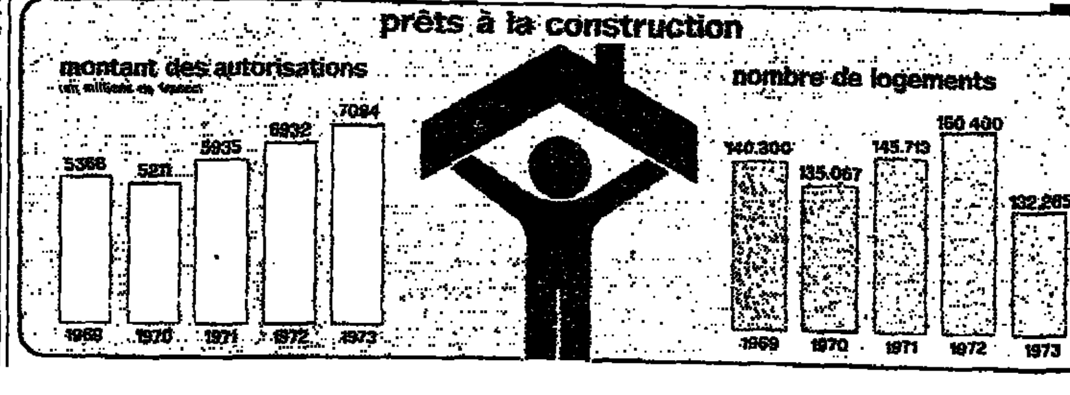
Les prêts ordinaires réalisés sans l'aide de l'Etat

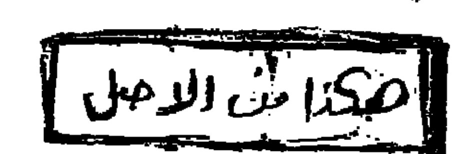
Le volume des prêts fonciers traditionnels a atteint 658 millions de francs contre 539 en 1972. D'autre part, les accords conclus avec certains groupes bancaires en 1973 ont permis de réaliser conjointement des prêts consortiaux d'une durée de 10 à 20 ans. Leur montant atteignait 235 millions de francs au 31 décembre 1973.

Résultats de l'exercice

Pour un chiffre d'affaires hors-taxe de 4.066 millions, le produit brut d'exploitation ressort à 662,5 millions de francs, en progression de 13,2 % sur le chiffre comparable de l'exercice précédent.

Déduction faite des amortissements et dotations usuels, le bénéfice net s'élève à 63.652.000 francs contre 59 millions de francs en 1972. Il permet de distribuer à chacune des 3.000.000 d'actions composant le capital un dividende de 16,80 F (contre 16 F en 1972). Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet prochain et formera un revenu global de 25,20 F, compte tenu de l'impôt déjà réglé au Trésor (avoir fiscal).





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 JUIN

Baisse de l'or et de la rente 4 1/2 % 1973 Fléchissement des valeurs françaises

Les importantes décisions monétaires arrêtées la nuit dernière à Washington (voir d'autre part) ont un peu décontenancé le marché de l'or.

Sous le choc psychologique, les cours ont baissé de 2,7 % environ sur le métal fin — le lingot et le kilo en barre ont respectivement perdu 700 F à 25 050 F et 725 F à 25 050 F — et de 3,3 % sur le napoléon. Ce dernier a entraîné dans sa chute la rente 4 1/2 % 1973, par le jeu de l'indexation. Les autres pièces ont subi des pertes d'une ampleur à peu près égale. Seules l'Union latine et le « double eagle » de 20 dollars ont fléchi de plus de 5 %.

Ce repli s'est, toutefois, effectué dans le calme avec un volume de transactions à peine plus élevé que la veille : 25,5 millions de F contre 23,21 millions. Les spécialistes, à tort ou à raison, ne s'attendent pas à une baisse très profonde ni très durable et fixent arbitrairement le point de résistance du napoléon à 250 F.

Sur le marché des actions, où le sentiment était moins bon que mardi, les valeurs françaises ont fléchi en assez grand nombre. Mais ces pertes sont restées minimes dans l'ensemble. Seuls les titres des sociétés dont l'activité est principalement tournée vers l'exportation se sont bien tenus, progressant même dans certains cas. Au total, seize valeurs ont baissé d'environ 2 % et dix ont monté dans des proportions identiques. Manifestement, les opérateurs attendaient la publication des mesures gouvernementales, annoncées dans la soirée de mercredi.

Les valeurs étrangères, mis à part quelques cas isolés, se sont presque toutes repliées, notamment les mines sud-africaines. Hausse d'Asturienne, Banque Ottomane et Sony.

LONDRES

Reprise des mines d'or

Le fait saillant jeudi, à l'ouverture, est la vive reprise des mines d'or, en liaison avec la hausse du métal. Sur le reste du marché, l'attentisme est de règle, à quelques heures de la publication des résultats du commerce extérieur en mai. Les industrielles et les pétroles sont stables. Effritement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 156 75 contre 165 50

VALEURS	CLOTURE 12/6	COURS 13 6
War Loan 3 1/2 %	25 3/8	25 1 8
Beechamps	215 ..	215 1.4
British Petroleum	435 ...	436 ...
Shell	194 ...	196 ...
Vickers	110 ...	1.1 ...
Imperial Chemical	218 ..	219 ..
Courtaulds	92 ...	92 1 4
De Beers	240 ...	243
* Western Holdings	23 3 4	23 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	142 ..	143 ...
* West Driefontein	33 ...	34 1.2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc 1973.)

	11 juin	12 juin
Valeurs française	92,3	91.9
Valeurs étrangères	99.4	97,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961)

Indice général	77,5	77.7

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	......
Effets privés	....	13 %
Moyen terme	...	5 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

BRASSERIES ET GLACIERES DE L'INDOCHINE. — Bénéfice net de l'exercice, après imputation des pertes et profits exceptionnels : 21,8 millions de francs contre 20,67 millions de francs. Dividende global : 33 F contre 31,50 F.

VERRERIES DU PUY-DE-DOME. — Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice : 95,6 millions de francs (+ 34 %). Bénéfice d'exploitation : 3,2 millions de francs contre 2,6 millions de francs. Bénéfice net : 1,18 million de francs (inchangé). Dividende global : 7,50 F (inchangé).

CITROEN S. A. — La société prévoit que l'année 1974 se terminera par un déficit important.

NEW YORK

Consolidation

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mercredi, en début de séance, à Wall Street, mais, sur une reprise sensible qui a eu lieu par la suite, une bonne partie du terrain perdu initialement a été regagné.

Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 848,56, soit à 3,52 points seulement au-dessous de son niveau de la veille.

Le volume des transactions a encore diminué : 11,15 millions de titres ont changé de mains contre 12,38 millions précédemment.

Le marché s'est montré assez désappointé que la baisse des taux d'intérêt ait cessé de se généraliser. De l'avis général, son comportement est surtout dicté par des considérations d'ordre technique survenant après une semaine de hausse ininterrompue dont on ne saurait pour l'instant tirer d'enseignements pour l'avenir immédiat. Une seule constatation : on consolide... un point, c'est tout.

Recul des produits chimiques et pharmaceutiques, des ordinateurs, des cinémas, des automobiles, des pneumatiques et des mines d'or.

Sur 1 743 valeurs traitées, 986 ont baissé, 410 ont monté et 347 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 173,94 (— 2,48) ; services publics, 74,10 (— 0,41).

VALEURS	COURS 11/6	COURS 12/6
Alcoa	44 ...	42 3/4
A.T.T.	48 .	47 5 8
Boeing	17 3 4	18 ...
Chase Manhattan Bank	42 1 2	42 ...
Du Pont de Nemours	172 1 8	170 1 2
Eastman Kodak	114 1.2	115 1 4
Exxon	77 1/4	77 1/8
Ford	54 ...	53 3 4
General Electric	49 7/8	50 1 2
General Foods	25 1 4	25 3 8
General Motors	53 ...	52 3/4
Goodyear	18 ..	17 7 8
I.B.M.	226 1 2	224 3/4
I.T.T.	21 1 8	20 3.4
Kennecott	35 1 4	35 3/4
Mobil Oil	43 3 4	43 5/8
Pfizer	38 7 8	38 5 8
Schlumberger	107 3 8	107 3/8
Texaco	26 3/4	27 ...
U.A.L. Inc.	29 1 4	29 ...
Union Carbide	41 5 8	41 3/8
U.S. Steel	43 1 8	43 1/2
Westinghouse	16 3 8	16 1/2
Woolworth	16 1 2	16 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/6	13 6
1 dollar (en yens)	282 775	283 ..

BOURSE DE PARIS — 12 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	330
— parts 1959	... ..	326
Ch. France 3 %	98 .	98 10
Abeille-I.G.A.R.D.	489 .	482
Abeille (Vie)	338 .	330
A.G.P.	395 .	401 .
Concorde	371 .	370 .
Epargne France	389 .	389
Fonc. T.I.A.R.D.	95 .	96 70
Foncière (Vie)	380	388
France (I.A.R.D.)	d377 .	385 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Financière Sofal.	155	148 50
Finextel	125 .	126
Foncia-Crédit	230	238
Fr. Cr. et B. (Cie)	98	90 10
France-Bail	235	235
Génér. occident.	288 50	284
Hydro-Energie	73	71
Immobanque	139 50	141
Immoffice	125	125 ..
Interbail	136 50	136
Locafinancière	131 50	131 50
Lyon-Alemand	130	133
Soc. Mars. Crédit	260	260

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Voitures à Paris	353	355
Cogifi	123 20	122 80
Foncina	... ..	112 20
Gr. Fin. Constr.	117 .	119 90
Immindo	114	113 50
Immoinvest	92	91
Cie Lyon Im.	103	106
Sagimo	109	107 50
UFIMEG	99	99
U.G.I.M.O.	114	113
Union Habit.	125	128
Un. Imm. France	122	122

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	478 80	465 .	481 10	461 ..
1030	C.N.E. 3 %	1095 50	1050 .	1050 ..	1044 ..
225	Afrique Occ.	233	236	235 50	236 90
290	Air Liquide	283 90	295 90	296 30	298 ..

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours
640	Cie Gle Eaux	630	633	633 .
106	Electro-Méc.	98 50	99 50	100
256	Eng. Matra.	275 .	275	275
220	E. J. Lefebvre	204	209	208
103	Esso S.A.F.	98 80	98 20	98
186	Euratrance	180 10	180	180

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
380	B. Ottoman	351 50	360	357	358 ..
285	BASF (Akt.)	262 50	258	259	261 90
230	Bayer	225 70	221 60	221 80	224 60
145	Buffelsfont.	152 50	144 50	147 50	142 80
70	Canad. Pacif	74 50	73	73 10	71 60
20	Charter	18 75	18 80	18 30	18 30
199	Chase Manh	212 .	211 60	210 ..	212
455	C.F. Fr.-Can	450	444 .	444	447 .
24	De Beers (S)	22 10	22	21 95	22 .
765	Dome Mines	733	701	722	718 .
810	Du Pont Nem	845	844	844 .	C840
515	East Kodak	562	5r3	558	560
123	East Rand	127 50	117 ..	121 50	119
280	Ericsson	264 30	c284	284	281 50
355	Exxon Corp	385 .	376	376 50	373 .
240	★Ford Motor	263 .	261 70	261 50	261 ..
146	Free State	155 20	148 50	150 ..	147 .

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
144	Royal Dutch	149 90	150 10	149	149 30
19	R. Tinto Zinc	17 85	17 55	17 45	17 50
192	★ St-Helena	190 10	183 .	187 50	179 40
500	Schlumberger	518 .	519	516 ..	519
23	Shell Tr (S.)	23 25	23 10	23 ..	22 80
445	Siemens A.G.	445 ..	447	447	450 ..
65	Sony	37 85	40 20	40 40	40 .
20	Tanganyika	18 65	18 50	18 60	18 75
205	Unilever	216	214 50	215 .	213 ..
32	Union Corp.	30 50	28 70	28 65	28 20
181	U. Min. 1/10	182 50	177	179 .	173 50
295	West Drief.	296 .	286 50	281 .	230 50
141	West Deep	145 50	137	140 ..	135
230	West Hold.	212 ..	204 ..	204 ..	204 90
5 20	Zambia Cop.	5 25	5 25	5 20	5 15

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 927	4 917	4 90
Canada ($ can. 1)	5 108	5 086	5 03
Allemagne (100 DM)	196 300	195 700	196 ..
Belgique (100 fr.)	12 965	12 977	12 35
Danemark (100 Krd.)	81 650	82 670	82 10
Espagne (100 pes.)	8 635	8 627	8 60
Grande-Bretagne (£ 1)	11 762	11 795	11 83
Italie (100 lires)	8 755	8 754	8 67
Norvège (100 krs.)	90 920	90 820	91 10
Pays-Bas (100 fl.)	185 500	188 825	185 50
Portugal (100 esc.)	20 ...	19 930	20 20
Suède (100 krs.)	113 ...	113 120	112 50
Suisse (100 fr.)	163 250	164 650	164 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 6
Or fin (kilo en barre)	25850	24950
Or fin (kilo en lingot)	25750 .	25050 .
Pièce française (20 fr.)	263 40	254 50
Pièce française (10 fr.)	188 .	188 50
Pièce suisse (20 fr.)	272 30	265 .
Union latine (20 fr.)	244 50	231
Souverain	252 40	245 ..
Pièce de 20 dollars	1312 .	1244 .
Pièce de 10 dollars	670 ..	640 ..
Pièce de 5 dollars	400 ..	392 ..
Pièce de 50 pesos	1108 ..	1090 50
Pièce de 10 florins	225 90	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Luxembourg

Les Neuf vont s'affronter sur l'élargissement de l'aide communautaire au tiers-monde non associé

Les ministres responsables de l'aide au développement des neuf pays de la C.E.E. se réunissent, ce jeudi 13 juin à Luxembourg, pour débattre des orientations à donner à la politique de la Communauté en faveur du tiers-monde. Modifier celle-ci figure en bonne place parmi les objectifs que s'est fixés le gouvernement britannique, en demandant que soient révisées les conditions de la participation du Royaume-Uni à la Communauté.

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Les Anglais considèrent que la politique actuelle de la Communauté privilégie de façon excessive les relations avec les pays d'Afrique noire, et avec ceux du bassin méditerranéen. Ils demandent un « *redéploiement* » de l'aide communautaire, c'est-à-dire une prise en considération accrue des difficultés *rencontrées par les autres* pays du tiers-monde, et en particulier par les grandes nations surpeuplées d'Asie. Cette position britannique est appuyée, moyennant des nuances parfois importantes, par le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, et, dans une certaine mesure, par l'Allemagne.

La France, la Belgique, le Luxembourg, et, avec plus de prudence, l'Italie, contestent l'analyse britannique. Ils font valoir que, avant d'envisager son aide à l'Asie et à l'Amérique latine, la Communauté a le devoir de respecter les engagements formellement souscrits à l'égard des pays associés et associables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), ainsi que des Etats riverains de la Méditerranée. Ils rappellent aux Anglais, à cette occasion, que ces engagements se trouvent décrits avec précision dans le traité d'adhésion, et ont donc été ratifiés par les Parlements des neuf pays membres.

Ce conflit entre approches mondialiste et régionaliste, de l'aide au développement, comporte des aspects politiques non négligeables. La Communauté doit-elle consentir un effort important pour constituer auprès d'elle, en Méditerranée et en Afrique, une zone d'alliance suffisamment homogène pour être capable de faire équilibre, sur le plan politique et économique, au poids et à l'ambition des superpuissances — Etats-Unis, Union soviétique, Chine — et de leurs zones d'influence respectives ? La France, la Belgique, ainsi d'ailleurs que bon nombre de pays africains et méditerranéens, en sont convaincus.

La thèse britannique est apparemment plus ambitieuse, puisqu'elle veut tout de suite donner une vocation mondiale à la politique d'aide communautaire. Les Français répliquent que « *cette ambition n'est qu'apparente* » ; compte tenu des moyens actuels, l'élargissement de l'aide entraînera sa dilution, son atomisation et par là même contrariera, ou au moins retardera, la création d'une zone d'autonomie eurafricaine.

Cette querelle franco-anglaise devait apparaître tout au long des débats de jeudi. Les Anglais refusent ainsi de se prononcer sur le montant de l'aide financière à accorder aux pays du Maghreb et aux pays de l'A.C.P., tant que les Neuf n'auront pas pris l'engagement d'accorder également un soutien financier aux pays du tiers-monde non associés. Les Français, à l'inverse, sont peu disposés à envisager l'extension géographique de l'aide financière, réclamée par Londres, tant que les Neuf n'auront pas précisé selon quelles modalités ils ont l'intention de respecter les engagements souscrits au profit des pays de l'A.C.P. et méditerranéens.

C'est dans ce climat passablement conflictuel que les ministres devaient également délibérer de la proposition de la Commission visant à faire participer la Communauté, pour 500 millions de dollars, au Fonds d'aide exceptionnelle que propose d'instaurer l'ONU, pour venir en aide durant les mois à venir aux pays du tiers-monde, dont l'équilibre économique se trouve le plus dangereusement menacé à la suite du renchérissement du prix du pétrole et des autres matières premières.

PHILIPPE LEMAITRE.

La Coupe du monde de football

ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT DU CHILI A BERLIN-OUEST

Berlin (A.F.P., Reuter). — Une bombe a explosé le mercredi 12 juin à Berlin-Ouest dans l'immeuble abritant le consulat du Chili. Le consul, M. Hans Betzhold, qui se trouvait dans le bâtiment au moment de l'explosion a été commotionné et a dû subir des soins dans un hôpital. Trois autres personnes ont été blessées. Les dégâts matériels sont importants. Toutes les portes et fenêtres de l'immeuble, situé dans le quartier de Wilmersdorf, ont été soufflées.

Cet attentat, qui a été sévèrement condamné par le Sénat de Berlin-Ouest, fait suite à l'annonce de manifestations contre la junte chilienne, vendredi, lors du match qui opposera la République fédérale au Chili. Le Comité de solidarité avec le Chili, fait savoir mercredi qu'un certain nombre de ses sympathisants étaient possesseurs de billets d'entrée pour cette rencontre et qu'ils formeraient des chœurs criant l'unique slogan suivant : « Chili si, Junta no ». Les responsables du Comité ont précisé que cette manifestation ne perturbera pas le déroulement du match et ont affirmé être adversaires de toute violence.

Dans toute l'Allemagne fédérale de sévères mesures de sécurité ont été prises pour éviter tout attentat éventuel. Les équipes s'entraînent à huis clos et sont gardées en permanence par des policiers en armes. Une centrale d'alerte a été mise en place à Bonn. Cependant, le porte-parole du gouvernement, M. Klaus Boelling, a déclaré que, si un maximum de sécurité avait été assuré, il ne pouvait pas y avoir de garantie absolue que des incidents ne se produiraient pas. Un militant palestinien a été arrêté mercredi à Francfort et deux Arabes, appréhendés lundi à Hambourg, ont été expulsés

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1974 a été tiré à 585 937 exemplaires.

LE CONGRÈS FORCE OUVRIÈRE A TOULOUSE

M. Bergeron lance une solennelle mise en garde contre tout mouvement fractionnel politique

De notre envoyée spéciale

Toulouse. — Par une forte majorité, le congrès de Force ouvrière à Toulouse a, le 12 juin, approuvé le rapport d'activité de M. André Bergeron, secrétaire général (par 17 016 mandats, soit 84,74 %, contre 2 284 et 640 abstentions).

La cohésion des militants est donc toujours très grande autour de la direction confédérale. Les opposants se trouvent surtout parmi les fonctionnaires et parmi les éléments qui, sans le dire très explicitement dans un congrès syndical, sont sur le terrain politique des supporters, au sein du parti socialiste, du CERES.

Il était inévitable que la récente campagne pour l'élection présidentielle ait des répercussions plus ou moins profondes sur le congrès.

Plus ou moins nettement, nombre de délégués ont reproché à l'appareil confédéral de ne pas avoir soutenu le candidat de la gauche voici quelques semaines, ce qui automatiquement apporta à M. Bergeron le renfort de ceux qui tiennent avant tout à la totale liberté politique de Force ouvrière. Jamais on ne fit autant référence à la charte d'Amiens par laquelle, en 1906, la C.G.T. d'alors proclama son indépendance vis-à-vis « *des partis et des sectes* ». Les sarcasmes plurent sur l'autogestion et sur la C.F.D.T. (entre autres au sujet du conflit Lip), tandis que la C.G.T. était assez peu prise à partie.

Dès lors, M. Bergeron n'eut pas de mal à emporter de chaleureux applaudissements lorsque, au terme de sa réponse aux interventions, il déclara, avec une certaine solennité : « *Si par malheur, un jour, des camarades avaient la malencontreuse idée d'organiser des fractions qui recevraient des directives émanant de l'extérieur du mouvement syndical, nous ne permettrions à quiconque de le faire.* » Mais le leader ne visait pas seulement, sans la nommer, une tendance du parti socialiste. Il ajouta : « *Nous allons vers des difficultés croissantes, mais nous refuserons d'admettre des prolongements qui nous conduiraient à une réunification syndicale sous la coupe du parti communiste.* »

« *L'organisation syndicale n'est pas un agent électoral, et ne le deviendra pas*, a dit aussi M. Bergeron, *ou alors vous demanderez la révision des statuts.* »

Le secrétaire général précisa aussi que, lors de la dernière campagne pour l'Elysée, il avait vu M. François Mitterrand avant le premier tour et refusé de rencontrer M. Giscard d'Estaing qui le lui demandait entre les deux tours.

D'autre part, M. Bergeron a évoqué la condamnation qui lui avait été infligée pour avoir « diffamé » la C.F.T. Force ouvrière a fait appel : « *Nous nous opposerons avec force*, dit-il, *à toutes les tentatives d'accorder la représentativité à la C.F.T.* »

JOANINE ROY.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Chirac* a convié jeudi 13 juin à déjeuner à l'hôtel Matignon des membres du bureau politique du groupe parlementaire de l'U.D.R. comme il l'avait fait pour certains autres le mardi 11.

● *A la direction des Editions Fayard*, M. Xavier Grall remplace M. Charles Orengo, qui a dû quitter son poste pour raisons de santé. M. Xavier Grall dirigeait, auparavant, Hachette-Littérature.

● *Le critique littéraire italien Piero Nardi*, qui était âgé de quatre-vingt-trois ans et qui avait publié, notamment, une biographie de D.-H. Lawrence, vient de mourir à Vicence.

SELON M. SISCO

Plus du tiers des crédits américains prévus pour les pays du Proche-Orient sont destinés à Israël

Washington (*U.P.I., A.F.P.*). — M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat, a donné mercredi 12 juin des précisions à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants sur la manière dont le gouvernement compte utiliser les 907 millions de dollars qu'il réclame au titre de l'aide aux pays du Proche-Orient.

ISRAEL recevrait plus du tiers de la somme, soit 350 millions de dollars, dont 50 millions d'aide économique.

A la JORDANIE, le gouvernement américain se propose de consacrer 207 millions, dont 100 pour l'assistance militaire, 30 pour l'achat de matériel de guerre et le reste pour le développement économique.

L'EGYPTE recevrait 250 millions de dollars, dont 20 pour le déblaiement du canal de Suez, 80 pour l'achat de marchandises et 150 pour la reconstruction des villes du canal de Suez.

Enfin, le gouvernement américain souhaite disposer d'une somme de 100 millions de dollars qui serait utilisée au gré des nécessités et pour permettre aux Etats-Unis de « *réagir promptement* » à certaines situations « *de manière à renforcer leur diplomatie* ».

« *Par exemple*, a dit M. Sisco, *si nos rapports avec la Syrie continuent de se développer et aboutissent à des résultats concrets, une partie de cet argent pourra être employée au bénéfice de ce pays.* »

Selon M. Pérès

DEUX PRISONNIERS ISRAÉLIENS SONT MORTS SOUS LA TORTURE EN SYRIE

Jérusalem (A.F.P.). — Le Parlement israélien a adopté, mercredi 12 juin, à l'unanimité moins quatre voix, celles des quatre députés du Rakah, parti communiste dit pro-arabe, une résolution accusant la Syrie de violations de la convention de Genève et de traitements allant à l'encontre des principes humanitaires fondamentaux envers les prisonniers israéliens qu'elle détenait depuis la guerre d'octobre.

Ouvrant le débat, le ministre israélien de la défense, M. Shimon Pérès, avait affirmé que deux prisonniers israéliens étaient morts sous la torture en Syrie, et que cinq autres avaient subi de graves lésions corporelles.

A B C D E F G

